ESTIMATES

Agriculture and Agri-Food Canada

2005-2006
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2006-III-1
ISBN 0-660-62724-8

Agriculture and Agri-Food Canada

2005-2006

Report on Plans and Priorities

Estimates

Agriculture and Agri-Food Canada | Agriculture et Agroalimentaire Canada

Canada

105-04102/

Table of Contents

Message from the Minister 1

Management Representation Statement 4

Summary Information 5

SECTION I

Plans and Priorities Overview 7

Introduction 7

Structure of the Report 8

Operating Environment 8

Our Strategic Response 11

Our Management Priorities 19

Parliamentary Committee Reports 23

Conclusion 23

SECTION II

Analysis of Program Activities by Strategic Outcome 25

Security of the Food System 25

Health of the Environment 37

Innovation for Growth 42

Horizontal Initiatives 55

Agriculture and Agri-Food Canada's Horizontal Initiatives 55

Rural Development 58

Co-operatives Secretariat 62

Sustainable Development Strategy 65

Agencies Reporting to Parliament through Agriculture and Agri-Food Canada 67

Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA) 67

National Farm Products Council (NFPC) 69

SECTION III

Supplementary Information 73

Financial Tables 73

SECTION IV

Other Items of Interest 87

Agriculture and Agri-Food Portfolio 87

How to Reach Us 88

Message from the Minister

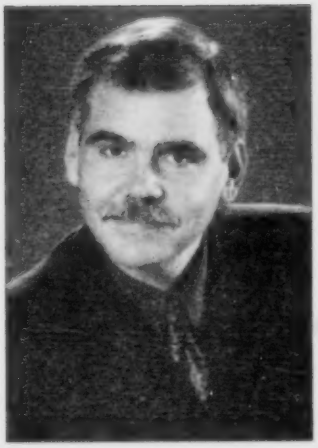

The Honourable Andy Mitchell

I am pleased to present my department's *Report on Plans and Priorities* (2005-2006). This report charts the strategic and fiscal direction for Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) over the next three years.

Canada's agriculture and rural communities play an important economic role in our society, with the agriculture and food sector generating about $130 billion in annual sales, including $30.9 billion in exports. The sector accounts for eight percent of Canada's gross domestic product and creates one in eight Canadian jobs.

Clearly, a strong, healthy, profitable and sustainable agriculture and agri-food sector is in the best interests of *all* Canadians. Not only do farmers put the food on our tables, but as stewards of our environment, they help to safeguard our air, water, soil and biodiversity. As Minister of Agriculture and Agri-Food, I, along with my department, remain firmly committed to working with all stakeholders to ensure a healthy and vibrant Canadian agriculture and agri-food sector.

First and foremost, we need to create an environment in which Canadian producers can earn a profitable living. As Minister, I am dedicated to achieving this goal — a goal that is all the more critical and urgent given the serious financial setbacks our producers have faced over the past two years. The BSE crisis, as well as avian influenza, frost, drought, a relatively stronger Canadian dollar and other events beyond farmers' control have combined to push Canadian farm incomes to record low levels, creating financial hardships on producers and the rural communities where they live. In response to these unprecedented circumstances, governments have collaborated in delivering targeted measures to help producers cope financially during this tremendously trying period. We will continue to stand by our producers in their time of need.

Beyond these immediate pressures, the sector also faces broader market challenges such as stringent consumer demands for food safety and quality and environmental stewardship, competitive and volatile global markets, barriers to market access, and rapid advances in science and technology.

In response to these challenges, the Government of Canada established the national Agricultural Policy Framework in partnership with provinces, territories and the industry. Now in its third year of implementation, the framework remains a key driver in helping secure Canada's global leadership in agri-food excellence through integrated programming around food safety and quality, the environment, science and innovation, sector renewal, business risk management, and markets and trade.

This report outlines AAFC's course of action to achieve results under the department's three strategic outcomes: Security of the Food System, Health of the Environment, and Innovation for Growth.

To achieve these outcomes, our work will focus on a number of key priorities:

We will work with governments and producers to ensure that programs better meet the needs of farm families and that services are delivered in as responsive, timely and cost-efficient ways as possible.

We will continue to assist the sector in managing BSE, and we will work with our portfolio partner, the Canadian Food Inspection Agency, to develop a national animal health strategy.

Internationally, we will continue to influence the World Trade Organization negotiations in order to level the playing field so that our producers can compete fairly in the global marketplace.

We will work with our partners on the development of a comprehensive approach to coordinating policy direction and decision making on food issues to further strengthen the existing foundation for consumer confidence, health protection and economic growth.

To further gain recognition on world markets, we will work to brand Canada's agriculture and food sector as a leader in food safety, food quality, innovation and environmental stewardship.

We will continue transforming our science capacity to better respond to market opportunities resulting from advances in science and technology; we will encourage collaboration among producers, processors and researchers; and we will help producers to access new skills.

Finally, AAFC and the Prairie Farm Rehabilitation Administration (PFRA) will examine how PFRA services, currently available to Prairie farmers, can be extended to farmers nationally.

I am firmly convinced that Canada can only reach its full potential as a nation when both rural *and* urban Canada are strong. Accordingly, AAFC will continue to focus on supporting the viability and sustainability of Canada's rural and remote communities.

Specifically, we will develop a National Rural Policy Framework to coordinate government initiatives to strengthen rural communities; and we will support the development of co-operatives in Canada.

To ensure our continued progress, collaboration will be key. Our success must continue to rest on the "three-legged stool" in cooperation with provincial and territorial governments and industry.

My Parliamentary Secretary, the Honourable Wayne Easter, and I remain committed to working in partnership with *all* stakeholders to create an environment that provides opportunities throughout the value chain for Canadian producers to earn a living, allows our agri-food sector as a whole to be profitable, and ensures that our rural communities are strong and sustainable.

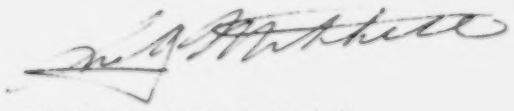

The Honourable Andy Mitchell,
Minister of Agriculture and Agri-Food

Management Representation Statement

We submit, for tabling in Parliament, the 2005-2006 *Report on Plans and Priorities* (RPP) for Agriculture and Agri-Food Canada.

This document has been prepared according to the reporting principles contained in the *Guide to the Preparation of Part III of the Estimates: Reports on Plans and Priorities*.

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the Treasury Board Secretariat (TBS) guidance;
- It uses an approved program activity architecture (PAA) structure;
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved planned spending numbers from the TBS.

Leonard J. Edwards
Deputy Minister
Agriculture and Agri-Food Canada

Christiane Ouimet
Associate Deputy Minister
Agriculture and Agri-Food Canada

Summary Information

MANDATE

Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) provides information, technology, policies and programs to achieve its three strategic outcomes:

1) Security of the Food System

2) Health of the Environment

3) Innovation for Growth.

BENEFITS FOR CANADIANS

AAFC's departmental program activities, based on the vision-driven Agricultural Policy Framework, form a cohesive action plan that is working for the benefit of all Canadians. The Canadian agriculture and agri-food sector will enjoy enhanced business stability. Consumers will be confident in the safety and quality of their food and the environmentally responsible methods used to produce it. Canadians will also benefit from a broad range of new food and non-food products that will improve their day-to-day quality of life. A stronger Canadian agriculture and agri-food sector will, in turn, strengthen the Canadian economy as a whole.

In our continuing effort to provide Canadians with on-line access to information and services, we are including Web links to more information and highlights. These links are indicated by .

DEPARTMENTAL RESOURCES (GROSS)

2005-2006		2006-2007		2007-2008	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
2,296.9	6,367	2,074.1	6,367	1,966.5	6,367

DEPARTMENTAL PROGRAM ACTIVITIES (GROSS)

		Planned Spending		
Program Activity	**Type**	**2005-2006**	**2006-2007**	**2007-2008**
Business Risk Management	Ongoing	1,386.1	1,248.7	1,216.2
Food Safety and Food Quality	Ongoing	101.5	103.8	84.1
Environment	Ongoing	331.9	299.4	247.9
Innovation and Renewal	Ongoing	330.7	274.6	275.8
International Issues	Ongoing	108.9	108.7	106.4
Rural and Co-operatives	Ongoing	20.1	21.1	18.3
National Farm Products Council	Ongoing	2.5	2.5	2.5
Canadian Pari-Mutuel Agency	Ongoing	15.3	15.3	15.3
TOTAL		**2,296.9**	**2,074.1**	**1,966.5**

Note: The above tables reflect resources already in the department's reference levels as well as adjustments yet to be made, including the impact of the 2005 Federal Budget and government-wide Expenditure Review exercise. In addition, the Department intends to reallocate funding to address strategic priorities/investments, including BSE, as announced in the 2005 Budget. These internal reallocations are not reflected in the numbers in this report, but rather will be shown in future documents (eg. the 2005-2006 Departmental Performance Report).

SECTION I

Plans and Priorities Overview

INTRODUCTION

Agriculture is an important economic force in Canadian society, and the Government of Canada remains committed to creating an environment that helps producers and the sector to be successful and profitable and adds to the viability of rural and remote communities. The government has taken unprecedented action to help secure the future of this important sector, with an historic $5.2-billion investment in the national Agriculture Policy Framework (APF), which is being delivered in partnership with provincial and territorial governments and industry.

Now in its third year of implementation, the APF is the foundation of Agriculture and Agri-Food Canada's (AAFC) strategic program activities of Business Risk Management, Food Safety and Quality, Environment, Innovation and Renewal, and International Issues. The APF is a powerful tool in helping to create a more profitable and stable agriculture and agri-food sector. It positions the sector to move away from a cycle of crisis management by providing the flexibility to change policies to help the sector adapt to new challenges, seize opportunities presented by the increasingly knowledge-intensive 21st century economy, and make Canada a world leader in producing safe, high quality, innovative, and diverse agriculture and agri-food products in an environmentally sustainable way.

The value and effectiveness of this national framework were tested by the devastating effects of the cases of bovine spongiform encephalopathy (BSE) confirmed in May 2003 and January 2005, as well as by the outbreak of avian influenza in 2004. With the APF in place, AAFC was able to work effectively and quickly with partners to devise rapid, coordinated and effective responses to these crises.

Implemented through close collaboration among federal, provincial and territorial governments, producers and the industry, the APF is a powerful tool for the department to work on evolving, improving and refining existing policies and programs as well as developing new strategies and initiatives to respond to the issues that have emerged since the APF was initiated.

Over the next three years, AAFC's focus and efforts will be to build on the momentum and benefits of the APF.

Over the next three years, AAFC's focus and efforts will be to build on the momentum and benefits of the APF. Key priorities and goals will be guided by a set of principles, including a commitment to provide increased profitability and growth of the sector; stable, long-term funding for producers shared by governments; national policies and programs for the entire value chain; consistent treatment of producers and industry throughout the country; reporting to citizens to help ensure consumer demands and expectations are met; and administrative flexibility to meet special regional and/or sectoral conditions.

STRUCTURE OF THE REPORT

This report is organized into four sections. The balance of this first section provides a summary of the operating environment in the agriculture and agri-food sector, and the department's strategic responses in both the short and long term.

Section II, (see page 25) provides a more detailed analysis of the program activities the department plans to carry out in support of its three strategic outcomes: Security of the Food System, Health of the Environment, and Innovation for Growth. This section also provides program activities of the following organizations within AAFC: the Rural Secretariat, Co-operatives Secretariat, the Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA) and the National Farm Products Council (NFPC).

Section III, (see page 73) Supplementary Information, presents AAFC's financial information tables.

Section IV, (see page 87) Other Items of Interest, presents the organization of the department and provides the names, titles and contacts of senior departmental and portfolio officials.

OPERATING ENVIRONMENT

The agriculture and agri-food sector is not only a main contributor to the social fabric of Canada's rural communities and rural way of life, but also a key driver of Canada's economic engine. Encompassing primary farming, processing, distribution and retail services, the sector makes significant contributions to Canada's gross domestic product and accounts for one in eight Canadian jobs, while ensuring good stewardship of the environment. As well, it is a significant contributor to the quality of life of all Canadians.

The sector generates annual sales of about $130 billion, including $30.9 billion in agriculture and food exports (including seafood), contributing close to $5.8 billion to Canada's overall trade surplus. Canada ranks fourth, after the European Union, the United States and Brazil, as one of the world's leading agriculture and food exporters.

While the agriculture and agri-food sector plays an important role in Canadian quality of life both socially and economically, it is subject to pressures that affect its organization, performance and viability. These pressures have been the subject of various committee reports including: *Canadian Farmers At Risk* (2002), *Climate Change: We Are At Risk* (2003), *The Investigation and the Government Response Following the Discovery of a Single Case of Bovine Spongiform Encephalopathy* (2003), *Canadian Livestock and Beef Pricing in the Aftermath of the BSE Crisis* (2004), and *The BSE Crisis — Lessons for the Future* (2004). These pressures, some constant and others new, attest to the inherently risky business that Canadian producers are involved in, and to the importance of helping to ensure that farmers can make a decent living so that all Canadians can reap the benefits of a healthy and vibrant agriculture and agri-food industry.

PRODUCTION RISKS

Canadian agricultural producers face risks ranging from adverse weather conditions to pest invasions and crop and livestock diseases. Most of these risks are beyond both their control and capacity to absorb the impact on their farm receipts, and hence income. Consecutive droughts over the past years, for example, and the BSE crisis, contributed to the current farm income crisis, with farm operating expenses in 2003 exceeding cash receipts, in aggregate. With issues like climate change, weather extremes may increase and, with that, their impacts on agricultural production, further exacerbating variability in farm income.

There is clear evidence that these types of risks will continue, necessitating a systemic approach to managing those risks. AAFC recognizes these risks, and through APF, has put in place tools for governments, producers and industry, working together, to protect and mitigate impacts throughout the value chain.

RAPIDLY CHANGING GLOBAL MARKET

In addition to these nature-driven risks, Canadian producers and processors also face other risks related to global market conditions that change ever more rapidly. Responding to these issues is a challenge for all countries, including Canada. As a trading nation, issues beyond our borders have an impact on our domestic agricultural and food industries, which is why Canada is such a strong advocate and proponent of the World Trade Organization.

Consumer Expectations

Issues related to animal health and food safety have resulted in Canadian and international consumers becoming increasingly concerned about short-term and long-term diseases borne by unsafe food products.

Bolstered by organized advocacy groups, consumers have raised the bar on food safety. They have made integrity of the food supply a public policy issue and are tasking public authorities with taking greater responsibility for food safety and consumer protection from diseases borne by food products across the entire food chain. In addition to the safety of their food, consumers are concerned about food quality. Increasingly health conscious, they now demand greater

variety and nutritious products, providing new opportunities and expanded markets for producers and processors able to respond to these new demands and expectations.

Besides safety and quality issues, consumers are concerned about the environmental and social conditions in which food is produced. At issue are the impacts that intensive production methods and the use of agrochemicals and pesticides have on the natural environment, on farm workers and on the public as a consumer of environmental resources. As a result, consumers and advocacy groups demand high environmental standards from the agriculture and agri-food sector, demands that not only create new market opportunities and profitability but also help producers and processors continue stewardship of the environment.

Stringent food safety, food quality and environmental standards will increasingly factor into consumers' product choices. The ability to rapidly respond, meet, or exceed demands and expectations around these issues creates new opportunities for producers. As Canada has a firm reputation for meeting expectations in these areas, the demands present the Canadian agri-food sector with new opportunities to grow further, prosper and have a secure future.

Globalization

While Canada is already one of the top world agriculture and food exporters, competition to retain markets and to expand or gain access to new ones is fiercer than ever before. Markets are open, but also volatile, for example as a result of low-cost producers increasing their market share of bulk commodities.

Protocols for world trade in agriculture and food products, which have existed for decades, continue to evolve in response to globalization. Progress has been made in reducing agricultural tariffs, however, there remain many barriers to market access such as non-tariff restrictions. Canada continues to work diligently to establish a more level playing field consistent with its objectives.

The New Agricultural Revolution

Rapid change in science and technology is another market condition that is having an impact on the agriculture and agri-food sector — creating both opportunities and challenges.

A convergence of the sciences has created a new agricultural revolution: once distinct areas of inquiry, from plant and animal sciences to environmental and health sciences, and once distinct businesses, from health care to pharmaceuticals, have come together to form the new field of biotechnology. This has, in turn, led to the birth of the "life sciences economy," also called the "bio-economy." New knowledge of living things, enabled by advances in science and technology, is applied to create alternative consumer and industrial "bio-products."

Agricultural bio-products made possible by this convergence of sciences include bio-pesticides, functional foods and nutraceuticals, and biopharmaceuticals and have created a new value-added opportunity for producers and processors. Canadian agriculture has the potential to enter and benefit from new markets for these new products and increase its competitive edge in the world market.

Emerging Challenges

Advances in science and technology continue to transform agriculture and agri-food, raising the prospects for profitability and prosperity for the sector to new heights; yet new risks and threats are emerging.

Some of the sources of the sector's vulnerability resulting from new risks and threats include: the increased mobility of goods; uneven food safety, quality and environmental standards; the range of issues, interests and perspectives peculiar to globalization and the integration of markets; and the complexity of the trading system. Combined with the production risks, these new pressures exacerbate the challenges producers and processors face and the impacts on performance of the sector and on incomes.

The cases of BSE confirmed in May 2003 and January 2005, and the outbreak of avian influenza in 2004 best illustrate the new challenges and the cascading reach of their impacts on producers and on the sector. Strengthening capacities to respond to, manage, and minimize disruptions when new challenges occur are the key to maintaining consumer confidence in the integrity of the food system, and to securing agriculture's future in uncertain and competitive domestic and world markets.

OUR STRATEGIC RESPONSE

A NEW VISION FOR A NEW CENTURY

The persistent pressures facing the Canadian agriculture and agri-food sector underline the need for a comprehensive and coordinated national strategy to secure a stable future for Canadian producers and the sector. The APF was developed to respond to challenges facing the sector — such as consumer demands related to food safety, food quality, environmental practices, globalization, and rapid scientific and technological change — and was designed to maximize new opportunities.

Consisting of five "pillars" of business risk management, food safety and food quality, environment, science and innovation, and sectoral renewal, the APF marks a new era in partnership and a common vision among governments, the producers and other stakeholders. It continues to be the driver for AAFC's response to pressures facing the sector and the sight line for the department's three strategic outcomes — Security of the Food System, Health of the Environment, and Innovation for Growth.

AAFC recognized that meeting citizen-driven demands and achieving results required a major shift from an activities-based approach to an outcomes-based approach within the department. Building on the APF, the department has moved the focus of its efforts on to the five program activities of Business Risk Management, Food Safety and Quality, International Issues, Environment, and Innovation and Renewal. With science as the cornerstone of its programming and activities, over the next three years AAFC and its portfolio partners will continue to refine the APF, working in close collaboration with provincial and

Consisting of five "pillars" of business risk management, food safety and food quality, environment, science and innovation, and sectoral renewal, the APF marks a new era in partnership and a common vision among governments, the producers and other stakeholders.

territorial partners, with producers, and with industry. By focussing on delivering results in these areas, AAFC will both assist the industry to better meet changing consumer demands and to compete in domestic and international markets, as well as support the viability of rural and remote communities.

SECURITY OF THE FOOD SYSTEM

Business Risk Management — Building a strong and profitable sector

Under the APF, Business Risk Management (BRM) programs were put in place to provide equitable and fair treatment for producers of all commodities across the country, and to address issues such as gaps in coverage.

Farming today requires a comprehensive and proactive approach to managing risk. While managing risk is basic to business, its importance has increased with the complexity of the farm business environment.

Under the APF, Business Risk Management (BRM) programs were put in place to provide equitable and fair treatment for producers of all commodities across the country, and to address issues such as gaps in coverage. Since program funding allocations are demand-driven, funds go where the need is and there is no fixed cap on government funding for a given year. The programming is more responsive to crises.

BRM consists of two core programs: Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) and Production Insurance.

The objective of the CAIS program is to help farmers protect their farming operations. Launched in December 2003, CAIS replaced the Net Income Stabilization Account (NISA) and the Canadian Farm Income Program (CFIP) and integrated their stabilization and disaster protection components into a single program. Among its advantages, CAIS provides income stabilization and disaster assistance through a more streamlined application process for farmers. As well, CAIS is built on the premise that the deeper a producer's loss, the greater the government's share of the cost to cover that loss.

Producers of milk, poultry and eggs primarily use supply management to stabilize their revenues. The supply-managed system provides mechanisms to allow individual producers of supply-managed commodities to manage most business risk.

Supply-managed sectors are eligible for financial assistance, under the new CAIS program, whenever their margins in a year fall by more than 30 percent.

Production Insurance is an expansion and enhancement of Canada's longest running program, Crop Insurance. The program's long-standing appeal for producers stems from relatively stable levels of protection even after multiple years of loss, protection based on specific crops tailored to individuals' experience, and finally quick payment once losses have been determined. Under the revised program, producers are still able to purchase income protection against production losses resulting from uncontrollable natural hazards and will be able to cover more commodities under a broader range of program choices. The transition from Crop Insurance to Production Insurance began in fiscal year 2003-2004, when the federal government began paying 60 percent of the government's share of premium and administrative costs.

The core programs of BRM are complemented by the Spring Credit Advance Program (SCAP), the Advance Payments Program (APP) and the Private Sector Risk Management Partnerships Program (PSRMP).

The intended benefit of the SCAP and APP are to increase producers' access to credit in order to allow them to meet their short-term financial obligations. These programs provide farmers with the ability to run their businesses in a more stable, predictable financial environment, and allows them to better manage cash flows during times of peak expenditures. The cash advance gives producers the flexibility to spread the marketing of their agricultural products throughout the year when market conditions are better, thus achieving orderly marketing of the agricultural products.

As part of refining the APF, the focus for BRM over the next three years will include resolving programming issues and continuing policy work on the future of business risk management. The long-term goal is to improve the efficiency and responsiveness of the programs to producer needs.

Food Safety and Food Quality — Key to economic security

Canadians continue to be confident in the security of the Canadian food system due to ongoing efforts by producers and processors to provide safe and quality food products.

BSE and avian influenza have presented challenges to industry, but swift action by the government to ensure the safety of human and animal health led to a quick resumption in trade for some beef products with various trading partners. Canada's reputation in the world as a source of safe, high-quality food products thus remains intact due to prompt government intervention and cooperation by producers and processors to ensure that Canada met its surveillance targets to demonstrate its minimal risk status.

Public confidence in the safety and quality of food products is vital to the sustainability of Canada's food sector. Consumers are starting to ask for more information and greater assurances about the safety and quality of the food they eat. Enhancing the food safety and quality systems in Canada will require AAFC to work with its partners, including federal organizations, provincial and territorial governments, producers and processors, for a horizontal and cohesive approach.

At their annual conference held in September 2004, federal, provincial and territorial ministers of agriculture discussed, among other issues, the development of a comprehensive approach to coordinating a policy direction and decision making on food issues to further strengthen the existing foundation for consumer confidence, health protection and economic growth.

Meanwhile, recognizing that animal health has significant impacts on public health, environmental sustainability, food security and the economic well-being of the agricultural sector and Canadians, AAFC and the Canadian Food Inspection Agency are reviewing the governance, capacity and competence of the animal and veterinary public health community in Canada with a view to enhancing Canada's ability to manage the risks of the current and emerging global threat environment.

Over the next three years, AAFC will continue its efforts to minimize the risk and impact of food-borne hazards on human health, increase domestic and international consumers' confidence and improve the sector's ability to exceed market requirements.

Over the next three years, AAFC will continue its efforts to minimize the risk and impact of food-borne hazards on human health, increase domestic and international consumers' confidence and improve the sector's ability to exceed market requirements.

To this end, AAFC will:

- continue to conduct research to generate and provide knowledge and technology that will contribute to the ability of the food industry and the government to meet and exceed consumer expectations around food safety and quality issues;
- work with our partners, including value chain roundtables, to contribute toward an integrated approach to deliver safe, healthy food and a sustainable food sector while balancing social, economic, and environmental factors;
- develop, with our partners, an integrated approach to animal health risk management; and
- continue to develop a traceability policy and implement, with partners, traceability systems for all commodities.

International Issues — Capitalizing on domestic strengths and success

Continued success in international markets depends on international recognition of Canadian actions in food safety and quality, and environmental stewardship. This approach will impact positively on the entire Canadian agriculture and food sector.

Canada is a trading nation and continues to work toward maximizing international opportunities for Canadian agriculture and food products by building on the benefits of domestic actions in food safety and quality, environmental stewardship, continuous innovation and investment in new products.

To achieve long-term success, Canadian producers and processors are adapting to a changing global marketplace. Consumers are becoming increasingly discriminating in their food purchases, placing new demands for safety and quality attributes. At the same time, producers and processors are faced with a rapidly increasing pace of technological change.

Compounding these challenges is the fact that the sector is facing new competition in the global marketplace from lower-cost countries. Further, the rules governing trade in agriculture and food products need to be strengthened in many cases and are not consistently followed by all trading nations. This necessitates the need for Canada to continue to work on the international stage to level the playing field and decrease trade barriers.

Continued success in international markets depends on international recognition of Canadian actions in food safety and quality, and environmental stewardship. This approach will impact positively on the entire Canadian agriculture and food sector.

To realize the intended outcomes from international activities related to the Security of the Food System, AAFC will focus over the next three years on:

- pressing for a more level playing field where Canadian producers and processors can trade on the basis of their competitive advantage;
- regaining access to world markets for beef and cattle;

- strengthening Canada/U.S. regulatory cooperation; and
- continuing to actively participate in and work hard to influence the World Trade Organization negotiations in a manner consistent with Canada's objectives.

HEALTH OF THE ENVIRONMENT

Health of the Environment — Sustaining commitment to stewardship

Canadian farmers understand the complex relationship between agriculture and environment. They are leaders in environmental stewardship. By managing the effects of agriculture on the environment, producers know they can better sustain their operations and improve their bottom lines and quality of life. AAFC will build on this tradition to strengthen environmental management and secure benefits for all Canadians — benefits recognized by producers and consumers alike.

Working together with provincial and territorial partners and industry, AAFC will continue to further efforts on the Government of Canada's goals to achieve environmental sustainability of the sector and progress in the areas of soil, water, air and biodiversity. The focus of activities over the next three years will include:

- examining how the Prairie Farm Rehabilitation Administration's expertise in sustainable farm management services can be extended to farmers nationwide;
- providing the technical and knowledge support to farmers that will not only contribute to a healthier environment, but also contribute to economic sustainability in future years;
- continuing to transform science and implement integrated, multidisciplinary science-based approaches to ensure producer competitiveness and environmental health;
- continuing to enhance the agriculture sector's land use decision-making capacity through the implementation of the National Land and Water Information Service;
- enhancing the understanding and awareness of the impacts of climate change and the ability of agricultural producers to mitigate and adapt to the challenges and take advantage of the opportunities.

These and other initiatives and actions are intended to improve the economic sustainability of producers and lead to a healthier environment and improved living conditions for all Canadians. Enhancing business opportunities through the better use of land, water and other natural resources will build on Canada's reputation as a world leader in agri-environmental stewardship.

Working together with provincial and territorial partners and industry, AAFC will continue to further efforts on the Government of Canada's goals to achieve environmental sustainability of the sector and progress in the areas of soil, water, air and biodiversity.

INNOVATION FOR GROWTH

Innovation and Renewal — Building capacity to seize opportunities and to manage change

Collaboration is key to seizing the emerging opportunities offered by the development of a wide range of new industrial, health, and nutritional products obtained from plants, animals and micro-organisms. By collaborating with scientists, producers can grow commodities with special characteristics and generate innovative products for new markets. These innovative products from farming will become the basis for whole new industries in Canada and help to brighten the sector's profitability and improve incomes for producers and other players in the value chain.

New science and targeted collaboration will change agriculture over the long term. For example, genomics and proteomics and what is called "systems biology,"will allow producers and processors to create and deliver a whole new range of industrial, health, and nutritional products obtained from plants, animals and micro-organisms. Commodities will become "feedstocks" for new products such as bio-plastics, natural fibre, auto parts, new wellness foods and nutraceuticals that will increase farmer income and create processing businesses in rural communities. With new bio-products and more advanced production systems, producers and the sector as a whole will be better equipped to seize opportunities and manage change. AAFC is continually repositioning its science function to better respond to these opportunities.

This repositioning has included defining clear roles and responsibilities for managing science and research activities. Further, the department has established four National Science Program teams: Food Safety and Food Quality, Environmental Health, Sustainable Production Systems, and Bio-Products and Bio-Processes. Each of these teams supports the program activities of the department and assures the strategic alignment of science and research activities. The support includes securing the future of the sector and providing increased benefits for producers through: branding Canadian products as the safest and most environmentally friendly produced in the world, thus increasing demands for them and profitability for producers; protecting production systems against risks and disease and increasing their production capability; and creating and expanding income possibilities for producers through new valued-added and industrial opportunities.

To make it easier to move science and technology from the lab bench to the farmer's field, AAFC has launched an Intellectual Property Office.

Transforming the science and innovation capacity within AAFC will continue over the next three years.

Transforming the science and innovation capacity within AAFC will continue over the next three years. The focus of the transformation will be:

- continuing to align science and innovation efforts to new initiatives that increase producer income and reduce risk;
- supporting the development of integrated national science capacity for agriculture and food;

- continuing to enhance value chain coordination in support of accelerated adoption and commercialization of scientific and technical knowledge leading to improved economic opportunities for the sector and rural communities;
- strategically positioning the department's role in skills development in the context of federal and provincial initiatives, and ensuring producer access to skills development in support of improved profitability and growth; and
- capturing new synergies and ensuring more rapid delivery of new discoveries to the health sector through novel initiatives like the discovery and characterization of nutraceuticals from Canadian crops.

Advances in science and technology promise a great future for the agriculture and agri-food sector. Continuous learning will ensure producers have the skills required to capitalize on these new opportunities. To this end, AAFC provides producers with a number of renewal programs to enhance their knowledge of and access to innovative practices and technologies that meet demands for safe, high-quality food produced in an environmentally responsible way. The renewal programs are: the Canadian Farm Business Advisory Services (CFBAS) — comprised of Farm Business Assessment (FBA), Specialized Business Planning Services (SBPS) and Planning and Assessment for Value-Added Enterprises (PAVE) — and the Canadian Agricultural Skills Service (CASS).

Through renewal programs, producers have, for example, access to a confidential, on-line benchmarking tool that allows them to compare their farm data with other farms of similar specialization and size within their region. Farmers and their families are also getting help in attaining their business and personal goals through a single point of entry for professional business services. Producers who are considering establishing or expanding a value-added enterprise can access funds to retain the services of a business planning professional.

Over the next three years, AAFC will continue to deliver renewal programs and make them more easily accessible in various areas, including farm business advisory services, awareness, opportunities, skills development, and access to capital. Also, AAFC will analyse its role in the government-wide skill development initiatives and ensure producers have access to skills development to improve profitability.

AAFC will continue to deliver renewal programs and make them more easily accessible in various areas, including farm business advisory services, awareness, opportunities, skills development, and access to capital.

International Issues — Creating alliances, positioning for markets

Canada's large production base on the one hand and small population on the other make exports essential. Canada is a world leader in agriculture and food exports and has the potential to build on its firm reputation as a reliable supplier of products that meet consumer expectations.

Globalization, however, has made world markets more competitive as new, low-cost, low-subsidy producers expand production, trade-distorting practices and circumvention of trade protocols undermine market access, and consumers raise the bar regarding food safety and food quality issues and environmental practices.

Canada can meet these challenges by building on its domestic strengths and established reputation.

Over the next three years, AAFC will:

- work with the value chain roundtables to refine and continue to implement an international strategy to brand Canada's agriculture and food sector;
- ensure that Canada's excellence is recognized around the world through aggressively branding Canada as a world leader in producing agriculture and food products that meet or exceed consumer demands and expectations;
- continue improving the use of trade advocacy tools and refining messaging aimed at key targets and influencers to promote Canadian agriculture and food trade interests, and to build supportive constituencies related to foreign initiatives that do or might negatively impact on Canadian agriculture and food exports;
- maximize and capture opportunities for Canadian producers in both domestic and international markets; and
- continue to improve the business climate for investors and to increase awareness of Canada as a preferred location to do business.

Rural and Co-operatives Issues

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry report *Canadian Farmers At Risk* describes rural Canada as "the heart of our country" and notes that rural Canada generates 15 percent of the gross domestic product and 40 percent of exports, mostly through natural resource industries, and provides environmental benefits. In fact, without a network of rural communities to support natural resource-based industries, the contribution of those industries to Canada's success would be reduced. To have strong rural communities requires, therefore, giving rural issues and priorities their due attention and consideration in developing policies and related programs or legislation. Part of AAFC's mandate is to ensure viable rural communities. AAFC has a key role to play in achieving this goal as do many other government departments. AAFC is the lead department on this horizontal initiative for the federal government.

The AAFC mandate also includes coordination of federal government initiatives that support co-operative development. Canada has more than 10,000 co-operatives serving over 10 million citizens in different sectors of the social economy such as housing, childcare, financial services and agriculture. There are over 1,300 agricultural co-operatives with a combined membership of 400,000 independent farmers. Agricultural co-operatives employ 36,000 people and possess 15 to 20 percent of the market for farm procurement, processing and marketing farm product. They generate more than $19 billion per year in revenue and play a key role in the viability of rural communities.

Over the next three years, AAFC will focus on:

- promoting efforts toward viability and sustainability of rural and remote communities including developing and implementing a National Rural Policy Framework; and
- strengthening non-financial co-operatives.

OUR MANAGEMENT PRIORITIES

CREATING STABILITY AND SUCCESS

In order to deliver on the APF vision for the agriculture and agri-food sector in the 21st century, AAFC moved to align its management structure with the department's program activities. The management structure, which evolved in tandem with the APF, was designed to provide the infrastructure and mechanisms needed for collaboration, and to share responsibility so as to better address the horizontal policies and program issues and challenges in the agriculture and agri-food sector and to maximize benefits for Canadians.

MANAGEMENT ACCOUNTABILITY FRAMEWORK (MAF)

AAFC has placed a high priority on management excellence over the past several years and has been actively engaged in Treasury Board Secretariat's Management Accountability Framework (MAF) since its inception in 2003.

The MAF is a tool used to measure departmental success in implementing modern management practices. It is a comprehensive and integrated model that brings together the principal elements of frameworks like those on Modern Comptrollership, Human Resources Modernization, Service Improvement Initiative and Government On-line. The MAF consists of 10 management elements that summarize expectations for departments in the area of modern management. Some of those elements are presented below to illustrate AAFC's efforts and progress.

Citizen-Focussed Service

The APF is citizen-focussed in that its objectives benefit all Canadians (economic growth, healthy environment, food safety and quality), not just Canadians involved in the sector. The Service Improvement Initiative aims to close the gap between citizens' service expectations and service delivery performance. The initiative calls on federal departments and agencies to set service standards and measure client satisfaction in a consistent way across government (using the Common Measurements Tool), and then to take steps to continuously improve service.

The department established the Integrated Business Solutions Team to drive an Integrated Business Delivery Service Strategy. Through this initiative, AAFC will enhance services to producers; provide citizens with opportunities to shape policies, programs and services; and ensure accountability, transparency and value for money to Canadians. Service improvement is a part of this strategy.

Over the course of 2005-2006, AAFC will collect information pertaining to the level of satisfaction and preferences of producers with respect to its major programs. This will help establish a basis for future comparison and achieve continuous improvements in service delivery.

Governance and Strategic Direction

Our Governance System

AAFC's governance system, developed in tandem with the APF, is based on providing the structures and processes required to collaborate on horizontal policies and program issues and make informed decisions. A team-based organization, built around APF priorities and governed by Boards of Assistant Deputy Ministers, reinforces the need to work collaboratively as one department and share responsibility for achieving results. The horizontal team-based governance structure continues to align seamlessly with the department's three strategic outcomes and five program activities.

As part of building a culture of collaboration and shared responsibility for achieving results, and recognizing that many issues facing the agriculture sector are horizontal in nature and cross organizational responsibilities, AAFC has made portfolio management a priority.

AAFC acknowledges that portfolio management can achieve better governance and ensure better policies, legislation and program coordination. AAFC will take a more proactive approach with portfolio partners as such an approach is an essential ingredient in supporting the Minister and the government in the development and implementation of horizontal policies and programs.

Integrating Planning

AAFC's "planning architecture" is a department-wide planning system where each team provides a longer-term strategic plan in line with the new Program Activity Architecture (PAA).

The APF is designed to manage today's issues and to respond to emerging and changing priorities. In this respect, the APF is as much about the future as it is the present. If the APF represents **what** the department does, the "planning architecture" is driving everything about **how** the department achieves its objectives.

AAFC's "planning architecture" is a department-wide planning system where each team provides a longer-term strategic plan in line with the new Program Activity Architecture (PAA). These plans form the basis for achieving the results of the APF.

The planning is done at the level of "Outcome Projects" and the activities that support these projects. The integrated planning process links resources to results and builds risk management and performance measuring and monitoring into these detailed operational plans. The projects provide a basis for accountability, performance measurement, management decision making and taking action.

The advantages of this approach to planning include increased transparency, better strategic alignment, and clarity of roles and responsibilities. Further, the approach provides a framework within which to manage resources to achieve planned results.

Enhancing Decision Support

Timely access to performance information, as well as the ability to aggregate that information, can have a significant effect on the timeliness and quality of management decision making at all levels. With this goal in mind, AAFC is establishing a Decision Support System by fully automating and integrating all financial and human resource information and performance data, and linking that information to individual outcome projects.

Decision Support is a tool that will help managers to forecast, monitor, adjust, and report on results and resources. This tool is necessary to allow us to analyse all relevant data when making decisions on how best to deliver results to Canadians in a fiscally responsible manner.

Risk Management

AAFC has an integrated risk management framework which enables the department to capture risks at three horizontal levels spanning all AAFC activities. This ensures that risk is managed at every level (high, medium and low).

AAFC has an integrated risk management framework which enables the department to capture risks at three horizontal levels spanning all AAFC activities.

AAFC developed an APF Risk-Based Audit Framework (RBAF) which formed part of the annual planning cycle. This RBAF is integrated into the annual planning cycle to ensure risk assessment and mitigation. The RBAF deals with both Business Risk Management (BRM) and non-BRM programs.

AAFC will continually refine the process and support systems to ensure comprehensive risk information is regularly monitored, reviewed and available to assist with informed decision making.

Stewardship

With AAFC's governance model and integrated planning, including risk management, AAFC has a framework within which to assign and manage resources — people, money, assets — according to priorities. Linking strategic and operational planning in this fashion yields a wealth of information to AAFC senior management, to project leaders and indeed to every team member.

This transparent and detailed information is critical for decision making — not only for setting direction, but also for making course corrections as needed and resource reallocation choices as required. The overall result is more effective and accountable management, and more responsible stewardship of public resources.

In the management of capital assets, a new Long-Term Capital Plan has been developed for 2005-2006 to 2009-2010. This plan will integrate all asset classes including, for the first time, information management/information technology.

People

All of AAFC's work — policies, programs, gains in science, international efforts and other initiatives — depends on its people. The goal of the human resources strategy is to build on the strengths of the collaborative, team-based organization.

AAFC's *People Framework* is a systematic and integrated approach to leveraging the collective efforts and talents of everyone to achieve corporate goals. The framework defines the tools, mechanisms, policies and processes required by AAFC to make the most of employees' abilities.

Public Service Values

AAFC has selected three values — honesty, integrity and respect — to form the basis of the AAFC Ethics Framework, the AAFC Code of Conduct, and AAFC Conflict of Interest Guidelines.

AAFC established the Values and Ethics Office to implement the Public Service Values and Ethics Code. An Issue Resolution Network has also been established to ensure the integrated delivery of issue resolution in order to facilitate employee access to services.

Learning Innovation and Change Management

AAFC's management framework has been in place for four years, during which the department's operating environment has changed. In order to remain relevant, the department's management framework must respond to the new demands and expectations in its operating environment.

A new Core Learning Program (CLP) is being developed that supports a performance management approach, which ties learning to results through performance agreements and learning plans. The CLP will provide targeted learning for new employees as well leaders, focussing on AAFC's core and critical competencies key to each stage of employee development.

NEXT STEPS

Over the next three years, the department will fine-tune and improve its governance structure and portfolio management and continue to align its internal planning and management processes with government-wide initiatives. This will ensure alignment of resources with AAFC's mandate, vision, priorities and results.

PARLIAMENTARY COMMITTEE REPORTS

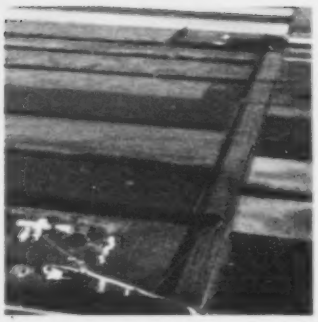

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry in December 2004 issued a report, *Value-Added Agriculture in Canada*, on the importance of developing value-added agriculture by finding ways to assist producers and remove obstacles they face in pursuing value-added business strategies.

This report reiterates the vital role of the agriculture and agri-food sector — of which value-added agriculture is a component — in Canada's economy and society; provides an enhanced definition of value-added agriculture; examines the status of value-added agriculture; notes the promise the value-added agriculture venture holds for producers and for the agriculture and agri-food sector as a whole; and makes 22 recommendations in the following nine areas: food safety, quality standards, organic agriculture, farmer-owned food processing and cooperatives, supply management, local experience and marketing, research and innovation, international trade, and inter-provincial trade. This report is available on-line at: www.senate-senat.ca/agfo.asp

Earlier in the year, the committee issued an interim report *The BSE Crisis — Lessons for the Future*. Based on accounts by stakeholders from the entire beef chain, including individual farmers and farmers' organizations, this report provides an overview of the situation and problems in the Canadian beef industry and proposes a long-term approach, condensed into two recommendations, to enhancing security and stability for the industry. The department responded to the report in August 2004 in a letter from the Minister to the Chairman of the committee.

This report is available on-line at: http://www.parl.gc.ca/37/3/parlbus/commbus/senate/com-e/agri-e/rep-e/repintapr04-e.pdf

CONCLUSION

The Canadian agriculture and agri-food sector has been a success story over time and continues to make significant contributions to society and to the quality of life of all Canadians. Canadian producers and processors have a world-wide reputation for contributing to the security of the food system and meeting consumer expectations regarding food safety and quality and environmental standards.

Pressures from natural risks, market conditions, and emerging issues have resulted in declines in farm incomes in recent years. While the sector has shown resilience, the nature and scope of pressures it is facing in the 21st century require both Canadian producers and their governments to continue efforts to provide an environment for stability and success of the sector. The APF provides a national framework and mechanisms for such efforts.

Taken together, AAFC's five departmental program activities, based on the vision-driven APF, form a cohesive action plan that is working for the benefit of producers, for the value chain as a whole, and for all Canadians. The Canadian agriculture and agri-food sector will enjoy enhanced business stability. Consumers at home and abroad will have greater assurance about the safety and quality of their food and the environmentally responsible methods used to produce it. Canadians will also welcome a broad range of new food and non-food products that will improve their day-to-day quality of life. A stronger Canadian agriculture and agri-food sector will, in turn, strengthen the Canadian economy as a whole.

Implementing a new policy architecture for the 21st century meant major shifts throughout the department, as AAFC evolved from an activities-based approach to a results-based way of operating. All of AAFC's resources are aligned to support the policy direction, while the department's work is structured according to horizontal teams delivering on APF priorities. Because of the bold steps taken over the last few years, AAFC is well positioned to respond and to contribute to government-wide initiatives to strengthen management and sustain a culture of accountability.

SECTION II

Analysis of Priorities by Strategic Outcome

This section covers Agriculture and Agri-Food Canada's (AAFC) program activities for the fiscal year 2005-2006 and outlines how these activities will contribute to achieving the department's three strategic outcomes of Security of the Food System, Health of the Environment and Innovation for Growth.

The section also contains information on other key areas that the department is involved in: Rural Development, Co-operatives, Canadian Pari-Mutual Agency (CPMA), and National Farm Products Council (NFPC).

SECURITY OF THE FOOD SYSTEM

INTRODUCTION

Security of the food system is about our ability as a nation to produce, process and distribute safe and reliable food. In order to do this, Canadians need an agriculture and agri-food sector that is healthy, stable and viable.

Making Canada a world leader in producing, processing and distributing safe and reliable food to meet the needs and preferences of consumers.

The Canadian agri-food system produces approximately 80 percent of the food and beverages consumed by Canadians. Canadians enjoy one of the healthiest food supplies in the world. At the same time, the share of food in total household expenditures has been falling for the past 40 years, and as we entered the 21st century, that share was less than 10 percent. This is arguably one of the lowest rates in the world, which can be attributed to not just increasing real incomes, but to Canada having one of the most efficient agriculture and agri-food systems in the world.

Food products go through many stages and processes before reaching the consumer. Besides producers, there are processors, wholesalers and retailers, and food service providers. At every stage in this value chain, there are challenges to the security of the food system. These challenges range from the sheer ability to produce any food at all, to ensuring that the food produced is safe for human consumption, nutritious and produced in an environmentally responsible way.

AAFC aims to make Canada a world leader in processing and distributing safe and reliable food to meet the needs and preferences of consumers.

OPERATING ENVIRONMENT

The agriculture and agri-food sector plays a major role in the Canadian economy and society. Besides meeting the basic need for food, the sector is a direct source of livelihood for one in eight Canadians and accounts for just over eight percent of the gross domestic product.

Globally, Canada ranks fourth among the leading exporters of agriculture and food products, after the European Union, the United States and Brazil. Canada's total agriculture and food exports for 2004 (including seafood) were $30.9 billion, this represents an increase of 6.7 percent from 2003 and constitutes the largest combined export total in Canadian history. Altogether, the agriculture and food sector contributed close to $5.8 billion to Canada's overall trade surplus. The continued success of the agriculture and food sector is vital and beneficial to all of Canada.

Canada is a prominent food exporter because it can produce more than what it needs. The Canadian market of 33 million consumers is very small in relation to Canada's vast agricultural land base. Throughout the world, Canada has established a firm reputation as a reliable supplier of agri-food products that meet and exceed consumer demands and expectations regarding food safety, food quality, variety, nutritional value content, and stewardship of the resource base.

Opportunities for growth, prosperity and a stable future for the Canadian producers and processors are expanding as national borders become more open, as processes and transactions are integrated, and as the sciences converge and the bio-economy emerges making the production of a wide range of bio-products possible. In addition, an increasing number of consumers with more disposable income are demanding and willing to buy more processed foods and consumer-ready products. There is a niche to fill through innovation.

Yet these same exciting possibilities present challenges. The agriculture and food sector is in constant flux. The entire sector is becoming increasingly complex due to increased globalization, consumer expectations, and the rapid change in science and technology. These challenges are in addition to a host of natural hazards that make risks inherent to farming. The ability to respond and adapt to these challenges is key to a secure future in the sector.

STRATEGIC RESPONSE

The Agricultural Policy Framework (APF) seeks to position the sector to meet the challenges and seize the opportunities of the 21st century. It aims to meet and exceed consumer demands and expectations, and Brand Canada as a world leader in producing and supplying a variety of safe, high-quality and nutritious agri-food products while caring for the environment.

The APF includes putting greater emphasis on agricultural research and development to introduce new products, help the sector expand into new markets, and ensure product safety and quality, while protecting the environment.

To achieve the strategic outcome "Security of the Food System," AAFC works primarily through the departmental program activities of Business Risk Management, Food Safety and Food Quality, and International Issues.

BUSINESS RISK MANAGEMENT

Business Risk Management

Enhancing the producer's capacity to manage risk, and increasing the sector's viability and profitability.

Overall farm income in Canada has been stable, but varies widely among individual farms across regions and among products. In 2002 and 2003, however, cash and realized net income dropped dramatically.

The 2004 *Farm Financial Survey* conducted by Statistics Canada for AAFC showed that in 2003 average farm assets were $1.097 million, an increase of less than one percent from 2002. Farm liabilities in the same period increased by 6.7 percent while net worth decreased by less than one percent. Average government payments increased over 10 percent to $17,334 per farm in 2003 compared to 2002. Government payments accounted for eight percent of average farm revenues in 2003.

The federal, provincial and territorial governments have always had a number of policies and programs to deal with pressure and stabilize farm incomes. Common to the efforts is a focus on equipping producers with the tools and capacity to manage risks and ensure viable and profitable farming operations.

Continuing with the tradition of enabling the producer to manage risks, the APF includes $5.5 billion over five years for permanent business risk management (BRM) programs and disaster protection. These programs complement the producer's own business risk management, are fair, and comprehensive. They provide similar treatment to every producer in Canada facing similar circumstances, and provide insurance-like whole-farm assistance instead of being commodity-focussed, to address stabilization and disaster needs of the sector.

Two national farm income risk management programs are available to help producers deal with income fluctuations. These core programs are the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program and Production Insurance. The programs are complemented by province-territory-based programming, the Private Sector Risk Management Partnerships program and two cash advance programs — the Advance Payments Program (APP) and the Spring Credit Advance Program (SCAP).

Canadian Agricultural Income Stabilization

The CAIS program is the successor to the Net Income Stabilization Account (NISA) which focussed on stabilization, and the Canadian Farm Income Program (CFIP) which focussed on disaster protection. Following reviews conducted in 2000 and 2001, NISA and CFIP were integrated into a single program and the resulting CAIS program was officially launched in December 2003.

The CAIS program aims to help producers protect their farming operations from both small and large drops in income due to circumstances beyond their control. Like its predecessors, the CAIS program is cost-shared between federal, provincial and territorial governments and the producers. Program

payments come from the participating producer's account and a government contribution. The payments are made when the participant's margin in the program year falls below their reference or historical margin. The bigger the loss, the larger the share of the payment from governments.

The CAIS program is based on need, and provides reliable and steady coverage for disaster. It is unique in that it is an equitable, whole-farm program available to eligible farmers regardless of the primary agricultural commodities they produce. For example, although dairy, poultry and eggs operate within a supply management system, they are eligible for financial assistance under CAIS when their margin in the program year falls below their reference margin by more than 30 percent.

The CAIS program is delivered in British Columbia, Saskatchewan, Manitoba, New Brunswick, Nova Scotia, Newfoundland and Labrador and the Yukon by a federal administration. In Alberta, Ontario, Quebec, and Prince Edward Island, the CAIS program is delivered provincially.

Production Insurance

Production Insurance is a producer-federal-provincial-territorial cost-shared program. The program stabilizes producers' income from the economic impact of production losses arising from natural hazards like drought, hail, frost as well as uncontrollable pests and diseases.

Production Insurance builds on the successes of the long-standing Crop Insurance. The name change reflects the fact that the program will be able to provide production loss protection to both crop and livestock producers. In addition, producers will have access to a wider range of program options, which is expected to result in an expanded list of insurable commodities in most provinces and territories. These changes are expected to encourage greater producer participation in the program and hence reduce existing gaps in protection and the need for ad hoc compensation. Producers are still able to purchase protection for severe, uncontrollable production and asset losses for crops and can now participate in a range of new program options that are more consistent across provinces and territories. For example, producers will be able to participate in the first federal-provincial-territorial livestock insurance programs during 2005.

Production Insurance is provincially and territorially delivered, with the federal government contributing a portion of total premiums and administrative costs.

Provincial/Territorial Programming

The purpose of province-territory-based programming is to provide additional assistance to the agricultural and agri-food sector to allow for transition to the new BRM programs. Provinces and territories receive funding over 2003-2006, for jointly agreed upon province-territory-based initiatives that are consistent with the APF objectives. Initiatives include agricultural research and development programs and enhancements to the CAIS and Production Insurance programs.

Private Sector Risk Management

While the public sector in Canada offers a wide range of programs and services to help sustain producers, there are still gaps in available farm-level risk management coverage.

Recognizing the important contribution of the private sector in risk management products and services in the sector, the federal government initiated the Private Sector Risk Management Partnerships (PSRMP) programs. This programming is intended to complement federal government efforts to help producers manage their business risks and move the sector beyond crisis management to long-term profitability and competitiveness.

By engaging private sector providers of risk management products and services, the PSRMP approach allows for a limited investment of public resources in industry-led projects, while increasing and ensuring capacity within the sector to manage farm business risks. PSRMP is an alternative approach for governments to address gaps in farm-level agricultural risk management coverage. It is expected that 15 to 20 industry proposals will be approved and in place by the end of 2005.

Financial Guarantee Programs

In addition to the risks traditionally associated with agricultural production, inadequate operating cash or access to credit can also affect the viability of farming operations. Financial guarantee programs address this need through credit facilities.

In addition to the risks traditionally associated with agricultural production, inadequate operating cash or access to credit can also affect the viability of farming operations. Financial guarantee programs address this need through credit facilities.

Besides access to credit, producers can benefit from two cash advance programs — the Spring Credit Advance Program (SCAP), and the Advance Payments Program (APP). SCAP provides producers with advances each spring to help them meet costs of inputs. APP is a post-harvest contingency program, that helps producers access credit after harvest.

A review of the APP and SCAP conducted two years ago suggested changes to the programs. Some of the changes being explored include integrating the APP and SCAP into a single program, and broadening its availability to more farmers and commodities.

BSE Programs

The confirmation of the first case of bovine spongiform encephalopathy (BSE) in May 2003 required special measures and programs to deal with the impacts on the beef industry. Since the detection of BSE in Canada, federal, provincial and territorial governments have continued to work in close collaboration with stakeholders at all levels of the value chain to identify and alleviate pressures. As of January 21, 2004, federal, provincial, and territorial governments had committed $2.6 billion in targeted national BSE programming.

- *The BSE Recovery Program:* Announced June 2003, the objective of the program was to get the domestic market moving again and to improve returns to producers and feedlots following border closure to Canadian cattle and beef.

- *The Cull Animal Program* (CAP): Announced November 2003, the CAP provided financial support in the form of feeding subsidies to assist producers in managing the surplus of older cattle.
- *The Transitional Industry Support Program* (TISP): Announced and implemented in March 2004, TISP has two components to address the income issues faced by producers. The first component is a direct payment to producers of cattle and other eligible animals based on the number of livestock owned as of December 2003. The second component is a general payment to all producers based on eligible net sales under the previous Net Income Stabilization Account (NISA) program.

Following intensified consultations among federal and provincial governments, and with industry during the months of July and August 2004, consensus was reached on the need to shift from a short-term strategy of maintaining the industry until the U.S. border reopens to live cattle to a long-term strategy to ensure sustainability and profitability. This package provided $488 million of federal assistance and contains measures designed to reposition the beef and cattle industry for profitability in the current environment, and after borders reopen. Elements included continued efforts to reopen the U.S. border; measures to increase domestic slaughter and processing capacity; transitional measures such as the *Fed Cattle Set-Aside Program*, the *Feeder Cattle Set-Aside Program*, and the *Managing Older Animal Programs*; and measures that will assist in re-establishing and expanding export markets.

The programs were designed to provide national benefits while allowing the flexibility for provinces and territories to participate in the elements that would address the pressures specific to their regions. Governments remain committed to this Repositioning Strategy and continue to discuss adjustments to the program elements to address the ongoing pressures. Governments remain committed in their support to the industry and continue to collaborate closely to determine the next steps.

The Price Pooling Program is designed to facilitate the marketing of agricultural products under a co-operative by providing a price guarantee to protect against unanticipated declines in the market price. The aim of the Ruminant Slaughter Loan Loss Reserve Program (RSLLRP) is to increase access to debt capital for projects targeted at increasing federally inspected ruminant slaughter capacity, including expansion and construction of small and medium-sized facilities.

Planned Spending (Gross) and Full Time Equivalents — Business Risk Management

Planned Spending 2005-2006		Planned Spending 2006-2007		Planned Spending 2007-2008	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
1,386.1	1,011.5	1,248.7	1,015.2	1,216.2	1,015.3

FOOD SAFETY AND QUALITY

Consumers today demand and expect a variety of food products that are safe, high quality and nutritional. Driving these demands are recent high profile food issues, including the confirmed cases of BSE in Europe and in North America.

In strengthening food safety, enhancing food quality, and retaining the sector's competitive edge both domestically and globally, consumers and the industry look to governments to play a leadership role.

Federal, provincial and territorial governments are committed to uphold Canada's firm reputation as a producer and supplier of food products that are among the safest and of the highest quality in the world. As a step toward institutionalizing this commitment, federal, provincial and territorial partners are exploring the development of a comprehensive approach to coordinating a policy direction and decision making on food issues to further strengthen the existing foundation for consumer confidence, health protection and economic growth.

In the meantime, the aim of AAFC's science program for food safety and quality is the adoption of a national food safety approach by the sector that is based on the use of innovative technologies and processes that contribute to safer and higher quality food products. Hence, the research focus and efforts of the Food Safety and Quality team include providing the knowledge and technology needed to enhance the ability of Canadian producers and the government to keep the food system safe, and to produce quality food products for consumers, now and in the future. Over the next three years, AAFC's efforts will encompass food safety, food quality, traceability and animal and plant health.

Recognizing that animal health has significant impacts on public health, environmental sustainability, food security and the economic well-being of the agricultural sector and Canadians, AAFC and the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) are reviewing the governance, capacity and competence of the animal and veterinary public health community in Canada with a view to enhancing Canada's ability to manage the risks of the current and emerging global threat environment. The review will include a detailed analysis of:

- shared accountability and resource investments by the public and private sectors in protecting animals and the public from preventable risks;
- integration of surveillance for the early detection of diseases;
- evolving international standards for disease reporting obligations and mitigation of economic consequences of disease detection;
- emergency management processes for disease control; and
- financial risk management programs which operate during the response and recovery phases of a disease outbreak.

Food Safety and Quality

Minimizing the risk and impact of food-borne hazards on human health, increasing consumer confidence and improving the sector's ability to meet or exceed market requirements for food products.

Canadian Food Safety and Quality Program (CFSQP)

The Canadian Food Safety and Quality Program (CFSQP) under the APF is one of the ongoing initiatives to address food issues.

The Canadian Food Safety and Quality Program (CFSQP) under the APF is one of the ongoing initiatives to address food issues. The program provides agriculture and agri-food industry associations with financial assistance to develop and implement food safety, traceability and quality process control systems. The strategic objectives of the program include to:

- assure the well-being of consumers through minimizing the risk of food-borne hazards;
- improve the ability of the industry to meet and exceed food safety and food quality requirements;
- develop national systems needed to support food safety, food quality and traceability; and
- maintain and enhance consumer confidence in the quality and safety of food products.

Using an integrated approach, the CFSQP has three distinct components: Systems Development, On-Farm Implementation and Food Safety Initiative. Industry associations across the value chain will be able to use the Systems Development funding to develop systems that form the foundation for food safety and quality assurance. The On-Farm Implementation and Food Safety Initiative will increase producers and processors' capacity to implement these systems and brand Canada as a supplier of safe and high-quality food and food products.

CFIA is an important partner in these endeavours, providing technical advice and, in the case of on-farm food safety, managing the On-Farm Food Safety Recognition Program. This program, requested by producers, will ensure a consistent national approach to food safety based on internationally accepted science-based risk management systems.

These initiatives are best carried out in collaboration rather than in isolation. Close collaboration among governments, industry and academic partners is crucial to:

- identify and address knowledge gaps and improve coordination of research activities and technology transfer;
- deliver safe and healthy food in a sustainable manner;
- develop an integrated approach to animal health risk management;
- recognize and certify food quality systems to improve market success;
- facilitate industry adoption of on-farm Hazard Analysis Critical Control Points (HACCP) systems; and
- develop and implement traceability systems that follow products from primary production through to end consumer.

Planned Spending (Gross) and Full Time Equivalents — Food Safety and Quality

Planned Spending 2005-2006		Planned Spending 2006-2007		Planned Spending 2007-2008	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
101.5	474.6	103.8	479.5	84.1	477.5

INTERNATIONAL ISSUES

The Canadian agriculture and food sector, like other sectors of the Canadian economy, is both market-driven and market-oriented. The sector depends significantly on the international market.

Canadian producers and processors have established a strong reputation as efficient and reliable suppliers of safe, high-quality products. But in an increasingly competitive marketplace, the industry cannot be complacent.

Canada's competitors in the global marketplace are not standing still. They know the challenges just as we do — that consumers are increasing their desire for innovative, convenient foods that taste great and are becoming more demanding in the areas of food safety and quality, environmental responsibility and animal welfare. While the ability of these competitors to meet these demands varies, there are many who make the same claims as Canada, and that number will only increase. Canada is moving forward with a comprehensive branding strategy in order to ensure continued markets for the food grown and raised in Canada. Based on research, the strategy grounds itself in those functional qualities of food safety and quality, environmental production and innovative products to gain and maintain customer loyalty.

Indeed, the international component of the APF builds on the sector's domestic strengths to ensure increased exports for Canadian agriculture and food products and increased domestic market share for Canadian agriculture and food products.

To achieve these goals, AAFC's integrated international strategy will concentrate on further moving Canada's agriculture and food sector forward in four key areas:

- gaining recognition and building markets;
- improving market access;
- overcoming technical barriers; and
- enhancing international development.

International Issues

Expanding international opportunities for the Canadian agriculture and agri-food sector.

In terms of building markets and recognition, branding the Canadian agriculture and food sector is a key component in providing competitive advantage to producers and value chain members based on the Canadian origin of their products. This will be accomplished by linking domestic improvements in food safety, quality and environmental sustainability with intensifying marketing efforts.

Through the industry-led value chain roundtables, AAFC is fostering collaborative relationships with producers and processors to develop comprehensive marketing strategies that link to domestic improvements in food safety, quality and environmental sustainability and to the Branding Strategy being developed in partnership with industry and the provinces and territories in order to gain market recognition and increased market share for Canadian agriculture and food.

The Branding Strategy is being developed based on consumer and buyer research in critical markets: Mexico, Japan, the United States and the European Union. The branding research will inform integrated country strategies aimed at building markets.

A trade promotion program capitalizing on a network of agri-food specialists abroad and strong linkages to industry, provinces, territories and other federal departments will continue to promote Canada and Canadian products to foreign buyers. Success in export markets benefits the entire sector and contributes substantially to Canada's economic prosperity and balance of trade.

Improving Market Access

In addition to raising Canada's visibility and profile in the international marketplace, the Government of Canada will continue its efforts to press for a more level playing field so that producers and processors can trade on the basis of their competitive advantage.

In the area of Improving Market Access, Canada will continue to actively participate in and to influence the World Trade Organization (WTO) agriculture negotiations in a way consistent with our objectives. These negotiations involve issues facing Canadian producers and processors, in particular export subsidies, trade-distorting domestic support, and improvement in market access.

The government will complement its efforts at the WTO with both a regional and bilateral focus.

AAFC remains committed to promoting market access through regional and bilateral negotiations including with the Free Trade Area of the Americas, Central America 4 (CA-4: El Salvador, Guatemala, Honduras and Nicaragua), and Korea. These negotiations offer an opportunity to improve market access for Canadian exporters on terms more favourable than might be possible in the WTO.

A key bilateral undertaking will be to strengthen Canada/United States regulatory cooperation. The United States not only shares a border with Canada, we are each other's single most important trading partners. This policy initiative will be in addition to efforts to regain access to the United States and other world markets for the beef industry in particular.

A key tool in successfully managing outcomes to various trade irritants with the United States will remain the effective use of trade advocacy initiatives. Better messaging and better targeting at key influencers remains an ongoing priority in this regard.

AAFC is also participating in the Enhanced Representation Initiative (ERI) in the U.S. The objective is to better position Canada to advocate its interests at a more local level, and to build supportive constituencies for agriculture and food trade issues that do or might negatively impact on Canadian exports.

As these international, regional and bilateral negotiations proceed, AAFC will continue to consult and work closely with agriculture and food stakeholders to ensure sound results for the entire Canadian agriculture and food sector.

Overcoming Technical Barriers

Although adherence to scientific principles is one of Canada's tenets of trade, some countries' trade requirements are not based on science. Such technical trade barriers can be disruptive to global trade. Accordingly, Canada will work to develop international technical standards and policies and will challenge unjustified measures put in place by other countries, if necessary. AAFC will work with partners to implement a stronger strategic approach to technical trade-related issues and the negotiation of Market Access Protocols, which are bilateral agreements facilitating trade in specific agriculture and food products. This approach will put in place rules governing technical requirements, and promote Canadian interests in international standard-setting organizations and technical fora.

AAFC will also strive to shape debate in international organizations and form alliances with other countries on multilateral approaches to key issues aligned with the APF's food safety, food quality and environmental priorities. Linked with Canada's advocacy efforts, emphasis will be placed on tackling bilateral trade barriers. In addition, AAFC will disseminate intelligence to domestic stakeholders, prepare Canadian positions, and adjust national standards, as appropriate.

Planned Spending (Gross) and Full Time Equivalents — International Issues

Planned Spending 2005-2006		Planned Spending 2006-2007		Planned Spending 2007-2008	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
76.2	**540.0**	**76.1**	**542.7**	**74.5**	**542.8**

BENEFITS FOR CANADIANS

While Canadians have achieved an enviable level of food security, the agriculture and agri-food sector is facing a host of pressures. Sustaining and enhancing the security of the food system will help cushion the sector against the impact of periodic downswings. Opportunities exist to greatly strengthen performance, increase profitability and provide stability for the sector. The APF, being refined as it is implemented, is the key to a secure future for the sector.

Strategic Outcome: Security of the Food System

Program Activity: Business Risk Management

Enhancing producers' capacity to manage risk, and increasing the industry's viability

Commitments 2005-2006
- adjust program designs to better meet producer needs and changing market conditions
- increase program efficiencies and linkages
- encourage private sector involvement

Expected Results
- increased producers' capacity to manage business risks
- increased sector viability and profitability

Performance Indicators
- level of variability of farm incomes and operating margin
- level of sector farm income and operating margin over time
- level of farm capital investment over time

Program Activity: Food Safety and Quality

Minimizing the risk and impact of food-borne hazards on human health, increasing consumer confidence, and improving the industry's ability to meet or exceed market requirements for food products

Commitments 2005-2006
- develop a comprehensive approach to coordinating policy direction and decision making on food issues
- develop animal health strategy with Canadian Food Inspection Agency
- continue to develop traceability policy and implement traceability systems
- conduct research to provide the knowledge and technology for continued safe and quality food products

Expected Results
- increased consumer confidence in the safety and quality of food produced in Canada
- protection of human health by reducing exposure to hazards
- increased industry ability to meet or exceed market requirement for agri-food safety and quality, including animal and plant health
- increased value-added opportunities for the sector through the adoption of food safety and food quality systems
- utilization by the sector of innovative technologies and processes that contribute to safer and higher quality food products

Performance Indicators
- level of consumer confidence in the safety and quality of foods produced in Canada
- level of exposure to agri-food hazards
- relative performance of Canadian companies compared to foreign companies in meeting or exceeding market requirements for food safety and food quality, including animal and plant health
- level of marketplace expansion available as a result of the adoption of the Canadian food safety and quality systems, including animal and plant health
- number and types of new products, processes and services being developed commercially

Program Activity: International Issues

Expanding opportunities in diversified domestic and international markets for the Canadian agriculture and food sector

Commitments 2005-2006
- press for a more level playing field where our producers and processors can trade on the basis of their competitive advantage
- regain access to world markets for beef and cattle
- strengthen Canada/United States regulatory cooperation policy
- continue to actively participate in and work hard to influence the World Trade Organization negotiations in a manner consistent with our objectives

Expected Results
- increased exports of Canadian agriculture and food products
- increased domestic market share of Canadian agriculture and food products
- increased influence in the development and application of international rules, technical standards, and policies governing the trade of agriculture and food products

Performance Indicators
- change in international market share of Canadian exports
- change in domestic market share of Canadian agriculture and food products
- extent to which international partners support Canada's positions at agricultural negotiating sessions and other multilateral fora

Benefits for Canadians

- Reliable supply of safe and high-quality agri-food products
- A competitive and sustainable food system

These commitments also contribute to the Innovation and Renewal and Environmental program activities. A breakdown of planned spending by program activity can be found on page 78, Table 5.

HEALTH OF THE ENVIRONMENT

INTRODUCTION

Farmers have always understood that good land stewardship is the key to the sustainability and the profitability of their operations.

Environmental stewardship is a priority for Canadians, and consumers around the world, and they are demanding high environmental standards in all sectors, including agriculture and agri-food production.

The Government of Canada acknowledged the importance of protecting Canada's environment in the 2002 *Speech from the Throne*. Recognizing that Canadians care about the environment, the Throne Speech stated: "our health and the health of our children, the quality of life in our communities and our continued economic prosperity depend on a healthy environment."

More recently, the Government of Canada strengthened the commitment in the October 2004 *Speech from the Throne* with the statement that our "quality of life today … demands fundamental change in the way in which we think about the environment."

Making Canada a world leader in using environmental resources in a manner that ensures their quality and availability for present and future generations.

OPERATING ENVIRONMENT

Environmental stewardship is everyone's responsibility. Producers, citizens and governments will work together to further the goals of sustainable development to ensure a vibrant, strong agriculture sector for the benefit of all Canadians.

In Canada, the foundation for environmental stewardship has already been established by the producer. Over time, producers have proven they are exemplary stewards of the land.

Federal, provincial and territorial government programs that address issues in water, soil, biodiversity, and air complement the efforts of Canadian producers.

To increase their competitiveness in the global marketplace, Canadian producers have increasingly diversified, intensified and specialized their operations. The Government of Canada, through environmental programming, is working with governments and the industry to assist in the mitigation of the increasing risks to the environment resulting from these sectoral changes.

Health of the Environment

Achieving environmental sustainability of the sector and progress in the areas of soil, water, air and biodiversity.

STRATEGIC RESPONSE

To achieve the strategic outcome "Health of the Environment," AAFC has a suite of activities and initiatives in air, soil, water, and biodiversity that contribute to providing adequate, reliable and safe and high-quality food to Canadian and international consumers. There are other AAFC program activities that also contribute to this outcome, such as Innovation and Renewal which focusses on, among others, the development of sustainable production systems by putting resources into research to develop systems of crops and livestock production that are economically and environmentally sustainable.

Defining the Priority Areas for Action

The APF sets out the areas where Canadian governments can provide leadership in actions toward health of the environment, including better information and research on the links between agriculture and the environment. Through the APF, AAFC, provincial and territorial partners and industry organizations and producers will continue to work toward achieving common environmental goals.

Environmental goals and specific priority areas that will guide AAFC actions over the next three years include:

- reduced agricultural risks to the health and supply of **water**, with priority focus on nutrients, pathogens, pesticides, and water conservation;
- reduced agricultural risks to the health of **soils**, with priority focus on soil organic matter and soil erosion caused by water, wind or tillage;
- reduced agricultural risks to the health of the **air** and the atmosphere with priority focus on particulate emissions, odours, and emission of gases that contribute to global warming; and
- ensuring compatibility between **biodiversity** and agriculture with priority focus on habitat availability, species at risk, and economic damage to agriculture from wildlife.

Action Plan

In contributing to these priority areas, AAFC will focus its efforts and resources on:

- examining how a national agri-environmental service can enhance AAFC's capacity to deliver on sustainable development goals in the agriculture sector, from coast to coast;
- providing the technical and knowledge support to farmers that will contribute to a healthier environment, and economic sustainability in future years and enhance the effectiveness of environmental initiatives including comprehensive environmental planning and the development and adoption of beneficial management practices (BMPs);
- continuing to transform science and implement integrated, multidisciplinary science-based approaches to ensure producer competitiveness and environmental health;
- continuing to enhance the agriculture sector's land use decision-making capacity through the implementation of the National Land and Water Information Service;

- continuing efforts to assist the producer in reducing agricultural greenhouse gas emissions, including use of renewable energy sources such as biofuels and wind power, particularly in support of Canada's response to the Kyoto Protocol, and enhancing the understanding and awareness of climate change impacts and adaptation challenges and opportunities for the sector; and
- improving and expanding agri-environmental indicators and policy development and integration to monitor and report progress and to identify new tools and mechanisms in support of the environment program activity of the department.

These initiatives will be carried out through the following departmental activities:

- *Environmental Health*: Acting on agricultural risks presumes a sound knowledge of how the environment generally works, and specifically the relationship between agriculture and the environment. Such understanding is crucial for providing sound advice to policy makers and to land resource and extension specialists on the effects of agricultural production on soil, water, air and biodiversity. The knowledge gained can be used to develop beneficial management practices and indicators of the state of the environment, and also applied toward the use of innovative environmental technologies, genetic resources and biological information by the sector. To these ends, the activities of the department's Environmental Health science program include research to develop knowledge and technologies that will minimize the impact of agricultural production on natural resources.
- *Environmental Stewardship*: Agricultural risks to the environment will be best tackled through collaborative efforts of governments, producers and stakeholders, each playing their respective but mutually reinforcing roles. Environmental stewardship activities and initiatives focus on helping producers assess their environmental risk, provide assistance in adopting BMPs, and provide information and tools for better land management decisions.
- *Environmental Policy*: The ongoing challenge under Environmental Policy involves improving and expanding agri-environmental indicators and policy development and integration to monitor and report progress and to identify new tools and mechanisms in support of the environment program activity of the department. This involves addressing agri-environmental policy issues, such as climate change, water, environmental goods and services, standards and certification, and cross-compliance, in the broader contexts of rural landscapes, watersheds and ecosystems, human health, and sustainable development, while acknowledging the positive impacts of producers on maintaining environmental quality.
- *National Land and Water Information Service* (NLWIS) . NLWIS will strengthen the capacity of land managers to make better decisions.

  NLWIS will be implemented in phases over four years, beginning in 2005. It will be a coordinated, national initiative providing access via the Internet to geospatial information and interpretive models that support local and regional land-use decision making. Through partnerships, NLWIS will link the land, soil, water, climate and biodiversity information of federal, provincial, territorial and municipal governments, non-governmental organizations and the private sector. This improved access to information will provide value to producers and other land-use decision makers. It will help provide the

National Land and Water Information Service (NLWIS) will strengthen the capacity of land managers to make better decisions.

support they need to balance economic development and environmental sustainability. The information will form the basis for environmental farm planning, and help producers make decisions such as the kind of production a particular section of land will support.

AAFC will continue to build its capacity together with provinces, territories and the industry to respond to the challenges of managing agri-environmental issues. Efforts will continue to focus on the application of science to develop beneficial agricultural management practices; the development of information, knowledge and skills; and the means to assist Canadian producers to improve environmental performance and economic competitiveness through action on their farms. Agreements will be in place with provinces and producer groups to deliver APF environment initiatives such as Environmental Farm Planning and the National Farm Stewardship Program.

Some other areas and pertinent activities and initiatives will include:

- The National Agri-environmental Health Analysis and Reporting Program, to enhance AAFC's capacity for developing and improving agri-environmental indicators and policy tools;
- The Gaps initiative, now in its second of five years, addresses gaps in our knowledge through research on the impact of intensive livestock and cropping systems;
- AAFC strategies in air, water, soil, and biodiversity will help provide guidance in responding to the key risks and opportunities for the agri-food sector;
- The Watershed Evaluation of Beneficial Management Practices (WEBS) project will, with many partners, evaluate the effect of beneficial management practices on water quality at a watershed scale;
- The Pesticide Risk Reduction Program, a joint initiative with Health Canada's Pest Management Regulatory Agency (PMRA), will facilitate the process for producers to develop commodity-specific pesticide risk-reduction strategies and provide support for implementation of these strategies; and
- The Minor Use Program (MUP), focussing on making available minor use products with emphasis on reduced risk pesticides, providing Canadian producers with access to new pest management technologies. AAFC works with producers, pesticide companies and the provinces to identify through consensus, annual priorities to match producers' pest problems with available solutions. The MUP conducts field trials, arranges lab analyses, and drafts submissions for decision by the regulator, Health Canada's PMRA.

Planned Spending (Gross) and Full Time Equivalents — Health of the Environment

Planned Spending 2005-2006		Planned Spending 2006-2007		Planned Spending 2007-2008	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
331.9	1,908.2	299.4	1,885.4	247.9	1,887.8

BENEFITS FOR CANADIANS

Environmental stewardship of air, soil, water and biodiversity by agricultural producers contributes to a healthy environment for all Canadians. A healthy environment is crucial to the sustainability and profitability of the agriculture and agri-food sector, which is a key component of the Canadian economy. AAFC activities and initiatives, in partnership with provinces, territories, industry and producers, will contribute to a secure future for the sector and benefits for all Canadians.

Canadian producers have a long tradition of stewardship of resources, and efforts by governments and industry, including providing the tools and infrastructure that measure up to the challenges of the times, are indispensable for the protection of the quality of both human life and the environment.

Strategic Outcome: Health of the Environment

Program Activity: Environment
Achieving environmental sustainability of the industry through reduced risks to land, water, air and biodiversity

Commitments 2005-2006

- examine how a national agri-environmental service can enhance AAFC's capacity to further sustainable development in the agriculture sector, from coast to coast
- conduct research to develop knowledge and technologies that will minimize the impact of agricultural production on the environment
- develop and implement environmental farm plans
- develop a comprehensive, multidisciplinary, science-based, integrated environmental strategy
- implement the National Land and Water Information Service
- perform policy analysis, including linkages to the Kyoto Protocol

Expected Results

- **Water**: reduced agricultural risks and improved benefits to the health and supply of water, with key priority areas being nutrients, pathogens, pesticides and water conservation
- **Soil**: reduced agricultural risks and improved benefits to the health of soils, with key priority areas being soil organic matter and soil erosion caused by water, wind or tillage
- **Air**: reduced agricultural risks and improved benefits to the health of air and the atmosphere, with key priority areas being particulate emissions, odours, and emissions of gases that contribute to global warming
- **Biodiversity**: ensured compatibility between biodiversity and agriculture, with key priority areas being habitat availability, species at risk, and economic damage to agriculture from wildlife
- Knowledge, practices, innovative environmental technologies, genetic resources and biological information to assess the impact of agriculture on soil, water, air and biodiversity and to measurably improve soil, water and air quality and biodiversity in agricultural regions of Canada

Performance Indicators

- development and transfer of new technologies to the sector
- level of risk of contaminating water by nitrogen from agriculture
- levels of residual nitrogen on farmland
- level of risk of soil erosion by water on cropland
- agricultural emissions of gases that contribute to global warming
- annual rate of carbon accumulation in agricultural soils
- level of wildlife habitat capacity on farmland
- number of scientific publications, books, chapters, reviews, and presentations at scientific conferences and the number of new products practices and services being developed commercially

Benefits for Canadians

- Healthy environment
- Reduced agricultural risks

These commitments also contribute to the Innovation and Renewal program activity. A breakdown of planned spending by program activity can be found on page 78, Table 5.

INNOVATION FOR GROWTH

INTRODUCTION

Making Canada a world leader in innovation to develop food and other related agricultural products and services that capture opportunities in diversified domestic and global markets.

Changing with the times

Rapid advances in science and technology that have directly touched the sector during the past few decades have created the need for greater knowledge in order to be successful on the farm now and in the future. For all players in the sector — from primary producers to value-added processors — operating in the marketplace today requires advanced technology and the latest knowledge to address rapidly changing consumer needs and expectations. More than ever, keeping on top of change is key to prosperity.

As farming operations become larger and more complex, both new and established producers need to add to their skills and knowledge, ranging from managing financial and human resources to mastering innovative technologies, products and practices to stay competitive. With additional skills, adoption of new technologies, expansion of their operations, or changes to their product mix, Canadians in the agriculture and agri-food business will continue to be successful in the 21st century.

The vibrancy of Canada's agriculture and agri-food sector to a large degree will depend on producers and processors working closely with researchers in labs and test plots and on governments and industry collaborating to further create a climate for innovation that encourages investment and the adoption of innovation.

AAFC is committed to playing a significant role on behalf of the sector and indeed all Canadians by reducing risks, improving productivity and innovation, easing the introduction of new products in both food and industrial markets and facilitating international marketing of Canadian products.

OPERATING ENVIRONMENT

The agriculture and agri-food sector, which comprises activities from primary farming to retail and food services, is one of Canada's "heritage" industries. One of the oldest in the country, the sector continues to play an important role in the country's economy and society. Through its size and productive capacity, the sector makes enormous contributions to the economic and social fabric of Canada.

However, the sector operates in an uncertain business environment and remains subject to pressures resulting from:

- production risks, including adverse weather, and pests and diseases of crops and livestock;

- market risks, including increasingly stringent consumer expectations and standards around food safety and quality, environmental performance, restrictions to market access in other countries, and fluctuating exchange and interest rates that impact on farm income and farm debt;
- competitive risks, including those related to rapidly changing science and technology and increasing competition from both developed and developing countries; and
- new issues, best demonstrated by the cases of bovine spongiform encephalopathy (BSE) confirmed in 2003 and 2005, and the outbreak of avian influenza in 2004.

As the sector expands the value-added component of agriculture and food production and begins to explore agri-based industrial production opportunities, the scope and nature of the pressures it faces are becoming increasingly varied and complex, requiring collaboration along the value chain from inputs through production and processing, distribution and marketing. More and more, these pressures require multi-disciplinary solutions through coordinated and integrated action by a variety of stakeholders, as was demonstrated in the unexpected cases of BSE and avian influenza.

As sector-specific market strategies are prepared in line with the Canada brand and action plans are implemented over the next three years, value chain roundtables will be instrumental in helping to identify these pressures and develop solutions.

STRATEGIC RESPONSE

To achieve the strategic outcome "Innovation for Growth" and make Canada a world leader in developing food and other agricultural-related products and services that capture diversified opportunities in home and overseas markets, AAFC works primarily through its Innovation and Renewal and International Issues program activities. The department is committed to ensuring value chain roundtable priorities on policies and programs are factored into its planning and decision making while helping direct efforts and resources to the right initiatives. In this way, AAFC is creating the environment for a profitable and viable sector and strong rural and remote communities.

INNOVATION

Staying at the Forefront of Science and Innovation

Science and technology has been key to making the agriculture and agri-food sector competitive, profitable and viable. The thrust of Canada's science research has been to make Canadian producers — operating in a vast country with diverse geographic and climatic attributes and production risks ranging from a short growing season, variable climate with frequent droughts and early frost, and soil subject to wind and water erosion, to an array of changing pests, diseases and weeds — continually efficient, competitive and reliable suppliers of safe, quality agriculture and agri-food products.

Innovation and Renewal

Equipping the sector with new business and management skills, bioproducts, knowledge-based production systems and strategies to capture opportunities and manage change.

AAFC's science research done across the country, including with university and industry partners, has resulted in technologies that provide direct benefits to Canadian producers. Examples of significant results from this research include the development of:

- minimum tillage grain production on the Prairies that conserves soil, reduces fertilizer requirements and saves critical soil moisture;
- soil injection systems for management of liquid dairy and hog manures, drastically reducing nitrogen escape into the atmosphere, reducing odours, and reducing crop fertilizer need;
- integrated pest management systems for horticultural crops and greenhouse production in southern Ontario and on British Columbia's (B.C.) lower mainland;
- beef cattle crossbreeding systems for the Parkland and Native range areas of Canada based on European and British breeds of cattle;
- opportunity feeds (potato wastes, among others) feeding systems for beef cattle in Atlantic Canada;
- barley silage and barley grain feedlot finishing systems for beef cattle in western Canada;
- forage systems for dairy cattle in Atlantic Canada, B.C.'s lower mainland, and Quebec;
- key potato varieties for Canada's chip and french fry industry in the Maritimes, Alberta and Manitoba;
- biological pest control systems for key invasive weeds such as Russian Knapweed and Hounds tongue; and
- Canola — Canada's premier oilseed crop.

Agriculture has always been affected by science and technology, but recent innovations and advances have transformed the sector more than ever before. The rapid advances in such fields as biology and chemistry, combined with the ever-increasing power of new information and communications technologies, have fuelled significant growth in the bio-economy.

To become a world leader, the Canadian agriculture and agri-food sector must be at the forefront of science and innovation: developing new products and technologies and improving environmental stewardship and food safety and quality to brand Canadian food as the best in the world. Accordingly, science is the cornerstone of AAFC's efforts to make the sector a world leader in food safety, environmentally responsible production and innovation to increase farm income, reduce risk and create new value-added industrial opportunities.

Traditionally, science and innovation in agriculture have focussed on assisting producers to increase productivity and profit through, for example, higher-yielding varieties and more efficient production systems. Under the APF, science and innovation activities are expanded and realigned in order to support the intersecting APF priorities — Business Risk Management, Food Safety and Quality, International Issues, Environment, and Innovation and Renewal — and the emerging areas of bio-mass, bio-products, and bio-processes.

The objective is a Canadian agriculture and agri-food sector that is innovative and competitive, whose partners work in unison to be a world leader in the production of food and other agriculture-related products and services that meet global consumer needs in ways that respect the environment and *contribute to the best quality of life for all Canadians. Through the APF,* the foundation for achieving this goal has been laid.

First, the APF has led to the integration of science and innovation, skills development and other initiatives, which had been undertaken in many areas and jurisdictions across Canada, into a systematic, coordinated, collaborative and comprehensive national agricultural policy framework. In fact, the Canadian agriculture and agri-food sector now has a solid platform from which to maximize opportunities in the global marketplace, resulting in increased profitability through growth, diversification and value-added activities.

Second, AAFC science has been organized into four National Science Program teams that are closely aligned with the APF elements, collectively contribute to the department's program activities, and embedded in AAFC's horizontal team governance structure. Team membership is from across the department and the country. The programs and research areas the teams address are:

AAFC science has been organized into four National Science Program teams that are closely aligned with the APF elements, collectively contribute to the department's program activities, and embedded in AAFC's horizontal team governance structure.

- Environmental Health (mentioned earlier under the strategic outcome of "Health of the Environment") — research to develop knowledge and technologies that will minimize the impact of agricultural production on natural resources;
- Sustainable Production Systems — research to develop systems of crop and livestock production that are economically and environmentally sustainable in the face of disease, pests and weather threats, and improve the competitiveness of Canadian agri-food products in domestic and international markets;
- Bio-products and Bio-processes — biological and engineering research to discover and develop value-added bio-based products and processes such as bio-materials for construction, new bio-fuels and chemicals, and new wellness foods; and
- Food Safety and Quality (mentioned earlier under the strategic outcome of "Security of the Food System") — research to provide the knowledge and technology needed to enhance the ability of the Canadian food industry and government to keep the food system safe, and to produce quality food products for current and future consumers.

Third, AAFC has developed and applies strategic criteria to ensure its science and research efforts are in line with government and departmental priorities. The criteria are intended to confirm that:

- the research represents an appropriate role for government;
- projects are targeted to increase producer profitability and reduce risk; and
- those best positioned are selected to conduct the research.

With this context in mind, AAFC in the Innovation and Renewal program activity over the next three years will:

- continue to align science and innovation efforts to achieve priorities for the department, the government and the sector;
- transform departmental science and innovation capacity and support the development of integrated national science capacity for agriculture and food; and
- continue to enhance value-chain coordination in support of accelerated adoption and commercialization of scientific and technical knowledge leading to improved economic opportunities for the sector and rural communities.

An Innovation and Renewal Policy and Strategy will be designed through consultations with government, industry, and other stakeholders. Activities specific to Innovation will be carried out through the research and development of two of the National Science Program : Sustainable Production Systems, and Bio-products and Bio-processes.

Initiatives in the areas of bio-products and bio-processes represent a snapshot of the efforts of AAFC as a science organization serving the sector by working to meet the demands of a highly segmented world market and by adapting as demands change.

Initiatives in the areas of bio-products and bio-processes represent a snapshot of the efforts of AAFC as a science organization serving the sector by working to meet the demands of a highly segmented world market and by adapting as demands change. Implicit in achieving this goal is the need to be on the cutting edge of new scientific disciplines and tools as they develop.

Through the Canadian Crop Genomics Initiative , AAFC has established multi-disciplinary teams, built a national infrastructure and developed the tools to perform innovative life science research in support of agriculture. Proteomics as a subset of genomics research is currently emerging as a fertile area for innovation, leading to new products. Proteomics offers a direct window into the functional biological elements that distinguish and characterize organisms. Genomics and proteomics are complementary disciplines, with proteomics extending the functional analysis of genes to gene products or proteins.

The potential impact of genomics-based breeding of livestock species is enormous: essentially it boils down to greater control over the product stream, and the ability to respond to marketplace pressures with more speed and precision. Genomics will dramatically change the way animals are bred, managed, processed and marketed. The promise of genomics can be summed up as healthier, more attractive livestock products with reduced environmental concern. The area of livestock genomics is strategically important for Canada in the context of implementing the APF. The AAFC Science Strategy has identified the development of core research capacity in livestock genomics as an AAFC priority. This priority furthers AAFC goals and the aims of the APF.

RENEWAL

Renewal programs enable producers to have access to advisory services, training, benchmark information, market information, assistance for business plans and succession plans, and networking in order to explore options to enhance income and profitability.

Renewal programs and initiatives include:

- Canadian Farm Business Advisory Services;
- Planning and Assessment for Value-Added Enterprises;
- Benchmarking, Mentoring and Best Practices;
- Skills and Learning;
- Canadian Agricultural Skills Service;
- Access to capital; and
- Farm Debt Mediation Service.

Renewal is intended to strengthen the ability of producers to make business decisions based on good knowledge and skills. The range of decisions producers could potentially make includes farm purchase, expansion, diversification and transfer development of agri-business and management of business and marketing requirements, and accessing off-farm income.

Built on the concept of continuous learning, Renewal programming will help producers assess their situation and plan for the future during critical transition times.

A Strategic Approach to Managing Change and Capturing Opportunities

In a rapidly changing environment, strategic business planning and continuous learning are increasing in importance. Strategic planning, lifelong learning and upgrading skills can increase the performance of individual operations and the industry as a whole. Using a variety of management skills and practices to assess their situation, define goals and implement change, producers can positively influence their financial performance.

Built on the concept of continuous learning, Renewal programming will help producers assess their situation and plan for the future during critical transition times. Programs will enhance producers' access to information, advice and training and enable them to pursue on- and off-farm income opportunities, helping to make it possible for the family to remain on the farm.

To assist them in achieving their individual goals, producers will have access to public and private sector programs and services that will help them acquire the requisite skills, knowledge, tools, and risk management opportunities to upgrade management and technical skills; develop the necessary skills to pursue alternative income opportunities, when it is their choice to move out of farming; assess the performance and potential profitability of their farm business; enhance their ability to make business management decisions; and explore and develop market opportunities.

To help producers acquire the skills they need to adapt to rapid changes in the business, AAFC will work strategically with the sector to identify the new skills and learning opportunities needed in a knowledge-intensive economy.

To help producers acquire the skills they need to adapt to rapid changes in the business, AAFC will work strategically with the sector to identify the new skills and learning opportunities needed in a knowledge-intensive economy.

Through Renewal programming, producers will have access to the five-year *Canadian Farm Business Advisory Services* (CFBAS). CFBAS has two phases: Farm Business Assessment and Specialized Business Planning Services. These services provide farmers with access to financial consultants who will help them assess their finances and develop action plans and business plans (financial, marketing, value-added) and succession plans. More in-depth business consulting will be available through Specialized Business Planning Services, and farmers interested in developing value-added businesses can use the *Planning and Assessment for Value-Added Enterprises* (PAVE) program services.

Awareness activities are geared to providing information to help farmers make decisions about their business operations. Currently available Web sites provide farmers with benchmarks against which to compare their performance, as well as provide information on mentoring, peer support networks, and renewal programs.

Capturing Opportunities from Science and Innovation is intended to improve the profitability of the sector by assisting farmers in pursuing opportunities arising from scientific and innovation advances. Renewal's contribution to this is through assistance for business planning and feasibility assessment, through PAVE, as well as by reviewing the process through which market information flows to farmers. Activities in other areas of the APF will contribute to this outcome through: strengthening networks to increase the effectiveness of knowledge transfer (Science and Innovation); and examining the regulatory environment and determining whether new initiatives are required to open up opportunities (value chain roundtables).

Skills and Learning activities are intended to provide support to organizations focussed on producer skills and knowledge development in order to enhance the industry skills and learning infrastructure. These activities include exploring partnership opportunities (Association of Canadian Community Colleges), providing input into development of an agriculture human resources council (Canadian Federation of Agriculture, Human Resources and Skills Development Canada), and facilitating the dissemination of information through the Canadian Farm Business Management Council, Canadian 4-H Council, Canadian Outstanding Young Farmers Program, Canadian Young Farmers Forum, and Canadian Agricultural Safety Association.

The Canadian Agricultural Skills Service is intended to ensure access to training that will help producers make choices about their future and enable them to pursue income opportunities on and off the farm. The program will offer assistance for skills development and access to training that could result in higher on- or off-farm income. Help will be provided for producers to gain access to training in areas such as business management, accounting, finance, human resource management, as well as training for other employment, or training to acquire skills related to starting a new business.

Access to Capital is focussed on increasing private sector investment and improving a producer's chances of obtaining debt and/or equity financing for proposed farm and other agri-business projects. Renewal contributes to this area through the CFBAS program.

The Farm Debt Mediation Service provides the services of qualified financial counsellors to conduct a financial review and prepare a recovery plan for farming operations. Qualified mediators are also available to assist in negotiations between producers and creditors to help them arrive at a mutually satisfactory arrangement.

The Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF) Program

Engaging stakeholders

The agriculture and agri-food industry is constantly changing and requires flexibility and the capacity to address new issues as they emerge.

Launched in April 2004 as a successor to the Canadian Adaptation and Rural Development (CARD) Fund, ACAAF will continue CARD's innovative and cooperative approach to funding projects at the national, multi-regional and regional level. This grassroots delivery structure provides greater responsibility and accountability to industry in responding to the needs and issues of the agriculture and agri-food sector at the local, regional and multi-regional level identified and carried out by the sector.

Launched in April 2004 as a successor to the Canadian Adaptation and Rural Development (CARD) Fund, ACAAF will continue CARD's innovative and cooperative approach to funding projects at the national, multi-regional and regional level.

The objectives of the ACAAF program are to:

- expand the sector's capacity to respond to current and emerging issues;
- position the sector to capture market opportunities;
- actively and continuously engage the sector to contribute to future agriculture and agri-food policy directions; and
- integrate sector-led projects tested and piloted under ACAAF into future government or industry initiatives.

The ACAAF program will continue to be delivered under the following three "pillars," which were confirmed through extensive consultation with industry:

- *Pillar I: Industry-led Solutions to Emerging Issues* supports projects that test or pilot approaches and solutions;
- *Pillar II: Capturing Market Opportunities by Advancing Research Results* supports projects that transfer research results into market opportunities; and
- *Pillar III: Sharing Information to Advance the Sector* supports projects aimed at gathering, analysing and sharing information that contributes to future agriculture and agri-food policy directions.

The ACAAF program is consistent with the objectives set out under the APF and will further advance progress toward its goals by engaging industry stakeholders in undertaking new activities that complement existing programming.

Planned Spending (Gross) and Full Time Equivalents — Innovation and Renewal

Planned Spending 2005-2006		Planned Spending 2006-2007		Planned Spending 2007-2008	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
330.7	2,004.2	274.6	2,012.8	275.8	2,012.2

INTERNATIONAL ISSUES

Asserting International Presence

With exports representing about half of all products either raised, grown, harvested or processed in Canada, a strong international presence and a high profile are key to the success of the Canadian industry. Already, the world markets are hungry for our agricultural and food products. Canada exports more than $30.9 billion worth of agriculture and food products (including seafood) every year to more than 180 countries around the world and is the world's fourth largest exporter of agriculture and food products after the European Union, the United States and Brazil.

As global competition intensifies, however, Canadian producers and processors must continually innovate to stay ahead of their competitors in meeting market demands. Through the APF, Canada is building on its existing reputation as a premium food supplier, giving customers around the world even more reason to buy Canadian products. The goal of the international strategy is to use improvements in food quality, safety and environmental sustainability to maximize global sales for Canadian producers and processors. By enhancing their international success, Canada will ensure that producers and processors continue to grow and prosper, and that the country's economy becomes even stronger.

The strategic objectives of the international component are two-fold: to achieve greater recognition, at home and abroad, of Canada's world-leading capacity to meet the demands for quality in a rapidly changing and highly segmented global market; and to expand the industry's access to foreign markets. AAFC will continue to work closely with industry and provincial and territorial stakeholders.

International Issues

Expanding international opportunities for the Canadian agriculture and agri-food sector.

Over the next three years, AAFC, through the international component of the APF, will:

- work with the value chain roundtables to implement an international strategy to brand Canada's agriculture and food sector;
- ensure that the excellence of Canadian agriculture and food producers is recognized around the world;
- maximize and capture opportunities in both domestic and international markets;
- provide technical and international development assistance to developing countries on agriculture and food-related issues; and
- continue to improve the business climate for investors and to increase awareness of Canada as a preferred location to do business.

An integrated approach to refining and implementing the international strategy uses domestic advances to enhance the international reputation of Canada's agriculture and food producers, access foreign markets, and attract investment. This way, AAFC will ensure that Canada's agriculture and food producers continue to grow and prosper, and contribute further to economic growth.

Further work will take place to link all research and market intelligence to provide Canada's stakeholders with both timely information and a greater understanding of market opportunities and challenges. This will be accomplished by providing Canadian exporters with the information and tools needed to be successful.

The International component of the APF contributes to the Innovation for Growth strategic outcome mainly through two of the key areas of the International Strategy: Gaining Recognition and Building Markets; and Enhancing International Development. The remainder of the key areas contribute primarily to the Security of the Food System strategic outcome and have been discussed under that outcome.

Gaining Recognition and Building Markets

Promoting Canadian quality

Branding the Canadian agriculture and food sector will provide it with competitive advantage, based on Canada's image. This objective will be achieved through an integrated and sustained approach that:

- links domestic improvements in food safety, quality and environmental sustainability with intensified marketing efforts in Canada and abroad;
- builds closer partnerships with producers and industry to foster joint action toward market success;
- makes the best possible use of expertise among AAFC Portfolio partners;
- pursues and follows through on emerging market opportunities; and
- undertakes in-depth market research.

- **Promoting Canadian Quality**
- **Attracting Investment**
- **Cultivating Alliances**
- **Continuing the Partnership**

Initiatives to gain recognition and build markets will therefore include:

- market research aimed at understanding the international image of Canada's agriculture and food sector, and building a Canada brand;
- marketing strategies that integrate promotion, advocacy and technical work aimed at key markets;
- technical marketing assistance to industry sectors; and
- a focus on emerging markets such as India, Brazil and Russia.

Attracting investment

Investment is essential in creating new jobs, driving the growth of exports in agriculture and food products and creating innovation in value-added production.

Promoting Canada as a preferred location to do business is therefore a critical component of AAFC's international activities. AAFC's Investment Secretariat works with the provinces, territories and International Trade Canada to raise awareness amongst potential investors of Canada's investment advantages.

Enhancing International Development

Cultivating alliances

Developing countries are growing in importance as emerging markets and as influential players in multilateral bodies.

AAFC will further advance Canadian interests through international development by working with developing countries on solutions to agricultural problems that cross national boundaries, such as decertification and food-borne diseases. To strengthen Canada's position in trade negotiations, strategic alliances with developing countries are pursued through Canada's participation in groups such as the Food and Agriculture Organization (FAO), Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture (IICA) and the Cairns Group. Ultimately, this work will improve the competitive position of Canadian producers and processors in these key emerging markets.

To ensure that the Canadian government takes a proactive and integrated approach to its international development objectives in agri-food for China, AAFC will continue to deliver two projects funded by the Canadian International Development Agency. These are the **Small Farmers Adapting to Global Markets Project** and the **Sustainable Agriculture Development Project Phase II**. Both will impact the legislative and regulatory levels within China's central government through capacity building in the areas of food safety, institutional reform, agricultural policy development consistent with WTO obligations, improving grassland management and decreasing land degradation. Capacity building in these areas will continue to be carried out through training and technical assistance to officials and small farmers in western China. This is part of deepening Canada's engagement strategy with China in the agri-food sector and will, for example, lead to more predictable and transparent Chinese food import regimes for Canadian agri-food exporters.

The Canadian Agriculture and Food International (CAFI) Program

Continuing the partnership

Launched in March of 2003 to replace the Agri-Food Trade Program (AFTP), the Canadian Agriculture and Food International (CAFI) Program features an expanded range of activities to align better with the objectives of the APF. The program will support industry action to deliver on a comprehensive national strategy to gain and expand international recognition for Canada and enhance market opportunities for Canadian agriculture and food products.

CAFI funds for branding and market development initiatives will give industry the ability to establish generic industry brands within and across product and commodity groups. These industry brands will help brand Canada around the world by promoting Canada's superior safety and quality standards, and capacity to consistently meet market demands. For example, government and industry are working together to promote Canada's meat and seafood products in Japan, with the goal of boosting sales in this important market.

Planned Spending (Gross) and Full Time Equivalents — International Issues

Planned Spending 2005-2006		Planned Spending 2006-2007		Planned Spending 2007-2008	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
32.7	**231.4**	**32.6**	**232.6**	**31.9**	**232.6**

BENEFITS FOR CANADIANS

The rapid advances in science and technology present an opportunity for a prosperous and secure Canadian agriculture and agri-food sector. Not only will farm incomes be more stable, but the sector will see an expanded presence in the country's economy and in the lives of all Canadians. While science enables the economic gains, renewal programs will help producers keep pace with the rapid changes and benefit from the opportunities available within and outside the sector.

The international program activity will contribute to the vitality of the sector through branding Canada as a leader not only in innovative products, but also in meeting or exceeding consumer expectations regarding food safety and quality, and stewardship of the environment. It will also provide a secure and profitable climate for foreign investment and partnerships with Canadians.

Strategic Outcome: Innovation for Growth

Program Activity: Innovation and Renewal

Equipping the industry with new business and management skills, bio-products, knowledge-based production systems and strategies to capture opportunities and manage change

Commitments 2005-2006

- continue to transform science capacity
- analyse department's role in government-wide skills development
- ensure access of producers to skills development so as to improve profitability
- transform the departmental science and innovation capacity and support the development of integrated national science capacity for agriculture and food

Expected Results

- increased competitiveness
- utilization by the agriculture and agri-food sector of advances in crop genetic enhancement
- utilization by the agriculture and agri-food sector of advances in crop and livestock production systems
- utilization by the agriculture and agri-food sector of advances in:
  - value-added research that enable farmers, processors, rural communities and service providers to differentiate their products and services
  - basic research as a foundation for both science advice for government effectiveness and future innovation
- realization by farmers of business and personal goals
- enhanced and integrated approach to Innovation and Renewal Policy
- adoption by the agriculture and agri-food sector of advances in sustainable production systems research that contribute to food safety and quality and environmental sustainability

Performance Indicators

- share of world agri-food trade in bio-products and value-added agricultural products
- contribution of bio-products and value-added agricultural products to gross domestic product and rural employment
- farm family income and net farm income
- attitudes toward Canadian products and innovation
- number of advances in sustainable production systems research that contribute to food safety and quality and environmental sustainability adopted by the producers
- number of advances in value-added research adopted by producers

Program Activity: International Issues

Expanding opportunities in diversified domestic and international markets for the Canadian agriculture and food industry

Commitments 2005-2006

- work with the value chain roundtables to refine and continue to implement an international strategy to brand Canada's agriculture and food sector
- ensure that Canada's excellence is recognized around the world
- maximize and capture opportunities in both domestic and international markets
- provide technical and international development assistance to developing countries on agriculture and food related issues
- continue to improve the business climate for investors and to increase awareness of Canada as a preferred location to do business

Expected Results

- increased exports of Canadian agriculture and food products
- increased domestic market share of Canadian agriculture and food products
- increased domestic and foreign investment in Canada's agriculture and food sector

Performance Indicators

- change in international market share of Canadian exports
- change in domestic market share of Canadian agriculture and food products
- change in value of domestic and foreign investment in Canada's agriculture and food sector

Benefits for Canadians

- Increased stability in farm incomes
- Increased growth for the agricultural and agri-food industry and rural communities
- Increased recognition internationally that Canada is a leader not only in innovative products, but also in meeting or exceeding consumer expectations regarding food safety and quality, and stewardship of the environment
- Increased recognition that Canada possesses a welcoming and profitable climate for foreign investment

These commitments also contribute to the Food Safety and Quality and Environmental program activities. A breakdown of planned spending by program activity can be found on page 78, Table 5.

Horizontal Initiatives

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA'S HORIZONTAL INITIATIVES

Departments are now required to report on horizontal initiatives with a higher level of detail than in previous years and with greater consistency among federal organizations. The objective of reporting on horizontal initiatives is to provide Parliament, the public and government with an overall picture of public spending and results achieved by departments working together.

"A horizontal initiative" is an initiative in which partners, from two or more organizations, have agreed under a formal funding agreement (e.g. Memorandum to Cabinet, Treasury Board Submission, federal-provincial and territorial agreement) to work toward the achievement of shared outcomes.

Horizontal initiatives reported here are led by AAFC and have been either allocated federal funds that exceed $100 million (counting all federal partners) for the duration of the program or allocated less than $100 million but are still considered key for the achievement of government priorities or have a high public profile.

Amounts in this summary table refer only to planned spending by AAFC. Planned spending on horizontal initiatives for 2004-2005 have been included in this table since AAFC's *Report on Plans and Priorities* for that year did not capture the information. More complete information on each initiative, including expenditures by our federal partners, is available on the Treasury Board Secretariat's Horizontal Results Database: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_e.asp

Horizontal Initiative Information for 2005-2006

Name of Horizontal Initiative AAFC	Partners	Description	Planned AAFC Spending for 2004-2005 ($ million)	Planned AAFC Spending for 2005-2006 ($ million)
Production Insurance	Provincial governments	Under the Agricultural Policy Framework, Production Insurance is one of two core federal-provincial-territorial business risk management programs available to Canadian producers. Production Insurance provides income protection against production losses resulting from uncontrollable natural hazards.	405	405
Province-based Programs	Provincial and territorial governments	Under the Agricultural Policy Framework, provinces and territories have been granted a three-year transitional period in which to provide risk management programs that are specific to the needs of their producers. These programs cover many needs, from enhancements to the core programs (Canadian Agricultural Income Stabilization and Production Insurance) to agricultural research and development.	147	84.8
Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program	Provincial and territorial governments	The CAIS program is one of two core business risk management programs available to producers under the Agricultural Policy Framework. The other core program is Production Insurance. CAIS integrates stabilization and disaster protection into a single program, helping producers protect their farming operations from both small and large drops in income. CAIS replaces the Canadian Farm Income Program (CFIP) and Net Income Stabilization Account (NISA) program, both of which ended with the 2002 stabilization year.	421.8	491.5
Bovine spongiform encephalopathy (BSE) Recovery Program federal/provincial/ territorial agreement	Provincial and territorial governments	Consists of three phases: (i) The BSE Recovery Program, which ran in 2003-04, offered several price incentives to help keep the domestic market moving and provided improved returns to feedlots and processors in light of severely depressed prices caused by the U.S. border closure; (ii) The Cull Animal Program, which ran in 2003-04 and 2004-05 made a payment to producers for each eligible older animal sold; and (iii) The Fed Cattle Set-Aside Program, the Feeder Calf Set-Aside Program, and the Managing Older Animals program. These programs will assist the industry in setting aside animals going to slaughter until market demand requires more slaughter and/or slaughter capacity increases.	334.9 (phase i: 0 phase ii: 70 phase iii: 264.9)	113.8 (phase i: 0 phase ii: 0 phase iii: 113.8)
Farm Business Services	Provincial and territorial governments	These services will provide eligible farmers access to financial consultants who will help them assess their finances and develop succession plans, action plans and business plans (financial, marketing, value-added). Further details can be found at the following Web link: www.agr.gc.ca/ren/cfbas/serv_e.cfm	8.8	17.1
Canadian Agricultural Skills Services	Provincial and territorial governments, Human Resources and Skills Development Canada	Farmers and/or their spouse will be offered assistance for skills development and access to training that could result in increased on- or off-farm income. Assistance will be provided to access training in areas such as improved farm practices and farm business management including accounting, finance, human resource management; training for other employment; or training to acquire skills for starting a new business. Financial support such as tuition fees for courses, supplies for courses as well as travel and accommodation will also be provided.	3.1	9.3

Continued from page 56

MOU with Health Canada on Food Safety and Quality and Environment	Health Canada	To conduct research related work in support of standard setting, on-farm food safety standards, national integrated enteric pathogen surveillance, and human health impact of on-farm anti-microbial use.	5.3 (An additional $6.5 million is to be transferred by AAFC to Health Canada for work done by Health Canada to pursue Health Canada and AAFC strategic outcomes)	7.6 (An additional $7.2 million is to be transferred by AAFC to Health Canada for work done by Health Canada to pursue Health Canada and AAFC strategic outcomes)
MOU with Canadian Food Inspection Agency (CFIA) on Food Safety and Quality	Canadian Food Inspection Agency	To establish minimum standards, as well as inspection and enforcement strategies for manufacturers of medicated feed for food-producing animals. Also to establish the On-Farm Food Safety Recognition Program that will provide government recognition of Hazard Analysis Critical Control Point-based food safety systems developed and implemented by national producer associations.	0 (AAFC is to transfer $4.46 million to CFIA for work done by CFIA to pursue CFIA and AAFC strategic outcomes)	0 (AAFC is to transfer $5.24 million to CFIA for work done by CFIA to pursue CFIA and AAFC strategic outcomes)
MOU with Canadian Grain Commission (CGC) on Food Safety and Quality	Canadian Grain Commission	To provide baseline data that will provide a benchmark on specific grain quality attributes.	0 (AAFC is to transfer $120,000 to CGC for work done by CGC to pursue CGC and AAFC strategic outcomes)	0
AAFC-Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) MOU on Agri-Food Specialists positions abroad	DFAIT (represented by International Trade Canada)	This MOU establishes the operational principles, management practices and performance measurement criteria for the 32 agriculture and agri-food specialist positions abroad. The objective is to enhance the delivery of services to Canadian exporters in areas such as agriculture and agri-food business development, investment promotion, market access and advocacy, through Canadian Embassies and High Commissions located in key export markets.	2.5 (AAFC is to transfer $5.05 million to DFAIT for work done by DFAIT to pursue AAFC and DFAIT strategic outcomes)	2.5 (AAFC is to transfer $5.05 million to DFAIT for work done by DFAIT to pursue AAFC and DFAIT strategic outcomes)
MOU with Environment Canada (EC) on the National Agri-Environmental Standards Initiative	Environment Canada	Involves the development of non-regulatory agri-environmental "performance standards" (i.e., outcome-based standards) that will address both desired levels of environmental quality and the levels that are considered achievable based on available technology and practice. These standards will be integrated into management systems and practices used by producers and industry, which will help reduce environmental risks and provide benefits to the health and supply of water, the health of soils, the health of air and the atmosphere, and ensure compatibility between biodiversity and agriculture. Standards will be developed in four theme areas: Air, Water, Biodiversity and Pesticides. Soil Quality and Climate Change will be considered across all theme areas.	0 (AAFC is to transfer $6.5 million to EC for work done by EC to pursue AAFC and EC strategic outcomes)	0 (AAFC is to transfer $6.5 million to EC for work done by EC to pursue AAFC and EC strategic outcomes)
Rural Development	Canadian Rural Partnership (32 federal departments and agencies), provincial/territorial governments	The Government of Canada has mandated the Rural Secretariat, based in AAFC, with developing, coordinating, and implementing a national, coordinated, cross-government approach to better understand the issues and concerns of rural Canadians, and to encourage federal departments and agencies to make adjustments to their policies, programs and services to reflect the unique needs of rural and remote communities. Through the Canadian Rural Partnership, the Government of Canada aims to integrate its economic, social, environmental and cultural policies to enhance the quality of life for rural Canadians.	13.9	14.0
Co-operatives Secretariat	19 federal departments and agencies, provincial/territorial governments, co-operatives sector	The Co-operatives Secretariat was established in 1987 to help the Government of Canada respond more effectively to the concerns and needs of Canadian co-operatives. The Secretariat advises the government on policies affecting co-operatives, coordinates the implementation of such policies, promotes co-operatives within the federal government, and provides a link between the co-operative sector and the many federal departments and agencies with which they interact.	3.4	4.1

RURAL DEVELOPMENT

INTRODUCTION

Rural Canada plays a vital role in the nation's economy. Many of Canada's major industries — agriculture, fishing, forestry, mining and energy — rely on rural communities from all corners of the country. These communities also help preserve Canada's diverse cultural heritage, including our languages, traditions and arts, and provide access to our greatest tourist attraction, our natural landscape. In their many roles, rural communities support the health and vitality of urban centres.

OPERATING ENVIRONMENT

Rural Canada faces a number of challenges to its continued prosperity and sustainability, including:

- globalization of trade leading to both new opportunities and economic and social dislocation;
- out-migration of rural residents, especially young people, often to urban centres;
- expansion of urban centres into rural areas;
- decreased rural voice in decision making as the population in urban areas grows;
- declining tax base to support required investments in social and physical infrastructure;
- environmental changes that threaten lifestyles and livelihoods; and
- the impact of the rapid rate of technological change on the labour force.

Every community, however, has its unique set of challenges requiring its own set of solutions. Federal, provincial and territorial governments have numerous, separate policies and programs to support rural development, often designed to solve specific sectoral or social problems. These create a complex environment in which communities work to improve their own situations. Increasingly recognized is the need for cooperation, collaboration *and* flexibility among governments, local communities and rural stakeholders. As in many western countries, there is a growing awareness in Canada of the need to improve the capacity of the public, private and non-profit sectors to collaboratively develop and implement regionally-based strategies.

STRATEGIC RESPONSE

The Rural Secretariat of AAFC is mandated by the Government of Canada to lead a national, coordinated, cross-government effort, the Canadian Rural Partnership, to better understand the issues and concerns of rural Canadians, and to encourage federal departments and agencies to make adjustments to their policies, programs and services to reflect the unique needs identified by rural communities. In conjunction with 32 federal departments and agencies, and provincial and territorial governments, the Government of Canada aims to integrate economic, social, environmental and cultural policies to enhance the quality of life for rural Canadians. Funding of $55 million until 2007-2008 has been provided through the *Agricultural Policy Framework* for the renewal and enhancement of the *Canadian Rural Partnership*, while $5 million was provided for *Community Capacity Building*.

The Rural Secretariat fulfills this mandate, with its partners, through:

- policy development and advice;
- research;
- programming;
- communications and outreach activities; and
- citizen engagement through the rural dialogue.

This collaborative effort is reinforced by Rural Teams in each province and territory comprised of the federal government in the region, with most teams also including members from the provincial or territorial government and sectoral stakeholders. In addition, the Advisory Committee on Rural Issues comprised of rural residents, who serve on a volunteer basis, provides advice and recommendations to the Parliamentary Secretary for Rural Development.

Better coordination of government policy responses to community priorities

At the request of federal, provincial and territorial ministers responsible for rural development, the Rural Secretariat is working with provincial and territorial governments to develop a National Rural Policy Framework (NRPF). National in scope, the NRPF will contribute to the viability and sustainability of rural communities by helping to align government policies and improve accountability measures, while respecting jurisdictions and mandates.

The Rural Secretariat will also continue to contribute to the development of government policies that affect rural communities by applying the "Rural Lens." This policy tool promotes greater consideration of rural issues and impacts in the design and delivery of federal policies, programs and legislation. In addition, the Rural Secretariat will seek ways to engage the collaborative participation of policy makers, analysts and researchers in discussions on how to address the challenges of rural communities.

Enhancing federal collaboration and federal-provincial-territorial collaboration will continue to be a major thrust. Federal mechanisms will be renewed, while new efforts will be made to support, develop and manage Rural Teams, including a Rural Team Network, a cross-team strategy, team action plans and annual reports.

More informed decisions by governments and rural communities through evidence-based research and analysis and improved accessibility to information

A research agenda for rural issues will be established to provide the needed support for the development of policy, the identification of areas for future attention and an analysis and evaluation of policy and program responses.

For both communities and governments to make appropriate choices, there is a need for consistent, reliable and accessible information on a variety of economic and demographic factors at the community level. A community information database is being developed to provide a common set of information, based primarily on Statistics Canada census data. The database will be an on-line Web-based resource and can be used for broader comparative analysis.

Enhancement of the development capacity of rural Canada through a contribution program to test and evaluate approaches to community development

Successful rural community development requires the ability within communities to work together to conceive, articulate and execute plans to achieve collective community visions. Communities differ widely in this ability.

Programs to research and test the effectiveness of models for policy responses are being implemented. These programs are aimed at developing a body of knowledge to guide future policy and program development, to identify successful approaches and processes, and to provide community-level learning about the impact of government intervention and support. At the same time, the participating communities benefit from the experience by building capacity through their participation in implementing these models.

Greater awareness of the support available from the Government of Canada

In response to the interest that has been expressed in knowing what government programs and services are available for rural communities, a Directory of Programs and Services is being compiled. This Web-based resource will allow users to access information, including provincial and territorial listings (of participating provinces and territories), through a single window the Government-on-Line Rural and Remote Cluster (www.rural-canada.ca).

In addition, outreach efforts through community newspapers, radio stations and an active exhibits program will continue to help inform rural citizens and enable them to influence and access programs, services and policies that affect their communities.

More effective opportunities for rural citizens, including youth, to have a meaningful voice in rural development

Significant efforts have been made to ensure rural Canadians have a strong voice in issue identification and decision making through national rural conferences, roundtables and outreach activities. An assessment of rural citizen and stakeholder satisfaction with these engagement activities will be conducted and a renewed strategy implemented. Particular efforts will be made to support the capacity building of the next generation through the National Rural Youth Network Council and the Young Leaders in Rural Canada Awards Program. The Advisory Committee on Rural Issues will continue to provide its advice to the Parliamentary Secretary on how government can best address the challenges of rural communities.

BENEFITS FOR CANADIANS

As a result of the activities of this horizontal initiative, overall, rural communities will have greater capacity to address their challenges, their social and economic base will be renewed and it will be easier for them to obtain the coordinated support of governments.

These benefits will flow from better access to relevant information and research, as well as better mechanisms for stakeholders to collaboratively set priorities and take action. These changes will mean that rural communities will be better able to plan for and influence their changing circumstances and take advantage of new technologies and research findings.

CO-OPERATIVES SECRETARIAT

INTRODUCTION

Co-operatives play a major role in the retail, banking, housing and service industries, as well as the agriculture and agri-food industry. There are approximately 10,000 co-operatives in Canada serving over 10 million citizens. Altogether, co-operatives engage 70,000 volunteers and employ more than 150,000 people. They are a pivotal component of urban and rural communities, offering key services to Canadians, such as affordable housing, childcare and financial services. Moreover, co-ops are based on ethical values and principles, including self-help, democracy, equality and concern for community. They empower people and encourage healthier communities by enabling people to pool their resources, share risks and achieve common goals.

OPERATING ENVIRONMENT

Today's globalized markets demand constant innovation and productivity gains. Citizen involvement and sharing the benefits of innovation are crucial to success in the rapidly changing business environment. Co-operatives provide a means for Canadians to share the risks and benefits of cutting-edge economic endeavours.

As markets evolve and some resource-based industries wane, communities often turn to local leaders for solutions to a variety of economic and social issues. The co-operative model is an option for communities to meet their needs, taking on projects, and adapting to market forces.

In addition, evolving demographics, advancing technology and shifting retail habits put increasing pressure on private and social services. Here, too, communities can make use of the co-operative model to meet changing service requirements.

STRATEGIC RESPONSE

The Co-operatives Secretariat in AAFC ensures a strong government focus on the co-operative sector. The Secretariat acts as a link to improve the relationship between Canadian co-operatives and the numerous federal departments and agencies that have legislation or policies affecting co-operatives. The Secretariat also advises the government on policies that have an impact on co-operatives, coordinates the implementation of such policies, and acts as a centre of expertise on co-operatives within the federal government. Although located within AAFC, the Secretariat's mandate covers all types of co-operatives in Canada, including economic co-operatives (such as marketing, consumer, production and worker co-operatives), social co-operatives (such as housing, health care and recreation), and financial co-operatives (such as credit unions and caisses populaires).

The Co-operatives Secretariat pursues an expanded use of the co-operative model to enhance economic growth and social development of Canadian rural and urban society. To further this goal, the Secretariat focusses on priorities described here.

Ensure the needs of the co-operative sector are taken into account by the federal government, especially when developing policies, programs and legislation

In 2005-2006, the Co-operatives Secretariat will work closely with other departments involved in the social economy agenda to ensure inclusion of co-operatives. The Secretariat will also continue to explore options to address the capitalization requirements of co-operatives.

Inform stakeholders within federal, provincial and territorial governments, and the Canadian public about the role and potential of co-operatives to contribute to economic and social development

In the interest of partnership, the Secretariat will facilitate the work of the federal-provincial-territorial Committee of Officials Responsible for Co-operatives, which includes three subcommittees on data, development and legislation.

Foster and facilitate interaction of co-operative organizations with the Government of Canada

In 2005-2006, the Secretariat will promote relations between the government and the sector, including involvement with national and regional co-operative organizations and individual co-operatives.

Develop and disseminate new information, knowledge and tools that will help co-operatives and governments make informed decisions

The Secretariat will implement a co-operative research strategy to support policy priorities. As well, through closer collaboration with provincial governments, greater emphasis will be placed on collecting, inputting and generating reports on co-operative statistics.

Enhance development capacity for co-operatives through delivery of the Co-operative Development Initiative (CDI)

Through a $15-million contribution program provided through the Agricultural Policy Framework, the Co-operative Development Initiative (CDI) will support co-operative development until 2008. The program has two main components. Advisory services, which is managed jointly by the Canadian Co-operative Association and the Conseil Canadien de la Coopération, provides expert assistance to help with co-op start up or management. The other programming element, innovation and research projects, is run by the Co-operatives Secretariat, with the objective of studying and demonstrating how co-ops can be used in new ways. CDI implementation will be ongoing in 2005-2006, including the work of the CDI Steering Committee, whose members are drawn from the co-operative sector and the business, agricultural, academic and professional communities.

BENEFITS FOR CANADIANS

Co-operative development sustains communities, while enabling people to provide essential services. Through co-operatives, people acquire useful job skills, which boost their employment prospects and enable them to make greater contributions to their communities. For primary producers, co-operatives have proven to be valuable tools in marketing and sharing risk, creating employment, enhancing local leadership and investment, and filling gaps in services.

Through strategic investments in partnership with the co-operative sector, the Government of Canada is enhancing the capacity of co-operatives to contribute to the Canadian economy and society. New co-operatives will help respond to current and emerging needs of citizens in areas such as access to health care and home care, rural economic development, value-added opportunities in agriculture, development of Aboriginal communities, integration of immigrants into Canadian communities and identification of community solutions to environmental challenges.

Horizontal Initiatives: Rural Development and Co-operatives

Program Activity: Rural Development

Commitments 2005-2006
- apply Rural Lens
- develop National Rural Policy Framework
- provide federal leadership, collaboration and coordination at the national and regional levels
- engage rural citizens and stakeholders
- enhance community capacity building
- ensure more informed decisions by governments and rural communities through evidence-based research and analysis

Expected Results
- enhanced access by rural Canadians and rural communities to opportunities that will allow them to contribute to and benefit from Canada's prosperity and success
- increased development capacity of rural communities

Performance Indicators
- economic stability
- economic competitiveness
- social progress
- local institutional capacity

Program Activity: Co-operatives

Commitments 2005-2006
- provide federal leadership and government collaboration regarding co-operatives
- ensure federal/co-operative sector partnerships
- share information/knowledge regarding co-operatives
- share knowledge gained through innovative co-operatives development and technical advice

Expected Results
- expanded use of the co-operatives model to enhance economic growth and social development of Canadian rural and urban society

Performance Indicators
- growth rate of co-operatives
- number of co-operatives in new areas of interest

Benefits for Canadians
- Improved quality of life for all Canadians
- Viable and sustainable rural communities
- Enhanced citizen access to economic and social opportunities

Planned Spending (Gross) and Full Time Equivalents — Rural Development and Co-operatives Issues

Planned Spending 2005-2006		Planned Spending 2006-2007		Planned Spending 2007-2008	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
20.1	**114.0**	**21.1**	**115.8**	**18.3**	**115.8**

SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGY

INTRODUCTION

Sustainable development is a way of ensuring that social, economic, and environmental considerations are integrated into the government's decisions and actions. It is a major policy goal of the Government of Canada and is recognized by many communities across the country as integral to maintaining their way of life.

In February 2004, AAFC's third sustainable development strategy (SDS), entitled *Sustainable Agriculture: Our Path Forward* was tabled in Parliament along with strategies from 28 other federal departments and agencies. In fiscal year 2005-2006, the department will continue implementing this strategy.

OUR APPROACH

AAFC's third strategy takes a new approach, recognizing the APF — the department's major policy framework — as AAFC's sustainable development strategy. The APF addresses all three pillars of sustainable development — environmental, economic, and social. In addition, with sustainable development as the department's overarching priority, requirements for accountability and reporting are streamlined, making activities, deliverables, outcomes and program activities in support of the APF, also fully supportive of sustainable development. AAFC's governing departmental policy, the APF, and its sustainable development strategy are now one and the same. This shift brings AAFC to a new stage of maturity, transforming the way the department works and directing all its efforts toward sustainable development. The benefits this transformation will bring include streamlining of work, better communication and cooperation within the department and with its partners, and greater success in reaching the SDS goals.

AAFC's third strategy takes a new approach, recognizing the APF — the department's major policy framework — as AAFC's sustainable development strategy. The APF addresses all three pillars of sustainable development — environmental, economic, and social.

Furthermore, AAFC is integrating sustainable development principles into its operations by adopting green procurement practices; improving the management of waste, water and waste-water; improving building energy efficiency; improving vehicle use; adopting best practices related to land management; and developing emergency preparedness and response programs.

AAFC is also working horizontally with other departments and agencies on a number of sustainable development action areas from greening government operations to climate change.

MOVING FORWARD

In the October 2004 *Speech from the Throne*, the government committed to work with its partners to build sustainable development systematically into its decision making. In fiscal year 2005-2006, the department will work toward making this commitment a reality for AAFC, not only enhancing communication related to sustainable development, but working to ensure that any new policies developed by the department are built on the solid basis of sustainable development. The APF priorities need to remain guided by sustainable development goals, and any new AAFC policies will be guided by the principles of sustainable development, so that the progress made is not lost.

Agencies Reporting to Parliament through Agriculture and Agri-Food Canada

CANADIAN PARI-MUTUEL AGENCY (CPMA)

The Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA) is a Special Operating Agency within Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) that regulates and supervises pari-mutuel betting on horse racing at racetracks across Canada, thereby ensuring that pari-mutuel betting is conducted in a way that is fair to the public. The CPMA enjoys an excellent reputation among the Canadian betting public, provincial regulatory bodies and the horse racing industry. It is perceived to be fair and above board.

OPERATING ENVIRONMENT

Statutory authority for the CPMA is found in the *Criminal Code, s. 204*, which appoints the Minister of Agriculture and Agri-Food Canada responsible for policy and regulatory functions pertaining to pari-mutuel betting.

The Code enables the Minister to delegate these responsibilities to a designated officer — who is the Executive Director of the CPMA. *Section 204* permits Canadians to bet money on the outcome of horse races and ensures the integrity of the races upon which the Canadians stake their money.

Since 1921, costs associated with the activities of the CPMA have been fully recovered. CPMA's financial resource base is derived from a levy, currently set at 0.8 percent on every dollar bet in Canada. CPMA's Revolving Fund has been self-sufficient since 1980.

STRATEGIC RESPONSE

CPMA's strategic plans are focussed on maintaining the highest standards for pari-mutuel wagering and surveillance. The CPMA's mandate is derived from the *Criminal Code*, s. 204 and the *Pari-Mutuel Betting Supervision Regulations*.

2003-2004 Gross Bet $1.82 Billion

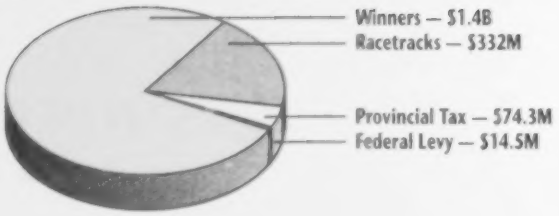

Program Activity: Business Risk Management
Enhancing CPMA's capacity to manage risk in pari-mutuel betting, thereby helping to protect the betting public against fraudulent activities

Commitments 2005-2006
- provide effective pari-mutuel supervision
- deliver effective and efficient surveillance activities
- develop innovative systems to promote effective risk management
- well-managed Revolving Fund
- strengthen collaborative alliances with the provincial regulatory bodies, the horse racing industry and international jurisdictions

Expected Results
- confidence of the betting public in pari-mutuel wagering
- detection of betting irregularities and performance affecting drugs in horses. Determination of the exact order of the finish of a race
- new, leading automated monitoring technologies available to Agency Officers
- self-sufficient Revolving Fund
- improved levels of awareness and acceptance of regulations and policies. Strong federal/provincial partnerships and increased international recognition

Benefits for Canadians
- Integrity maintained in pari-mutuel betting
- No cost to the Canadian taxpayer, only to the betting public

In 2004-2005, the CPMA plans on spending approximately $15.4 million to achieve these commitments. Planned spending requirements for the fiscal years 2005-2006 to 2007-2008 are summarized in the following table.

Planned Spending (Gross) and Full Time Equivalents

Forecast Spending 2005-2006		Planned Spending 2006-2007		Planned Spending 2007-2008	
$ millions[1]	FTE	$ millions[1]	FTE	$ millions[1]	FTE
15.3	64.0	15.3	64.0	15.3	64.0

1. Revenues and Expenditures are dictated by collecting a levy of 8/10th of 1 cent on every $1.00 bet in Canada. All the revenue generated is from the betting public and there is no cost to the Canadian taxpayer.

NATIONAL FARM PRODUCTS COUNCIL (NFPC)

The National Farm Products Council (NFPC) was established in 1972 through the *Farm Products Agencies Act (FPAA)*. The Act combines the marketing powers of the federal government, which has authority over inter-provincial and international trade, and provincial governments, which are restricted to intra-provincial trade. This enabling legislation provided for the establishment of national marketing agencies and, in 1993, was amended to provide for the establishment of national promotion-research agencies.

The National Farm Products Council was established to:

- advise the Minister on all matters relating to the establishment and operations of agencies under the Act with a view to maintaining and promoting an efficient and competitive agriculture industry;
- review the operations of agencies with a view to ensuring that they carry on their operations in accordance with the objectives set out in the Act. Council has a legislative responsibility to approve agency orders and regulations;
- work with agencies in promoting more effective marketing of farm products in inter-provincial and export trade; and, in the case of a promotion-research agency, in promoting such marketing in import trade and in connection with research and promotion activities relating to their farm products.

The Council monitors the operations of five national agencies:

- Canadian Egg Marketing Agency;
- Canadian Turkey Marketing Agency;
- Chicken Farmers of Canada;
- Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency; and
- Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency.

Council undertakes activities that aim to promote the strength and enhance the competitiveness of the sectors which Council oversees. It is committed to working with the agriculture and agri-food sector to meet the challenges and opportunities that arise from significant change in agri-food policies, business trends and market requirements at home and abroad.

The NFPC has been an active proponent of portfolio management with the aim of comprehensive advice to the Minister and the government. This cooperative approach within the agri-food portfolio is done in a manner to maintain the Council's arms-length relationship due to its quasi-judicial status and the managerial autonomy and accountability required in today's modern comptrollership environment.

OPERATING ENVIRONMENT

In developing its Strategic Plan, NFPC took into account many trends and developments in Canadian agriculture and agri-food as they affect the sectors for which the Council has responsibility. Broadly, the four supply management agencies which the Council oversees deal with issues concerning:

- international trade;
- poultry and egg products consumption trends;
- on farm food safety programs;
- animal health;
- generally favourable economic conditions of Canadians;
- rising productivity and increased use of technology;
- scale of operations of agricultural enterprises;
- consolidation in the processing sector; and
- grocery and food service industries.

The biggest challenge facing the Canadian Beef Cattle Research Market Development and Promotion Agency and the beef cattle industry at large is the impact of the BSE outbreak on Canada's export markets. Other issues for the agency and its partners (Beef Information Centre, the Canada Beef Export Federation and the Beef Cattle Research Council) include:

- food safety;
- improved quality and consistency;
- carcass value optimization;
- improved product perception;
- market development programs for Canada, Japan, Korea, Taiwan, China and Mexico; and
- development of a national research strategy.

Planned Spending (Gross) and Full Time Equivalents

Planned Spending 2005-2006[1]		Planned Spending 2006-2007		Planned Spending 2007-2008	
$ millions[2]	FTE	$ millions[2]	FTE	$ millions[2]	FTE
2.5	**19.0**	**2.5**	**19.0**	**2.5**	**19.0**

Notes:

1. Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.
2. These amounts are included in the Votes of the Department of Agriculture and Agri-Food and include $200 000 in grants and contributions and $240,000 in employee benefits.

Services provided without charge include:

- Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada
- Corporate services such as financial systems, security, information technology, human resource advice and services provided by Agriculture and Agri-Food Canada
- These amounts are not reflected in the program costs.

In 2005-2006, the third year of its three year strategic plan, NFPC will focus on the program activities and commitments outlined below:

Program Activity: Marketing and promotion research agencies work in the balanced interests of all stakeholders

Commitments	Expected Results
• complete the renewal of federal-provincial-territorial agreements for the egg, turkey and broiler hatching egg agencies • conduct a review of the legislation (*Farm Products Agencies Act*) • work with the Canadian Beef Cattle Research Market Development and Promotion Agency to implement a national levy collection system on inter-provincial marketings and imports	• receipt of draft federal-provincial-territorial agreements by the three national agencies • initiate discussions with stakeholders to determine how best to modernize the Act to meet industry's needs • levy orders covering domestic production in place for all 10 provinces • levy order in place to checkoff imports of beef and beef products

Program Activity: Improved competitiveness strength, market responsiveness and profitability of Canadian agriculture and the agri-food industry

Commitments	Expected Results
• continue to work with AAFC and CFIA to explore ways of improving current methods of data collection that will lead to development of an industry database that will provide consistent, reliable and accessible information to all industry participants	• preparation by the national agencies and processor associations of a discussion paper addressing their requirements particularly in terms of export data and data on storage stocks. • a government/industry agreement on providing an industry database

Program Activity: Provide efficient transparent and responsible management of NFPC operations

Commitments	Expected Results
• implement modern management practices in step with Government of Canada initiatives such as Modern Comptrollership, Audit and Evaluation, Values and Ethics, Human Resource Management and Common Look and Feel	• completion of second phase of implementation projects

Benefits for Canadians

- An efficient and competitive agriculture industry
- More efficient marketing of farm products in inter-provincial and export trade

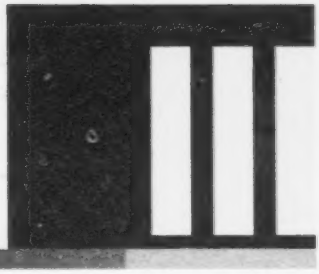

SECTION III

Supplementary Information

FINANCIAL TABLES

Table 1
Departmental Planned Spending and Full Time Equivalents

Table 2
Program by Activity

Table 3
Voted and Statutory Items listed in Main Estimates

Table 4
Net Cost of Department for the Estimates Year

Table 5
Summary of Capital Spending by Program Activity

Table 6
Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Table 7
Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund

Table 8
Resource Requirement by Team

Table 9
User Fees

Table 10
Details on Project Spending

Table 11
Status Report on Major Crown Projects

Table 12
Details on Transfer Payments Programs

Note: In the following tables, **forecast spending** reflects the best forecast of authorized funding to the end of the fiscal year (not necessarily forecast expenditures). **Planned spending** reflects funds already brought into the department's reference levels through the Annual Reference Level Update exercise, as well as adjustments in future years for funding approved in the government fiscal plan, but yet to be brought into the Department's reference levels and the impact of the 2005 Federal Budget and the government-wide Expenditure Review exercise. In addition, the Department intends to reallocate funding to address strategic priorities/investments, including BSE, as announced in the 2005 Budget. These internal reallocations are not reflected in the numbers in this report, but rather will be shown in future documents (eg. the 2005-2006 Departmental Performance Report).

The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0.

Table 1: Departmental Planned Spending and Full Time Equivalents

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005[1]	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Budgetary Main Estimates				
Environment	325.9	**307.8**	283.1	265.7
Food Safety and Food Quality	77.1	**83.4**	85.7	84.1
Business Risk Management	1,273.4	**1,319.7**	1,179.3	1,165.6
International Issues	117.5	**114.7**	114.4	113.4
Innovation and Renewal	319.8	**327.6**	273.3	279.6
Rural and Co-operatives Secretariats	18.4	**17.8**	18.8	18.3
National Farm Products Council	2.6	**2.5**	2.5	2.5
Canadian Pari-Mutuel Agency	15.4	**15.3**	15.3	15.3
Budgetary Main Estimates (gross)	**2,150.1**	**2,188.9**	**1,972.5**	**1,944.6**
Less: Respendable Revenue[2]	39.3	**35.8**	37.8	39.8
Total Main Estimates	**2,110.8**	**2,153.1**	**1,934.7**	**1,904.8**
Adjustments (Planned Spending not in Main Estimates):[3]	–	–	–	–
Supplementary Estimates (including associated contributions to employee benefit plans):				
Business Risk Management – Forecast increase for CAIS	438.2	–	–	–
Bovine spongiform encephalopathy (BSE) crisis	282.5	–	–	–
Reprofiled APF Contribution funding from 2003-2004	–	**74.7**	74.7	–
Reconciliation payments under the Canadian Farm Income Program in advance of closing the program	58.4	–	–	–
Enhancements to the delivery systems for the Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework	26.1	**48.3**	25.0	24.9
Operating Budget carry forward	22.7	–	–	–
Plum Pox Virus affecting the fruit industry	9.4	–	–	–
Payments in connection with the *Farm Income Protection Act* – Quebec Gross Revenue Insurance Conditional Remission Order	7.8	–	–	–
Assistance to the agricultural industry in its transition to new business risk management programming under the Agricultural Policy Framework – TISP administration	6.6	–	–	–
Geonomics-based programs under the Canadian Biotechnology Strategy	–	**6.0**	6.0	6.0
Funding to support implementation of the Agriculture Policy Framework	6.5	–	–	–
Non-Business Risk Management Programs under the Tracing and Tracing Initiative of the Agricultural Policy Framework	5.8	–	–	–
Reinvestment of royalties from intellectual property	5.3	–	–	–
Reinvestment of revenues from sales and services	1.4	–	–	–
Funding related to government advertising programs	1.4	–	–	–
Greenhouse gas reduction under the Climate Change Action Plan for Canada	0.7	–	–	–
Funding for communication activities and programs due to the wind-up of Communication Canada	0.5	–	–	–
Funding to undertake projects related to the development and application of biotechnology	0.3	–	–	–
Assessment, management and remediation of federal contaminated sites	0.2	–	–	–
Funding related to the development of Official Language Minority Communities (Interdepartmental Partnership with the Official Language Communities)	0.1	–	–	–

Table 1, continued from page 74

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005[1]	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Initiatives to support the implementation of a common electronic infrastructure and multi-channel service delivery strategy (Government On-Line)	0.1	-	-	-
Less: Spending authorities available within the Vote and from another Vote	(22.9)	-	-	-
Total Supplementary Estimates	851.2	**129.0**	105.7	30.9
Collective agreement salary increases	7.3	-	-	-
Budget Announcements:				
Other Budget 2005 Announcements[4]	-	**5.0**	26.0	26.0
Government-wide Expenditure Review exercise[5]	-	**(25.0)**	(30.0)	(35.0)
Planned Procurement Savings	-	**(1.0)**	-	-
Total Adjustments	*858.4*	*108.1*	*101.7*	*21.9*
Total Net Planned Spending	**2,969.3**	**2,261.2**	**2,036.3**	**1,926.7**
Less: Non-Respendable Revenue	53.8	**38.7**	38.7	38.7
Plus: Cost of services received without charge[6]	44.1	**49.1**	45.4	47.3
Net cost of Department	**2,959.5**	**2,271.6**	**2,043.0**	**1,935.3**
Full Time Equivalents[7]	**6,367**	**6,367**	**6,367**	**6,367**

1 Reflects the best forecast of authorized funding to the end of the fiscal year 2004-2005.

2 Respendable revenue does not include net voted authority, approved in late January, 2005, for revenue from research related activities of $11 million for 2005-2006 and $22 million on-going.

3 Adjustments for **2004-2005** reflect Supplementary Estimates (A), (B) and other adjustments. It should be noted that Supplementary Estimates (A) for 2004-2005 included two Statutory transfer payment items for information: Transitional Industry Support Program (TISP) of $928 million and Canadian Farm Income Program (CFIP) of $65M which were actually recorded by AAFC against the 2003-2004 fiscal year for Public Accounts purposes and, as such, are not reflected again in 2004-2005. Adjustments for **2005-2006** to **2007-2008** reflect initiatives for which the Department can seek up to the amount shown through Supplementary Estimates, once approved. Not included is any additional funding that is yet to be reprofiled from one year to the next, nor any new authorities that may be sought. In addition, the Department intends to reallocate funding to address strategic priorities/investments, including BSE, as announced in the 2005 Budget. These internal reallocations are not reflected in the numbers in this report, but rather will be shown in future documents (eg. the 2005-2006 Departmental Performance Report).

4 This reflects changes in planned program spending for the upcoming planning period as a result of 2005 Budget announcements.

5 This reflects the reductions to the department's planned spending as a result of the Expenditure Review Committee (ERC) exercise and which were announced in the 2005 Budget - more information will be provided in the next Supplementary Estimates.

6 Cost of services provided by other departments include accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC), contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secret (TBS), Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada and salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada. See details in Table 4.

7 In addition to the FTEs noted above, in 2004-2005 there were 374 FTEs employed by AAFC funded by non-appropriated sources from collaborative research projects with industry, and from other activities not funded through AAFC appropriations. Also, 283 FTEs were employed as students. Data for 2005-2006 to 2007-2008 similarly does not make any provision for staff funded through non-appropriated sources or for students. With the introduction of Net Voted authority for revenue from collaborative research agreements and research services, in 2005-2006, FTE's will be adjusted accordingly to reflect this, in future reports.

Forecast spending for 2004-2005 is higher than planned spending for the next three years as a result of additional funding provided in 2004-2005 in response to the difficult circumstances producers faced resulting from BSE, avian influenza, frost, drought and a stronger Canadian dollar.

Note: Planned spending reflects funds currently approved in the government fiscal plan.

Table 1, continued from page 74

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005[1]	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Initiatives to support the implementation of a common electronic infrastructure and multi-channel service delivery strategy (Government On-Line)	0.1	–	–	–
Less: Spending authorities available within the Vote and from another vote	(22.9)	–	–	–
Total Supplementary Estimates	851.2	**129.0**	105.7	30.9
Collective agreement salary increases	3.3	–	–	–
Budget Announcements:				
Other Budget 2005 Announcements[3]		**5.0**	26.0	26.0
Government-wide Expenditure Review exercises		**(25.0)**	(30.0)	(35.0)
Planned Procurement Savings		**(1.0)**	–	–
Total Adjustments	*858.4*	***108.1***	*101.7*	*21.9*
Total Net Planned Spending	**2,969.3**	**2,261.2**	**2,036.3**	**1,926.7**
Less: Non-Respendable Revenue	51.5	**38.7**	38.7	38.7
Plus: Cost of services received without charge	44.1	**49.1**	45.4	47.3
Net cost of Department	**2,959.5**	**2,271.6**	**2,043.0**	**1,935.3**
Full Time Equivalents[7]	**6,367**	**6,367**	**6,367**	**6,367**

1. Reflects the best forecast of authorities sought by the end of the fiscal year 2004-2005.

2. Respendable revenue does not include the initial authority, approved in the January 2001 Treasury Board related activities of $11 million for 2005-2006 and $22 million on going.

3. Adjustments for **2004-2005** reflect supplementary estimates (A), (B), and other adjustments. It should be noted that Supplementary Estimates (A) for 2004-2005 included two Statutory transfer payment items for information: Transitional Advance Support Program (TASP) of $42.6 million and Canadian Farm Income Program (CFIP) of $65M which were actually recorded in AAFC against the 2003-2004 fiscal year for Public Accounts purposes and as such are not reflected again in 2004-2005. Adjustments for **2005-2006** to **2007-2008** reflect initiatives for which the Department can seek up to the amount shown through Supplementary Estimates, once approved. Not included is any additional funding that is yet to be requested from one year to the next, but only new authorities that may be sought. In addition, the Department intends to reallocate funding to address strategic priorities investments, including $5.0, as announced in the 2005 Budget. These internal reallocations are not reflected in the numbers in this report, but rather will be shown in future documents eg. the 2005-2006 Departmental Performance Report.

4. This reflects changes in planning program spending for the upcoming planning period as a result of 2005 Budget announcements.

5. This reflects the reductions to the department's planned spending as a result of the Expenditure Review Committee (ERC) exercise and which were announced in the 2005 Budget – more information will be provided in the next Supplementary Estimates.

6. Cost of services provided to other departments include accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC), contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat (TBS), workers' compensation coverage provided by Social Development Canada and salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada. See details in Table 8.

7. In addition to the FTEs noted above, in 2004-2005 there were 174 FTEs employed by AAFC Canada in non-appropriated sources from collaborative research projects with industry, and from other activities conducted through AAFC agreements. For 2005-2006 FTEs were estimated at approximately 200. Data for 2005-2006 to 2007-2008 similarly does not make any provision for staff funded through non-appropriated sources as the students enter the workforce or the initial authority for revenue from collaborative research agreements and research services in 2005-2006. FTEs will be adjusted accordingly as refined data is available in future reports.

Forecast spending for 2004-2005 is higher than planned spending for the next three years as a result of additional funding provided in 2004-2005 in response to the difficult circumstances producers faced resulting from BSE, avian influenza, drought, and a stronger Canadian dollar.

Note: Planned spending reflects funds currently approved by the government for its plans.

Table 2: Program by Activity

2005-2006

($ millions)	Budgetary						Non-Budgetary			
Program Activity	Operating	Capital	Grants and Contributions	Gross	Revenue	Net	Loans, Investments and Advances	Total Main Estimates	Adjustments* (planned spending not in Main Estimates)	Total Net Planned Spending
Environment	193.7	11.1	102.9	307.8	15.0	292.8	–	292.8	24.1	316.8
Food Safety and Food Quality	45.7	2.3	35.4	83.4	–	83.4	–	83.4	18.1	101.5
Business Risk Management	109.6	4.2	1,205.9	1,319.7	5.5	1,314.2	–	1,314.2	66.4	1,380.6
International Issues	81.3	3.7	29.8	114.7	–	114.7	–	114.7	(5.8)	108.9
Innovation and Renewal	206.3	9.3	112.0	327.6	–	327.6	–	327.6	3.1	330.7
Rural and Cooperatives Secretariats	11.9	–	5.9	17.8	–	17.8	–	17.8	2.3	20.1
National Farm Products Council	2.1	–	0.2	2.5	–	2.5	–	2.5	(0.0)	2.5
Canadian Pari-Mutuel Agency	15.3	–	–	15.3	15.3	–	–	–	–	–
Total	**666.2**	**30.6**	**1,492.1**	**2,188.9**	**35.8**	**2,153.1**	**–**	**2,153.1**	**108.1**	**2,261.2**

*Adjustments include initiatives for which the Department can seek up to the amount shown through Supplementary Estimates, once approved and the impact of the Government-wide Expenditure Review exercise and the 2005 Federal Budget. Not included is any additional funding that is yet to be reprofiled from one year to the next, nor any new authorities that may be sought. In addition, the Department intends to reallocate funding to address strategic priorities/investments, including BSE, as announced in the 2005 Budget. These internal reallocations are not reflected in the numbers in this report, but rather will be shown in future documents (eg. the 2005-2006 Departmental Performance Report).

Table 3: Voted and Statutory Items listed in Main Estimates

($ millions)		2005-2006	
Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	Current Main Estimates	Previous Main Estimates
1	Operating Expenditures	557.9	563.2
5	Capital Expenditures	30.6	36.6
10	Grants and Contributions	371.2	335.0
15	Pursuant to Section 29 of the *Financial Administration Act*, to authorize the Minister of Agriculture and Agri-Food, on behalf of her Majesty in Right of Canada, in accordance with terms and conditions approved by the Minister of Finance, to guarantee payments of an amount not exceeding, at any one time, in aggregate the sum of $1,700,000,000 payable in respect of cash advances provided by producer organizations, the Canadian Wheat Board and other lenders under the Spring Credit Advance Program.	0.0	0.0
20	Pursuant to Section 29 of the *Financial Administration Act*, to authorize the Minister of Agriculture and Agri-Food, on behalf of her Majesty in Right of Canada, in accordance with terms and conditions approved by the Minister of Finance, to guarantee payments of amounts not exceeding, at any time, in aggregate, the sum of $140,000,000 payable in respect of Line of Credit Agreements to be entered into by the Farm Credit Corporation for the purpose of the renewed (2003) National Biomass Ethanol Program.	0.0	0.0
(S)	Grants to agencies established under the *Farm Products Agencies Act*	0.2	0.2
(S)	Payments in connection with the *Agricultural Marketing Programs Act*	65.5	65.5
(S)	Loan Guarantees under the *Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act*	4.0	4.0
(S)	Contributions in Support of Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework – Production Insurance[1]	404.8	–
(S)	Contributions in Support of Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework – Canadian Agricultural Income Stabilization program[1]	451.5	–
(S)	Contributions in Support of Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework – Province Based Programs[1]	84.8	–
(S)	Contributions in Support of Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework – Agriculture Policy Initiatives	1.1	–
(S)	Class contribution payments for Repositioning of the Canadian Beef and Cattle Industry	108.9	–
(S)	Contributions in Support of Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework[1]	–	378.9
(S)	Payments in connection with the *Farm Income Protection Act* – Net Income Stabilization Account[1]	–	212.6
(S)	Payments in connection with the *Farm Income Protection Act* – Crop Insurance Program[1]	–	227.3
(S)	Payments in connection with the *Farm Income Protection Act* – Province-Based Programs[1]	–	147.5
(S)	Contributions to the Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) Recovery Program	–	69.4
(S)	Expenditures pursuant to section 29 of the *Financial Administration Act* for payments pursuant to guarantees under the Spring Credit Advance Program	–	–
(S)	Minister of Agriculture and Agri-Food – salary and motor car allowance	0.1	0.1
(S)	Contributions to employee benefit plans	72.5	70.6
(S)	Spending of proceeds from the disposal of surplus Crown assets	–	–
(S)	Collection agency fees	–	–
(S)	Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	–	–
Total Department		**2,153.1**	**2,110.8**

NOTES:

(S) denotes a Statutory Item

1 For the 2005-2006 year, amounts in connection with the *Farm Income Protection Act* for the Net Income Stabilization Account, Crop Insurance Program, and Province-Based Programs, are no longer listed, but rather are shown against their successor programs under the Agricultural Policy Framework: the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program, Production Insurance, and APF-Province-Based Programs, respectively.

The Main Estimates for 2005-2006 are $2,153.1 million compared to $2,110.8 million for 2004-2005, an increase of $42.3 million. The increase is primarily a function of increased transfer payments mainly related to the new BSE Recovery Program.

Table 4: Net Cost of Department for the Estimates Year

($ millions)		2005-2006 Total
Total Net Planned Spending (Total Main Estimates plus Adjustments)		**2,261.2**
Plus:	*Services Received without Charge*	
	Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	16.8
	Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat	29.0
	Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada	1.8
	Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	1.5
		49.1
Less:	*Non-respendable Revenue*	*38.7*
2005-2006 Net cost of the Department		**2,271.6**

Table 5: Summary of Capital Spending by Program Activity

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Environment	13.1	**11.1**	9.1	9.1
Food Safety and Food Quality	2.8	**2.3**	2.3	2.3
Business Risk Management	5.2	**4.2**	4.2	4.2
International Issues	4.5	**3.7**	3.7	3.7
Innovation and Renewal	11.4	**9.3**	9.3	9.3
Rural and Co-operatives secretariats	–	**–**	–	–
National Farm Products Council	–	**–**	–	–
Canadian Pari-Mutuel Agency*	–	**–**	–	–
Total Capital Spending	**36.9**	**30.6**	**28.6**	**28.6**

* The Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund is forecasting acquisition of depreciable assets of $0.1 million per year for the years 2004-2005 through 2007-2008. See Table 7.

Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable Revenue[1]

($ millions)	Forecast Revenue 2004-2005	Planned Revenue 2005-2006	Planned Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008
Environment				
Community Pastures	15.0	15.0	17.0	19.0
Total - Environment	**15.0**	**15.0**	**17.0**	**19.0**
Business Risk Management				
Canadian Agricultural Income Stabilization - Admin. fees	8.9	5.5	5.5	5.5
Total - Business Risk Management	**8.9**	**5.5**	**5.5**	**5.5**
Canadian Pari-Mutuel Agency				
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	15.4	15.3	15.3	15.3
Total - Canadian Pari-Mutuel Agency	**15.4**	**15.3**	**15.3**	**15.3**
Total Respendable Revenue	**39.3**	**35.8**	**37.8**	**39.8**

Non-Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2004-2005	Planned Revenue 2005-2006	Planned Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008
Environment				
Refund of previous years' expenditures[2]	1.0	1.0	1.0	1.0
Service and service fees	0.5	0.5	0.5	0.5
Privileges, licences and permits	1.0	1.0	1.0	1.0
Return on investments[3]	0.8	0.8	0.8	0.8
Proceeds from sales of crown assets	0.4	0.4	0.4	0.4
Other non-tax revenues	2.3	2.3	2.3	2.3
Total - Environment	**5.9**	**5.9**	**5.9**	**5.9**
Food Safety and Food Quality				
Refund of previous years' expenditures[2]	0.2	0.2	0.2	0.2
Service and service fees	0.5	0.5	0.5	0.5
Privileges, licences and permits	0.2	0.2	0.2	0.2
Return on investments[3]	0.2	0.2	0.2	0.2
Proceeds from sales of crown assets	0.1	0.1	0.1	0.1
Other non-tax revenues	0.6	0.6	0.6	0.6
Total - Food Safety and Food Quality	**1.8**	**1.8**	**1.8**	**1.8**
Business Risk Management				
Refund of previous years' expenditures[2]	30.9	15.8	15.8	15.8
Service and service fees	0.1	0.1	0.1	0.1
Privileges, licences and permits	0.2	0.2	0.2	0.2
Return on investments[3]	0.4	0.4	0.4	0.4
Proceeds from sales of crown assets	0.0	0.0	0.0	0.0
Other non-tax revenues	1.0	1.0	1.0	1.0
Total - Business Risk Management	**32.8**	**17.7**	**17.7**	**17.7**

Table 6, continued from page 79

($ millions)	Forecast Revenue 2004-2005	Planned Revenue 2005-2006	Planned Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008
International Issues				
Refund of previous years' expenditures[2]	0.4	0.4	0.4	0.4
Service and service fees	0.1	0.1	0.1	0.1
Privileges, licences and permits	0.2	0.2	0.2	0.2
Return on investments[3]	0.3	0.3	0.3	0.3
Proceeds from sales of crown assets	0.0	0.0	0.0	0.0
Other non-tax revenues	0.9	0.9	0.9	0.9
Total - International Issues	**2.0**	**2.0**	**2.0**	**2.0**
Innovation and Renewal				
Refund of previous years' expenditures[2]	1.0	1.0	1.0	1.0
Service and service fees	0.3	0.3	0.3	0.3
Privileges, licences and permits	5.1	5.1	5.1	5.1
Return on investments[3]	0.8	0.8	0.8	0.8
Proceeds from sales of crown assets	1.6	1.6	1.6	1.6
Other non-tax revenues	2.4	2.4	2.4	2.4
Total - Innovation and Renewal	**11.3**	**11.3**	**11.3**	**11.3**
Rural and Cooperatives Secretariats				
Refund of previous years' expenditures[2]	0.0	0.0	0.0	0.0
Service and service fees	–	–	–	–
Privileges, licences and permits	–	–	–	–
Return on investments[3]	–	–	–	–
Proceeds from sales of crown assets	–	–	–	–
Other non-tax revenues	0.0	0.0	0.0	0.0
Total - Rural and Cooperatives Secretariats	**0.1**	**0.1**	**0.1**	**0.1**
Total Non-Respendable Revenue	**53.8**	**38.7**	**38.7**	**38.7**
Total Respendable and Non-Respendable Revenue	**93.0**	**74.5**	**76.5**	**78.5**

1. Respendable revenue does not include net voted authority, approved in late January, 2005, for revenue from research related activities of $11 million for 305-2006 and $22 million on-going.
2. Refund of Previous Years' Expenditures for the Business Risk Management program activity for 2004-2005 includes amounts recovered from provinces (repayments made by the department, and collections of overpayments) under the Canadian Farm Income Program (CFIP).
3. Return on Investments includes interest on loans for the Canadian Dairy Commission and Construction of Multi-Purpose Exhibition Buildings.

Table 7: Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund

Statement of Operations

($ millions)	Forecast 2004-2005	Planned 2005-2006	Planned 2006-2007	Planned 2007-2008
Respendable Revenue	**15.4**	**15.3**	**15.3**	**15.3**
Expenses				
Operating:				
Salaries and employee benefits	5.1	**5.1**	5.1	5.1
Depreciation	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Administrative and support services	9.7	**9.7**	9.7	9.7
Utilities, materials and supplies	0.4	**0.4**	0.4	0.4
Total Operating	**15.4**	**15.3**	**15.3**	**15.3**
Surplus (Deficit)	**-**	**-**	**-**	**-**

Statement of Cash Flows

($ millions)	Forecast 2004-2005	Planned 2005-2006	Planned 2006-2007	Planned 2007-2008
Surplus (Deficit)	**-**	**-**	**-**	**-**
Add non-cash items:				
Depreciation/amortization	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Investing activities:				
Acquisition of depreciable assets	(0.1)	**(0.1)**	(0.1)	(0.1)
Cash Surplus (requirement)	**-**	**-**	**-**	**-**

Projected Use of Authority

($ millions)	Forecast 2004-2005	Planned 2005-2006	Planned 2006-2007	Planned 2007-2008
Authority[1]	**2.0**	**2.0**	**2.0**	**2.0**
Drawdown:				
Balance as at April 1	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Projected Surplus (Drawdown)	-	**-**	-	-
Total Drawdown	**1.0**	**1.0**	**1.0**	**1.0**
Projected Balance at March 31	**3.0**	**3.0**	**3.0**	**3.0**

1 $2 million is the maximum amount that may be drawn down from the Consolidated Revenue Fund (CRF) at anytime.

Table 8: Resource Requirement by Team[1]

($ millions)	2005-2006								
Team	**Environment**	**Food Safety and Food Quality**	**Business Risk Management**	**International Issues**	**Innovation and Renewal**	**Rural and Co-operatives Secretariats**	**National Farm Products Council**	**Canadian Pari-Mutuel Agency**	**Total Planned Spending**
Environment	100.1	–	–	–	–	–	–	–	**100.1**
Food Safety and Quality	–	26.5	2.6	2.2	–	–	–	–	**31.3**
Business Risk Management	–	–	7.1	–	–	–	–	–	**7.1**
Markets and Trade	–	–	–	47.9	–	–	–	–	**47.9**
Innovation and Renewal	–	–	–	–	132.5	–	–	–	**132.5**
Programs[2]	132.2	54.6	1,293.5	24.8	111.7	2.3	–	–	**1,619.1**
Enabling[3]	78.3	18.7	74.4	31.3	79.9	–	–	–	**282.5**
Corporate Offices[4]	6.3	1.6	3.0	2.6	6.7	17.9	2.5	0.0	**40.6**
Total	**316.8**	**101.5**	**1,380.6**	**108.9**	**330.7**	**20.1**	**2.5**	**0.0**	**2,261.2**

1 AAFC has moved from branch-specific planning and governance to a team-based approach, built around APF priorities.

These resource requirements by Team are notional allocations based largely on 2004-2005 Team allocations, as Team budgets for 2005-2006 had not been finalized at the time of preparing this document.

2 **Programs Team** resources are significantly higher than those of the other teams as they include the majority of the department's resources for Transfer Payments ($1,486 million included).

3 **Enabling Teams** include Assets, Communications, Finance, Human Resources, Information Systems and Policy and Planning.

4 **Corporate Offices** include Executive Offices, Rural and Co-Operative Secretariats, National Farm Products Council, Legal Services, Audit and Review, Values and Ethics, Office of Internal Disclosure, Decision Support and ADM Offices.

Table 9: User Fees

The Department currently has no planned user fee initiatives (either to introduce new fees or amend existing fees) for those departmental programs covered by the *User Fee Act*, i.e. The Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) and *Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act* (FIMCLA) programs.

Table 10: Details on Project Spending

Over the next three years the following projects have or are expected to exceed the department's delegated project approval level:

2005-2006
1. Skyline Campus
2. Enhancements to the delivery systems for the Business Risk Management programs under the Agricultural Policy Framework
3. National Land and Water Information Service (NLWIS)
4. Dairy Research Facility
5. Greenhouse and Growth Chamber Facility

2006-2007
1. Skyline Campus
2. Enhancements to the delivery systems for the Business Risk Management programs under the Agricultural Policy Framework
3. National Land and Water Information Service (NLWIS)
4. Dairy Research Facility
5. Greenhouse and Growth Chamber Facility

2007-2008
1. Skyline Campus
2. Enhancements to the delivery systems for the Business Risk Management programs under the Agricultural Policy Framework
3. National Land and Water Information Service (NLWIS)

For further information on the above-mentioned projects see http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

Table 11: Status Report on Major Crown Projects

Over the next three years, Agriculture and Agri-Food Canada will be the lead department and will manage the following major Crown project:

2005-2006, 2006-2007 and 2007-2008
National Land and Water Information Service (NLWIS)

For further information on the above-mentioned major Crown project see www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

Table 12: Details on Transfer Payments Programs

Over the next three years, Agriculture and Agri-Food Canada will manage the following transfer payment programs in excess of $5 million:

2005-2006

1. Canadian Agricultural Income Stabilization
2. Production Insurance
3. BSE/Cull Cow
4. Payments in connection with the *Agricultural Marketing Programs Act* (AMPA)
5. Spring Credit Advance Program
6. Province-based Programs
7. Quebec Gross Revenue Insurance (Remission)
8. Canadian Farm Income Program
9. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – Environment
10. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – Food Safety and Food Quality
11. Prairie Grain Roads
12. Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF)
13. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – Science and Innovation
14. Plum Pox Eradication
15. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance - Renewal
16. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – International (Canadian Agriculture and Food International)
17. Contributions in Support of Assistance to Rural Canada and Development in the area of Co-operatives Framework

2006-2007

1. Canadian Agricultural Income Stabilization
2. Production Insurance
3. BSE/Cull Cow
4. Payments in connection with the *Agricultural Marketing Programs Act* (AMPA)
5. Spring Credit Advance Program
6. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – Environment
7. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – Food Safety and Food Quality
8. Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF)
9. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – Science and Innovation
10. Plum Pox Eradication
11. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance - Renewal
12. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – International (Canadian Agriculture and Food International)
13. Contributions in Support of Assistance to Rural Canada and Development in the area of Co-operatives Framework

Table 12, continued from page 84

2007-2008

1. Canadian Agricultural Income Stabilization
2. Production Insurance
3. Payments in connection with the *Agricultural Marketing Programs Act* (AMPA)
4. Spring Credit Advance Program
5. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – Environment
6. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – Food Safety and Food Quality
7. Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF)
8. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – Science and Innovation
9. Plum Pox Eradication
10. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance - Renewal
11. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance – International (Canadian Agriculture and Food International)
12. Contributions in Support of Assistance to Rural Canada and Development in the area of Co-operatives Framework

Further information on these Transfer Payment programs can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

SECTION IV

Other Items of Interest

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD PORTFOLIO

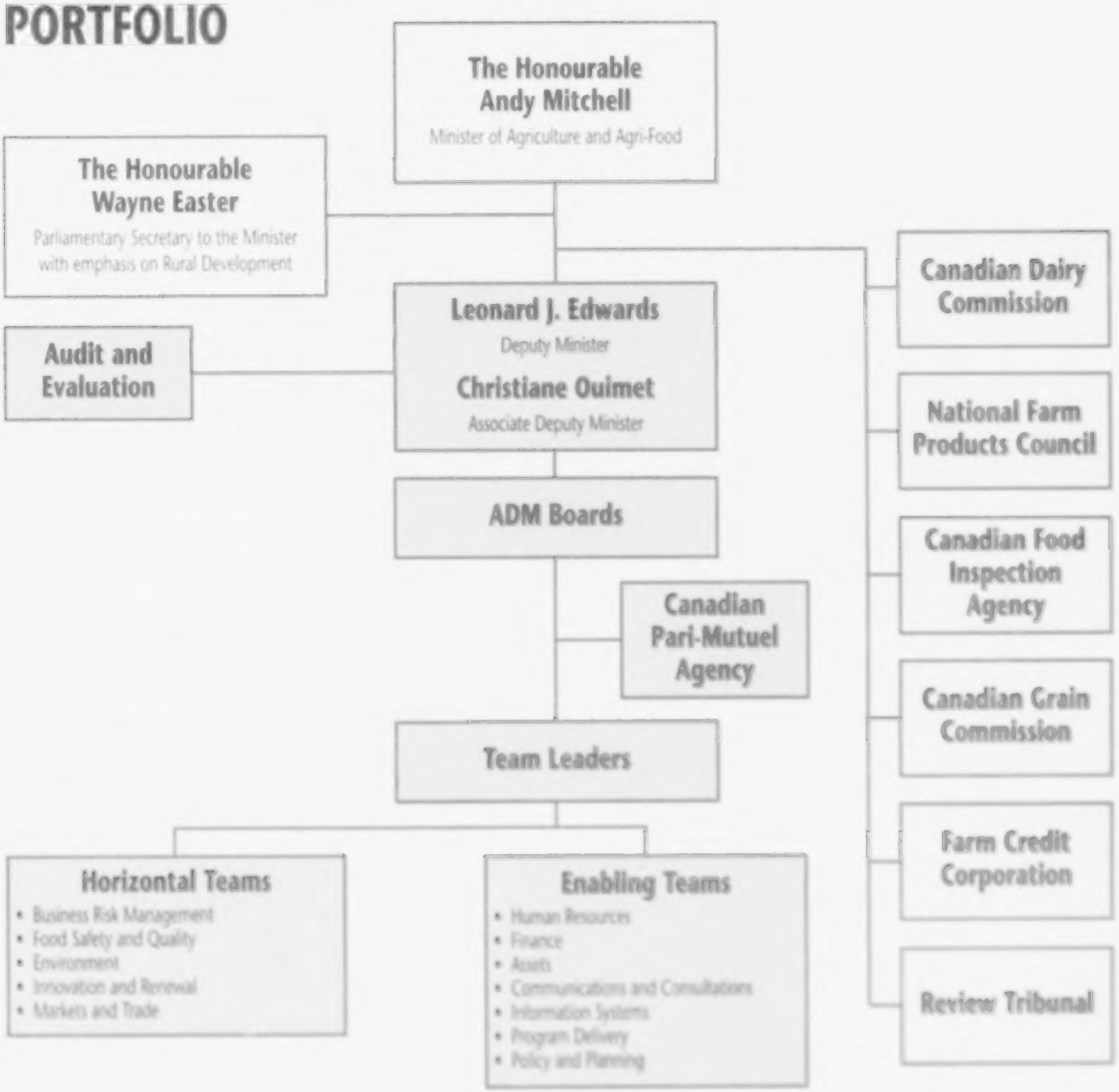

HOW TO REACH US

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA DEPARTMENTAL CONTACTS

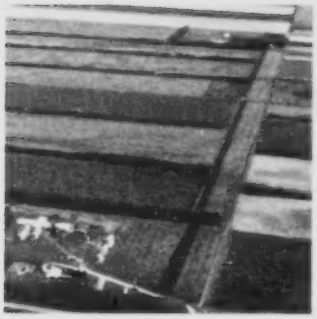

Note: All addresses are at 930 Carling Avenue unless otherwise noted.

General Enquiries
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1A 0C5
Tel:(613) 759-1000 Web: www.agr.gc.ca

More information on the department and its activities can be found at:
www.agr.gc.ca/index_e.phtml

Minister of Agriculture and Agri-Food

The Honourable Andy Mitchell, P.C.
www.agr.gc.ca/minoffe.html

Parliamentary Secretary to the Minister with emphasis on Rural Development

The Honourable Wayne Easter, MP
(613) 992-6188
easterw@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/minoffe.html

Deputy Minister

Leonard J. Edwards
(613) 759-1101
edwardslj@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/cb/min/dmoe.html

Associate Deputy Minister

Christiane Ouimet
(613) 759-1090
ouimetc@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/cb/min/dmof.html

BRANCH AND AGENCY HEADS

Research

Bruce Archibald
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7777
archibaldb@agr.gc.ca
www.res2.agr.gc.ca/research-recherche

Market and Industry Services

Andrew Marsland
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7561
marslanda@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/misb.html

Strategic Policy

Suzanne Vinet
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7349
vinets@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/spb/pb_e.phtml

Farm Financial Programs

Mary Komarynsky
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7243
komarynskym@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/ffpb/ffpb_e.phtml

Corporate Management

Bruce Deacon
Assistant Deputy Minister
(613) 759-6811
deaconb@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/csb_e.phtml

Communications and Consultations

Paul Schubert
Assistant Deputy Minister
(613) 759-7964
schubertp@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/cb/combr_e.phtml

Human Resources

Steve Tierney
Assistant Deputy Minister
(613) 759-1196
tierneys@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/hr/main.html

Audit and Evaluation

Frank Brunetta
Director General
(613) 759-6471
brunettaf@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/review/rbmain.html

Canadian Pari-Mutuel Agency

Elizabeth Massey
Executive Director
P.O. Box 5904 LCD Merivale Road,
Ottawa, Ontario K2E 8A9
(613) 946-1700
emassey@agr.gc.ca
www.cpma-acpm.gc.ca

Prairie Farm Rehabilitation Administration

Carl Neggers
Director General
FCC Tower
603-1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan S4P 4L2
(306) 780-5081
neggersc@agr.gc.ca
www.agr.ca/pfra

Rural and Co-operatives Secretariat

Donna Mitchell
Executive Director
(613) 759-7113
mitchelldo@agr.gc.ca
www.rural.gc.ca
www.agr.gc.ca/policy/coop

Portfolio Coordination

Louise Mignault
Executive Director
(613) 759-1062
mignaultl@agr.gc.ca

Legal Services

Heather Smith
General Counsel
(613) 759-7879
smithh@agr.gc.ca

Information Systems

Ernie Wallace
Chief Information Officer
(613) 759-6122
wallacee@agr.gc.ca

PORTFOLIO CONTACTS

National Farm Products Council

Cynthia Currie
Chairperson
344 Slater Street
10th Floor
Ottawa, Ontario K1R 7Y3
(613) 995-2298
curriec@agr.gc.ca
nfpc-cnpa.gc.ca

Canadian Food Inspection Agency

Richard Fadden
President
59 Camelot Drive
Nepean, Ontario K1A 0Y9
(613) 225-2342
faddenr@inspection.gc.ca
www.inspection.gc.ca

Farm Credit Corporation

John J. Ryan
President and Chief Executive Officer
P.O. Box 4320
1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan S4P 4L3
(306) 780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
www.fcc-sca.ca

Canadian Grain Commission

Chris Hamblin
Chief Commissioner
600-303 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3C 3G8
(204) 983-2735
chamblin@cgc.ca
www.cgc.ca

Canadian Dairy Commission

John Core
Chairman & Chief Executive Officer
Building 55, NCC Driveway
Central Experimental Farm
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1A 0Z2
(613) 792-2060
jcore@agr.gc.ca
www.cdc.ca

Review Tribunal

Thomas Barton
Chairman
Building 60, Birch Drive
Central Experimental Farm
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1A 0C6
(613) 792-2087
www.rt-cr.gc.ca

BUDGET DES DÉPENSES

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Budget des dépenses
2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par objectif stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2006-III-1
ISBN 0-660-62724-8

Agriculture et Agroalimentaire Canada

2005-2006

Rapport sur les plans et les priorités

Budget des dépenses

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada
Canada

Table des matières

Message du ministre 1

Déclaration de la haute direction 4

Vue d'ensemble 5

SECTION I

Aperçu des plans et des priorités 7

Introduction 7

Plan du rapport 8

Cadre de fonctionnement 8

L'intervention stratégique d'AAC 11

Nos priorités en matière de gestion 20

Rapports des comités parlementaires 24

Conclusion 24

SECTION II

Analyse des priorités par résultat stratégique 27

La sécurité du système alimentaire 27

La santé de l'environnement 40

Des innovations propices à la croissance 46

Initiatives horizontales **61**

Les initiatives horizontales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ... 61

Le développement rural 64

Le Secrétariat aux coopératives 68

La Stratégie de développement durable 71

Organismes relevant du Parlement par l'entremise d'Agriculture et Agroalimentaire Canada **73**

Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) 73

Conseil national des produits agricoles (CNPA) 75

SECTION III

Renseignements supplémentaires **79**

Tableaux financiers 79

SECTION IV

Autres sujets d'intérêt **93**

Portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire 93

Pour nous joindre 94

Message du ministre

C'est avec plaisir que je dépose le *Rapport sur les plans et les priorités* (2005-2006) de mon ministère. Ce rapport présente l'orientation stratégique et financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour les trois prochaines années.

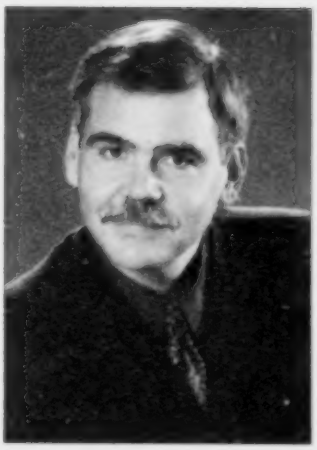

L'honorable
Andy Mitchell

Les collectivités agricoles et rurales du Canada jouent un rôle économique important dans notre société. En effet, le secteur agricole et alimentaire génère environ 130 milliards de dollars de recettes par année, dont 30,9 milliards proviennent des exportations; il fournit 8 % du produit intérieur brut du Canada et crée un emploi sur huit.

Il est évident qu'un secteur agricole et agroalimentaire solide, prospère, rentable et durable profite à tous les Canadiens. C'est grâce aux agriculteurs que nous pouvons manger, mais ce sont aussi eux qui assument la gérance de notre environnement en protégeant notre air, notre eau, nos sols et notre biodiversité. À titre de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, je continue d'avoir à coeur, à l'instar de mon ministère, de collaborer avec tous les intervenants pour assurer la prospérité et le dynamisme du secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Pour commencer, nous devons créer un environnement dans lequel les producteurs peuvent bien gagner leur vie. En ma qualité de ministre, je me suis engagé à réaliser cet objectif, et il est essentiel et urgent de nous y consacrer car nos producteurs sont aux prises avec de graves difficultés financières depuis deux ans. La crise de la vache folle, l'influenza aviaire, le gel, la sécheresse, le raffermissement relatif du dollar canadien et d'autres événements qui échappent à l'emprise des agriculteurs se sont répercutés sur le revenu agricole canadien, qui n'a jamais été aussi faible, suscitant du coup des problèmes financiers pour les producteurs et les collectivités rurales où ils vivent. Devant cette situation sans précédent, les gouvernements ont uni leurs efforts et adopté des mesures ciblées qui aident les producteurs à surmonter leurs difficultés financières pendant cette période extrêmement éprouvante. Nous continuerons de soutenir nos producteurs chaque fois qu'ils auront besoin de nous.

En plus de ces facteurs « immédiats », le secteur doit affronter des défis plus généraux d'ordre commercial. Par exemple, les consommateurs se font de plus en plus exigeants quand il est question de la salubrité et de la qualité des aliments ou du respect de l'environnement; les marchés mondiaux sont concurrentiels et instables; des obstacles se posent à l'accès aux marchés; enfin, les sciences et la technologie progressent rapidement.

C'est pour être en mesure de relever ces défis que le gouvernement du Canada a mis en place le Cadre stratégique pour l'agriculture, avec la collaboration des provinces, des territoires et de l'industrie. La mise en œuvre du Cadre a commencé il y a trois ans, et cet outil reste encore la force d'impulsion dont le Canada a besoin pour devenir un chef de file mondial de l'excellence agroalimentaire, grâce à des programmes intégrés visant la salubrité et la qualité des aliments, l'environnement, les sciences et l'innovation, le renouveau du secteur, la gestion des risques de l'entreprise, les marchés et les échanges commerciaux.

Le présent rapport décrit ce qu'AAC fera pour obtenir ses trois résultats stratégiques : Sécurité du système alimentaire, Santé de l'environnement et Innovations propices à la croissance.

Pour y arriver, il concentrera ses efforts sur les priorités suivantes :

En collaboration avec les gouvernements et les producteurs, nous veillerons à ce que les programmes soient mieux adaptés aux besoins des familles agricoles et à ce que les services soient offerts de la façon la plus rapide, la plus opportune et la plus efficiente possible.

Nous continuerons d'aider le secteur à gérer la situation liée à l'ESB en collaborant avec notre partenaire du portefeuille, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, à l'élaboration d'une stratégie nationale de la santé animale.

À l'échelle internationale, nous continuerons d'exercer des pressions pendant les négociations de l'Organisation mondiale du commerce pour niveler les règles du jeu dans le commerce international et permettre ainsi à nos producteurs de livrer une concurrence équitable sur le marché mondial.

Nous travaillerons avec nos partenaires à l'élaboration d'une approche globale qui nous permettra de coordonner les orientations stratégiques et la prise de décisions dans les dossiers alimentaires et de solidifier davantage les assises actuelles sur lesquelles reposent la confiance des consommateurs, la protection de la santé et la croissance économique.

Pour mieux nous faire connaître sur les marchés mondiaux, nous ferons la promotion de l'image de marque du Canada en présentant son secteur agricole et alimentaire comme un chef de file en salubrité et qualité des aliments, en innovation et en gérance de l'environnement.

Nous poursuivrons la transformation de notre capacité scientifique de façon à ce qu'elle soit plus réceptive aux débouchés découlant des progrès des sciences et de la technologie; nous encouragerons la collaboration entre les producteurs, les transformateurs et les chercheurs, et nous aiderons les producteurs à acquérir de nouvelles compétences.

Enfin, AAC et l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) examineront comment cette dernière pourrait dispenser à l'échelle nationale les services qu'elle offre actuellement aux agriculteurs des Prairies.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que le Canada ne pourra réaliser son plein potentiel en tant que nation que si les régions rurales et urbaines du Canada sont vigoureuses. C'est pourquoi AAC continuera de soutenir les collectivités rurales et éloignées du Canada pour qu'elles soient viables et durables.

Plus précisément, nous élaborerons un cadre national de politique rurale grâce auquel nous coordonnerons les initiatives gouvernementales visant à renforcer les collectivités rurales; nous favoriserons également le développement des coopératives au Canada.

Si nous voulons poursuivre sur notre lancée, il sera essentiel de collaborer. Pour réussir, il faut continuer de miser sur nos partenaires indispensables que sont les gouvernements provinciaux et territoriaux et l'industrie.

Mon secrétaire parlementaire, l'honorable Wayne Easter, reste comme moi résolu à cultiver les partenariats avec *tous* les intervenants pour créer un environnement qui permettra aux producteurs canadiens de toutes les chaînes de valeur de gagner leur pain, à l'ensemble du secteur agroalimentaire canadien d'être rentable et à nos collectivités rurales d'être vigoureuses et durables.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire,

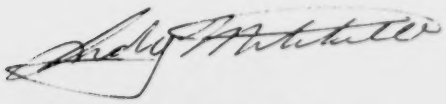

L'honorable Andy Mitchell

Déclaration de la haute direction

Nous soumettons, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada pour l'exercice 2005-2006.

Le document a été préparé en fonction des principes de présentation énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation de la partie III du Budget des dépenses : Rapports sur les plans et les priorités*.

- Il est conforme aux exigences particulières de présentation contenues dans les Lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT);
- Il se fonde sur la structure de l'Architecture d'activités de programmes (AAP), qui a été approuvée;
- Il sert de document de base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus par le Ministère au moyen des ressources et des pouvoirs qui lui ont été attribués;
- Il traite des données financières en se fondant sur les montants approuvés par le SCT pour les dépenses prévues.

Leonard J. Edwards
Sous-ministre
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Christiane Ouimet
Sous-ministre déléguée
Agriculture et Agroalimentaire Canada

Vue d'ensemble

MANDAT

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) fournit de l'information, offre des technologies et met en place des politiques et des programmes qui lui permettront d'atteindre les trois résultats stratégiques suivants :

1) la sécurité du système alimentaire

2) la santé de l'environnement

3) des innovations propices à la croissance.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS

Les activités des programmes d'AAC s'inscrivent dans le Cadre stratégique pour l'agriculture, qui est dicté par la vision du Ministère; elles forment un plan d'action cohérent qui profite à tous les Canadiens. Le secteur agricole et agroalimentaire canadien jouira d'une stabilité accrue, et les consommateurs auront confiance en la salubrité et la qualité de leurs aliments et ils seront aussi convaincus que des méthodes de production soucieuses de l'environnement ont été utilisées. Les Canadiens apprécieront également le large éventail de nouveaux produits alimentaires et non alimentaires qui améliorera leur qualité de vie au quotidien. Par ailleurs, si le secteur agricole et agroalimentaire canadien devient plus prospère, c'est l'économie canadienne dans son ensemble qui en sortira renforcée.

Dans le cadre des efforts constants que nous déployons pour assurer aux Canadiens un accès en direct à de l'information et à des services, nous proposons au lecteur des liens Web qui le renseigneront davantage, notamment sur les résultats clés et des faits saillants. Ces liens sont indiqués par 💻 **.**

RESSOURCES MINISTÉRIELLES (DONNÉES BRUTES)

2005-2006		2006-2007		2007-2008	
M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP
2 296,9	6 367	2 074,1	6 367	1 966,5	6 367

ACTIVITÉS DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS (DONNÉES BRUTES)

		Dépenses prévues		
Activité de programme	**Type**	**2005-2006**	**2006-2007**	**2007-2008**
Gestion des risques de l'entreprise	en cours	1 386,1	1 248,7	1 216,2
Salubrité et qualité des aliments	en cours	101,5	103,8	84,1
Environnement	en cours	331,9	299,4	247,9
Innovation et renouveau	en cours	330,7	274,6	275,8
Questions internationales	en cours	108,9	108,7	106,4
Développement rural et coopératives	en cours	20,1	21,1	18,3
Conseil national des produits agricoles	en cours	2,5	2,5	2,5
Agence canadienne du pari mutuel	en cours	15,3	15,3	15,3
TOTAL		**2 296,9**	**2 074,1**	**1 966,5**

Remarque : Les tableaux ci-dessus témoignent des ressources qui se trouvent déjà dans les niveaux de référence du Ministère ainsi que des ajustements qui doivent être effectués, y compris les répercussions du Budget fédéral 2005 et de l'Examen pangouvernemental des dépenses. En outre, le Ministère entend réaffecter des fonds qui lui permettront de faire des investissements ou de répondre à des priorités stratégiques, notamment dans le dossier de l'ESB, comme l'annonçait le gouvernement dans son discours du budget 2005. Les chiffres figurant dans le présent rapport ne tiennent pas compte de ces réaffectations internes, qui apparaîtront plutôt dans des documents ultérieurs (par exemple dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2005-2006).

SECTION I

Aperçu des plans et des priorités

INTRODUCTION

L'agriculture est un moteur économique important pour la société canadienne, et le gouvernement du Canada reste résolu à créer un environnement propice à la rentabilité et à la prospérité des producteurs et du secteur ainsi qu'à la viabilité des collectivités rurales et éloignées. Il a déjà pris des mesures sans précédent pour aider cet important secteur à assurer son avenir. Il a en effet investi une somme record de 5,2 milliards de dollars dans le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) , mécanisme de portée nationale qui est exécuté avec la collaboration des gouvernements provinciaux et territoriaux et de l'industrie.

Le CSA, qui en est à la troisième année de sa mise en oeuvre, soutient toutes les activités des programmes stratégiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) que sont la gestion des risques de l'entreprise, la salubrité et la qualité des aliments, l'environnement, l'innovation et le renouveau, ainsi que les questions internationales. Il aide le secteur agricole et agroalimentaire à améliorer sa stabilité et sa rentabilité. Il lui permet de sortir de l'ornière de la gestion des crises en l'épaulant pour qu'il s'adapte aux nouveaux enjeux, saisisse les occasions qu'offre l'économie du XXI^{e} siècle, de plus en plus fondée sur le savoir, et fasse du Canada un chef de file mondial en production écologique de denrées agricoles et agroalimentaires saines, innovatrices, diversifiées et de première qualité.

La valeur et l'efficacité de ce cadre national ont été mises à l'épreuve par les effets dévastateurs des cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) confirmés en mai 2003 et en janvier 2005 et par l'épidémie d'influenza aviaire de 2004. Grâce au CSA, AAC a pu réagir efficacement et rapidement pour concevoir, avec ses partenaires, des mesures d'intervention immédiates et coordonnées.

Mis en oeuvre grâce l'étroite collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les producteurs et le secteur, le CSA est un outil puissant qui permet au Ministère de modifier, d'améliorer et de peaufiner ses politiques et programmes en vigueur et d'élaborer les nouvelles stratégies et initiatives qui cibleront les enjeux apparus depuis le lancement du CSA.

Au cours des trois prochaines années, AAC cherchera d'abord et avant tout à recueillir les fruits du CSA et à poursuivre sur sa lancée.

Au cours des trois prochaines années, AAC cherchera d'abord et avant tout à recueillir les fruits du CSA et à poursuivre sur sa lancée. Les priorités et les objectifs clés seront définis d'après un ensemble de principes, dont les suivants : l'engagement d'accroître la rentabilité et de stimuler la croissante du secteur; un financement à long terme stable à l'intention des producteurs, avec la participation des Trésors publics; l'adoption de politiques et de programmes nationaux visant toutes les chaînes de valeur; un traitement uniforme des producteurs et du secteur à l'échelle du pays; la reddition de comptes aux citoyens relativement à la satisfaction des demandes et des attentes des consommateurs; enfin, une formule administrative souple adaptée à la situation particulière de chaque région ou secteur.

PLAN DU RAPPORT

Le rapport comporte quatre sections. La première donne un aperçu du cadre de fonctionnement du secteur agricole et agroalimentaire et des interventions stratégiques du Ministère à court et à long terme.

La section II (voir page 27) présente une analyse plus détaillée des activités de programme que le Ministère projette d'exécuter à l'appui de ses trois résultats stratégiques : Sécurité du système alimentaire, Santé de l'environnement et Innovations propices à la croissance. On trouve aussi dans cette section une description des activités de programme des organismes suivants qui relèvent d'AAC : le Secrétariat rural, le Secrétariat aux coopératives, l'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) et le Conseil national des produits agricoles (CNPA).

Quant à la section III (voir page 79), intitulée Information supplémentaire, elle renferme les tableaux financiers d'AAC.

Enfin, la section IV (voir page 93), intitulée Autres sujets d'intérêt, expose la structure d'ACC et fournit la liste des cadres supérieurs du Ministère et des organismes du portefeuille en indiquant leur nom, leur titre et leurs coordonnées.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le secteur agricole et agroalimentaire et ses diverses composantes (l'agriculture primaire, la transformation, la distribution et la vente au détail) sont non seulement un élément important du tissu social des collectivités rurales du Canada et du mode de vie des régions rurales, mais aussi l'un des principaux moteurs de l'économie canadienne. Le secteur apporte beaucoup au produit intérieur brut du Canada et fournit un emploi sur huit au pays, tout en assurant une bonne gérance de l'environnement. Il joue aussi un rôle important dans la qualité de vie de l'ensemble des Canadiens.

Le secteur génère des recettes annuelles d'environ 130 milliards de dollars, dont 30,9 milliards en exportations (produits de la mer compris) et y est pour près de 5,8 milliards de dollars dans l'excédent commercial global du Canada. Notre pays occupe le quatrième rang des principaux exportateurs de produits agricoles et alimentaires du monde, après l'Union européenne, les États-Unis et le Brésil.

Malgré l'importance du secteur agricole et agroalimentaire pour la qualité de vie sociale et économique au Canada, un certain nombre de facteurs influent sur son organisation, son rendement et sa viabilité. Divers comités parlementaires se sont d'ailleurs penchés sur eux et en ont traité dans leurs rapports; à ce sujet, citons *Les agriculteurs canadiens en danger (2002)*, *Le changement climatique : nous sommes menacés* (2003), *L'enquête et la réponse du gouvernement suite à la découverte d'un cas unique d'encéphalopathie spongiforme bovine* (2003), *Les prix du bétail et du boeuf canadiens au lendemain de la crise de l'ESB* (2004), et *La crise de l'ESB – leçons pour l'avenir* (2004). Qu'ils soient nouveaux ou récurrents, ces facteurs témoignent des risques inhérents à l'activité agricole, avec lesquels les producteurs canadiens doivent composer, et de l'importance d'aider les agriculteurs à en tirer un gagne-pain convenable, pour que les Canadiens puissent profiter des bienfaits d'une industrie agricole et agroalimentaire prospère et dynamique.

RISQUES LIÉS À LA PRODUCTION

Les agriculteurs canadiens ont divers risques à affronter; ceux-ci vont des intempéries aux maladies des végétaux et des animaux, en passant par les infestations de ravageurs. La plupart de ces risques sont indépendants de leur volonté et échappent à leur capacité d'absorber les effets qu'ils ont sur leurs recettes agricoles et, donc, sur leur revenu. Les sécheresses successives des dernières années, par exemple, et la crise de l'ESB sont l'une des causes de la crise actuelle du revenu agricole, les dépenses d'exploitation en 2003 dépassant globalement les recettes monétaires. À cause des changements climatiques, les intempéries pourraient augmenter en intensité et en fréquence, ce qui se répercutera d'autant sur la production agricole et accentuera les fluctuations du revenu des producteurs.

Il est clair que de tels risques continueront de se manifester; il faut donc adopter une approche systémique à leur gestion. AAC reconnaît l'existence de ces risques et, par le truchement du CSA, a adopté des outils qui incitent les ordres de gouvernement, les producteurs et le secteur à collaborer pour en atténuer les effets et protéger tous les membres du circuit.

ÉVOLUTION RAPIDE DU MARCHÉ MONDIAL

Outre ces aléas d'origine naturelle, les producteurs et transformateurs canadiens sont aussi exposés à d'autres risques qui tiennent à l'évolution toujours plus rapide des conditions du marché mondial. Savoir composer avec ces risques est un défi pour tous les pays du monde, y compris le Canada. Comme nous sommes une nation commerçante, les problèmes qui se posent à l'étranger influent sur notre industrie agricole et alimentaire nationale. Voilà pourquoi le Canada est un défenseur et promoteur si ardent de l'Organisation mondiale du commerce.

Attentes des consommateurs

À cause des problèmes liés à la santé des animaux et à la salubrité des aliments, les consommateurs canadiens et étrangers en sont venus à s'inquiéter de plus en plus des risques de maladies de courte et de longue durée dont l'origine est alimentaire.

Soutenus par des groupes d'intérêt organisés, les consommateurs se font plus exigeants quand il est question de la salubrité des aliments. Ils ont fait de l'intégrité de l'approvisionnement alimentaire un enjeu de politique publique

et demandent aux autorités gouvernementales de rendre davantage de comptes à propos des mesures de salubrité des aliments et de protection des consommateurs qui sont prises avec les maladies transmises par les aliments partout dans le circuit alimentaire. Les consommateurs se préoccupent aussi de la qualité des aliments. Ils se soucient de plus en plus de leur santé et exigent une plus grande variété d'aliments nutritifs, ce qui ouvre de nouvelles possibilités et des perspectives d'élargissement des marchés aux producteurs et transformateurs capables de combler ces nouvelles demandes et attentes.

Outre la salubrité et la qualité des aliments, les consommateurs se préoccupent des conditions environnementales et sociales de la production des aliments. Ils s'inquiètent des répercussions des méthodes de production intensive et de l'utilisation de produits agrochimiques et de pesticides sur le milieu naturel, les travailleurs agricoles et la population consommatrice de ressources environnementales. Résultat : les consommateurs et les groupes de défense d'intérêt exigent que le secteur agricole et agroalimentaire respecte des normes environnementales élevées; ces exigences non seulement créent de nouveaux débouchés et concourent à la rentabilité des producteurs, mais aussi aident ces derniers et les transformateurs à assurer une bonne gérance de l'environnement.

Des normes rigoureuses en matière de salubrité et de qualité des aliments et d'environnement auront de plus en plus de poids dans les choix de produits des consommateurs. Les producteurs qui réagissent rapidement à la situation en respectant ou même en dépassant les exigences et les attentes des consommateurs jouiront de nouveaux débouchés. Comme le Canada a la solide réputation de savoir répondre aux attentes, le secteur agroalimentaire canadien bénéficiera donc de nouvelles possibilités de poursuivre sa croissance, de prospérer et d'assurer son avenir.

Mondialisation

Le Canada est déjà l'un des principaux pays exportateurs de produits agricoles et alimentaires du monde; mais la concurrence est plus féroce que jamais quand il s'agit de conserver un marché, de l'élargir ou de conquérir de nouveaux débouchés. Les marchés sont ouverts, mais ils sont aussi instables, situation attribuable en partie à la présence des pays producteurs à faible coût, qui élargissent leur part du marché des produits primaires.

La mondialisation des marchés agit sur l'évolution des protocoles de commerce mondial des produits agricoles et alimentaires, qui existent pourtant depuis des décennies. On est arrivé à réduire les tarifs douaniers des produits agricoles, mais il reste à éliminer de nombreux obstacles à l'accès aux marchés, par exemple les restrictions non tarifaires. Le Canada travaille toujours avec diligence pour niveler les règles du jeu dans le sens de ses objectifs.

La nouvelle révolution agricole

L'évolution rapide des sciences et des technologies est un autre facteur d'ordre commercial qui agit sur le secteur agricole et agroalimentaire; elle crée des possibilités, mais présente aussi des défis.

La convergence des sciences a provoqué une nouvelle révolution agricole : autrefois distincts, des champs de recherche (par exemple, la phytotechnie, la zootechnie, l'environnement et la santé) et des entreprises (par exemple, du domaine de la santé ou de la production pharmaceutique) se sont regroupés

pour former le nouveau secteur de la biotechnologie, qui, à son tour, a donné naissance à « l'économie des sciences de la vie », qu'on appelle aussi la « bioéconomie ». Les nouvelles connaissances sur les choses vivantes, qui découlent des progrès des sciences et de la technologie, sont appliquées à la création de « bioproduits » industriels et de consommation.

Les biopesticides, les aliments fonctionnels, les produits nutraceutiques et les produits biopharmaceutiques font partie des bioproduits agricoles dont la création a été rendue possible par la convergence des sciences; ces bioproductions ouvrent de nouveaux débouchés à valeur ajoutée pour les agriculteurs et les transformateurs. Le secteur agricole canadien est capable de percer les nouveaux marchés de ces nouveaux produits et ainsi d'accentuer son avantage concurrentiel sur le marché mondial.

Nouveaux défis

Les progrès des sciences et de la technologie ne cessent de transformer le secteur agricole et agroalimentaire en laissant entrevoir une rentabilité et une prospérité encore jamais vues. Mais ils apportent avec eux leur part de menaces et de risques nouveaux.

Le secteur est vulnérable à ces nouveaux risques et menaces à cause notamment des facteurs suivants : la mobilité accrue des produits; le manque d'uniformité des normes relatives à la salubrité et à la qualité des aliments et à l'environnement; l'éventail des différends, des intérêts et des points de vue concernant la mondialisation; l'intégration des marchés et la complexité du système commercial. Ces nouveaux facteurs se conjuguent aux risques liés à la production pour accentuer les défis qu'ont à relever les producteurs et les transformateurs et pour en accroître l'incidence sur le rendement du secteur et les revenus.

Les cas confirmés d'ESB en mai 2003 et en janvier 2005 et l'épidémie d'influenza aviaire en 2004 illustrent parfaitement ces nouveaux défis et l'effet domino qu'ils ont sur le secteur et les producteurs. Nous devons absolument renforcer notre capacité de réagir aux nouveaux défis, de les gérer et d'atténuer leurs répercussions si l'on veut préserver la confiance des consommateurs à l'égard de l'intégrité du système alimentaire et assurer l'avenir de l'agriculture malgré l'incertitude et la concurrence qui règnent sur les marchés national et international.

L'INTERVENTION STRATÉGIQUE D'AAC

UNE NOUVELLE VISION POUR UN SIÈCLE NOUVEAU

Les pressions constantes qui s'exercent sur le secteur agricole et agroalimentaire canadien font ressortir la nécessité d'une stratégie nationale globale et coordonnée qui vise à assurer un avenir stable aux producteurs et au secteur canadiens. Le CSA a été conçu en fonction des défis que le secteur a à relever (par exemple, la mondialisation, les progrès scientifiques et technologiques rapides et les exigences des consommateurs concernant la salubrité et la qualité des aliments, et les pratiques environnementales) et a pour objectif d'optimaliser les nouvelles possibilités.

Le CSA repose sur cinq « piliers » : la gestion des risques de l'entreprise, la salubrité et la qualité des aliments, l'environnement, les sciences et l'innovation, et le renouveau du secteur. Il marque le début d'une nouvelle ère de partenariat et de vision commune entre les gouvernements, le secteur et les autres intervenants.

Le CSA repose sur cinq « piliers » : la gestion des risques de l'entreprise, la salubrité et la qualité des aliments, l'environnement, les sciences et l'innovation, et le renouveau du secteur. Il marque le début d'une nouvelle ère de partenariat et de vision commune entre les gouvernements, le secteur et les autres intervenants. Il reste le phare du Ministère dans ses interventions face aux problèmes qu'affronte le secteur et continue de le guider dans la poursuite de ses trois résultats stratégiques que sont la sécurité du système alimentaire, la santé de l'environnement et des innovations propices à la croissance.

AAC reconnaît que, pour travailler dans une optique de services aux citoyens et d'obtention de résultats, il devait transformer son approche en ne l'axant plus sur les activités, mais plutôt sur les résultats. C'est donc en fonction du CSA que le Ministère a réorienté ses efforts vers les cinq activités de programme suivantes : Gestion des risques de l'entreprise, Salubrité et qualité des aliments, Questions internationales, Environnement, Innovation et renouveau. En faisant des sciences la pierre angulaire de ses programmes et activités, AAC et ses partenaires du portefeuille continueront au cours des trois prochaines années à peaufiner le CSA en collaboration étroite avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les producteurs et les autres membres du secteur. En s'attachant à obtenir des résultats dans ces domaines, AAC aidera l'industrie à mieux répondre aux demandes changeantes des consommateurs et à rester concurrentielle sur les marchés national et international, tout en concourant à la viabilité des collectivités rurales et éloignées.

LA SÉCURITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

La gestion des risques de l'entreprise — Pour un secteur vigoureux et rentable

Les programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) du CSA ont été créés dans le but d'assurer un traitement juste et équitable à tous les producteurs du pays, tous secteurs confondus, et de remédier à certains problèmes, comme les lacunes de la couverture.

De nos jours, la pratique de l'agriculture exige une approche globale et proactive à la gestion des risques. Celle-ci est un élément fondamental de l'entreprise agricole, mais son importance a augmenté en même temps que le cadre de fonctionnement des exploitations agricoles s'est complexifié.

Les programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) du CSA ont été créés dans le but d'assurer un traitement juste et équitable à tous les producteurs du pays, tous secteurs confondus, et de remédier à certains problèmes, comme les lacunes de la couverture. Puisque les affectations de fonds aux programmes varient selon la demande, l'argent va là où il y a des besoins et la participation financière annuelle de l'État n'est pas plafonnée. Les programmes permettent ainsi de réagir avec plus de souplesse aux crises.

La GRE comprend deux programmes fondamentaux : le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et l'Assurance-production.

Le PCSRA a pour objectif d'aider les agriculteurs à protéger leurs exploitations agricoles. Lancé en décembre 2003, il remplace le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) et le Programme canadien du revenu agricole (PCRA) en réunissant dans un seul programme leurs mécanismes de stabilisation du revenu et de protection en cas de catastrophe. Le PCSRA est avantageux puisqu'il prévoit un processus plus simple pour la présentation des demandes de la part des agriculteurs désireux de bénéficier des deux mécanismes. Il se fonde aussi sur le principe que plus les pertes subies par le producteur sont fortes, plus la part du coût des pertes assumée par l'État est élevée.

Les producteurs de lait et les aviculteurs (volailles et œufs) se servent surtout de la gestion de l'offre pour stabiliser leurs revenus. Le système de gestion de l'offre comporte des mécanismes qui permettent aux producteurs y étant soumis de gérer chacun de leur coté la plupart des risques de leur entreprise.

Le nouveau PCSRA verse une aide financière aux producteurs assujettis à la gestion de l'offre lorsque leur marge au cours de l'année chute de plus de 30 p. 100.

L'Assurance-production se veut le prolongement et une amélioration du plus ancien programme du Canada, l'Assurance-récolte. Le programme a toujours recueilli la faveur des producteurs en raison des niveaux de protection relativement stables même après plusieurs années de pertes, de la protection fondée sur des cultures particulières et adaptée à l'expérience de chaque producteur et, enfin, de la rapidité avec laquelle les indemnités sont versées une fois les pertes établies. Selon le nouveau programme, les producteurs peuvent encore protéger leur revenu contre les manques à produire découlant de catastrophes naturelles inévitables et pourront se prévaloir d'une gamme plus large d'options de programme pour un plus grand nombre de produits. La transition entre l'assurance-récolte et l'assurance-production a débuté au cours de l'exercice financier 2003-2004, année où le gouvernement fédéral a commencé à assumer 60 p. 100 de la part des coûts des primes et de l'administration revenant aux Trésors publics.

Les programmes principaux de la GRE sont complétés par le Programme des avances printanières (PAP), le Programme des paiements anticipés (PPA) et le programme Partenariats de gestion des risques avec le secteur privé (PGRSP).

Le PAP et le PPA se veulent des programmes qui aident les producteurs à honorer leurs obligations financières à court terme en facilitant leur accès à du crédit. Grâce à ces programmes, les agriculteurs peuvent exploiter leur entreprise dans un contexte financier plus stable et plus prévisible et ainsi mieux gérer leurs liquidités en périodes où les dépenses en sont à leur paroxysme. Les avances monétaires donnent aux producteurs la marge de manoeuvre dont ils ont besoin pour répartir la mise en marché de leurs produits agricoles tout au long de l'année, ce qui leur permet de bénéficier de meilleures conditions commerciales et d'écouler de façon ordonnée leurs produits.

Dans le contexte du peaufinage du CSA, les activités de GRE viseront notamment au cours des trois prochaines années à régler les problèmes qui se rattachent aux programmes et à poursuivre le travail stratégique entamé sur l'avenir de la GRE. L'objectif à long terme est d'améliorer l'efficience des programmes et leur sensibilité aux besoins des producteurs.

La salubrité et la qualité des aliments — la clé de la sécurité économique

Les Canadiens continuent d'avoir confiance en la sécurité du système alimentaire national grâce aux efforts constants que déploient les producteurs et les transformateurs pour leur offrir des produits alimentaires sains et de qualité.

La crise de l'ESB et l'influenza aviaire ont posé d'énormes difficultés au secteur, mais les interventions rapides du gouvernement ont préservé la santé humaine et animale et permis une reprise rapide des échanges de certains produits du

Au cours des trois prochaines années, AAC cherchera encore à réduire au minimum les risques de maladies d'origine alimentaire et leurs répercussions sur la santé humaine, à augmenter la confiance des consommateurs canadiens et étrangers et à améliorer la capacité du secteur de dépasser les exigences du marché.

boeuf avec divers partenaires commerciaux. La réputation dont jouit le Canada à l'échelle mondiale en tant que fournisseur de produits alimentaires sains et de première qualité reste intacte, car les interventions diligentes du gouvernement et la collaboration qui a animé les producteurs et les transformateurs ont permis au Canada de respecter ses objectifs de surveillance et de prouver ainsi qu'il présentait un risque minime.

La confiance de la population à l'égard de la salubrité et de la qualité des aliments est essentielle à la viabilité du secteur alimentaire du Canada. Les consommateurs commencent à demander davantage de renseignements sur la salubrité et la qualité des aliments qu'ils consomment et désirent être davantage rassurés à cet égard. Pour améliorer les systèmes de salubrité et de qualité des aliments au Canada, il faudra qu'AAC collabore avec ses partenaires, notamment les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les producteurs et les transformateurs, à l'adoption d'une approche horizontale et cohérente.

À leur conférence annuelle tenue en septembre 2004, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont discuté, entre autres choses, de la formulation d'une approche globale à la coordination d'une orientation stratégique et de la prise de décisions dans les dossiers alimentaires, l'objectif étant de continuer à renforcer les assises sur lesquelles reposent actuellement la confiance des consommateurs, la protection de la santé et la croissance économique.

Entre-temps, conscients que la santé des animaux a une incidence importante sur la santé publique, sur la protection de l'environnement, sur la sécurité alimentaire et sur le bien-être économique du secteur agricole et des Canadiens, AAC et l'Agence canadienne d'inspection des aliments sont en voie d'examiner la gouvernance, la capacité et la compétence de la collectivité de la santé animale et de la santé publique au Canada; ils visent ainsi à améliorer la capacité canadienne de gérer les risques existants et nouveaux à l'échelle mondiale.

Au cours des trois prochaines années, AAC cherchera encore à réduire au minimum les risques de maladies d'origine alimentaire et leurs répercussions sur la santé humaine, à augmenter la confiance des consommateurs canadiens et étrangers et à améliorer la capacité du secteur de dépasser les exigences du marché.

Pour réaliser ces objectifs, AAC :

- poursuivra ses recherches visant à produire des connaissances et des technologies qui rendront l'industrie alimentaire et le gouvernement capables de répondre aux attentes des consommateurs concernant la salubrité et la qualité des aliments et même de les dépasser;
- collaborera avec ses partenaires, y compris les tables rondes sur les chaînes de valeur, à l'élaboration d'une approche intégrée à la production d'aliments sûrs et sains et à l'édification d'un secteur alimentaire durable, tout en respectant l'équilibre entre les facteurs sociaux, économiques et environnementaux;
- élaborera avec ses partenaires une approche intégrée de la gestion des risques liés à la santé des animaux;
- poursuivra l'élaboration d'une politique en matière de traçabilité et mettra en œuvre, avec des partenaires, des systèmes de traçabilité dans tous les secteurs de production.

Questions internationales — Tirer profit des forces et de la réussite du Canada

Le Canada est une nation commerçante. Il continue de chercher à optimaliser les débouchés internationaux pour les produits agricoles alimentaires canadiens en tirant parti de ce qui se fait à l'échelle nationale en salubrité et en qualité des aliments, en gérance de l'environnement, en innovation continue et en investissements dans de nouveaux produits.

Pour que leur réussite soit durable, les producteurs et transformateurs du Canada doivent s'adapter à l'évolution des marchés mondiaux. Les consommateurs se font de plus en plus exigeants dans leurs achats d'aliments, et leurs attentes face à la salubrité et à la qualité des aliments sont plus élevées. En même temps, les producteurs et les transformateurs doivent réagir à la cadence accélérée des progrès technologiques.

À ces problèmes s'ajoute le fait que le secteur doit maintenant rivaliser avec les pays à faible coût de production sur les marchés internationaux. De plus, les règles qui régissent le commerce des produits agricoles et alimentaires doivent dans bien des cas être resserrées, et toutes les nations commerçantes ne les appliquent pas de façon uniforme. Le Canada se voit donc forcé de continuer à intervenir sur la scène internationale pour niveler les règles du jeu et réduire les obstacles commerciaux.

Pour continuer de réussir sur la scène internationale, le Canada doit faire reconnaître par les autres pays sa bonne prestation en salubrité et qualité des aliments et en gérance de l'environnement. Cette façon de procéder aura des retombées favorables sur l'ensemble du secteur agricole et alimentaire canadien.

Pour continuer de réussir sur la scène internationale, le Canada doit faire reconnaître par les autres pays sa bonne prestation en salubrité et qualité des aliments et en gérance de l'environnement. Cette façon de procéder aura des retombées favorables sur l'ensemble du secteur agricole et alimentaire canadien.

Afin d'obtenir les résultats escomptés des activités internationales liées à la Sécurité du système alimentaire, AAC s'attachera au cours des trois prochaines années à :

- intervenir pour niveler les règles du jeu à l'échelle internationale de façon à permettre aux producteurs et aux transformateurs canadiens de faire valoir leur avantage concurrentiel dans les échanges commerciaux;
- regagner l'accès aux marchés mondiaux du boeuf et des bovins vivants;
- resserrer la collaboration Canada-États-Unis en matière de réglementation;
- continuer de participer activement aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce et intervenir énergiquement pour influer sur leur déroulement dans le sens des objectifs du Canada.

LA SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT

La santé de l'environnement — Respecter notre engagement à l'égard d'une bonne gérance

Les agriculteurs canadiens comprennent les relations complexes qu'il y a entre l'agriculture et l'environnement. Ils sont les chefs de file de la gérance de l'environnement. Ils savent qu'en maîtrisant les répercussions de l'activité agricole sur l'environnement ils arriveront mieux à assurer l'avenir de leurs opérations et amélioreront leur situation et leur qualité de vie. AAC s'appuiera sur cette tradition pour renforcer la gestion environnementale et permettre à l'ensemble des Canadiens d'en tirer profit, pour le mieux-être autant des consommateurs que des producteurs.

Avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et sectoriels, AAC s'emploiera encore à poursuivre les objectifs du gouvernement du Canada, qui sont de favoriser le respect de l'environnement dans le secteur et de réaliser des progrès dans les domaines des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

Avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et sectoriels, AAC s'emploiera encore à poursuivre les objectifs du gouvernement du Canada, qui sont de favoriser le respect de l'environnement dans le secteur et de réaliser des progrès dans les domaines des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité. Au cours des trois prochaines années, voici sur quoi AAC mettra l'accent dans ses activités :

- étudier comment l'expertise en gestion agricole durable de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies peut être offerte à tous les agriculteurs canadiens;
- dispenser aux agriculteurs un soutien technique et théorique (connaissances) qui non seulement leur permettra d'assainir l'environnement, mais concourra aussi à leur viabilité économique pour les années à venir;
- continuer de transformer la capacité scientifique et d'appliquer des approches multidisciplinaires intégrées à fondement scientifique qui stimuleront la compétitivité des producteurs et favoriseront la santé de l'environnement;
- continuer d'améliorer la capacité du secteur agricole à prendre des décisions en matière d'utilisation des terres grâce à la mise en oeuvre du Service national d'information sur les terres et les eaux;
- mieux comprendre l'incidence des changements climatiques et la capacité des producteurs agricoles de les atténuer, de s'adapter aux problèmes qu'ils suscitent et de tirer profit des possibilités qu'ils offrent, et mieux les sensibiliser à ces égards.

Ces initiatives et interventions et d'autres mesures visent à rehausser la viabilité économique des producteurs, à assainir l'environnement et à améliorer les conditions de vie de tous les Canadiens. On tirera parti de la réputation du Canada comme chef de file mondial en gérance agroenvironnementale pour accroître les possibilités d'affaires grâce à une meilleure utilisation des terres, de l'eau et des autres ressources naturelles.

DES INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE

Innovation et renouveau — Se donner les moyens de saisir les débouchés et de gérer le changement

Il est essentiel de collaborer pour saisir les nouveaux débouchés qui découlent de la mise au point, à partir de végétaux, d'animaux ou de microorganismes, d'un large éventail de produits industriels, de santé et à finalité nutritionnelle. En collaborant avec des chercheurs, les producteurs peuvent produire des denrées possédant des caractéristiques spéciales et créer des produits innovateurs à l'intention de nouveaux marchés. Les produits agricoles innovateurs deviendront le fondement de nouvelles industries au Canada et contribueront à rehausser la rentabilité du secteur et à améliorer les revenus des producteurs et des autres intervenants des chaînes de valeur.

Cette nouvelle collaboration ciblée dans le domaine scientifique transformera l'agriculture à long terme. Par exemple, la génomique, la protéomique et ce que l'on appelle la « biologie systémique » permettront aux producteurs et aux transformateurs de créer une toute nouvelle gamme de produits industriels, de santé et à finalité nutritionnelle à partir de végétaux, d'animaux et de microorganismes. Les produits de base deviendront de la « matière première » pour de nouveaux produits comme les bioplastiques, les fibres naturelles, les

pièces d'auto, les nouveaux aliments de santé et les nutraceutiques, qui rehausseront le revenu des agriculteurs et seront propices à la création d'entreprises de transformation dans les collectivités rurales. Grâce à de nouveaux bioproduits et à des systèmes de production plus perfectionnés, les producteurs et le secteur dans son ensemble seront pourvus de meilleurs outils pour tirer profit des possibilités et gérer le changement. AAC réoriente constamment sa fonction scientifique pour que le secteur puisse mieux exploiter ces possibilités.

Cette réorientation a exigé que l'on définisse clairement les rôles et les responsabilités pour la gestion des activités scientifiques et de recherche. De plus, le Ministère a créé quatre équipes dans le cadre de son Programme scientifique national : Salubrité et qualité des aliments, Santé de l'environnement, Systèmes de production durable, Bioproduits et bioprocédés. Chaque équipe appuie les activités de programme du Ministère et veille à l'harmonisation stratégique des activités scientifiques et de recherche. Par son travail, elle contribue notamment à assurer l'avenir du secteur et à accroître les avantages tirés par les producteurs, grâce aux activités suivantes : en faisant valoir que les produits canadiens sont les plus sains et les plus écologiques au monde, ce qui stimulera la demande à leur égard et rehaussera la rentabilité des producteurs; en protégeant les systèmes de production contre les risques et les maladies et en augmentant leur productivité; en créant des perspectives de revenu pour les producteurs grâce à de nouvelles possibilités industrielles et à valeur ajoutée.

Pour faciliter les transferts scientifiques et technologiques entre les laboratoires et les agriculteurs, AAC a créé le Bureau de la propriété intellectuelle.

Au cours des trois prochaines années, AAC continuera de transformer sa capacité en sciences et innovation en :

- poursuivant les efforts d'harmonisation des activités en sciences et innovation avec les nouvelles initiatives qui visent à augmenter le revenu des producteurs et à réduire les risques;
- appuyant la mise en place d'une capacité nationale intégrée en agriculture et alimentation;
- continuant de resserrer la coordination entre les chaînes de valeur en vue de favoriser l'accélération de l'adoption et de la commercialisation des connaissances scientifiques et techniques qui amélioreront les perspectives économiques du secteur et des collectivités rurales;
- positionnant stratégiquement le Ministère en perfectionnement des compétences dans le contexte des initiatives fédérales et provinciales et en facilitant l'accès des producteurs aux activités de perfectionnement dans le but de stimuler la rentabilité et la croissance du secteur;
- tirant profit des nouvelles synergies et en accélérant le transfert des nouvelles découvertes au secteur de la santé grâce à des initiatives nouvelles comme la mise au point de produits nutraceutiques à partir des produits cultivés au Canada et leur caractérisation.

Au cours des trois prochaines années, AAC continuera de transformer sa capacité en sciences et innovation.

Les progrès des sciences et de la technologie sont très prometteurs pour le secteur agricole et agroalimentaire. L'apprentissage continu permettra aux producteurs d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour tirer parti de ces nouvelles possibilités. À cette fin, AAC offre aux producteurs un certain nombre de programmes de renouveau qui élargiront leur connaissance et leur adoption de pratiques et de technologies innovatrices qui répondront aux exigences de la production d'aliments sains et de première qualité dans le respect de l'environnement. Les programmes du volet Renouveau sont les suivants : Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (SCEAC), qui comprennent les volets : Évaluation de l'entreprise agricole (EEA), Services spécialisés de planification d'entreprise (SSPE) et Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée (PEPVA), ainsi que les Services canadiens de développement des compétences en agriculture (SCDCA).

AAC continuera d'exécuter les programmes du volet Renouveau et à en accroître la facilité d'accès dans divers domaines, dont les services-conseils pour les entreprises agricoles, la sensibilisation, les débouchés, le perfectionnement des compétences et l'accès au capital.

Dans le cadre des programmes de renouveau, les producteurs ont un accès en ligne à un outil confidentiel d'analyse comparative qui leur permet d'évaluer les données de leur exploitation agricole par rapport à celles d'exploitations de taille et de nature analogues de leur région. Les agriculteurs et leur famille se font aussi aider à réaliser leurs objectifs personnels et professionnels grâce à un guichet unique de consultation de services professionnels pour entreprises. Les producteurs qui songent à mettre sur pied ou à agrandir une entreprise de produits à valeur ajoutée peuvent bénéficier de fonds pour retenir les services d'un professionnel de la planification d'entreprise.

Au cours des trois prochaines années, AAC continuera d'exécuter les programmes du volet Renouveau et à en accroître la facilité d'accès dans divers domaines, dont les services-conseils pour les entreprises agricoles, la sensibilisation, les débouchés, le perfectionnement des compétences et l'accès au capital. De plus, le Ministère analysera le rôle qu'il joue dans les initiatives pangouvernementales de perfectionnement des compétences et veillera à ce que les producteurs puissent se perfectionner pour améliorer leur rentabilité.

Questions internationales — Créer des alliances et se positionner en fonction des marchés

La grande capacité de production du Canada, d'un côté, et sa faible population, de l'autre, rendent les exportations essentielles. Le Canada figure parmi les principaux pays exportateurs de produits agricoles et alimentaires de la planète, et est en mesure de faire fond sur sa solide réputation de fournisseur fiable de produits répondant aux attentes des consommateurs.

Toutefois, la mondialisation a avivé la concurrence sur les marchés : de nouveaux pays producteurs à faibles coûts et à faibles subventions ont fait leur entrée sur le marché et accroissent leur production; les pratiques à effet de distorsion sur le commerce et le contournement des protocoles commerciaux minent l'accès au marché; les consommateurs se font plus exigeants en ce qui concerne la salubrité et la qualité des aliments et les pratiques environnementales.

Le Canada peut relever les défis qui en découlent en s'appuyant sur les forces du secteur national et sur sa réputation bien établie.

Au cours des trois prochaines années, AAC :

- collaborera avec les tables rondes sur les chaînes de valeur à peaufiner la stratégie internationale de promotion de l'image de marque du secteur agricole et alimentaire canadien et à en poursuivre la mise en oeuvre;
- veillera à ce que l'excellence du Canada soit reconnue partout dans le monde en faisant une promotion dynamique de l'image de notre pays en tant que chef de file mondial en production agricole et alimentaire qui répond aux exigences et aux attentes des consommateurs ou les dépasse;
- utilisera mieux encore les outils de défense de ses intérêts commerciaux et peaufinera les messages destinés aux décideurs et aux groupes clés, l'objectif étant de promouvoir les intérêts commerciaux du Canada en agriculture et en alimentation et de se bâtir une défense contre les initiatives étrangères qui nuisent ou risquent de nuire aux exportations agricoles alimentaires canadiennes;
- optimalisera les débouchés des producteurs canadiens sur les marchés nationaux et internationaux et les aidera à les saisir;
- continuera à améliorer le climat des affaires pour les investisseurs et à mieux leur faire connaître le Canada comme pays de choix où brasser des affaires.

Le développement rural et les coopératives

Dans son rapport intitulé *Les agriculteurs canadiens en danger*, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts présente le Canada rural comme « le cœur de notre pays », soulignant qu'il génère 15 p. 100 du produit intérieur brut et 40 p. 100 des exportations, surtout dans les secteurs des ressources naturelles, et qu'il est un atout pour l'environnement. La contribution de ces industries à la réussite du Canada serait moindre sans l'appui qu'elles reçoivent du réseau des collectivités rurales. Pour que les collectivités rurales soient vigoureuses, il faut donc accorder à leurs priorités et problèmes toute l'attention et la considération qu'ils méritent quand vient le temps d'élaborer des politiques ou des programmes et règlements connexes. Le mandat d'AAC consiste entre autres à assurer la viabilité des collectivités rurales. Il a donc un rôle de premier plan à jouer pour réaliser cet objectif, comme bien d'autres ministères fédéraux. AAC est responsable de cette initiative horizontale pour le compte du gouvernement fédéral.

La coordination des initiatives fédérales qui concourent au développement coopératif fait aussi partie du mandat d'AAC. Il existe au Canada plus de 10 000 coopératives qui servent plus de 10 millions de citoyens dans différents secteurs de l'économie sociale : le logement, la garde d'enfants, les services financiers et l'agriculture, par exemple. De ce nombre, plus de 1 300 sont des coopératives agricoles qui comptent ensemble 400 000 agriculteurs indépendants sociétaires et 36 000 employés. De plus, ces coopératives détiennent de 15 à 20 p. 100 du marché des approvisionnements agricoles ainsi que de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles. Elles génèrent plus de 19 milliards de dollars de recettes par année, et leur rôle est essentiel dans la viabilité des collectivités rurales.

Au cours des trois prochaines années, AAC mettra l'accent sur :

- les activités favorisant la viabilité et la durabilité des collectivités rurales et éloignées, notamment l'élaboration et la mise en oeuvre d'un cadre national de politique rurale;
- le renforcement des coopératives non financières.

NOS PRIORITÉS EN MATIÈRE DE GESTION

FAVORISER LA STABILITÉ ET LA RÉUSSITE DU SECTEUR

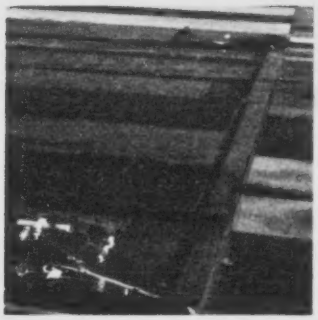

Pour réaliser la vision que formule le CSA à l'égard du secteur agricole et agroalimentaire du XXI[e] siècle, AAC a modifié sa structure de gestion pour l'accorder avec ses activités de programme. Cette structure, qui évolue au rythme du CSA, visait à mettre en place l'infrastructure et les mécanismes nécessaires à la collaboration et à répartir les responsabilités pour que soient mieux gérés les dossiers de politiques et de programmes horizontaux et les enjeux du secteur agricole et agroalimentaire et que soient optimalisés les avantages qui en découlent pour les Canadiens.

CADRE DE RESPONSABILISATION DE GESTION (CRG)

AAC attache, depuis plusieurs années, beaucoup d'importance à faire preuve d'excellence dans sa gestion et a pris une part active à l'application du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) du Secrétariat du Conseil du Trésor dès sa création en 2003.

Le CRG est un outil qui permet d'établir la mesure dans laquelle un ministère réussit à mettre en place des pratiques de gestion modernes. C'est un modèle global et intégré qui regroupe les principaux éléments de divers cadres dont ceux sur la fonction de contrôleur moderne, la modernisation des ressources humaines, l'Initiative d'amélioration des services et le Gouvernement en direct. Le CRG comporte dix éléments de gestion qui résument les exigences imposées au Ministère dans le domaine de la gestion moderne. Nous traitons ci-dessous de certains de ces éléments en vue d'illustrer les activités et les progrès réalisés par AAC.

Un service axé sur la clientèle

Le CSA est centré sur le citoyen, puisque ses objectifs (croissance économique, santé de l'environnement, salubrité et qualité des aliments) sont profitables à tous les Canadiens et non seulement aux intervenants du secteur. L'Initiative d'amélioration des services vise à combler l'écart qui sépare les attentes des citoyens en matière de services et l'efficacité de la prestation de ces services. Elle invite les ministères et organismes fédéraux à établir des normes de service et à évaluer le degré de satisfaction de la clientèle de façon homogène partout dans l'administration fédérale (à l'aide de l'Outil de mesures communes), puis à prendre des mesures propices à une amélioration constante du service.

Le Ministère a créé l'Équipe des solutions opérationnelles intégrées, qui sera chargée d'élaborer une stratégie de prestation intégrée de services. Grâce à cette initiative, AAC améliorera la prestation des services aux producteurs, donnera aux citoyens l'occasion de participer à l'élaboration des politiques, programmes et services et garantira aux Canadiens que le processus est transparent, que des comptes leur seront rendus et que l'utilisation des ressources sera optimalisée. L'amélioration des services est l'un des volets de cette stratégie.

Pendant l'exercice 2005-2006, AAC recueillera des informations sur le degré de satisfaction et les préférences des producteurs à l'égard de ses principaux programmes. Il pourra ainsi constituer une base de référence à des fins de comparaison et améliorer constamment la prestation de ses services.

Gouvernance et orientation stratégique

Notre système de gouvernance

Le système de gouvernance d'AAC, élaboré parallèlement au CSA, vise à mettre en place les structures et les processus nécessaires à la collaboration dans les dossiers de politiques et de programmes horizontaux et à la prise de décisions éclairées. Puisqu'AAC est une organisation formée d'équipes qui gravitent autour des priorités du CSA et sont dirigées par des conseils de direction composés de sous-ministres adjoints, il est d'autant plus important de travailler en collaboration comme ministère unifié et d'assumer ensemble les responsabilités liées à l'obtention des résultats. Cette structure de gouvernance horizontale en équipes concorde toujours parfaitement avec les trois résultats stratégiques et les cinq activités de programme du Ministère.

Désireux d'instaurer une culture de la collaboration et du partage des responsabilités à l'égard de l'obtention des résultats et conscient que les nombreux enjeux du secteur agricole sont souvent de nature horizontale et relèvent de la compétence de plusieurs organismes, ACC a décidé de faire de la gestion du portefeuille une priorité.

AAC reconnaît que, dans sa gestion du portefeuille, il peut améliorer sa gouvernance et la coordination des politiques, de la législation et des programmes. Le Ministère interviendra de façon plus proactive auprès des partenaires du portefeuille, car c'est là une façon essentielle d'épauler le ministre et le gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes horizontaux.

Intégrer la planification

Le CSA a pour but de faciliter la gestion des enjeux d'aujourd'hui tout en tenant compte des priorités nouvelles et changeantes. On peut donc dire qu'il concerne autant l'avenir que le présent. Le CSA témoigne de **ce que fait** le Ministère, mais l'« architecture de planification » dicte tout ce qui a trait à la **façon** dont AAC réalisera ses objectifs.

L'« architecture de planification » d'AAC est un système panministériel qui invite chaque équipe à établir un plan stratégique à long terme conforme à la nouvelle Architecture d'activités de programmes (AAP). Les plans ainsi dressés sont les assises qui guideront les efforts déployés pour l'obtention des résultats du CSA.

La planification se fait à l'échelle des « projets axés sur les résultats » et des activités qui les soutiennent. Le processus de planification intégré associe les ressources à des résultats et incorpore aux plans opérationnels détaillés des mécanismes de mesure et de contrôle du rendement et de la gestion des risques. Ce sont les projets qui sont le point de départ de la reddition de comptes, de la mesure du rendement, de la prise de décisions en matière de gestion et de l'adoption de mesures.

L'« architecture de planification » d'AAC est un système panministériel qui invite chaque équipe à établir un plan stratégique à long terme conforme à la nouvelle Architecture d'activités de programmes (AAP).

Cette approche de la planification comporte plusieurs avantages, dont les suivants : une plus grande transparence, une harmonisation stratégique plus étroite, et des responsabilités et des rôles plus clairement définis. De plus, elle propose un cadre en fonction duquel il sera possible de gérer les ressources en vue de l'obtention des résultats prévus.

Améliorer l'aide à la prise de décisions

Pour assurer la pertinence et la qualité des décisions en matière de gestion prises à tous les échelons, il est important d'avoir un accès rapide à de l'information sur le rendement et d'être capable de rassembler cette information. Conscient de cela, AAC est en voie de mettre sur pied un système d'aide à la décision (SAP) entièrement automatisé qui intégrera toutes les données sur les ressources financières et humaines et sur le rendement, et permettra de lier cette information à chacun des projets axés sur les résultats.

Grâce au SAP, les gestionnaires pourront plus facilement prévoir, contrôler et adapter les ressources et les résultats et faire rapport à leur sujet. Il nous faut cet outil pour analyser toutes les données pertinentes à la prise de décisions sur la façon optimale d'obtenir des résultats pour l'ensemble des Canadiens dans le respect de nos responsabilités financières.

Gestion des risques

AAC dispose d'un cadre intégré de gestion des risques qui lui permet de caractériser les risques à trois niveaux horizontaux (élevé, moyen et faible) pour toutes ces activités.

AAC dispose d'un cadre intégré de gestion des risques qui lui permet de caractériser les risques à trois niveaux horizontaux (élevé, moyen et faible) pour toutes ces activités. Il s'assure ainsi de pouvoir gérer le risque à chaque niveau.

AAC a élaboré un cadre de vérification axé sur les risques (CVR) et l'a intégré à son cycle de planification annuel, ce qui lui permet d'évaluer les risques et de les atténuer. Le CVR vise autant les programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) que ceux qui ne sont pas liés à la GRE.

AAC continuera de peaufiner le processus et les systèmes de soutien et s'assurera que l'information globale sur les risques est régulièrement contrôlée et examinée et contribue à la prise de décisions éclairées.

Gérance

Grâce à son modèle de gouvernance et à sa planification intégrée, notamment en matière de gestion des risques, AAC dispose d'un cadre qui le guide dans son affectation et sa gestion des ressources humaines, financières et matérielles d'après ses priorités. Cette correspondance entre la planification stratégique et la planification opérationnelle produit une mine de renseignements utiles à la haute direction d'AAC, aux chefs de projet et, en fait, aux membres de toutes les équipes.

Il est essentiel d'avoir accès à des informations transparentes et détaillées pour prendre des décisions non seulement sur l'orientation à suivre, mais aussi sur les corrections de tir à apporter au besoin et sur les possibilités de réaffectation des ressources. Il est ainsi possible d'accroître l'efficacité de la gestion et de la reddition de comptes et d'assurer une intendance plus responsable des ressources publiques.

En gestion des immobilisations, AAC a élaboré un plan d'investissement à long terme pour la période 2005-2006 à 2009-2010. Ce plan intègre toutes les catégories de biens y compris, pour la première fois, les biens liés à la gestion et aux technologies de l'information.

Ressources humaines

AAC est tributaire de ses ressources humaines pour toutes ses activités, qu'il s'agisse de politiques, de programmes, de progrès scientifiques, d'activités internationales et d'autres initiatives. La stratégie des ressources humaines a pour objectif de mettre à profit les forces de notre organisation, qui mise sur la collaboration et le travail d'équipe.

Le *Cadre axé sur la personne d'*AAC est une approche systématique et intégrée qui met à contribution les efforts et les talents de tous les employés en vue de la réalisation des objectifs du Ministère. Il définit les outils, les mécanismes, les politiques et les processus dont AAC a besoin pour tirer le maximum des capacités de ses employés.

Valeurs de la fonction publique

AAC a fondé son cadre d'éthique, son code de conduite et ses lignes directrices concernant les conflits d'intérêt sur trois valeurs : l'honnêteté, l'intégrité et le respect.

AAC a créé le Bureau des valeurs et de l'éthique pour mettre en œuvre le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique. Il a aussi mis sur pied un réseau de soutien à la résolution des problèmes, qui est un mécanisme intégré de règlement des problèmes dont l'objectif est de faciliter l'accès des employés aux services.

Apprendre à gérer l'innovation et le changement

Le cadre de gestion d'AAC est en place depuis quatre ans. Pendant cette période, le contexte de fonctionnement du Ministère a évolué. Pour conserver sa pertinence, le cadre de gestion ministérielle doit s'adapter aux nouvelles exigences et attentes dictées par son contexte de fonctionnement.

On est en train d'élaborer un nouveau programme d'apprentissage de base qui s'inscrit dans une approche de gestion du rendement; ce programme associe l'apprentissage à des résultats par le truchement d'accords sur le rendement et de plans d'apprentissage. Il ciblera l'apprentissage des nouveaux employés et des dirigeants en s'attachant aux compétences fondamentales et essentielles à AAC pour chaque niveau de perfectionnement des employés.

PROCHAINES ÉTAPES

Au cours des trois prochaines années, le Ministère peaufinera et améliorera sa structure de gouvernance et sa gestion du portefeuille et continuera d'harmoniser ses processus de gestion et de planification internes avec les initiatives pangouvernementales. Il assurera ainsi la concordance entre, d'une part, ses ressources et, d'autre part, son mandat, sa vision, ses priorités et ses résultats escomptés.

RAPPORTS DES COMITÉS PARLEMENTAIRES

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a publié en décembre 2004 un rapport intitulé *La valeur ajoutée dans l'agriculture au Canada*, dans lequel il souligne l'importance de développer une agriculture à valeur ajoutée en trouvant des façons d'aider les agriculteurs et d'aplanir les obstacles auxquels ils se butent dans la mise en oeuvre de stratégies de création d'entreprises de produits à valeur ajoutée.

Les auteurs du rapport reviennent sur le rôle essentiel que jouent le secteur agricole et agroalimentaire et sa composante à valeur ajoutée dans l'économie et la société canadiennes; ils étoffent la définition d'« agriculture à valeur ajoutée » et examinent la situation actuelle de cette composante du secteur; ils soulignent les promesses que l'agriculture à valeur ajoutée laissent entrevoir pour les producteurs et le secteur agricole et agroalimentaire dans son ensemble; enfin, ils présentent 22 recommandations dans neuf domaines : la salubrité des aliments, les normes de qualité, l'agriculture biologique, les installations de transformation d'aliments et les coopératives qui appartiennent à des agriculteurs, la gestion de l'offre, l'expérience et la commercialisation locales, la recherche et l'innovation, le commerce international et le commerce interprovincial. On peut consulter le rapport en ligne à l'adresse : www.senate-senat.ca/agfo.asp.

Plus tôt au cours de l'année, le Comité a publié un rapport provisoire intitulé *La crise de l'ESB — Leçons pour l'avenir*. Sur la foi des commentaires formulés par des intervenants de l'ensemble du circuit du boeuf, notamment des agriculteurs et leurs organismes, le rapport donne un aperçu de la situation et des problèmes de l'industrie canadienne du boeuf et propose une approche à long terme concentrée en deux recommandations qui visent à améliorer la sécurité et la stabilité de l'industrie. Le Ministère a répondu au rapport en août 2004 par le biais d'une lettre du ministre au président du Comité. On peut consulter le rapport en ligne à l'adresse : http://www.parl.gc.ca/37/3/parlbus/commbus/senate/com-e/agri-e/rep-e/repintapr04-e.pdf.

CONCLUSION

Le secteur agricole et agroalimentaire du Canada a toujours été un modèle de réussite et il continue de contribuer de façon remarquable à la société canadienne et à la qualité de vie de tous les citoyens. Les producteurs et les transformateurs canadiens ont la réputation, sur la scène internationale, de concourir à la sécurité du système alimentaire et de répondre aux attentes des consommateurs à l'égard des normes environnementales et de la salubrité et de la qualité des aliments.

Par contre, le revenu agricole fléchit depuis quelques années sous l'effet des risques naturels, des conditions du marché et des nouveaux problèmes qui surgissent. Même si le secteur a prouvé qu'il avait du ressort, la nature et l'ampleur des facteurs dont il subit les effets en ce XXI[e] siècle exigent que les producteurs et les administrations publiques du Canada multiplient leurs efforts pour assurer au secteur un environnement propice à sa stabilité et à sa réussite. Le CSA fournit les balises et les mécanismes nationaux sur lesquels pourront s'appuyer ces efforts.

Prises collectivement, les cinq activités de programme d'AAC, qui s'inspirent de la vision du CSA, constituent un plan d'action cohérent qui œuvre au profit des producteurs, de l'ensemble des chaînes de valeur et de tous les Canadiens. Le secteur agricole et agroalimentaire canadien bénéficiera d'une plus grande stabilité. Les consommateurs canadiens et étrangers seront davantage rassurés sur la salubrité et la qualité de leurs aliments et sur le recours à des méthodes de production respectueuses de l'environnement. Les Canadiens pourront aussi accéder à un large éventail de produits alimentaires et non alimentaires nouveaux qui amélioreront leur qualité de vie au quotidien. En étant plus vigoureux, le secteur agricole et agroalimentaire renforcera l'ensemble de l'économie du Canada.

La mise en œuvre de la nouvelle architecture stratégique pour le XXI^{e} siècle a provoqué des bouleversements partout au Ministère, qui a dû passer d'une approche axée sur les activités à un mode de fonctionnement fondé sur les résultats. Toutes les ressources d'AAC vont dans le sens de son orientation stratégique, et ses activités sont confiées à des équipes horizontales qui sont vouées à la réalisation des priorités du CSA. Grâce aux mesures énergiques prises au cours des dernières années, AAC est bien positionné pour donner suite et concourir aux initiatives pangouvernementales visant à renforcer la gestion publique et à entretenir une culture de la responsabilisation.

SECTION II

Analyse des priorités par résultat stratégique

La présente section traite des activités des programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour l'exercice 2005-2006 et de la façon dont les activités contribueront à l'obtention des trois résultats stratégiques du Ministère que sont la sécurité du système alimentaire, la santé de l'environnement et des innovations propices à la croissance.

La section renferme aussi de l'information sur d'autres grands domaines dans lesquels le Ministère intervient : le développement rural, les coopératives, le pari mutuel (l'Agence canadienne du pari mutuel [ACPM]) et la commercialisation agricole (le Conseil national des produits agricoles [CNPA]).

LA SÉCURITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

INTRODUCTION

La sécurité du système alimentaire est subordonnée à notre capacité, en tant que nation, de produire, de transformer et de distribuer des aliments salubres et sûrs. Pour que la sécurité soit réelle, les Canadiens doivent compter sur un secteur agricole et agroalimentaire prospère, stable et viable.

Le système agroalimentaire canadien produit environ 80 p. 100 des boissons et des aliments consommés au Canada. Les Canadiens jouissent d'un approvisionnement en aliments dont le degré de salubrité est l'un des meilleurs au monde. Pourtant, depuis 40 ans, la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation diminue constamment. À l'aube du XXI[e] siècle, cette part est inférieure à 10 p. 100. C'est sans contredit l'un des taux les plus faibles au monde. Ce phénomène est attribuable à l'augmentation du revenu réel, mais aussi au fait que le Canada dispose de l'un des systèmes agricoles et agroalimentaires les plus efficients de la planète.

Les produits alimentaires passent par de nombreux intermédiaires et étapes avant d'arriver au consommateur : les producteurs, les transformateurs, les grossistes, les détaillants et les fournisseurs de services alimentaires. À chaque étape de cette chaîne de valeur, il faut veiller à la sécurité du système alimentaire en relevant les divers défis qu'elle pose, défis qui vont de la simple capacité de production d'un aliment à l'assurance que les aliments obtenus sont nutritifs et propres à la consommation humaine, et ont été produits dans le respect de l'environnement.

AAC vise à faire du Canada un chef de file mondial en production et distribution d'aliments sains et nutritifs qui répondent aux besoins et préférences des consommateurs.

Faire du Canada un chef de file mondial en production, en transformation et en distribution d'aliments sûrs et sains qui répondent aux besoins et aux préférences des consommateurs.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le secteur agricole et agroalimentaire joue un rôle prépondérant dans l'économie et la société canadiennes. Non seulement répond-il au besoin vital qu'est la nourriture, mais aussi il fournit directement un emploi sur huit à l'échelle du Canada et génère un peu plus de 8 p. 100 du produit intérieur brut.

Dans la liste des principaux pays exportateurs de produits agricoles et alimentaires, le Canada se classe au quatrième rang, après les États-Unis, l'Union européenne et le Brésil. En 2004, les exportations agricoles et alimentaires du Canada (y compris les produits de la mer) ont atteint 30,9 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 6,7 p. 100 par rapport à 2003 et du total combiné le plus élevé de l'histoire canadienne. L'ensemble du secteur agricole et alimentaire y a été pour près de 5,8 milliards de dollars dans l'excédent commercial général du Canada. La prospérité ininterrompue du secteur agricole et alimentaire est à la fois essentielle et profitable à l'ensemble du Canada.

C'est parce qu'il peut produire plus d'aliments que ses besoins ne lui en commandent que le Canada est un exportateur de produits alimentaires de premier plan. Les 33 millions de consommateurs de notre pays forment un très petit marché par rapport à l'ampleur de notre territoire agricole. Dans le monde, le Canada s'est acquis une solide réputation de fournisseur fiable de produits agroalimentaires qui comblent, et même dépassent, les exigences et les attentes des consommateurs qui ont trait à la salubrité, à la qualité et à la variété des aliments, à leur valeur nutritive et à la gérance des ressources du territoire.

Les perspectives de croissance, de prospérité et de stabilité des producteurs et des transformateurs canadiens se multiplient grâce à une plus grande libéralisation des échanges internationaux, à l'intégration des transactions et des processus et à la grande diversité de bioproduits dont la création est rendue possible par la convergence des sciences et l'émergence de la bioéconomie. De plus, un nombre croissant de consommateurs jouissent d'un revenu disponible plus élevé et exigent plus d'aliments transformés et de produits prêts à la consommation. Il y a là un créneau que l'on doit exploiter par l'innovation.

Toutefois, ces exaltantes possibilités n'aboutiront pas sans difficultés, car il faut composer avec un certain nombre de facteurs : le secteur agricole et alimentaire est en constante évolution; la mondialisation prend de l'ampleur; les attentes des consommateurs s'élèvent; les sciences et la technologie progressent rapidement. Tous ces facteurs contribuent à rendre le secteur de plus en plus complexe. À eux s'ajoute toute la panoplie des catastrophes naturelles, dont les risques sont indissociables de l'agriculture. La capacité de tenir compte de ces facteurs et de s'y adapter est la clé de l'avenir pour le secteur.

INTERVENTION STRATÉGIQUE

Le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) a pour objectif de positionner le secteur de façon à ce qu'il puisse relever les défis et tirer profit des occasions qui se présenteront au XXI[e] siècle. Il vise aussi à lui permettre de remplir et même de dépasser les exigences et les attentes des consommateurs et à faire du Canada un chef de file mondial en production écologique et en distribution d'une grande variété de produits agroalimentaires sains, nutritifs et de qualité supérieure.

Le CSA cherche par ailleurs à stimuler la recherche et le développement en agriculture, car il est important de créer de nouveaux produits, d'aider le secteur à percer de nouveaux marchés et de garantir la salubrité et la qualité des aliments tout en protégeant l'environnement.

Pour concrétiser le résultat stratégique « Sécurité du système alimentaire », AAC compte surtout sur ses activités de programme que sont la gestion des risques de l'entreprise, la salubrité et la qualité des aliments, et les questions internationales.

GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

Gestion des risques de l'entreprise

Accroître la capacité des producteurs de gérer les risques et augmenter la viabilité et la rentabilité du secteur.

De façon générale, le revenu agricole est stable au Canada, même s'il varie énormément d'une exploitation agricole, d'une région et d'un secteur de production à l'autre. Toutefois, en 2002 et en 2003, le revenu net monétaire et réalisé a chuté de façon marquée.

Les résultats de l'*Enquête financière de 2004 sur les fermes*, réalisée par Statistique Canada pour le compte d'AAC, révèlent que l'actif agricole moyen se chiffrait à 1,097 million de dollars en 2003, ce qui constitue une hausse de moins de 1 p. 100 par rapport à 2002. Pendant la même période, le passif agricole moyen a augmenté de 6,7 p. 100, mais la valeur nette a fléchi de moins de 1 p. 100. En 2003, les paiements gouvernementaux ont été en moyenne de 17 334 $ par ferme, soit 10 p. 100 de plus qu'en 2002. Ils représentaient alors 8 p. 100 du revenu agricole moyen.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont toujours pu mettre à profit un certain nombre de politiques et de programmes pour aider le secteur à surmonter ses difficultés et à stabiliser son revenu. Toutes ces mesures ont pour objectif commun de doter les producteurs des outils et de la capacité nécessaires à la gestion des risques, tout en assurant la viabilité et la rentabilité de leurs exploitations.

Le CSA prévoit des programmes permanents de gestion des risques de l'entreprise (GRE) et de protection en cas de catastrophe qui sont pourvus d'un budget de 5,5 milliards de dollars en cinq ans; ces programmes s'inscrivent dans la tradition voulant que l'on aide les producteurs à mieux gérer les risques auxquels ils sont exposés. Ils viennent compléter les mesures de GRE prises par les producteurs et sont équitables et globaux. En effet, ils traitent de façon analogue tous les producteurs canadiens dont la situation est semblable et fournissent une aide de type assurance établie pour l'ensemble de l'exploitation agricole plutôt que pour un secteur de production particulier; ils répondent ainsi aux besoins du secteur au chapitre de la stabilisation du revenu et de la protection en cas de catastrophe.

Les producteurs peuvent se prévaloir de deux programmes nationaux de gestion des risques liés au revenu agricole qui les aident à absorber les fluctuations de leur revenu. Ces programmes centraux sont : le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et l'Assurance-production. Des programmes provinciaux et territoriaux viennent les compléter. Il s'agit du programme Partenariats de gestion des risques avec le secteur privé et de deux programmes d'avances monétaires, soit le Programme des paiements anticipés (PPA) et le Programme des avances printanières (PAP).

Programme canadien de stabilisation du revenu agricole

Le PCSRA a succédé au programme Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), qui visait principalement à stabiliser les revenus, et au Programme canadien du revenu agricole (PCRA), qui prémunissait surtout contre les effets des catastrophes naturelles. Après les examens réalisés en 2000 et en 2001, on a fondu le CSRN et le PCRA en un seul programme, le PCSRA, qui a été lancé officiellement en décembre 2003.

Le PCSRA a pour objectif d'aider les producteurs à protéger leurs exploitations agricoles contre les réductions de revenu, petites et grosses, dues à des circonstances indépendantes de leur volonté. Tout comme ses prédécesseurs, le PCSRA est un programme dont les coûts sont partagés entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les producteurs. Les paiements versés dans le cadre de ce programme proviennent du compte des producteurs participants et des contributions de l'État. Des paiements sont versés aux participants lorsque leur marge au cours de l'année du programme est inférieure à leur marge de référence (ou marge historique). Plus les pertes sont importantes, plus la part des Trésors publics est grande.

Le PCSRA est axé sur les besoins et offre une couverture fiable et constante en cas de catastrophe. C'est un programme sans pareil qui vise l'ensemble de l'exploitation et est équitable pour tous les agriculteurs admissibles, quel que soit le type de denrées agricoles qu'ils produisent. Par exemple, même si les producteurs de lait et les aviculteurs (volailles et oeufs) sont soumis à un système de gestion de l'offre, ils ont droit à une aide financière dans le cadre du PCSRA si, pour l'année de programme, leur marge accuse une baisse de plus de 30 p. 100 par rapport à leur marge de référence.

C'est l'administration fédérale qui dispense le PCSRA en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Yukon. Par contre, en Alberta, en Ontario, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard, la prestation est assurée par l'administration provinciale.

Assurance-production

L'Assurance-production est un programme à frais partagés entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les producteurs. Ce programme permet de stabiliser le revenu agricole en cas de pertes de récoltes dues à des calamités naturelles comme la sécheresse, la grêle, le gel, ainsi que les ravageurs et les maladies impossibles à combattre.

L'Assurance-production se fonde sur les réussites de longue date de l'Assurance-récolte. Le changement d'appellation témoigne du fait que le programme protégera contre les pertes subies en productions tant végétales qu'animales. De plus, les producteurs pourront se prévaloir d'une vaste gamme d'options, ce qui allongera la liste des produits agricoles admissibles dans la plupart des provinces et territoires. Ces changements visent à stimuler la participation des producteurs au programme et, donc, à réduire les lacunes actuelles de la protection et la nécessité d'indemnités ponctuelles. Les producteurs peuvent encore se prémunir, en productions végétales, contre les pertes importantes et inévitables touchant l'actif et la production, et ils peuvent maintenant choisir parmi une gamme de nouvelles options de

programmes plus uniformes d'une province et d'un territoire à l'autre. En 2005, par exemple, les producteurs pourront participer aux premiers programmes fédéraux-provinciaux-territoriaux d'assurance pour le bétail.

L'Assurance-production est dispensée par les provinces et territoires. Le gouvernement fédéral contribue en partie aux coûts globaux des primes et de l'administration.

Programmes provinciaux-territoriaux

Les programmes provinciaux et territoriaux ont pour objectif de fournir une aide supplémentaire au secteur agricole et agroalimentaire et ainsi de faciliter sa transition vers les nouveaux programmes de GRE. Les provinces et les territoires reçoivent du financement pour la période 2003 à 2006 en vue de l'exécution des projets provinciaux-territoriaux déjà convenus qui sont conformes aux objectifs du CSA. Ces initiatives consistent notamment en des programmes de recherche et de développement agricoles et en des bonifications du PCSRA et de l'Assurance-production.

La gestion des risques et le secteur privé

Le secteur public du Canada offre un large éventail de programmes et de services qui visent à aider les producteurs. Malgré cela, il subsiste des lacunes dans les outils de gestion des risques dont disposent les producteurs dans leurs exploitations.

Conscient du rôle important que joue le secteur privé en matière de produits et services de gestion des risques, le gouvernement fédéral a mis sur pied le programme Partenariats de gestion des risques avec le secteur privé (PGRSP). Ce programme vient compléter les mesures prises par le gouvernement fédéral pour aider les producteurs à gérer les risques de leurs entreprises, et vise à sortir l'industrie de l'ornière de la gestion des crises pour en faire à long terme un secteur rentable et concurrentiel.

En mettant à contribution les fournisseurs privés de produits et de services de gestion des risques, le PGRSP limite les investissements en ressources publiques dans les projets pilotés par le secteur, tout en augmentant la capacité de ce dernier de gérer les risques de l'entreprise agricole. Cette formule est une autre façon pour les gouvernements de combler les lacunes en couverture de ces risques au niveau de l'exploitation agricole. On s'attend à ce que, d'ici la fin de 2005, de 15 à 20 projets proposés par le secteur soient approuvés et mis en œuvre.

Programmes de garanties financières

Dans leur quête de la rentabilité, les exploitations agricoles se butent non seulement aux risques traditionnellement liés à la production, mais aussi à l'insuffisance de liquidités ou de l'accès au crédit. Les programmes de garanties financières comblent ce besoin en proposant des instruments de crédit.

Outre l'accès au crédit, les producteurs peuvent se prévaloir de deux programmes d'avances monétaires : le Programme des avances printanières (PAP) et le Programme des paiements anticipés (PPA). Le PAP verse une avance aux producteurs chaque printemps pour les aider à acheter les intrants nécessaires. Par ailleurs, le PPA est un programme qui aide les producteurs à obtenir du crédit une fois leurs récoltes terminées.

Dans leur quête de la rentabilité, les exploitations agricoles se butent non seulement aux risques traditionnellement liés à la production, mais aussi à l'insuffisance de liquidités ou de l'accès au crédit. Les programmes de garanties financières comblent ce besoin en proposant des instruments de crédit.

Un examen du PPA et du PAP effectué il y a deux ans a laissé entrevoir des modifications à ces programmes. Parmi les changements envisagés, citons la fusion du PPA et du PAP en un seul programme et l'élargissement de son accès à un plus grand nombre de producteurs et de produits.

Programmes liés à l'ESB

La confirmation d'un premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en mai 2003 a nécessité la mise en œuvre de mesures et de programmes spéciaux qui devaient aider le secteur du boeuf à affronter les répercussions de ce foyer sur sa situation. Depuis le dépistage de l'ESB au Canada, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux n'ont cessé de travailler en étroite collaboration avec les intervenants de tous les maillons de la chaîne de valeur pour cerner les difficultés à surmonter et les atténuer. Au 21 janvier 2004, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux avaient consacré 2,6 milliards de dollars à des programmes nationaux ciblés liés à la crise de l'ESB :

- *Programme de redressement dans le sillage de l'ESB* – 💻 Annoncé en juin 2003, le Programme a pour objectif de relancer le marché national du boeuf et de hausser les revenus des producteurs et des exploitants de parcs d'engraissement éprouvés par la fermeture des frontières aux bovins et au boeuf produits au Canada.
- *Programme relatif aux animaux de réforme* (PAR) – 💻 Annoncé en novembre 2003, ce programme aide les producteurs à gérer leur excédent de bovins plus âgés en leur versant un soutien financier sous forme d'une subvention à l'alimentation animale.
- *Programme d'aide transitoire à l'industrie* (PATI) – 💻 Annoncé et mis en œuvre en mars 2004, le PATI comporte deux volets et s'adresse aux producteurs aux prises avec des problèmes de revenu. Le premier volet propose un paiement direct aux éleveurs de bovins et d'autres animaux admissibles; ce paiement est fonction du nombre d'animaux dont ils étaient propriétaires en décembre 2003. Quant au second volet, il prévoit pour tous les producteurs un paiement général dont le montant est calculé à partir des ventes nettes admissibles établies aux fins du programme précédent, le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN).

À la suite des intenses consultations auxquelles ont pris part les gouvernements fédéral et provinciaux et, en juillet et août 2004, le secteur, un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'abandonner la stratégie à court terme (qui consistait à maintenir l'industrie en vie jusqu'à la réouverture des frontières américaines aux bovins vivants) et d'adopter une stratégie à long terme qui serait un gage de durabilité et de rentabilité. Il en a découlé une aide fédérale de 488 millions de dollars et l'adoption de mesures qui visaient à repositionner l'industrie de l'élevage bovin pour qu'elle soit rentable dans le contexte du moment et après la réouverture des frontières. Parmi ces mesures, citons les suivantes : la poursuite des efforts de réouverture des frontières avec les États-Unis; des mesures visant l'augmentation de la capacité d'abattage et de transformation au Canada; des mesures transitoires (p. ex. le *Programme de retrait des bovins gras* 💻, le *Programme de retrait des veaux d'engraissement* 💻, le *Programme de gestion des animaux âgés* 💻); des mesures pour le rétablissement et l'expansion des marchés d'exportation.

Ces programmes ont été conçus de façon à profiter à l'ensemble du pays, tout en permettant aux provinces et territoires de participer aux éléments qui les aideraient à régler les problèmes propres à leur territoire. Les deux ordres de gouvernements continuent d'avoir tout autant à coeur la Stratégie nationale de repositionnement et de discuter des modifications à apporter aux éléments des programmes qui leur permettraient de répondre aux enjeux de l'heure. Ils restent tout aussi engagés dans leur soutien du secteur et continuent de collaborer étroitement avec lui à la définition des prochaines étapes.

Le Programme de mise en commun des prix vise à faciliter la commercialisation des produits agricoles selon la formule coopérative en offrant une garantie de prix qui protège contre les fléchissements imprévus des prix du marché. Par ailleurs, le Programme de réserve pour pertes sur prêts visant l'abattage des ruminants (PRPPAR) a pour objet d'accroître l'accès au capital d'emprunt pour des projets visant à augmenter la capacité d'abattage de ruminants des installations inspectées par le gouvernement fédéral, notamment en agrandissant les petits et moyens abattoirs ou en en construisant de nouveaux.

Dépenses prévues (brutes) et équivalents temps plein — Gestion des risques de l'entreprise

Dépenses prévues 2005-2006		Dépenses prévues 2006-2007		Dépenses prévues 2007-2008	
M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP
1 386,1	**1 011,5**	**1 248,7**	**1 015,2**	**1 216,2**	**1 015,3**

LA SALUBRITÉ ET LA QUALITÉ DES ALIMENTS

Les consommateurs d'aujourd'hui recherchent et exigent une grande variété de produits alimentaires sains, nutritifs et de qualité supérieure. Cette exigence est motivée par les problèmes récents, fortement médiatisés, qui ont touché le secteur alimentaire, notamment les cas confirmés d'ESB en Europe et en Amérique du Nord.

Les consommateurs et l'industrie se tournent vers les gouvernements et leur demandent de jouer un rôle de meneur sur trois fronts : le renforcement de la salubrité des aliments, l'amélioration de la qualité des aliments et la préservation de la compétitivité du secteur sur la scène nationale et internationale.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont à coeur de maintenir la solide réputation dont jouit le Canada en tant que producteur et fournisseur de produits alimentaires qui figurent parmi les plus sains et les meilleurs au monde sur le plan de la qualité. Pour concrétiser cet engagement, les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux envisagent d'élaborer une approche globale à la coordination de l'orientation stratégique et de la prise de décisions dans le domaine alimentaire, approche qui renforcerait les fondements sur lesquels reposent la confiance des consommateurs, la protection de la santé et la croissance économique.

Parallèlement à ces efforts, le Programme scientifique du Ministère en matière de salubrité et de qualité des aliments avait déjà pour but d'inciter le secteur à adopter une approche nationale à la salubrité alimentaire qui se fonderait sur

Salubrité et qualité des aliments

Minimiser les risques d'origine alimentaire et leur incidence sur la santé humaine, accroître la confiance des consommateurs et rendre le secteur davantage capable de combler ou de dépasser les exigences du marché à l'égard des produits alimentaires.

l'utilisation de technologies et de procédés innovateurs propices à une amélioration de la salubrité et la qualité des produits alimentaires. Ainsi, l'Équipe de la salubrité et de la qualité des aliments a notamment pour objectif, en matière de recherche, de transmettre le savoir et la technologie qui rehausseront la capacité des producteurs canadiens et du gouvernement d'assurer la sécurité du système alimentaire et de produire, aujourd'hui et demain, des aliments de qualité pour les consommateurs. Au cours des trois prochaines années, AAC fera en outre porter ses efforts sur la salubrité et la qualité des aliments, la traçabilité ainsi que la santé des animaux et la protection des végétaux.

Conscients du fait que la santé des animaux a d'importantes répercussions sur la santé publique, la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire et le bien-être économique du secteur agricole et des Canadiens, AAC et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) sont en train d'examiner la gouvernance, la capacité et les compétences de la collectivité de la santé animale et publique au Canada; ils désirent par là que notre pays soit davantage en mesure de gérer les risques que posent les menaces actuelles et nouvelles à l'échelle planétaire. Cet examen comporte une analyse détaillée des éléments suivants :

- la responsabilité commune des secteurs public et privé et les investissements faits par eux en matière de protection des animaux et de la population contre les risques prévisibles;
- l'intégration de la surveillance en vue du dépistage précoce des maladies;
- l'amélioration des normes internationales relatives à l'obligation de déclarer les maladies et la réduction de l'incidence économique du dépistage des maladies;
- la gestion des mesures d'urgence dans la lutte contre la maladie;
- les programmes de gestion des risques financiers appliqués durant les phases intervention et rétablissement d'une situation de foyer de maladie.

Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments (PCSQA)

Le Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments (PCSQA), qui fait partie du CSA, compte parmi les initiatives en cours dans le domaine alimentaire.

Le Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments (PCSQA), qui fait partie du CSA, compte parmi les initiatives en cours dans le domaine alimentaire. Il octroie une aide financière aux associations du secteur agricole et agroalimentaire qui désirent élaborer et mettre sur pied des systèmes de contrôle de la salubrité des aliments, de la traçabilité et des processus d'assurance de la qualité. Les objectifs stratégiques du Programme sont les suivants :

- garantir le bien-être des consommateurs en réduisant au minimum les risques d'origine alimentaire;
- améliorer la capacité de l'industrie de remplir et de dépasser les exigences relatives à la salubrité et à la qualité des aliments;
- élaborer les systèmes nationaux nécessaires au soutien des processus de salubrité, de qualité et de traçabilité des aliments;
- maintenir et augmenter la confiance des consommateurs à l'égard de la qualité et de la salubrité des produits alimentaires.

Le PCSQA prône une approche intégrée et comporte trois volets distincts : l'élaboration de systèmes, leur mise en œuvre dans les exploitations agricoles, et l'initiative de salubrité des aliments. Les associations sectorielles de l'ensemble

de la chaîne de valeur pourront utiliser le financement accordé au premier volet pour mettre au point les systèmes qui serviront d'assises à la salubrité des aliments et à l'assurance de la qualité. Quant aux volets Mise en œuvre dans les exploitations agricoles et Initiative de salubrité des aliments, ils aideront les producteurs et les transformateurs à mettre ces systèmes en place et contribueront à faire reconnaître le Canada comme fournisseur d'aliments sains de première qualité.

L'ACIA est un partenaire important dans tous ces projets; elle fournit des conseils techniques et gère le Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme, créé à la demande des producteurs pour garantir l'adoption d'une approche uniforme de la salubrité des aliments à l'échelle nationale qui est fondée sur des systèmes scientifiques internationalement reconnus de gestion des risques.

Il est plus efficace de mener ces projets en collaboration que chacun de son côté. Une collaboration étroite entre les partenaires des gouvernements, du secteur et des milieux universitaires est essentielle pour :

- cerner et combler les lacunes au chapitre des connaissances et améliorer la coordination des activités de recherche et de transfert technologique;
- produire des aliments sains tout en protégeant l'environnement;
- adopter une approche intégrée en gestion des risques relatifs à la santé des animaux;
- faire reconnaître et certifier les systèmes de contrôle de la qualité des aliments et, ainsi, mieux réussir sur les marchés;
- faciliter l'adoption, par le secteur, de systèmes HACCP (Analyse des risques et maîtrise des points critiques) et leur application à la ferme;
- élaborer et mettre en œuvre des systèmes de traçabilité qui permettront de suivre les produits de la terre à la table.

Dépenses prévues (brutes) et équivalents temps plein — Salubrité et qualité des aliments

Dépenses prévues 2005-2006		Dépenses prévues 2006-2007		Dépenses prévues 2007-2008	
M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP
101,5	474,6	103,8	479,5	84,1	477,5

QUESTIONS INTERNATIONALES

Tout comme les autres secteurs de l'économie canadienne, le secteur agricole et agroalimentaire canadien a une vocation commerciale qui l'oblige à tenir compte de l'évolution des marchés. Il est fortement tributaire des marchés internationaux.

Les producteurs et les transformateurs canadiens se sont acquis une solide réputation de fournisseurs efficients et fiables de produits sains de qualité supérieure. Mais comme les marchés sont de plus en plus concurrentiels, l'industrie n'a pas le loisir de se reposer sur ses lauriers.

Questions internationales

Élargir les possibilités du secteur agricole et agroalimentaire canadien sur les marchés internationaux.

Les concurrents du Canada ne restent pas inactifs sur la scène internationale. Ils connaissent les enjeux, tout comme nous : les consommateurs demandent de plus en plus des aliments nouveaux, pratiques et savoureux, tout en étant de plus en plus exigeants sur le plan de la salubrité et de la qualité des aliments, de la responsabilité environnementale et du bien-être des animaux. Bien que les concurrents ne puissent pas tous répondre de la même façon à ces défis, beaucoup d'entre eux font les mêmes allégations que le Canada, et leur nombre ne fera qu'augmenter. Le Canada va de l'avant avec une stratégie globale de promotion de l'image de marque qui vise à assurer aux producteurs d'aliments canadiens de conserver leurs débouchés pour leurs produits. Fruit de la recherche, la stratégie fait valoir les valeurs fonctionnelles que sont la salubrité et la qualité des aliments, la production écologique et l'innovation pour fidéliser et conserver la clientèle du Canada.

De fait, le volet international du CSA mise sur les points forts du secteur canadien pour augmenter les exportations de produits agricoles et alimentaires du Canada et élargir la part des marchés nationaux détenue par ces produits.

Pour réaliser ces objectifs, AAC cherchera par sa stratégie internationale intégrée à faire progresser le secteur agricole et alimentaire du Canada dans quatre domaines clés :

- l'acquisition d'une reconnaissance à l'échelle internationale et la conquête de marchés;
- l'amélioration de l'accès aux marchés;
- l'élimination d'obstacles techniques;
- l'intensification du développement international.

Pour conquérir des marchés et nous y faire reconnaître, il est essentiel de promouvoir l'image de marque du secteur agricole et alimentaire canadien. C'est en mettant en relief l'origine canadienne des produits que l'on pourra procurer un avantage concurrentiel aux producteurs et aux autres maillons de la chaîne de valeur. On y parviendra en conjuguant l'amélioration de la salubrité et de la qualité des aliments et de la protection de l'environnement avec une intensification des activités de mise en marché des produits canadiens.

Par le truchement des tables de concertation des chaînes de valeur dirigées par l'industrie, AAC resserre sa collaboration avec les producteurs et les transformateurs et contribue à l'élaboration de stratégies globales de mise en marché. Ces stratégies se rattachent aux améliorations apportées à la salubrité et à la qualité des aliments et à la protection de l'environnement au Canada; elles sont aussi liées à la stratégie de l'image de marque conçue en collaboration avec l'industrie, les provinces et les territoires et visant à faire reconnaître les produits canadiens sur le marché et à accroître la part de marché des produits agricoles et alimentaires canadiens.

La conception de la stratégie de promotion de l'image de marque se fonde sur les résultats de recherches menées auprès de consommateurs et d'acheteurs de marchés cruciaux : le Mexique, le Japon, les États-Unis et l'Union européenne. Les stratégies intégrées de conquête de débouchés dans les pays ciblés s'inspireront de ces recherches sur l'image de marque.

Grâce à un programme de promotion commerciale qui mise sur un réseau de spécialistes de l'agroalimentaire à l'étranger et sur des liens solides avec l'industrie, les provinces, les territoires et les autres ministères fédéraux, il sera possible de continuer à faire valoir le Canada et les produits canadiens auprès des acheteurs étrangers. La réussite du Canada sur ses marchés extérieurs profite à l'ensemble du secteur et joue un rôle prépondérant dans sa prospérité économique et sa balance commerciale.

Améliorer l'accès aux marchés

En plus d'accroître la visibilité et la réputation de notre pays sur les marchés internationaux, le gouvernement du Canada poursuivra ses efforts pour niveler les règles du jeu à l'échelle internationale et permettra ainsi aux producteurs et aux transformateurs canadiens de mettre en valeur leur avantage concurrentiel dans les échanges commerciaux.

En ce qui concerne le volet *Améliorer l'accès aux marchés*, le Canada continuera de participer activement aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en agriculture et d'influer sur leur évolution dans le sens des objectifs qu'il s'est fixés. Ces négociations portent sur plusieurs aspects qui tiennent à coeur aux producteurs et transformateurs canadiens, notamment les subventions à l'exportation, le soutien interne ayant des effets de distorsion sur le commerce et l'amélioration de l'accès aux marchés.

Les interventions du Canada ne sont pas que multilatérales (OMC); elles ont aussi une dimension régionale et bilatérale.

Toujours aussi résolu à favoriser l'accès aux marchés, AAC participe en effet à des négociations de portée régionale et bilatérale, notamment à celles qui concernent la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), les quatre pays d'Amérique centrale (CA-4 : El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua) et la Corée. Ces négociations offrent l'occasion d'améliorer l'accès aux marchés des exportateurs canadiens à des conditions supérieures à celles auxquelles les pourparlers de l'OMC pourraient aboutir.

Sur le plan bilatéral, on s'attachera principalement à resserrer la collaboration entre le Canada et les États-Unis en matière de réglementation. Ces deux pays ont une frontière commune, certes, mais ils sont aussi l'un pour l'autre le principal partenaire commercial. Cette entreprise stratégique viendra compléter les efforts déjà déployés pour retrouver l'accès des produits du boeuf en particulier au marché des États-Unis et à celui d'autres pays.

Si l'on veut régler de façon satisfaisante les multiples irritants commerciaux qui nous opposent aux États-Unis, il faudra absolument que les initiatives de promotion de nos intérêts commerciaux soient efficaces. On cherchera en priorité à mieux cibler les personnes et organismes les plus influents et à améliorer la qualité des messages à leur intention.

AAC participe aussi à l'initiative de représentation accrue aux États-Unis; l'objectif visé est double : positionner le Canada pour qu'il soit davantage en mesure de faire valoir ses intérêts à l'échelle locale, et former des groupes d'intérêt sur les questions commerciales en agriculture et agroalimentaire qui ont des répercussions défavorables sur les exportations canadiennes ou qui risquent d'en avoir.

AAC continuera de consulter les intervenants du secteur agricole et alimentaire et de collaborer étroitement avec eux pendant le déroulement des négociations internationales, régionales et bilatérales; il veillera ainsi à ce que l'issue de ces pourparlers soit positive pour le secteur au Canada.

Aplanir les obstacles techniques

Le respect des principes scientifiques est l'un des dogmes du Canada dans le domaine du commerce; malheureusement, les exigences commerciales de certains pays n'ont pas de fondement scientifique. Les obstacles techniques qui en découlent risquent de perturber le commerce mondial. Par conséquent, le Canada travaillera à l'élaboration de normes et de politiques techniques internationales et, au besoin, contestera les mesures injustifiées prises par d'autres pays. AAC collaborera avec ses partenaires à appliquer une approche stratégique plus musclée à l'encontre des obstacles techniques au commerce et négociera des protocoles d'accès aux marchés, qui sont des accords bilatéraux facilitant les échanges de certains produits agroalimentaires. En procédant ainsi, le Canada mettra en place des règles qui régiront les exigences techniques et fera la promotion des intérêts canadiens dans les organisations de normalisation et les forums techniques internationaux.

Le Ministère s'efforcera d'orienter le débat dans les organisations internationales et, dans des dossiers clés, de nouer des alliances avec d'autres pays sur des approches multilatérales qui concorderont avec les priorités du CSA en matière de salubrité et de qualité des aliments et de respect de l'environnement. Parallèlement aux activités de défense des intérêts du Canada, nous mettrons l'accent sur l'élimination des obstacles au commerce bilatéral. Par ailleurs, AAC communiquera des renseignements aux intervenants canadiens, formulera les positions du Canada et modifiera les normes nationales, au besoin.

Dépenses prévues (brutes) et équivalents temps plein — Questions internationales

Dépenses prévues 2005-2006		Dépenses prévues 2006-2007		Dépenses prévues 2007-2008	
M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP
76,2	540,0	76,1	542,7	74,5	542,8

AVANTAGES POUR LES CANADIENS

Même si le niveau de sécurité alimentaire au Canada est enviable, une série de facteurs exercent des pressions sur le secteur agricole et agroalimentaire. En veillant à la sécurité du système alimentaire et en l'améliorant, on contribuera à protéger le secteur contre les répercussions des baisses périodiques du marché. Il existe de réelles possibilités d'augmenter de façon marquée le rendement du secteur, d'en améliorer la rentabilité et d'en assurer la stabilité. Le CSA, que l'on peaufine au fur et à mesure de sa mise en oeuvre, est la clé de l'avenir pour le secteur.

Résultat stratégique : Sécurité du système alimentaire

Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise

Améliorer la capacité des producteurs de gérer les risques et rehausser la viabilité du secteur

Engagements pour 2005-2006

- adapter la conception des programmes en fonction des besoins des producteurs et de l'évolution des conditions du marché
- améliorer l'efficience et les liens des programmes
- encourager la participation du secteur privé

Résultats escomptés

- augmentation de la capacité des producteurs de gérer les risques de l'entreprise
- amélioration de la viabilité et de la rentabilité du secteur

Indicateurs du rendement

- degré de variation du revenu agricole et des marges d'exploitation
- évolution du niveau du revenu agricole dans le secteur et des marges d'exploitation au fil du temps
- évolution du niveau des investissements dans le secteur agricole au fil du temps

Activité de programme : Salubrité et qualité des aliments

Réduire les risques d'origine alimentaire et leur incidence sur la santé humaine, accroître la confiance des consommateurs et améliorer la capacité du secteur de répondre aux exigences du marché alimentaire et de les dépasser.

Engagements pour 2005-2006

- élaborer une approche globale à la coordination des orientations stratégiques et de la prise de décisions dans les dossiers alimentaires
- élaborer une stratégie de la santé des animaux avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments
- poursuivre l'élaboration d'une politique sur la traçabilité et mettre en place des systèmes de traçabilité
- effectuer des recherches qui permettront d'acquérir les connaissances et la technologie nécessaires au maintien de la qualité et de la salubrité des produits alimentaires

Résultats escomptés

- augmentation de la confiance des consommateurs en la salubrité et en la qualité des aliments produits au Canada
- protection de la santé humaine par la réduction de l'exposition aux dangers
- augmentation de la capacité du secteur de remplir ou de dépasser les exigences du marché en ce qui concerne la salubrité et la qualité de la production agroalimentaire ainsi que la santé des animaux et la protection des végétaux
- augmentation des débouchés à valeur ajoutée pour le secteur grâce à l'adoption de systèmes d'assurance de la qualité et de la salubrité des aliments
- utilisation, par le secteur, de technologies et procédés innovateurs qui rehaussent la salubrité et la qualité des aliments

Indicateurs du rendement

- degré de confiance des consommateurs en la salubrité et en la qualité des aliments produits au Canada
- degré d'exposition aux dangers agroalimentaires
- rendement des entreprises canadiennes par rapport à celui des entreprises étrangères en ce qui concerne le respect ou le dépassement des exigences du marché relatives à la salubrité et à la qualité des aliments, y compris la santé des animaux et la protection des végétaux
- ampleur de l'expansion du marché due à l'adoption de systèmes d'assurance de la qualité et de la salubrité des aliments, y compris la santé des animaux et la protection des végétaux
- nombre et types de nouveaux produits, procédés et services conçus à des fins commerciales

Activité de programme : Questions internationales

Accroître les possibilités du secteur agricole et alimentaire canadien sur les marchés internationaux et intérieurs diversifiés.

Engagements pour 2005-2006

- faire pression pour que les règles du jeu à l'échelle internationale soient plus équitables et que les producteurs et transformateurs canadiens puissent ainsi faire valoir leur avantage concurrentiel dans les échanges commerciaux
- rétablir l'accès aux marchés mondiaux pour le boeuf et les bovins vivants
- raffermir la politique sur la coopération Canada-États-Unis en matière de réglementation
- continuer de participer activement aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce en agriculture et tenter d'influer sur celles-ci dans le sens de nos objectifs

Résultats escomptés

- hausse des exportations de produits agricoles et alimentaires du Canada
- augmentation de la part du marché national détenue par les produits agricoles et alimentaires canadiens
- plus grande influence du Canada dans l'élaboration et l'application de règles internationales, de normes techniques et de politiques sur le commerce des produits agricoles et alimentaires

Indicateurs du rendement

- évolution de la part du marché international détenue par les exportations canadiennes
- évolution de la part du marché intérieur détenue par les produits agricoles et alimentaires canadiens
- mesure dans laquelle les partenaires internationaux appuient les positions du Canada dans les séances de négociation en agriculture et dans d'autres forums multilatéraux

Avantages pour les Canadiens

- Un approvisionnement fiable en produits agroalimentaires sains de première qualité.
- Un système alimentaire concurrentiel et durable.

Ces engagements permettent également de contribuer aux activités de programmes liées à l'Innovation, au Renouveau et à l'Environnement. Une ventilation des dépenses prévues par activité de programme se trouve au tableau 5, page 84.

LA SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

Faire du Canada un chef de file mondial pour sa façon d'utiliser les ressources naturelles dans un esprit de préservation de leur qualité et de leur disponibilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Les agriculteurs savent depuis toujours qu'une bonne gérance de leurs terres est essentielle à la viabilité et à la rentabilité de leurs exploitations.

La gérance de l'environnement est une priorité pour les Canadiens et les consommateurs du monde entier, qui exigent des normes environnementales rigoureuses dans tous les secteurs, dont la production agricole et agroalimentaire.

Dans le *discours du Trône* de 2002, le gouvernement du Canada a admis l'importance de protéger l'environnement au pays. Il y reconnaît en ces termes que les Canadiens ont l'environnement à coeur : « Notre santé et celle de nos enfants, la qualité de vie dans nos communautés et le maintien de la prospérité économique de notre pays dépendent d'un environnement sain. ».

Plus récemment, dans le *discours du Trône* d'octobre 2004, le gouvernement du Canada a réaffirmé son engagement en déclarant que « dans l'intérêt de la qualité de vie de la génération actuelle (...) il faut changer en profondeur notre conception de l'environnement. »

CADRE DE FONCTIONNEMENT

La gérance de l'environnement est la responsabilité de tous. Les producteurs, les Canadiens et le gouvernement du Canada s'emploieront ensemble à poursuivre les objectifs du développement durable et à faire en sorte que le secteur agricole soit vigoureux et dynamique, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Au Canada, les fondements de la gérance de l'environnement ont déjà été établis par les producteurs. Au fil du temps, ces derniers se sont révélés des intendants exemplaires.

Les programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux qui interviennent dans les dossiers touchant l'eau, les sols, la biodiversité et l'air viennent compléter les efforts déployés par les producteurs canadiens.

Pour être plus concurrentiels sur les marchés mondiaux, les producteurs canadiens ont sans cesse diversifié, intensifié et spécialisé leurs activités. Le gouvernement du Canada, par le truchement de programmes environnementaux, collabore avec les autres ordres de gouvernement et le secteur à réduire les risques croissants pour l'environnement qui découlent des changements survenant dans le secteur.

INTERVENTION STRATÉGIQUE

Pour concrétiser le résultat stratégique « Santé de l'environnement », AAC dispose d'une série de mesures et d'initiatives touchant l'air, les sols, l'eau et la biodiversité qui permettent d'offrir aux consommateurs du Canada et d'autres pays des aliments adéquats, sûrs, sains et de grande qualité. D'autres activités de programmes d'AAC contribuent aussi à la poursuite de ce résultat. C'est le cas, par exemple, du volet Innovation et renouveau, qui est centré notamment sur la mise au point de systèmes de production durable; les ressources ainsi investies dans la recherche visent à concevoir des systèmes de production végétale et animale qui sont viables sur le plan économique et environnemental.

Santé de l'environnement

S'assurer que le secteur respecte l'environnement et réaliser des progrès dans les domaines des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

Définir les domaines d'intervention prioritaires

Le CSA définit les secteurs dans lesquels les gouvernements du Canada peuvent faire preuve de leadership dans leurs interventions en matière de santé de l'environnement; l'un d'eux consiste à mieux informer sur les liens entre l'agriculture et l'environnement et à effectuer des recherches à cet égard. Par le biais du CSA, AAC, ses partenaires provinciaux et territoriaux, les organismes sectoriels et les producteurs continueront d'unir leurs efforts pour réaliser des objectifs environnementaux communs.

Les objectifs environnementaux et les domaines prioritaires qui guideront AAC dans ses interventions au cours des trois prochaines années sont notamment les suivants :

- la réduction des risques que pose l'agriculture pour l'approvisionnement en **eau** et la santé de cette ressource, la priorité allant aux nutriments, aux agents pathogènes, aux pesticides et à la conservation de l'eau;
- la réduction des risques que pose l'agriculture pour la santé des **sols**, la priorité allant à la matière organique et à l'érosion des sols due à l'eau, au vent ou aux façons culturales;
- la réduction des risques que pose l'agriculture pour la santé de l'**air** et de l'atmosphère, la priorité allant aux odeurs et aux émissions de particules et de gaz à effet de serre (cause du réchauffement planétaire);
- la compatibilité entre la **biodiversité** et l'agriculture, la priorité allant aux habitats disponibles, aux espèces en péril et aux aspects économiques des dégâts causés à l'agriculture par la faune.

Plan d'action

Voici sur quoi AAC concentrera ses efforts et ses ressources pour traiter ces domaines prioritaires :

- examiner comment un service agroenvironnemental national pourrait rehausser la capacité d'AAC de réaliser, d'un océan à l'autre, ses objectifs de développement durable du secteur agricole;
- fournir aux agriculteurs du soutien technique et de l'information qui contribueront à la santé de l'environnement et à la viabilité économique au cours des années à venir et qui amélioreront l'efficacité des initiatives en environnement dont la planification environnementale globale ainsi que l'élaboration et l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques (PGB);

- continuer de transformer ses activités scientifiques et de mettre en oeuvre les approches intégrées et multidisciplinaires à fondement scientifique qui assureront la compétitivité des producteurs et la santé de l'environnement;
- continuer de rendre le secteur agricole davantage apte à prendre des décisions sur l'utilisation du territoire en mettant en place le Service national d'information sur les terres et les eaux;
- continuer d'aider les producteurs à réduire le volume des émissions de gaz à effet de serre, notamment en utilisant des sources d'énergie renouvelable comme les biocarburants ou l'énergie éolienne et en cherchant en particulier à respecter les engagements pris par le Canada dans le cadre du protocole de Kyoto; mieux comprendre les répercussions des changements climatiques, les défis de l'adaptation et les possibilités s'offrant au secteur, et y sensibiliser les intervenants;
- améliorer les indicateurs agroenvironnementaux et en élargir l'application; élaborer et intégrer les politiques visant à suivre les progrès réalisés et à faire rapport à leur sujet; trouver de nouveaux outils et mécanismes pour appuyer l'activité de programme Environnement du Ministère.

Ces initiatives seront menées à bien grâce aux activités ministérielles suivants :

- *Santé de l'environnement* : Si l'on veut atténuer ou éliminer les risques que pose l'agriculture, il faut bien connaître le fonctionnement général de l'environnement et en particulier ses relations avec l'agriculture. Ces connaissances sont essentielles si l'on veut fournir aux décideurs, aux spécialistes des ressources en terres et aux vulgarisateurs des conseils éclairés à propos des effets de la production agricole sur les sols, l'eau, l'air et la biodiversité. Les connaissances acquises pourront servir à concevoir des pratiques de gestion bénéfiques et des indicateurs de l'état de l'environnement et à aider le secteur à utiliser des technologies environnementales innovatrices, des ressources génétiques et de l'information biologique. C'est pourquoi les activités du programme scientifique du Ministère en santé de l'environnement comportent des recherches visant à produire des connaissances et des technologies qui réduiront au minimum les effets des activités agricoles sur les ressources naturelles.

Le Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) renforcera la capacité des spécialistes en aménagement des terres de prendre des décisions plus éclairées.

- *Gérance de l'environnement* : La meilleure façon d'atténuer les risques pour l'environnement qui découlent des activités agricoles consiste à inciter les gouvernements, les producteurs et les intervenants à collaborer et à s'acquitter de leurs rôles respectifs, qui sont pourtant complémentaires. Les activités et initiatives de gérance de l'environnement visent à aider les producteurs à évaluer leurs risques et à adopter les PGB; elles ont aussi pour but de leur donner de l'information et des outils qui leur permettront de prendre de meilleures décisions en gestion des terres.
- *Politique environnementale* : À ce chapitre, le défi consiste à améliorer les indicateurs agroenvironnementaux et à en élargir l'application, à élaborer et à intégrer les politiques visant à suivre les progrès réalisés et à faire rapport à leur sujet, ainsi qu'à trouver de nouveaux outils et mécanismes à l'appui de l'activité de programme Environnement du Ministère. Pour relever ce défi, il faut traiter les dossiers agroenvironnementaux stratégiques que sont les changements climatiques, l'eau, les biens et services

environnementaux, les normes et la certification, ainsi que la conditionnalité environnementale. Tous ces dossiers s'inscrivent dans le contexte général des paysages ruraux, des bassins hydrographiques, des écosystèmes, de la santé humaine et du développement durable et témoignent de l'apport important des producteurs dans la préservation de la qualité de l'environnement.

- *Service national d'information sur les terres et les eaux* (SNITE) 💻: Le SNITE renforcera la capacité des spécialistes en aménagement des terres de prendre des décisions plus éclairées.

  Le SNITE sera mis en oeuvre par phases en quatre ans, à compter de 2005. Il s'agira d'une initiative coordonnée à l'échelle nationale qui permettra d'accéder par Internet à de l'information géospatiale et à des modèles d'interprétation qui aideront à prendre des décisions à l'échelle locale ou régionale sur l'utilisation des terres. Grâce aux partenariats, le SNITE reliera entre elles les données d'information des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des administrations municipales, des organismes non gouvernementaux et du secteur privé sur les terres, les sols, l'eau, le climat et la biodiversité. Les producteurs et les autres décideurs en aménagement des terres bénéficieront de cet accès amélioré à l'information, qui les aidera à équilibrer développement économique et protection de l'environnement. Les renseignements formeront la base de la planification environnementale à la ferme et aideront les producteurs à prendre des décisions notamment sur le type de production à pratiquer sur une bande de terre donnée.

AAC continuera, de concert avec les provinces, les territoires et l'industrie, à se doter des moyens dont il a besoin pour relever les défis de la gestion des dossiers agroenvironnementaux. Il ne cessera de concentrer ses efforts sur l'application des sciences à l'élaboration de pratiques bénéfiques de gestion en agriculture, sur la production d'information, de connaissances et de compétences et sur les moyens qui aideront les producteurs canadiens à améliorer leur performance environnementale et leur compétitivité en agissant dans leur exploitation agricole. Des ententes seront conclues avec les provinces et avec les groupes de producteurs sur la mise en oeuvre d'initiatives environnementales dans le cadre du CSA, comme le Programme de planification environnementale à la ferme et le Programme national de gérance agroenvironnementale.

Parmi les autres activités, initiatives et domaines d'intervention figurent :

- Le Programme national d'analyse et de rapport en matière de santé agroenvironnementale 💻 améliorera la capacité d'AAC d'élaborer des indicateurs agroenvironnementaux et des outils stratégiques et de les améliorer.
- L'initiative LACUNES 💻 (lacunes en matière d'information sur la qualité de l'eau et les nutriments), qui en est à sa deuxième année sur cinq, vise à combler les lacunes en matière de connaissances grâce à des recherches sur les effets des systèmes intensifs d'élevage et de pratiques culturales.
- Les stratégies d'AAC touchant l'air, l'eau, les sols et la biodiversité 💻 aideront à guider les interventions du secteur agroalimentaire face à ses risques principaux et aux débouchés qui s'offrent à lui.

- Le projet Évaluation des pratiques de gestion bénéfiques à l'échelle des bassins hydrographiques (WEBS) 💻 permettra, avec le concours des nombreux partenaires, d'évaluer les effets des pratiques de gestion bénéfiques sur la qualité de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques.
- Le Programme de réduction des risques liés aux pesticides 💻, réalisé conjointement avec l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada, aidera les producteurs à dresser des stratégies sur la réduction des risques que posent les pesticides dans des secteurs de production précis et à mettre ces stratégies en oeuvre.
- Le Programme des pesticides à usage limité 💻 vise surtout à assurer la disponibilité de produits antiparasitaires à emploi limité (l'accent étant mis sur les pesticides à risque réduit) et à donner aux agriculteurs canadiens accès à de nouvelles technologies de lutte antiparasitaire. AAC, les producteurs, les fabricants de pesticides et les provinces déterminent par consensus les priorités annuelles et cherchent à régler les problèmes de parasites des producteurs au moyen de solutions connues. Dans le cadre de ce programme, on tient des essais en conditions réelles, on exécute des analyses en laboratoire et on rédige des présentations à l'intention de l'agent de réglementation qui prend les décisions : l'ARLA.

Dépenses prévues (brutes) et équivalents temps plein — Santé de l'environnement

Dépenses prévues 2005-2006		Dépenses prévues 2006-2007		Dépenses prévues 2007-2008	
M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP
331,9	**1 908,2**	**299,4**	**1 885,4**	**247,9**	**1 887,8**

AVANTAGES POUR LES CANADIENS

La gérance de l'air, des sols, de l'eau et de la biodiversité qu'assument les producteurs favorise la santé de l'environnement, au profit de tous les Canadiens. Un environnement sain est essentiel à la viabilité et à la rentabilité du secteur agricole et agroalimentaire, en plus d'être un élément clé de l'économie canadienne. Les activités et initiatives d'AAC, menées en partenariat avec les provinces, les territoires, l'industrie et les producteurs, contribuent à assurer un avenir prometteur au secteur et ont des retombées favorables pour tous les Canadiens.

Les producteurs canadiens ont une longue tradition de gérance des ressources. Cependant, les efforts déployés par le gouvernement et l'industrie, et notamment les outils et l'infrastructure qui permettent d'affronter les enjeux de l'heure, sont indispensables à la protection de l'environnement et de la qualité de vie des êtres humains.

Résultat stratégique : Santé de l'environnement

Activité de programme : Environnement
Aider l'industrie à respecter l'environnement en réduisant les risques qui se posent pour les terres, l'eau, l'air et la biodiversité

Engagements pour 2005-2006

- examiner comment un service agroenvironnemental national pourrait rehausser la capacité d'AAC de poursuivre le développement durable dans le secteur agricole d'un océan à l'autre
- effectuer de la recherche et produire les connaissances et la technologie qui réduiront les effets de la production agricole sur l'environnement
- dresser et mettre en oeuvre les plans environnementaux à la ferme
- élaborer une stratégie environnementale globale à fondement scientifique qui est intégrée et multidisciplinaire
- mettre sur pied le Service national d'information sur les terres et les eaux
- effectuer l'analyse des politiques, notamment en tenant compte du protocole de Kyoto

Résultats escomptés

- **Eau** : réduction des risques liés à l'agriculture et amélioration des avantages pour la qualité de l'eau et l'approvisionnement en cette ressource, la priorité allant aux nutriments, aux agents pathogènes, aux pesticides et à la conservation de l'eau
- **Sols** : réduction des risques liés à l'agriculture et amélioration des avantages pour la santé des sols, la priorité allant à la matière organique des sols et à l'érosion des sols causée par l'eau, le vent ou les façons culturales
- **Air** : réduction des risques liés à l'agriculture et amélioration des avantages pour la santé de l'air et de l'atmosphère, la priorité allant à l'émission de particules, aux odeurs et aux émissions de gaz à effet de serre (cause du réchauffement planétaire)
- **Biodiversité** : compatibilité entre la biodiversité et l'agriculture, la priorité allant aux habitats disponibles, aux espèces en péril et aux pertes économiques causées par la faune à l'agriculture
- Connaissances, pratiques, technologies environnementales innovatrices, ressources génétiques et information biologique permettant d'évaluer les effets de l'agriculture sur les sols, l'eau, l'air et la biodiversité et d'améliorer de façon marquée la qualité des sols, de l'eau et de l'air et la biodiversité dans les régions agricoles du Canada

Indicateurs du rendement

- mise au point de nouvelles technologies et transfert vers le secteur
- degré du risque de contamination de l'eau par l'azote d'origine agricole
- concentration de résidus d'azote dans les terres agricoles
- degré du risque d'érosion des sols par l'eau sur les terres arables
- émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole qui causent le réchauffement planétaire
- taux annuel d'accumulation de carbone dans les sols agricoles
- niveau de la capacité de l'habitat faunique et ses effets sur les terres agricoles
- nombre de publications, d'ouvrages, de chapitres, de comptes rendus et d'exposés à des conférences scientifiques; nombre de produits, de pratiques et de services nouveaux conçus à des fins commerciales

Avantages pour les Canadiens

- Environnement sain
- Réduction des risques liés à l'agriculture

Ces engagements permettent également de contribuer aux activités de programme du volet Innovation et renouveau. Une ventilation des dépenses prévues par programme se trouve au tableau 5, page 84.

DES INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE

INTRODUCTION

Évoluer avec son époque

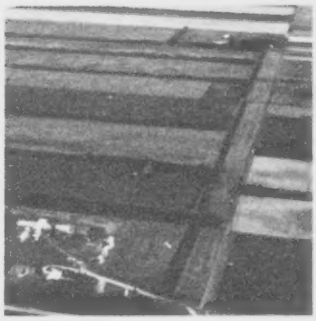

Faire du Canada un chef de file mondial en innovation et en mise au point d'aliments et d'autres produits et services agricoles connexes qui permettent de conquérir des débouchés sur les marchés intérieurs et extérieurs diversifiés.

Les progrès rapides des sciences et de la technologie qui touchent directement le secteur depuis quelques décennies exigent de meilleures connaissances pour qui veut réussir à exploiter une ferme aujourd'hui et demain. Pour tous les membres du secteur, des producteurs primaires aux transformateurs de produits à valeur ajoutée, être présent sur le marché exige désormais des technologies et des connaissances de pointe, car il leur faut répondre rapidement aux attentes et aux besoins en constante évolution des consommateurs. La prospérité dépend plus que jamais de la capacité de rester à l'avant-garde du changement.

L'étendue et la complexité des activités agricoles s'accroissent sans cesse. C'est pourquoi les producteurs nouveaux et déjà établis doivent, pour rester concurrentiels, enrichir leurs compétences et leurs connaissances, par exemple au chapitre de la gestion des ressources humaines et financières et de la maîtrise des technologies, des pratiques et des produits innovateurs. Grâce à l'acquisition de compétences supplémentaires, à l'adoption de nouvelles technologies, à l'expansion de leurs activités ou à la modification de la gamme de leurs produits, les Canadiens du secteur agricole et agroalimentaire continueront de réussir au XXI^{e} siècle.

La vitalité du secteur agricole et agroalimentaire du Canada dépendra dans une large mesure d'une collaboration étroite entre les producteurs et transformateurs et les chercheurs des laboratoires et des parcelles d'essai, ainsi qu'entre les gouvernements et l'industrie. C'est cette collaboration qui créera un climat propice à l'innovation et encouragera les investissements et l'adoption des fruits de l'innovation.

AAC s'est engagé à jouer un rôle de premier plan sur plusieurs fronts au nom du secteur et, en fait, de tous les Canadiens : réduire les risques, améliorer la productivité et l'innovation, faciliter l'apparition de nouveaux produits alimentaires et industriels, et favoriser la mise en marché des produits canadiens à l'échelle internationale.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le secteur agricole et agroalimentaire, dont les activités s'étendent de l'agriculture primaire à la vente au détail et à la restauration, fait partie des industries « patrimoniales » du Canada. C'est l'un des secteurs d'activité les plus anciens du pays qui n'a rien perdu de son importance pour l'économie et la société canadiennes. Sa taille et sa capacité de production lui font jouer un rôle prépondérant dans le tissu social et économique du Canada.

Malgré tout, le secteur évolue dans un cadre incertain et reste à la merci de divers facteurs :

- les risques liés à production, dont les intempéries, ainsi que les parasites et les maladies des cultures et du bétail;
- les risques liés au marché, par exemple les attentes de plus en plus élevées des consommateurs à l'égard de la salubrité et la qualité des aliments et le resserrement des normes en cette matière, la performance de l'environnement, les restrictions touchant l'accès aux marchés des autres pays, et les fluctuations des taux de change et d'intérêt qui se répercutent sur le revenu agricole et l'endettement des entreprises agricoles;
- les risques liés à la concurrence, notamment l'évolution rapide des sciences et de la technologie et la concurrence grandissante que nous livrent les pays en voie de développement et les pays industrialisés;
- les nouveaux enjeux, dont les meilleurs exemples sont les cas confirmés d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en 2003 et en 2005 et l'épidémie d'influenza aviaire en 2004.

Pendant qu'il laisse une plus grande place à la production agricole et alimentaire à valeur ajoutée et qu'il commence à explorer les possibilités de production industrielle à partir de matières premières agricoles, le secteur subit la pression de divers facteurs dont la portée et la nature augmentent sans cesse en complexité et en diversité; pour y répondre, il doit compter sur la collaboration de tous les intervenants des chaînes de valeur, des agrofournisseurs aux commerçants, en passant par les producteurs, les transformateurs et les distributeurs. C'est pourquoi il lui faut se tourner de plus en plus vers des solutions multidisciplinaires qui seront appliquées de façon coordonnée et intégrée par des intervenants de divers horizons, comme en font foi les interventions face aux foyers inattendus d'ESB et d'influenza aviaire.

Les tables rondes sur les chaînes de valeur (TRCV) seront d'un précieux secours pour cerner ces facteurs et y trouver des solutions, à mesure que l'on élaborera des stratégies sectorielles de mise en marché qui véhiculent l'image de marque du Canada et qu'on mettra en œuvre les plans d'action établis pour les trois prochaines années.

INTERVENTION STRATÉGIQUE

Pour concrétiser le résultat stratégique « Innovations propices à la croissance », faire du Canada un chef de file mondial en mise au point d'aliments et d'autres produits et services agricoles connexes et saisir toutes les occasions qui s'offrent sur les marchés nationaux et étrangers, AAC mise en grande partie sur les activités de programme des volets Innovation et renouveau et Questions internationales. Le Ministère s'engage à intégrer les priorités en matière de politiques et de programmes définies par les TRCV dans ses activités de planification et de prise de décisions, tout en veillant à orienter ses efforts et ressources vers les projets pertinents. Ce faisant, AAC crée un environnement propice à la rentabilité et à la viabilité du secteur et à la vigueur des collectivités rurales et éloignées.

INNOVATION

Rester à l'avant-garde des sciences et de l'innovation

Les sciences et la technologie sont deux éléments essentiels qui contribuent à rendre le secteur agricole et agroalimentaire concurrentiel, rentable et viable. Le pays est vaste; sa géographie et son climat sont variés. Les producteurs sont exposés à divers risques en matière de production : une courte saison de croissance, un climat variable marqué par des sécheresses fréquentes et des gels hâtifs, un sol soumis à l'érosion hydrique et éolienne, et un grand nombre de ravageurs, de maladies et de mauvaises herbes qui eux aussi sont variables. Dans ce contexte, l'objectif principal de la recherche scientifique canadienne a été d'aider les producteurs à devenir des fournisseurs concurrentiels, efficaces et fiables de produits agricoles et agroalimentaires sains et de qualité, et à le demeurer.

Innovation et renouveau

Doter le secteur des bioproduits, des stratégies, des nouvelles compétences en gestion de l'entreprise et des systèmes de production axés sur le savoir qui lui permettront de saisir les possibilités et de gérer le changement.

La recherche scientifique effectuée par AAC dans l'ensemble du pays, et notamment de concert avec les partenaires des établissements universitaires et de l'industrie, a débouché sur des technologies dont les producteurs canadiens bénéficient directement. Parmi les fruits importants de la recherche figurent :

- la culture des céréales dans les Prairies selon un régime de travail minimal du sol qui préserve ce dernier, réduit le recours aux engrais et conserve l'humidité essentielle du sol;
- la mise au point de systèmes d'injection, dans le sol, du purin de bovins et de porcs, ce qui réduit les odeurs, le recours aux engrais et, dans une grande mesure, les émissions d'azote dans l'atmosphère;
- les systèmes de lutte antiparasitaire intégrée en horticulture et en serriculture dans le sud de l'Ontario et la vallée du Bas-Fraser, en Colombie-Britannique;
- les systèmes de croisement des bovins de boucherie dans les prairies-parcs et les parcours naturels du Canada, systèmes fondés sur les races européennes et britanniques;
- les systèmes d'alimentation des bovins de boucherie des provinces de l'Atlantique qui recourent aux aliments d'occasion (par exemple, les déchets de pommes de terre);
- dans l'Ouest canadien, les systèmes de finition, à l'ensilage et aux grains d'orge, des bovins de boucherie élevés en parquets;
- les systèmes fourragers pour les bovins laitiers des provinces de l'Atlantique, de la vallée du Bas-Fraser en Colombie-Britannique et du Québec;
- la mise au point de variétés clés de pommes de terre pour l'industrie des croustilles et des frites des Maritimes, de l'Alberta et du Manitoba;
- les systèmes de lutte antiparasitaire biologique contre les principales mauvaises herbes envahissantes que sont, par exemple, la centaurée de Russie et la cynoglosse;
- le canola, principale culture oléagineuse du Canada.

Les sciences et la technologie ont toujours eu leur mot à dire dans l'évolution de l'agriculture, mais les innovations et les progrès récents ont transformé le secteur plus que jamais auparavant. La rapidité des progrès dans des domaines comme la biologie et la chimie, et la puissance sans cesse grandissante des nouvelles technologies de l'information et des communications, ont fortement stimulé la croissance de la bioéconomie.

Pour devenir un chef de file mondial, le secteur agricole et agroalimentaire canadien doit rester à l'avant-garde des sciences et de l'innovation en concevant de nouveaux produits et technologies et en améliorant la gérance de l'environnement ainsi que la salubrité et la qualité des aliments; ce faisant, les produits canadiens seront reconnus comme les meilleurs au monde. Par conséquent, AAC fait des sciences la pierre angulaire de tous les efforts qu'il déploie pour hisser le secteur au rang de chef de file mondial en salubrité des aliments, en production respectueuse de l'environnement et en innovation et, ainsi, pour accroître le revenu agricole, réduire les risques et créer de nouveaux débouchés pour les produits industriels à valeur ajoutée.

Traditionnellement, dans le domaine agricole, les sciences et l'innovation avaient pour objectif d'aider les producteurs à augmenter leur productivité et leur rentabilité grâce, par exemple, à des variétés à rendement plus élevé et à des systèmes de production plus efficaces. Sous le régime du CSA, le Ministère a élargi et réagencé ses activités « sciences et innovation » pour qu'elles soutiennent les priorités du CSA qui se recoupent (Gestion des risques de l'entreprise, Salubrité et qualité des aliments, Questions internationales, Environnement, Innovation et renouveau) et les domaines émergents que sont la biomasse, les bioproduits et les bioprocédés.

L'objectif visé est de faire de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne un secteur innovateur et concurrentiel dont les partenaires travailleront à l'unisson pour se ranger au premier rang mondial en production d'aliments et d'autres denrées et services agricoles connexes qui répondent aux besoins des consommateurs de tous les pays dans le respect de l'environnement et qui contribuent à optimaliser la qualité de vie de tous les Canadiens. Le CSA a permis de jeter les assises nécessaires à la réalisation de cet objectif. Voici comment.

Tout d'abord, le CSA a rendu possible l'intégration des activités de sciences et d'innovation, d'acquisition de compétences et d'autres initiatives qui étaient exécutées dans de nombreux domaines et instances partout au Canada, en un cadre stratégique national pour l'agriculture qui est systématique, coordonné, global et fondé sur la collaboration. On peut maintenant affirmer que le secteur agricole et agroalimentaire canadien repose sur une plate-forme solide à partir de laquelle il pourra optimaliser les occasions qui s'offrent à lui sur les marchés mondiaux pour augmenter sa rentabilité par la croissance, la diversification et les activités à valeur ajoutée.

AAC a confié ses activités scientifiques à quatre équipes du Programme scientifique national qui sont étroitement associées aux volets du CSA, qui participent collectivement aux activités des programmes ministériels et qui sont enchâssées dans la structure de gouvernance des équipes horizontales d'AAC.

Deuxièmement, AAC a confié ses activités scientifiques à quatre équipes du Programme scientifique national qui sont étroitement associées aux volets du CSA, qui participent collectivement aux activités des programmes ministériels et qui sont enchâssées dans la structure de gouvernance des équipes horizontales d'AAC. Les membres des équipes proviennent de tous les coins du Ministère et du pays. Les équipes sont chargées des domaines de recherche et des programmes suivants :

- Santé de l'environnement (il en a déjà été question au chapitre sur le résultat stratégique « Santé de l'environnement ») : la recherche vise à produire les connaissances et les technologies qui réduiront au minimum les effets de la production agricole sur les ressources naturelles;
- Systèmes de production durable : la recherche vise la mise au point de systèmes de production végétale et animale qui sont viables sur le plan économique et environnemental dans le contexte des menaces posées par les maladies, les ravageurs et les conditions climatiques. Elle vise également l'amélioration de la compétitivité des produits agroalimentaires canadiens sur les marchés nationaux et internationaux;
- Bioproduits et bioprocédés : la recherche dans le domaine de la biologie et du génie vise à découvrir et à mettre au point des produits et procédés biologiques à valeur ajoutée comme des biomatériaux de construction, de nouveaux biocarburants et produits chimiques, et de nouveaux aliments de santé;
- Salubrité et qualité des aliments (il en a déjà été question au chapitre sur le résultat stratégique « Sécurité du système alimentaire ») : la recherche vise à produire la technologie et les connaissances nécessaires à l'amélioration de la capacité de l'industrie alimentaire canadienne et du gouvernement à assurer la sécurité du système alimentaire et à produire des aliments de qualité supérieure pour les consommateurs d'aujourd'hui et de demain.

Troisièmement, AAC a élaboré des critères stratégiques qui lui servent à s'assurer que ses activités scientifiques et de recherche s'accordent avec les priorités ministérielles et gouvernementales. Ces critères visent à confirmer que :

- la recherche fait partie des fonctions qu'il convient au gouvernement d'assumer;
- les projets visent à accroître la rentabilité des producteurs et à réduire les risques;
- les recherches sont confiées aux personnes et organismes les mieux placés pour les mener à bien.

Dans ce contexte, voici à quoi s'emploiera AAC au cours des trois prochaines années dans le cadre de l'activité de programme Innovation et renouveau :

- continuer de faire concorder ses activités de sciences et d'innovation avec les priorités du Ministère, du gouvernement et du secteur;
- transformer sa capacité en sciences et innovation et appuyer la mise en place d'une capacité scientifique nationale intégrée en agriculture et en alimentation;
- continuer de resserrer la coordination avec les chaînes de valeur en vue d'accélérer l'adoption et la commercialisation du savoir scientifique et technique, ce qui améliorera les possibilités économiques pour le secteur et les collectivités rurales.

Les gouvernements, l'industrie et les parties intéressées tiennent des consultations qui aboutiront à la formulation d'une stratégie et d'une politique en matière d'innovation et de renouveau. Les activités propres à l'Innovation seront exécutées dans le cadre du volet Recherche et développement de deux des Programmes scientifiques nationaux : les Systèmes de production durable et les Bioproduits et bioprocédés.

Les projets menés dans le domaine des bioproduits et bioprocédés illustrent bien les efforts que consent AAC, en tant qu'organisme à vocation scientifique au service du secteur, pour répondre aux exigences d'un marché mondial très segmenté et pour s'adapter à l'évolution de ces exigences. Il est évident que, pour atteindre cet objectif, le Ministère doit rester à l'avant-garde des nouvelles disciplines scientifiques et des nouveaux outils à mesure qu'ils apparaissent.

Dans le cadre du Projet canadien de génomique des plantes cultivées, AAC a mis sur pied des équipes multidisciplinaires, a aménagé une infrastructure nationale et a conçu des outils pour l'exécution de recherche innovatrices en sciences de la vie; ces mesures viennent toutes appuyer le secteur agricole. La protéomique, branche de la génomique, se révèle aujourd'hui un terrain fertile pour l'innovation et permet de créer de nouveaux produits. Cette science est une fenêtre ouverte sur les éléments biologiques fonctionnels qui distinguent et caractérisent les organismes. La génomique et la protéomique sont des disciplines complémentaires, la protéomique poussant plus loin encore l'analyse fonctionnelle des gènes en s'intéressant aux produits géniques et aux protéines.

L'apport de la génomique dans l'amélioration des espèces d'animaux d'élevage pourrait avoir des répercussions énormes : en somme, elle permettrait d'avoir une plus grande emprise sur la production et de répondre avec plus de rapidité et de précision aux demandes du marché. La génomique métamorphosera le mode de reproduction et d'élevage des animaux, ainsi que de transformation et de mise en marché de leurs produits. Elle laisse entrevoir des produits d'élevage plus sains et plus attrayants et une atténuation des problèmes que pose l'élevage pour l'environnement. La génomique appliquée à l'élevage est un élément stratégiquement important pour le Canada dans le contexte de la mise en œuvre du CSA. Dans sa stratégie scientifique, AAC a rangé parmi ses priorités l'acquisition d'une capacité de recherche fondamentale en génomique du bétail, car ce domaine d'activité cadre avec ses objectifs et ceux du CSA.

Les initiatives dans les domaines des bioproduits et des bioprocédés illustrent bien les efforts que consent AAC en tant qu'organisme à vocation scientifique au service du secteur, pour répondre aux exigences d'un marché mondial très segmenté et pour s'adapter à l'évolution de ces exigences.

RENOUVEAU

Les programmes du volet Renouveau donnent aux producteurs accès à des services de conseillers, à des cours de formation, à des renseignements de référence, à de l'information sur les marchés, à du soutien pour l'établissement de plans d'entreprise et de relève et à des réseaux qui les aideront à explorer des options susceptibles d'améliorer leur revenu et leur rentabilité.

Voici une liste partielle des programmes et initiatives de ce volet :

- Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes;
- Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée;

En misant sur l'apprentissage continu, les programmes du volet Renouveau aideront les producteurs à évaluer leur situation et à planifier leur avenir en périodes critiques de transition.

- Analyses comparatives, mentorat et pratiques optimales;
- Compétences et apprentissage;
- Services canadiens de développement des compétences en agriculture;
- Accès au capital;
- Service de médiation en matière d'endettement agricole.

Le volet Renouveau a pour objectif d'augmenter la capacité des producteurs de prendre des décisions d'affaires en se fondant sur des connaissances et des compétences appropriées. Les producteurs peuvent avoir à prendre des décisions dans plusieurs domaines : l'achat, l'agrandissement, la diversification et la cession d'une exploitation; la mise sur pied d'une entreprise agricole et la gestion des exigences opérationnelles et commerciales qui en découlent; l'accès à un revenu non agricole.

Approche stratégique à la gestion du changement et à l'exploitation des possibilités

Dans un contexte où tout évolue rapidement, l'importance de la planification stratégique de l'entreprise et de l'apprentissage continu va en grandissant. La planification stratégique, l'apprentissage continu et le perfectionnement des compétences sont de nature à augmenter le rendement de chaque exploitation agricole et de l'industrie dans son ensemble. En appliquant une vaste gamme de pratiques et de compétences en gestion pour évaluer leur situation personnelle, établir des objectifs et mettre en œuvre le changement, les producteurs peuvent améliorer leurs résultats financiers.

En misant sur l'apprentissage continu, les programmes du volet Renouveau aideront les producteurs à évaluer leur situation et à planifier leur avenir en périodes critiques de transition. Grâce à eux, les producteurs auront plus facilement accès à de l'information, à des conseils et à des cours de formation qui leur permettront de tirer un revenu d'activités agricoles et non agricoles et de continuer à vivre dans leur ferme avec leurs familles.

Pour aider les producteurs à réaliser leurs objectifs personnels, on leur donnera accès à des programmes et à des services des secteurs public et privé. Ils pourront ainsi : acquérir les compétences, les connaissances et les outils nécessaires à leur perfectionnement technique et en gestion, tout en apprenant à gérer le risque; acquérir les compétences dont ils ont besoin pour obtenir un emploi rémunéré à l'extérieur du secteur agricole, s'ils décident d'abandonner l'agriculture; évaluer le rendement et la rentabilité potentielle de leur entreprise agricole; améliorer leur capacité de prendre des décisions en gestion de leur entreprise; prospecter et développer des débouchés commerciaux.

Dans le but d'aider les producteurs à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour s'adapter à l'évolution rapide de leur secteur, AAC collaborera stratégiquement avec celui-ci à cerner les nouvelles compétences et occasions d'apprentissage qui sont indispensables dans une économie fondée sur le savoir.

Ainsi, les producteurs pourront se prévaloir du programme quinquennal du volet Renouveau que sont les *Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes* (SCEAC). Les SCEAC comportent deux volets : l'Évaluation de l'entreprise agricole et les Services spécialisés de planification d'entreprise. Ils offrent aux agriculteurs la possibilité de retenir les services de conseillers financiers qui les aideront à évaluer leur situation financière et à élaborer des plans d'action, d'entreprise (aspects financiers, commercialisation, valeur ajoutée) et de relève. Quant aux Services spécialisés de planification d'entreprise, ils dispenseront des conseils plus détaillés en gestion de l'entreprise. Par ailleurs, les agriculteurs qui s'intéressent aux entreprises à valeur ajoutée pourront se prévaloir du *Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée* (PEPVA).

Les *activités de sensibilisation* ont pour objectif de fournir aux agriculteurs l'information qui les aidera à prendre des décisions concernant leurs opérations. Sur les sites Web auxquels ils ont actuellement accès, les producteurs peuvent trouver des renseignements de référence qui leur serviront à comparer leur propre rendement, ainsi que de l'information sur le mentorat, les réseaux de soutien par des pairs et les programmes du volet Renouveau.

L'initiative *Tirer parti des possibilités créées par la science et l'innovation* a pour objectif d'augmenter la rentabilité du secteur en aidant les agriculteurs à tirer profit des débouchés que leur ouvrent les progrès scientifiques et l'innovation. Le volet Renouveau contribue à cette initiative en soutenant la planification de l'entreprise et l'évaluation de la faisabilité, grâce au PEPVA, et en examinant les processus de diffusion de l'information sur les marchés aux agriculteurs. Les activités menées dans d'autres secteurs du CSA concourront aussi à l'obtention de résultats en renforçant les réseaux de façon à améliorer l'efficacité du transfert des connaissances (Sciences et Innovation), en examinant le cadre de la réglementation et en déterminant s'il convient de mettre sur pied d'autres projets pour créer des débouchés (Tables rondes sur les chaînes de valeur).

En ce qui concerne les *compétences et l'apprentissage*, les activités visent à soutenir les organismes voués au perfectionnement des compétences et des connaissances des producteurs et, ainsi, à améliorer l'infrastructure de compétences et d'apprentissage de l'industrie. Elles permettent notamment d'explorer les occasions de partenariat (Association des collèges communautaires du Canada), de participer à la mise sur pied d'un conseil des ressources humaines en agriculture (Fédération canadienne de l'agriculture, Ressources humaines et Développement des compétences Canada) et de faciliter la diffusion de l'information grâce au Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole, au Conseil des 4-H du Canada, au Programme des jeunes agriculteurs d'élite du Canada, à la Table pancanadienne de la relève agricole et à l'Association canadienne de sécurité agricole.

Les Services canadiens de développement des compétences en agriculture ont pour but de permettre aux producteurs de suivre des cours de formation qui les aideront à faire des choix éclairés au sujet de leur avenir et de trouver des sources de revenu en agriculture ou à l'extérieur de ce secteur. Ils proposent de l'aide pour le perfectionnement des compétences et l'accès à des cours de formation (par exemple, en gestion d'entreprise, en comptabilité, en finances et en gestion des ressources humaines) qui pourraient déboucher sur une augmentation du revenu agricole ou autre, faciliter la recherche d'un autre emploi ou aider au démarrage d'une nouvelle entreprise.

Dans le but d'aider les producteurs à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour s'adapter à l'évolution rapide de leur secteur, AAC collaborera stratégiquement avec celui-ci à cerner les nouvelles compétences et occasions d'apprentissage qui sont indispensables dans une économie axée sur le savoir.

Les programmes d'accès au capital visent à augmenter les investissements du secteur privé et à donner aux producteurs plus de chances d'obtenir du financement par emprunts ou par capitaux propres pour des projets en agriculture ou dans d'autres entreprises à caractère agricole. Le volet Renouveau contribue à ces programmes par le biais des SCEAC.

Les agriculteurs trouveront au *Service de médiation en matière d'endettement agricole* des conseillers financiers qualifiés qui les aideront à faire un examen financier de leur exploitation agricole et à préparer un plan de redressement. Des médiateurs compétents peuvent aussi faciliter les négociations entre les producteurs et leurs créanciers en les aidant à conclure un arrangement acceptable aux deux parties.

Le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA)

Lancé en avril 2004, le PASCAA est venu remplacer le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR), mais a conservé la même approche que son prédécesseur à l'égard de l'innovation et de la collaboration au financement des projets à l'échelle nationale, multirégionale et régionale.

Participation des intervenants

L'industrie agricole et agroalimentaire est en constante évolution. Elle doit disposer de la souplesse et des moyens nécessaires pour affronter les nouveaux enjeux à mesure qu'ils se présentent.

Lancé en avril 2004, le PASCAA est venu remplacer le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR), mais a conservé la même approche que son prédécesseur à l'égard de l'innovation et de la collaboration au financement des projets à l'échelle nationale, multirégionale et régionale. Cette structure de prestation qui fait appel à la base donne à l'industrie plus de responsabilité pour ce qui est de répondre aux besoins ou de réagir aux enjeux du secteur agricole et agroalimentaire à l'échelle locale, régionale et multirégionale.

Le PASCAA vise les objectifs suivants :

- accroître la capacité du secteur de réagir aux enjeux existants et nouveaux;
- positionner le secteur pour qu'il saisisse les débouchés;
- inciter activement et continuellement le secteur à contribuer à la définition des orientations stratégiques à venir en matière d'agriculture et d'agroalimentaire;
- intégrer aux initiatives gouvernementales ou sectorielles à venir les projets dirigés par le secteur qui sont mis à l'essai et pilotés dans le cadre du PASCAA.

La prestation du PASCAA continuera de reposer sur les trois « piliers » suivants, confirmés à l'issue de vastes consultations menées auprès de l'industrie :

- *Pilier I* : Solutions de l'industrie aux nouveaux enjeux — Appuyer les projets pilotes qui mettent à l'essai des approches et des solutions;
- *Pilier II* : Saisir les débouchés en tirant parti des résultats de la recherche — Appuyer les projets qui transposent les fruits de la recherche en débouchés commerciaux;
- *Pilier III* : Partager l'information pour favoriser l'avancement du secteur — Appuyer les projets visant à recueillir, à analyser et à échanger de l'information qui concourt aux orientations stratégiques à venir en matière d'agriculture et d'agroalimentaire.

Le PASCAA respecte les objectifs énoncés dans le CSA et favorise la poursuite de ses propres objectifs en amenant les intervenants à exécuter de nouvelles activités qui compléteront les programmes existants.

Dépenses prévues (brutes) et équivalents temps plein — Innovation et renouveau

Dépenses prévues 2005-2006		Dépenses prévues 2006-2007		Dépenses prévues 2007-2008	
M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP
330,7	**2 004,2**	**274,6**	**2 012,8**	**275,8**	**2 012,2**

QUESTIONS INTERNATIONALES

Affirmer notre présence sur la scène internationale

Environ la moitié des produits d'élevage et de culture à l'état brut ou transformé du Canada est exportée; la réussite de l'industrie canadienne est donc indissociable d'une forte présence et d'une bonne réputation sur la scène internationale. Les marchés mondiaux sont déjà avides des produits agricoles et alimentaires canadiens. Le Canada exporte chaque année pour plus de 30,9 milliards de dollars de produits agricoles et alimentaires (y compris les produits de la mer) dans plus de 180 pays; nous arrivons au quatrième rang des principaux exportateurs de produits agricoles et alimentaires, après l'Union européenne, les États-Unis et le Brésil.

Comme la concurrence internationale est de plus en plus vive, les producteurs et transformateurs canadiens doivent continuellement innover pour répondre à la demande des marchés et se démarquer de leurs rivaux. Le CSA permet au Canada de tirer profit de sa réputation actuelle de fournisseur de produits de première qualité pour donner aux consommateurs du monde entier encore plus de raisons d'acheter des produits canadiens. L'objectif de la stratégie internationale consiste à miser sur l'amélioration de la qualité et de la salubrité des aliments et de la protection de l'environnement pour optimiser les ventes internationales au profit des producteurs et des transformateurs. En obtenant de meilleurs résultats sur la scène internationale, le Canada permettra à ses producteurs et transformateurs de rester prospères et à son économie de se raffermir davantage.

Le volet « international » du CSA vise un double objectif stratégique : faire mieux connaître, chez nous et à l'étranger, la capacité sans pareil du Canada de répondre à la demande en produits de qualité sur un marché mondial très segmenté qui évolue rapidement; élargir l'accès de l'industrie aux marchés étrangers. AAC continuera de collaborer étroitement avec les intervenants de l'industrie, des provinces et des territoires à ces fins.

Questions internationales

Élargir les possibilités du secteur agricole et agroalimentaire canadien à l'échelle internationale.

Au cours des trois prochaines années, AAC, par le truchement du volet international du CSA, :

- collaborera avec les tables rondes sur les chaînes de valeur à mettre en œuvre une stratégie internationale qui fera la promotion du secteur agricole et alimentaire du Canada;
- fera en sorte que l'excellence des producteurs agricoles et alimentaires canadiens soit reconnue partout dans le monde;
- optimalisera les chances de l'industrie de conquérir des débouchés sur les marchés nationaux et internationaux;
- fournira un soutien technique et de l'aide au développement international aux pays en développement dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation;
- améliorera encore plus le climat des affaires pour les investisseurs et fera mieux connaître le Canada comme pays de choix où brasser des affaires.

L'approche intégrée qui est adoptée pour peaufiner et mettre en œuvre la stratégie internationale permet de s'appuyer sur les progrès nationaux pour rehausser la réputation internationale des producteurs agricoles et alimentaires du Canada, accéder aux marchés étrangers et attirer les investissements. Ainsi, AAC permettra aux producteurs de continuer de croître, de prospérer et de concourir à la croissance économique.

On s'efforcera par ailleurs de relier entre eux tous les renseignements sur la recherche et les marchés, de façon à donner aux intervenants du Canada de l'information à jour et à leur faire mieux connaître les débouchés et les enjeux du marché. Pour ce faire, on fournira aux exportateurs canadiens les renseignements et les outils dont ils ont besoin pour réussir.

Le volet international du CSA contribue au résultat stratégique « Innovations propices à la croissance » surtout grâce à deux des éléments clés de la stratégie internationale : Faire reconnaître nos produits et conquérir des marchés, et Favoriser l'accroissement du développement international. Les autres éléments clés concernent principalement le résultat stratégique « Sécurité du système alimentaire »; ils ont d'ailleurs été analysés sous cette rubrique.

Faire reconnaître nos produits et conquérir des marchés

Mettre en valeur la qualité canadienne

En projetant l'image du Canada pour le faire valoir, on dotera le secteur agricole et alimentaire canadien d'un avantage concurrentiel. C'est là un objectif qu'il sera possible de réaliser grâce à une approche intégrée et soutenue qui :

- associe les améliorations nationales de la salubrité et de la qualité des aliments et de la protection de l'environnement à l'intensification des activités de commercialisation au Canada et à l'étranger;
- resserre les partenariats noués avec les producteurs et l'industrie afin de favoriser des projets communs qui assureront la réussite sur les marchés;
- optimalise le recours à l'expertise des partenaires du portefeuille d'AAC;
- explore les nouveaux débouchés commerciaux et en assure le suivi;
- réalise des études de marché approfondies.

- **Faire valoir la qualité des produits canadiens**
- **Attirer les investissements**
- **Cultiver les alliances**
- **Poursuivre le partenariat**

Les projets liés au volet « Faire reconnaître nos produits et conquérir des marchés » comporteront donc :

- des études de marché visant à cerner l'image internationale du secteur agricole et agroalimentaire du Canada et à créer une marque canadienne;
- des stratégies de commercialisation intégrant la mise en valeur des produits et le travail technique nécessaires au développement des marchés principaux;
- du soutien technique à la commercialisation, à l'intention des secteurs de l'industrie;
- l'accent sur des marchés en émergence comme l'Inde, le Brésil et la Russie.

Attirer les investisseurs

Les investissements sont essentiels à la création d'emplois, à la croissance des exportations de produits agricoles et alimentaires et à l'innovation en produits à valeur ajoutée.

Faire la promotion du Canada comme pays de choix où brasser des affaires représente donc un élément fondamental des activités internationales d'AAC. Le Secrétariat de l'investissement d'AAC collabore avec les provinces, les territoires et Commerce international Canada à mieux sensibiliser les investisseurs potentiels aux avantages que présentent pour eux le Canada.

Favoriser l'accroissement du développement international

Cultiver les alliances

Les pays en voie de développement deviennent des plus en plus des marchés en émergence importants et ils sont des intervenants influents au sein des organismes multilatéraux.

AAC protégera encore mieux les intérêts des Canadiens en matière de développement international en s'employant, avec les pays en développement, à trouver des solutions aux problèmes agricoles débordant les frontières nationales, notamment la décertification et les toxi-infections alimentaires. Pour raffermir sa position dans les négociations commerciales, le Canada poursuit des alliances stratégiques avec les pays en développement en participant aux travaux de certains organismes comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et le Groupe de Cairns. En bout de ligne, ces travaux rehausseront la position concurrentielle des producteurs et des transformateurs canadiens dans ces marchés clés en émergence.

Pour que le gouvernement canadien aborde dans un esprit proactif et global ses objectifs de développement international dans le domaine de l'agroalimentaire en Chine, AAC poursuivra deux projets financés par l'Agence canadienne de développement international; le projet **Adaptation des petites fermes aux marchés mondiaux** et le **Projet de développement agricole, Phase II**. Les deux projets auront une incidence sur la législation et la réglementation au sein du gouvernement central chinois en renforçant les capacités dans les domaines de la salubrité des aliments, de la réforme des institutions et de

l'élaboration de politiques agricoles conformes aux obligations du pays envers l'OMC, en améliorant la gestion des pâturages et en diminuant la dégradation des terres. La formation des autorités et des petits agriculteurs de l'Ouest de la Chine et l'aide technique qui leur sera dispensée contribueront aussi à mettre en valeur le potentiel de la Chine. Ces activités s'inscrivent dans la volonté d'approfondissement de la stratégie d'implication du Canada dans le secteur agroalimentaire de la Chine et aboutiront, par exemple, à des régimes d'importation d'aliments plus prévisibles et transparents pour les exportateurs canadiens.

Le Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA)

Poursuivre le partenariat

Lancé en mars 2003, le Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation venait remplacer le programme Commerce agroalimentaire (PCA). Il propose un large éventail d'activités qui s'harmonisent mieux avec les objectifs du CSA. Il épaulera l'industrie dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale globale visant à faire mieux reconnaître le Canada sur la scène internationale et à améliorer les débouchés commerciaux des produits agricoles et alimentaires canadiens.

Le PICAA finance des initiatives de promotion de l'image de marque et de développement des marchés qui permettront à l'industrie d'établir, pour ses groupes de produits, des marques génériques individuelles et collectives. Ces marques favoriseront la reconnaissance du Canada dans le monde en mettant en relief la supériorité des normes canadiennes en matière de salubrité et de qualité des aliments ainsi que la capacité du Canada de répondre de façon constante aux demandes du marché. Par exemple, le gouvernement et l'industrie unissent leurs efforts pour faire la promotion des produits de viande et des produits de la mer canadiens au Japon et ainsi stimuler les ventes sur ce marché important.

Dépenses prévues (brutes) et équivalents temps plein — Questions internationales

Dépenses prévues 2005-2006		Dépenses prévues 2006-2007		Dépenses prévues 2007-2008	
M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP
32,7	**231,4**	**32,6**	**232,6**	**31,9**	**232,6**

AVANTAGES POUR LES CANADIENS

Les progrès rapides des sciences et de la technologie sont une source de prospérité et de sécurité pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien. Ils favoriseront non seulement la stabilité du revenu agricole, mais aussi la contribution du secteur à l'économie du pays et à la vie de tous les Canadiens. D'un côté, les activités scientifiques débouchent sur des gains économiques et, de l'autre, les programmes du volet Renouveau aident les producteurs à suivre la cadence des changements rapides et à saisir les occasions qui se présentent autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur.

Les activités de programme du volet international stimuleront le dynamisme du secteur en donnant du Canada l'image d'un chef de file non seulement pour ses produits innovateurs, mais aussi pour sa capacité de combler ou même de dépasser les attentes des consommateurs en ce qui concerne la salubrité et la qualité des aliments et la gérance de l'environnement. Le volet international sera aussi propice à un climat de sécurité et de rentabilité pour les investissements étrangers et pour la formation de partenariats avec des Canadiens.

Résultat stratégique : Innovations propices à la croissance

Activité de programme : Innovation et Renouveau
Doter le secteur des bioproduits, des stratégies, des nouvelles compétences en gestion de l'entreprise et des systèmes de production axés sur le savoir qui lui permettront de saisir les possibilités qui se présentent et de gérer le changement.

Engagements pour 2005-2006
- poursuivre la transformation de la capacité scientifique du Ministère
- analyser le rôle du Ministère dans le perfectionnement des compétences à l'échelle pangouvernementale
- donner aux producteurs la possibilité de perfectionner leurs compétences dans le but d'accroître la rentabilité de leurs exploitations
- transformer les capacités du Ministère en matière de sciences et d'innovation et soutenir la mise sur pied d'une capacité scientifique nationale intégrée dans le domaine agricole et alimentaire

Résultats escomptés
- plus grande compétitivité
- application, par le secteur agricole et agroalimentaire, des progrès en amélioration génétique des cultures
- application, par le secteur agricole et agroalimentaire, des progrès en systèmes de production animale et végétale
- application, par le secteur agricole et agroalimentaire, des progrès touchant
  - la recherche sur les produits à valeur ajoutée grâce à laquelle les agriculteurs, les transformateurs, les collectivités rurales et les fournisseurs de services peuvent différencier leurs produits et services;
  - la recherche fondamentale sur laquelle s'appuient les Avis scientifiques pour l'efficacité gouvernementale et les travaux d'innovation à venir
- atteinte, par les agriculteurs, de leurs objectifs personnels et professionnels
- approche améliorée et intégrée de la politique en matière d'innovation et de renouveau
- application, par le secteur agricole et agroalimentaire, des progrès découlant des recherches sur les systèmes de production durable qui contribuent à la salubrité et à la qualité des aliments ainsi qu'à la protection de l'environnement

Indicateurs du rendement
- part du marché international des bioproduits et des produits agricoles à valeur ajoutée
- contribution des bioproduits et des produits agricoles à valeur ajoutée au produit intérieur brut et à l'emploi dans les régions rurales
- revenu familial agricole et revenu agricole net
- attitudes à l'égard de l'innovation et des produits canadiens
- nombre de découvertes, adoptées par les producteurs, qui découlent de la recherche sur les systèmes de production durable qui contribuent à la salubrité et à la qualité des aliments et à la protection de l'environnement
- nombre de découvertes, adoptées par les producteurs, qui découlent de la recherche sur les produits à valeur ajoutée

Activité de programme : Questions internationales
Multiplier les possibilités du secteur agricole et alimentaire canadien sur les marchés nationaux et internationaux diversifiés

Engagements pour 2005-2006
- collaborer avec les tables rondes sur les chaînes de valeur à peaufiner et à mettre en œuvre une stratégie internationale visant à promouvoir l'image de marque du secteur agricole et alimentaire du Canada
- veiller à la reconnaissance de l'excellence du Canada partout dans le monde
- profiter le plus possible des débouchés qui s'offrent sur les marchés nationaux et internationaux
- apporter aux pays en développement du soutien technique et de l'aide au développement international dans les dossiers touchant l'agriculture et l'alimentation
- continuer à améliorer le climat des affaires pour les investisseurs et mieux les sensibiliser au fait que le Canada est un pays de choix où brasser des affaires

Résultats escomptés
- augmentation des exportations de produits agricoles et alimentaires canadiens
- plus grande part du marché national détenue par les produits agricoles et alimentaires canadiens
- augmentation des investissements nationaux et étrangers dans le secteur agricole et alimentaire canadien

Indicateurs du rendement
- évolution de la part détenue par les exportations canadiennes sur les marchés internationaux
- évolution de la part détenue par les produits agricoles et alimentaires canadiens sur le marché national
- évolution de la valeur des investissements nationaux et étrangers dans le secteur agricole et alimentaire canadien

Avantages pour les Canadiens
- Plus grande stabilité du revenu agricole
- Accélération de la croissance de l'industrie agricole et agroalimentaire et des collectivités rurales
- Plus grande reconnaissance à l'échelle internationale que le Canada est un chef de file non seulement pour ses produits innovateurs mais aussi pour sa capacité de combler ou de dépasser les attentes des consommateurs en ce qui concerne la salubrité et la qualité des aliments et la gérance de l'environnement
- Meilleure reconnaissance que le Canada offre un climat accueillant et propice aux investissements étrangers

Ces engagements contribuent aussi aux activités de programme des volets Environnement et Salubrité et qualité des aliments. Une ventilation des dépenses prévues par activité de programme se trouve au tableau 5, page 84.

Initiatives horizontales

LES INITIATIVES HORIZONTALES D'AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Les ministères doivent faire rapport sur les initiatives horizontales de manière plus détaillée que par les années passées et afficher à cet égard plus d'uniformité. Les rapports sur les initiatives horizontales ont pour but de donner au Parlement, à la population et au gouvernement un portrait général des dépenses publiques et des résultats atteints par les ministères qui collaborent à l'exécution de ces initiatives.

Une « initiative horizontale » en est une dans laquelle les partenaires de deux organismes ou plus ont convenu dans une entente de financement officielle (ayant fait l'objet d'un mémoire au Cabinet, d'une présentation au Conseil du Trésor et d'une entente fédérale-provinciale) de s'employer à atteindre des objectifs communs.

Les initiatives horizontales dont il est question dans le présent rapport sont dirigées par AAC et bénéficient de fonds fédéraux qui soit dépassent 100 millions de dollars (en tenant compte de tous les partenaires fédéraux) pour la durée du programme, soit sont inférieurs à cette somme, mais visent des projets très médiatisés ou jugés essentiels à la poursuite des priorités gouvernementales.

Les montants figurant dans le tableau récapitulatif qui suit se rapportent uniquement aux dépenses prévues d'AAC. Les dépenses prévues pour les initiatives horizontales de 2004-2005 paraissent dans le tableau ci-dessous parce que cette information n'est pas fournie dans le Rapport sur les plans et les priorités d'AAC pour cette année-là. Pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque initiative, y compris sur les dépenses de nos partenaires fédéraux, il suffit de consulter la base de données sur les résultats des initiatives horizontales du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp

Information sur les initiatives horizontales de 2005 2006

Nom de l'initiative horizontale d'AAC	Partenaires	Description	Dépenses prévues d'AAC pour 2004-2005 (en millions de dollars)	Dépenses prévues d'AAC pour 2005-2006 (en millions de dollars)
Assurance-production	Gouvernements provinciaux	S'inscrivant dans le Cadre stratégique pour l'agriculture, l'Assurance-production est l'un des deux principaux programmes fédéraux-provinciaux-territoriaux de gestion des risques de l'entreprise qui sont offerts aux producteurs canadiens. Elle protège les revenus des producteurs contre les manques à produire attribuables à des catastrophes naturelles qui échappent à leur emprise.	405	405
Programmes provinciaux	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Sous le régime du Cadre stratégique pour l'agriculture, on a accordé aux provinces et aux territoires une période transitoire de trois ans pendant laquelle ils pourront offrir des programmes de gestion des risques qui répondent aux besoins particuliers de leurs producteurs. Ces programmes portent sur un large éventail de besoins; qu'il suffise de citer la bonification des principaux programmes (Programme canadien de stabilisation du revenu agricole et Assurance-production) ainsi que la recherche et le développement en agriculture.	147	84,8
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Le PCSRA est l'un des deux principaux programmes de gestion des risques de l'entreprise qui sont offerts aux producteurs sous le régime du CSA. L'autre est l'Assurance-production. Le PCSRA combine la stabilisation du revenu et la protection contre les catastrophes dans un seul programme, aidant les producteurs à prémunir leurs exploitations contre les petits et gros manques à gagner. Il remplace le Programme canadien du revenu agricole (PCRA) et le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), qui ont pris fin au terme de l'année de stabilisation 2002.	421,8	491,5
Programme national de redressement de l'industrie bovine dans le sillage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) (Entente fédérale-provinciale)	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Ce programme comprend trois volets : (i) le Programme national de redressement de l'industrie dans le sillage de l'ESB, appliqué en 2003-2004, qui offrait, côté prix, plusieurs mesures d'incitation visant à maintenir le marché intérieur actif et à accroître le revenu des parcs d'engraissement et des transformateurs victimes de baisses considérables des prix dans la foulée de la fermeture des frontières américaines; (ii) le Programme relatif aux animaux de réforme, qui verse une indemnité aux producteurs pour chaque animal âgé vendu qui est admissible; (iii) le Programme de retrait des bovins gras, le Programme de retrait des veaux d'engraissement et le Programme de gestion des animaux âgés. Ces trois programmes aideront l'industrie à retirer du marché les animaux à abattre jusqu'à ce que la demande du marché commande une augmentation du nombre d'abattages ou de la capacité dans ce domaine.	334,9 (volet i : 0 volet ii : 70 volet iii : 264,9)	113,8 (volet i : 0 volet ii : 0 volet iii : 113,8)
Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes	Gouvernements provinciaux et territoriaux	Ces services permettent aux agriculteurs admissibles de consulter des experts-conseils financiers qui les aideront à évaluer leur situation financière et à élaborer des plans de relève, d'action et d'entreprise (finances, commercialisation, valeur ajoutée). On peut obtenir de plus amples renseignements à l'adresse suivante : www.agr.gc.ca/ren/cfbas/serv_f.cfm	8,8	17,1
Services-canadiens de développement des compétences en agriculture	Gouvernements provinciaux et territoriaux, Ressources humaines et Développement des compétences Canada	Ce programme offrira de l'aide aux agriculteurs (et à leur conjoint) désireux de perfectionner leurs compétences et de suivre de la formation qui leur permettront d'augmenter leur revenu d'origine agricole et non agricole. L'agriculteur pourra obtenir de l'aide en formation dans des domaines comme les pratiques agricoles améliorées et la gestion de l'entreprise agricole (par exemple, en comptabilité, en gestion financière et en gestion des ressources humaines); il pourra aussi suivre une formation qui l'aidera à trouver un autre genre d'emploi, ou qui lui permettra d'acquérir les compétences nécessaires au lancement d'une nouvelle entreprise. On offrira également une aide financière au titre, par exemple, des frais de scolarité, des fournitures scolaires et des frais de déplacement et d'hébergement.	3,1	9,3

Suite de la page 62

PE avec Santé Canada sur la salubrité et la qualité des aliments et sur l'environnement	Santé Canada	Effectuer des travaux de recherche à l'appui de projets de normalisation, de l'établissement de normes de salubrité à la ferme, de la surveillance nationale intégrée des agents pathogènes entériques et de la détermination de l'impact des antimicrobiens utilisés à la ferme sur l'être humain.	5,3 (Un montant supplémentaire de 6,5 millions de dollars doit être transféré par AAC à Santé Canada, qui effectue des travaux en vue de l'obtention de résultats stratégiques pour les deux organismes)	7,6 (Un montant supplémentaire de 7,2 millions de dollars doit être transféré par AAC à Santé Canada, qui effectue des travaux en vue de l'obtention de résultats stratégiques pour les deux organismes)
PE avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) sur la salubrité et la qualité des aliments	Agence canadienne d'inspection des aliments	Établir des normes minimales ainsi que des stratégies d'inspection et d'application de la loi à l'intention des fabricants d'aliments médicamentés pour animaux destinés à l'alimentation humaine. Mettre en place le Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme, qui permettra au gouvernement de reconnaître les systèmes de salubrité des aliments, fondés sur les principes HACCP, qui sont élaborés et mis en oeuvre par des associations nationales de producteurs.	0 (AAC doit transférer 4,46 millions de dollars à l'ACIA, qui effectue des travaux en vue de l'obtention de résultats stratégiques pour les deux organismes)	0 (AAC doit transférer 5,24 millions de dollars à l'ACIA, qui effectue des travaux en vue de l'obtention de résultats stratégiques pour les deux organismes)
PE avec la Commission canadienne des grains (CCG) sur la salubrité et la qualité des aliments	Commission canadienne des grains	Fournir des données de référence qui serviront de repères pour des attributs spécifiques de la qualité des grains.	0 (AAC doit transférer 120 000 $ à la CCG, qui effectue des travaux en vue de l'obtention de résultats stratégiques pour les deux organismes)	0
PE entre AAC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) sur les postes de spécialistes de l'agroalimentaire à l'étranger	MAECI (représenté par Commerce international Canada)	Ce PE établit les principes opérationnels, les pratiques de gestion et les critères de mesure du rendement qui régissent les 32 postes de spécialistes de l'agroalimentaire à l'étranger. Il vise à améliorer la prestation de services aux exportateurs canadiens dans des domaines comme la mise en valeur des entreprises et des investissements agroalimentaires, ainsi que la protection des marchés et l'accès à ceux-ci, par l'entremise des ambassades et des hauts commissariats canadiens dans les pays où se trouvent les marchés d'exportation clés.	2,5 (AAC doit transférer 5,05 millions de dollars au MAECI, qui effectue des travaux en vue de l'obtention de résultats stratégiques pour les deux organismes)	2,5 (AAC doit transférer 5,05 millions de dollars au MAECI, qui effectue des travaux en vue de l'obtention de résultats stratégiques pour les deux organismes)
PE avec Environnement Canada (EC) concernant l'Initiative sur les normes agro-environnementales nationales	Environnement Canada	Ce PE porte sur l'élaboration de « normes de rendement » agroenvironnementales à connotation non réglementaire (c.-à-d. des normes fondées sur les résultats) qui permettront d'atteindre les niveaux souhaités de qualité environnementale et les niveaux qu'on estime pouvoir atteindre grâce aux technologies et pratiques connues. Ces normes seront intégrées aux pratiques et systèmes de gestion utilisés par les producteurs et l'industrie; elles contribueront à réduire les risques pour l'environnement, seront propices à l'alimentation en eau, à la qualité de l'eau et à la santé des sols, de l'air et de l'atmosphère, et concourront à la compatibilité entre la biodiversité et l'agriculture. Elles seront élaborées dans quatre domaines : l'air, l'eau, la biodiversité et les pesticides. On tiendra compte de la qualité des sols et des changements climatiques dans tous ces domaines.	0 (AAC doit transférer 6,5 millions de dollars à EC, qui effectue des travaux en vue de l'obtention de résultats stratégiques pour les deux organismes)	0 (AAC doit transférer 6,5 millions de dollars à EC, qui effectue des travaux en vue de en vue de l'obtention de résultats stratégiques pour les deux organismes)
Développement rural	Partenariat rural canadien (32 ministères et organismes fédéraux), gouvernements provinciaux et territoriaux	Le gouvernement du Canada a confié au Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada le mandat d'élaborer, de coordonner et de mettre en oeuvre une approche pangouvernementale nationale concertée qui permettra de mieux comprendre la situation et les préoccupations des Canadiens vivant en milieu rural et d'encourager les ministères et organismes fédéraux à tenir compte des besoins particuliers des collectivités rurales et éloignées dans leurs politiques, leurs programmes et leurs services. En collaboration avec 32 ministères et organismes fédéraux, regroupés dans le Partenariat rural canadien, le gouvernement du Canada veut intégrer ses politiques économiques, sociales, environnementales et culturelles pour améliorer la qualité de vie des Canadiens en milieu rural.	13,9	14,0
Secrétariat aux coopératives	19 ministères et organismes fédéraux, gouvernements provinciaux et territoriaux, secteur des coopératives	Créé en 1987, le Secrétariat aux coopératives a pour mandat d'aider le gouvernement du Canada à répondre plus efficacement aux préoccupations et aux besoins des coopératives canadiennes. Il conseille le gouvernement sur les politiques touchant les coopératives, coordonne la mise en oeuvre de ces politiques, fait la promotion des coopératives au sein du gouvernement fédéral et sert de lien entre le secteur des coopératives et les nombreux ministères et organismes fédéraux avec qui il interagit.	3,4	4,1

LE DÉVELOPPEMENT RURAL

INTRODUCTION

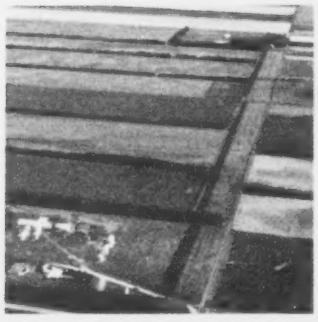

Les régions rurales du Canada jouent un rôle essentiel dans l'économie nationale. Bon nombre des grandes industries du Canada — l'agriculture, les pêches, les forêts, les mines, l'énergie — comptent sur les collectivités rurales dans toutes les régions du pays. Ces collectivités contribuent en outre à préserver le patrimoine culturel diversifié du Canada, y compris nos langues, nos traditions et nos arts, et permettent d'accéder à notre plus grande attraction touristique : nos paysages naturels. À de nombreux titres, les collectivités rurales concourent à la santé et au dynamisme des centres urbains.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le Canada rural a un certain nombre de défis à relever pour assurer sa prospérité et sa viabilité. Il doit notamment composer avec les facteurs suivants :

- la mondialisation du commerce qui entraîne de nouvelles possibilités, mais aussi des bouleversements économiques et sociaux;
- l'exode des résidants des régions rurales, particulièrement les jeunes, souvent vers les centres urbains;
- l'empiétement des centres urbains sur les régions rurales;
- la diminution du poids des régions rurales dans la prise de décisions à mesure qu'augmente la population urbaine;
- la diminution de l'assiette fiscale nécessaire aux investissements dans l'infrastructure sociale et physique;
- les changements environnementaux qui menacent le mode de vie et les moyens de subsistance des résidants ruraux;
- les répercussions des changements technologiques rapides sur la main-d'oeuvre.

Ceci dit, il n'en demeure pas moins que chaque collectivité a ses propres défis à affronter, défis qui commandent leurs propres solutions. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont mis en oeuvre divers programmes et politiques distincts pour soutenir le développement rural et, souvent, résoudre des problèmes sociaux ou sectoriels spécifiques. Il en ressort un environnement complexe dans lequel les collectivités doivent s'efforcer d'améliorer leur propre situation. On reconnaît de plus en plus que les gouvernements, les collectivités locales et les intervenants du Canada rural doivent collaborer entre eux en faisant preuve de souplesse. Comme dans bien des pays occidentaux, les gens au Canada sont aujourd'hui plus sensibilisés au fait qu'il faut améliorer la capacité des secteurs public, privé et sans but lucratif de travailler ensemble à l'élaboration et à la mise en oeuvre de stratégies axées sur les régions.

INTERVENTION STRATÉGIQUE

Le gouvernement du Canada a confié au Secrétariat rural le mandat de diriger le mécanisme pangouvernemental de coordination nationale appelé le *Partenariat rural canadien*, dont l'objectif est de mieux comprendre les enjeux et les préoccupations des Canadiens ruraux et d'encourager les ministères et organismes fédéraux à modifier leurs politiques, programmes et services en tenant compte des besoins particuliers des collectivités rurales. Avec la collaboration de 32 ministères et organismes fédéraux et des gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement du Canada essaie d'intégrer les politiques économiques, sociales, environnementales et culturelles de façon à améliorer la qualité de vie des Canadiens des régions rurales. Un financement de 55 millions de dollars jusqu'en 2007-2008 est octroyé par le truchement du *Cadre stratégique pour l'agriculture* pour le renouvellement et l'amélioration du *Partenariat rural canadien*; un montant de 5 millions de dollars est par ailleurs prévu pour le *renforcement des capacités des collectivités*.

Pour s'acquitter de ce mandat, le Secrétariat rural et ses partenaires :

- élaborent des politiques et dispensent des conseils;
- effectuent des recherches;
- appliquent des programmes;
- exécutent des activités de communication et de sensibilisation;
- font participer les citoyens au dialogue rural.

Cet effort de collaboration est complété par les équipes rurales mises sur pied dans chaque province et territoire, équipes qui se composent d'un représentant du gouvernement fédéral dans la région et, dans la plupart des cas, de membres du gouvernement provincial ou territorial et d'intervenants du secteur. De plus, le Comité consultatif sur les questions rurales, formé de bénévoles résidant en milieu rural, présente des conseils et des recommandations au secrétaire parlementaire au Développement rural.

Meilleure coordination des politiques gouvernementales visant les priorités des collectivités

À la demande des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux chargés du développement rural, le Secrétariat rural collabore avec les provinces et les territoires à élaborer un cadre national de politique rurale (CNPR). Ce cadre favorisera le dynamisme et la viabilité des collectivités rurales tout en aidant les gouvernements à agencer leurs politiques, en améliorant les mesures de responsabilisation et en respectant les compétences et les mandats de chaque instance.

Le Secrétariat rural continuera, au moyen de la « lentille rurale », à participer à l'élaboration des politiques gouvernementales qui touchent les collectivités rurales. Cet outil stratégique fait ressortir l'importance des dossiers ruraux et de leur incidence sur la conception et l'exécution des politiques, des programmes et des règlements fédéraux. Le Secrétariat rural cherchera par ailleurs à amener les décideurs, les analystes et les chercheurs à participer plus activement aux discussions sur les solutions aux enjeux des collectivités rurales.

Le resserrement de la collaboration au sein de l'administration fédérale et entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux restera l'une des priorités. On renouvellera les mécanismes fédéraux et on déploiera de nouveaux efforts pour soutenir, mettre sur pied et gérer les équipes rurales, notamment en créant un réseau des équipes rurales, ainsi que pour préparer une stratégie générale, des plans d'action et des rapports annuels.

Des décisions plus éclairées des gouvernements et des collectivités rurales grâce à des recherches et analyses probantes et à un meilleur accès à l'information

Un programme de recherche sur les dossiers ruraux sera établi pour offrir le soutien nécessaire à l'élaboration des politiques, à la définition des domaines à examiner ultérieurement, ainsi qu'à l'analyse et à l'évaluation des politiques et des programmes d'intervention.

Si l'on veut que les collectivités et les gouvernements puissent faire les choix appropriés, il faut leur fournir des informations fiables, cohérentes et faciles d'accès sur toutes sortes de facteurs économiques et démographiques à l'échelle de la collectivité. En puisant principalement dans les données sur le recensement de Statistique Canada, on est en voie de créer une base de données sur les collectivités qui constituera un ensemble d'information commun. La base de données sera accessible en ligne et pourra servir à l'exécution d'analyses comparatives plus poussées.

Amélioration de la capacité de développement du Canada rural grâce à un programme de contributions qui permettra de mettre à l'essai et d'évaluer différentes approches au développement des collectivités

Pour que les collectivités rurales réussissent à se développer, leurs membres doivent être capables de collaborer entre eux pour concevoir, élaborer et exécuter les plans par lesquels ils réaliseront une vision commune. Mais les collectivités ne possèdent pas toutes les mêmes capacités à ce chapitre.

De nouveaux programmes de recherche sur les interventions stratégiques et d'évaluation de l'efficacité des modèles prévus à cette fin sont en voie d'être mis en oeuvre. Ils ont pour objectif de créer un fonds de connaissances qui éclaireront l'élaboration des politiques et des programmes et la définition des approches et processus efficaces et qui sensibiliseront les collectivités aux répercussions des mesures d'intervention et de soutien gouvernementales. Les collectivités qui participent à la mise en oeuvre de ces modèles acquièrent du même coup une expérience et renforcent leurs capacités.

Plus grande sensibilisation aux mesures de soutien fédérales

Les collectivités rurales aimeraient savoir quels programmes et services le gouvernement leur offre; c'est pourquoi on est en voie de créer un répertoire des programmes et services à leur intention. Cette ressource accessible sur Internet à partir d'un guichet unique (la grappe des services aux collectivités rurales et éloignées de Gouvernement en direct [www.rural-canada.ca]) fournira aux utilisateurs des informations sur, notamment, les répertoires des provinces et territoires participants.

On essaiera aussi de sensibiliser les citoyens des régions rurales par les journaux communautaires, les stations de radio et un dynamique programme d'expositions; ils pourront ainsi se prévaloir des politiques, des services et des programmes qui touchent leurs collectivités et influer sur eux.

Plus d'occasions réelles pour les citoyens des régions rurales, y compris les jeunes, de se faire entendre sur la question du développement rural

On a tout mis en oeuvre pour que les Canadiens des régions rurales puissent se faire entendre aux conférences rurales nationales, aux tables de concertation et lors d'activités de sensibilisation, quand il s'agira de cerner les enjeux et de prendre des décisions. On évaluera le degré de satisfaction des intervenants et des citoyens ruraux à l'égard de ces activités de participation et on mettra en oeuvre une stratégie renouvelée. On cherchera en particulier à renforcer les capacités de la génération suivante grâce au Réseau national de la jeunesse rurale et au programme Prix des jeunes leaders du Canada rural. Le Comité consultatif sur les questions rurales continuera de fournir au secrétaire parlementaire des conseils sur la façon de répondre efficacement aux défis des collectivités rurales.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS

Grâce aux activités de cette initiative horizontale, dans l'ensemble, les collectivités rurales seront davantage en mesure de relever les défis; leurs assises sociales et économiques seront renouvelées et il leur sera plus facile d'obtenir l'appui coordonné des gouvernements.

Tous ces avantages découleront d'un meilleur accès à de l'information et à des recherches pertinentes et à des mécanismes de collaboration plus efficaces entre les intervenants qui leur permettront d'établir des priorités et d'agir. Grâce à tous ces changements, les collectivités rurales seront désormais plus aptes à planifier leur avenir, à influer sur l'évolution de leur situation et à tirer profit des nouvelles technologies et des fruits des recherches.

LE SECRÉTARIAT AUX COOPÉRATIVES

INTRODUCTION

Les coopératives jouent un rôle de premier plan dans les secteurs des banques, du commerce de détail, de l'habitation et des services, de même que dans l'industrie agricole et agroalimentaire. On dénombre environ 10 000 coopératives au Canada qui servent plus de 10 millions de citoyens; collectivement, les coopératives mobilisent 70 000 bénévoles et emploient plus de 150 000 personnes. Elles sont un élément essentiel des collectivités urbaines et rurales, à qui elles offrent des services clés comme des logements abordables, des services de garde d'enfants et des services financiers. Par ailleurs, les coopératives sont fondées sur des valeurs et des principes moraux comme l'initiative personnelle, la démocratie, l'égalité et le souci de la collectivité. Elles responsabilisent les gens et favorisent la prospérité des collectivités en permettant aux gens de mettre leurs ressources en commun, de partager les risques et de réaliser des objectifs communs.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

Sur les marchés mondialisés d'aujourd'hui, il faut constamment faire preuve d'innovation et réaliser des gains de productivité. La participation des citoyens et le partage des avantages des innovations sont des éléments cruciaux de la réussite dans une économie en mutation rapide. Les coopératives constituent pour les Canadiens un moyen de partager les risques et les avantages d'activités économiques d'avant-garde.

À mesure que les marchés évoluent et que certaines industries primaires s'affaiblissent, les collectivités se tournent vers les dirigeants locaux pour trouver une solution à un éventail de problèmes sociaux et économiques. Le modèle coopératif est l'un des outils dont disposent les collectivités pour combler leurs besoins, exécuter des projets et s'adapter aux forces du marché.

En outre, l'évolution démographique, les progrès de la technologie et les changements des habitudes d'achat au détail ont de plus en plus d'impact sur la prestation des services privés et sociaux. Là aussi, les collectivités peuvent avoir recours à la formule coopérative pour s'adapter à l'évolution des besoins en services.

INTERVENTION STRATÉGIQUE

Le Secrétariat aux coopératives d'AAC veille à ce que le gouvernement accorde beaucoup d'attention au secteur coopératif. Il assume un rôle de liaison qui lui permet d'améliorer les relations entre les coopératives canadiennes et les nombreux ministères et organismes fédéraux dont les lois ou les politiques touchent les coopératives. Par ailleurs, le Secrétariat conseille le gouvernement sur les politiques qui ont une incidence sur les coopératives, coordonne la mise en oeuvre de ces politiques et remplit la fonction de centre d'expertise sur les coopératives au sein de l'administration fédérale. Même s'il fait partie d'AAC, il a un mandat qui couvre toutes les formes de coopératives au Canada, notamment les coopératives économiques (par exemple, les coopératives de mise en marché, de consommateurs, de production et de travailleurs), les coopératives sociales (par exemple, dans les domaines du logement, des soins de santé et des loisirs) et les coopératives financières (par exemple, les coopératives de crédit et les caisses populaires).

Le Secrétariat aux coopératives veut stimuler la croissance économique et le développement social de la société rurale et urbaine canadienne grâce à un recours accru au modèle coopératif. À cette fin, il se concentre sur les priorités suivantes :

Faire en sorte que le gouvernement du Canada tienne compte des besoins du secteur coopératif, en particulier au moment de l'élaboration de politiques, de programmes et de projets de loi

En 2005-2006, le Secrétariat aux coopératives collaborera étroitement, avec les autres ministères qui participent aux programmes sociaux et économiques, à garantir l'inclusion des coopératives. Il continuera aussi d'explorer les différentes options qui aideront les coopératives à combler leurs besoins de capitalisation.

Informer les intervenants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et la population canadienne sur le rôle et le potentiel des coopératives en tant qu'artisanes du développement de la société et de l'économie canadiennes.

Conscient de l'importance des partenariats, le Secrétariat facilitera le travail du Comité fédéral-provincial-territorial des fonctionnaires responsables des coopératives, qui se compose de trois sous-comités de travail s'occupant respectivement des données, du développement et de la législation.

Encourager et faciliter les rapports entre les organismes coopératifs et le gouvernement du Canada

En 2005-2006, le Secrétariat facilitera les relations entre le gouvernement et le secteur, notamment en intervenant auprès d'organismes coopératifs nationaux et régionaux et de coopératives particulières.

Produire et diffuser des renseignements, des connaissances et des outils nouveaux qui aideront les coopératives et les gouvernements à prendre des décisions éclairées

Dans ce but, le Secrétariat mettra en oeuvre une stratégie de recherche sur le modèle coopératif qui appuiera les priorités stratégiques. En outre, grâce à une collaboration plus étroite avec les administrations provinciales, on accordera plus d'attention à la collecte et à l'entrée de données sur les coopératives ainsi qu'à la production de rapports à cet égard.

Améliorer la capacité de développement des coopératives grâce à l'Initiative de développement coopératif (IDC)

L'Initiative de développement coopératif (IDC) est un programme de contributions de 15 millions de dollars qui s'inscrit dans le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA). Elle soutiendra le développement des coopératives jusqu'en 2008. Ce programme comporte deux volets principaux : d'une part, les services-conseils, gérés conjointement par la Canadian Co-operative Association et le Conseil canadien de la coopération, dispenseront des conseils d'experts qui faciliteront le lancement ou la gestion de coopératives; d'autre part, les projets d'innovation et de recherche, qui seront gérés par le Secrétariat aux coopératives, auront pour objectif d'étudier les coopératives et de démontrer comment il est possible de les utiliser de façons nouvelles. La mise en oeuvre de l'IDC se poursuivra en 2005-2006; il en sera notamment de même des travaux du comité directeur de l'IDC dont les membres proviennent du secteur coopératif et du monde des affaires, du secteur agricole et des milieux universitaires et professionnels.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS

En plus de soutenir les collectivités, le développement coopératif aide les citoyens à dispenser des services essentiels. Grâce aux coopératives, des gens acquièrent des compétences professionnelles utiles qui améliorent leurs perspectives d'emploi et leur permettent de mieux contribuer au mieux-être de leur collectivité. Pour les producteurs primaires, les coopératives sont reconnues comme des outils précieux de mise en marché des produits et de partage des risques, de création d'emplois, de renforcement du leadership local et d'augmentation des investissements; en outre, elles comblent des lacunes en matière de services.

En investissant de façon stratégique dans des partenariats avec le secteur coopératif, le gouvernement du Canada renforce la capacité des coopératives de contribuer à l'économie et à la société canadiennes. Les nouvelles coopératives aideront à combler les besoins actuels et futurs des citoyens dans des domaines comme l'accès aux soins de santé et aux soins à domicile, le développement économique rural, les débouchés à valeur ajoutée en agriculture, le développement des collectivités autochtones, l'intégration des immigrants dans les collectivités canadiennes et la découverte de solutions locales à des problèmes environnementaux.

Initiatives horizontales : Développement rural et Coopératives

Activité de programme : Développement rural

Engagements pour 2005-2006
- appliquer la Lentille rurale
- élaborer le cadre national de politique rurale
- assurer le leadership à l'échelle fédérale; collaborer et coordonner des activités à l'échelle du pays et des régions
- amener les citoyens et les intervenants des milieux ruraux à participer
- renforcer les capacités des collectivités
- permettre aux gouvernements et aux collectivités rurales de prendre des décisions plus éclairées grâce à des recherches et à des analyses probantes

Résultats escomptés
- meilleur accès des Canadiens ruraux et des collectivités rurales aux occasions de contribuer à la prospérité et à la réussite du Canada et d'en tirer profit
- augmentation de la capacité de développement des collectivités rurales

Indicateurs du rendement
- stabilité économique
- compétitivité économique
- progrès sociaux
- capacité des institutions locales

Activité de programme : Coopératives

Engagements pour 2005-2006
- assurer le leadership à l'échelle fédérale et la collaboration du gouvernement dans le domaine des coopératives
- créer des partenariats sectoriels entre le gouvernement fédéral et les coopératives
- diffuser des informations et des connaissances concernant les coopératives
- échanger les connaissances acquises grâce aux conseils techniques reçus et au développement innovateur des coopératives

Résultats escomptés
- plus grande utilisation du modèle coopératif en vue de stimuler la croissance économique et le développement social de la société rurale et urbaine du Canada

Indicateurs du rendement
- taux de croissance des coopératives
- nombre de coopératives créées dans de nouveaux domaines d'intérêt

Avantages pour les Canadiens
- L'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens
- Des collectivités rurales viables et durables
- Un meilleur accès des citoyens à des possibilités économiques et sociales

Dépenses prévues (brutes) et équivalents temps plein — Développement rural et Coopératives

Dépenses prévues 2005-2006		Dépenses prévues 2006-2007		Dépenses prévues 2007-2008	
M$	ETP	M$	ETP	M$	ETP
20,1	**114,0**	**21,1**	**115,8**	**18,3**	**115,8**

LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INTRODUCTION

Le développement durable est une façon de s'assurer que l'on tient compte de tous les facteurs d'ordre social, économique et environnemental dans la prise de décisions et dans les interventions de l'État. C'est un objectif stratégique important du gouvernement du Canada, et de nombreuses collectivités du pays reconnaissent que le développement durable est indissociable de la préservation de leur mode de vie.

En février 2004, AAC déposait au Parlement sa troisième stratégie de développement durable (SDD), intitulée « Agriculture durable : La voie à suivre », en même temps que 28 autres organismes ou ministères fédéraux. Le Ministère poursuivra la mise en oeuvre de cette stratégie pendant l'exercice 2005-2006.

NOTRE APPROCHE

Dans sa troisième stratégie, AAC adopte une nouvelle approche, en faisant du CSA — le principal cadre stratégique du Ministère — sa stratégie de développement durable. Le CSA s'attache aux trois piliers du développement durable : l'environnement, l'économie et la société. En outre, en faisant du développement durable sa grande priorité, le Ministère a simplifié les exigences qu'il a à respecter en matière de responsabilisation et de rapports, car les activités, extrants, résultats et activités de programme qui soutiennent le CSA concourent aussi pleinement au développement durable. La principale politique ministérielle, le CSA, et la stratégie de développement durable ne font qu'un. Ce virage est pour AAC une nouvelle étape, puisqu'il transforme le mode de fonctionnement du Ministère en lui faisant concentrer tous ses efforts sur le développement durable. Les fruits de cette évolution comprendront une rationalisation de nos activités, une meilleure communication et collaboration avec nos partenaires et au sein du Ministère ainsi qu'une plus grande efficacité dans la réalisation des objectifs de la SDD.

Dans sa troisième stratégie, AAC adopte une nouvelle approche, en faisant du CSA — le principal cadre stratégique du Ministère — sa stratégie de développement durable. Le CSA s'attache aux trois piliers du développement durable : l'environnement, l'économie et la société.

De plus, AAC a intégré les principes du développement durable à ses activités en adoptant des pratiques d'approvisionnement écologisantes, en gérant mieux les déchets, l'eau et les eaux usées, en augmentant l'efficacité énergétique des édifices, en améliorant le parc de véhicules, en adoptant des pratiques optimales en gestion des terres et en élaborant des programmes d'intervention et de réaction en cas d'urgence.

AAC collabore aussi horizontalement avec d'autres ministères et organismes dans un certain nombre de domaines d'intervention en développement durable, qui vont de l'écologisation des opérations gouvernementales aux changements climatiques.

ALLER DE L'AVANT

Dans le *discours du Trône* d'octobre 2004, le gouvernement s'est engagé à collaborer avec ses partenaires à intégrer systématiquement le développement durable à son processus de prise de décisions. Pendant l'exercice 2005-2006, le Ministère s'efforcera de concrétiser cet engagement dans ses propres services, non seulement en améliorant les communications relatives au développement durable, mais en veillant à ce que toutes les nouvelles politiques d'AAC s'appuient sur les solides assises du développement durable. Les priorités du CSA doivent demeurer guidées par les objectifs du développement durable et toutes les nouvelles politiques d'AAC en honoreront les principes. De cette façon, les progrès accomplis ne resteront pas vains.

Organismes relevant du Parlement par l'entremise d'Agriculture et Agroalimentaire Canada

AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL (ACPM)

L'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) est un organisme de service spécial faisant partie du portefeuille d'Agriculture et Agroalimentaire du Canada (AAC). Elle réglemente et supervise le pari mutuel sur les courses de chevaux tenues aux hippodromes de partout au Canada et veille ainsi à ce qu'il se fasse en toute équité envers la population. L'Agence jouit d'une excellente réputation auprès des parieurs canadiens, des organismes de réglementation provinciaux et de l'industrie des courses de chevaux, qui la considèrent comme un organisme équitable et transparent.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le fondement législatif de l'ACPM se trouve à l'article 204 du *Code criminel*, qui confère au ministre d'AAC la responsabilité d'élaborer des politiques et des règlements en matière de pari mutuel.

Le Code l'autorise à déléguer ces fonctions à un agent désigné, qui est en l'occurrence le directeur exécutif de l'ACPM. L'article 204 permet aux Canadiens de parier de l'argent sur l'issue des courses de chevaux et garantit l'intégrité de ces courses.

L'ACPM recouvre la totalité de ses coûts depuis 1921. Elle tire ses ressources financières de la perception d'un prélèvement de 0,8 p. 100 sur chaque dollar parié au Canada. Son Fonds renouvelable est autosuffisant depuis 1980.

INTERVENTION STRATÉGIQUE

Les plans stratégiques de l'ACPM sont axés sur le maintien des normes les plus élevées de pari mutuel et de surveillance de cette activité. Son mandat lui est conféré par l'article 204 du *Code criminel* et par le *Règlement sur la surveillance du pari mutuel*.

Paris bruts en 2003-2004
1,82 milliard de dollars

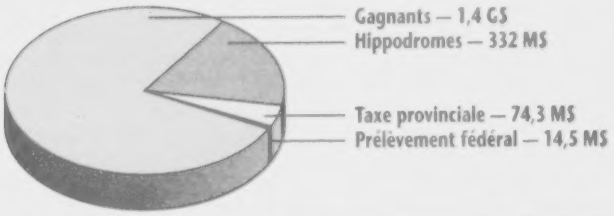

Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise
Améliorer la capacité de l'ACMP de gérer les risques associés aux paris mutuels et aider ainsi à protéger les parieurs contre les activités frauduleuses.

Engagements pour 2005-2006
- Assurer une supervision efficace du pari mutuel
- Exécuter des activités de surveillance efficaces et efficientes
- Mettre au point des systèmes innovateurs qui favoriseront une gestion efficace des risques
- Gérer efficacement le Fonds renouvelable
- Renforcer les alliances de concertation conclues avec les organismes provinciaux de réglementation, l'industrie des courses de chevaux et les instances internationales

Résultats attendus
- Confiance des parieurs dans les paris mutuels
- Détection des drogues pouvant agir sur la performance des chevaux et de toutes irrégularités touchant les courses; détermination de l'ordre exact du placement des chevaux à l'arrivée
- Prestation, aux représentants de l'Agence, de nouvelles technologies automatisées de pointe pour la surveillance
- Fonds renouvelable autosuffisant
- Plus grande sensibilisation aux règlements et aux politiques et acceptation accrue; partenariats solides entre le fédéral et les provinces; plus grande reconnaissance à l'échelle internationale

Avantages pour les Canadiens
- Le maintien de l'intégrité des paris mutuels
- Aucun coût pour les contribuables canadiens, seulement pour les parieurs

En 2004-2005, l'ACPM prévoit dépenser environ 15,4 millions de dollars pour respecter ses engagements. On trouvera dans le tableau suivant un résumé des dépenses prévues pour les exercices 2005-2006 à 2007-2008.

Dépenses prévues (brutes) et équivalents temps plein

Dépenses estimatives 2005-2006		Dépenses prévues 2006-2007		Dépenses prévues 2007-2008	
M$[1]	ETP	M$[1]	ETP	M$[1]	ETP
15,3	64,0	15,3	64,0	15,3	64,0

1. Les recettes et les dépenses sont tributaires de la perception d'un prélèvement de 8/10 de un cent sur chaque dollar parié au Canada. Toutes les recettes produites proviennent des parieurs et aucun coût relié aux activités de l'ACPM n'est assumé par les contribuables canadiens.

CONSEIL NATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES (CNPA)

Le Conseil national des produits agricoles (CNPA) a vu le jour en 1972 avec l'adoption de la *Loi sur les offices des produits agricoles (LOPA)*. La Loi regroupe les pouvoirs de commercialisation du gouvernement fédéral, qui exerce sa compétence sur le commerce interprovincial et international, et ceux des provinces, qui se limitent au commerce intraprovincial. Cette loi habilitante autorisait la création d'offices nationaux de commercialisation; elle a été modifiée en 1993 de façon à permettre aussi l'établissement d'organismes nationaux de promotion et de recherche.

Le Conseil national des produits agricoles (CNPA) a reçu pour mandat :

- de conseiller le ministre sur la création et le fonctionnement des offices prévus par la Loi, l'objectif étant de maintenir ou de favoriser l'efficacité et la compétitivité du secteur agricole;
- d'examiner les activités des offices et de s'assurer qu'elles sont conformes aux objectifs établis dans la Loi. Celle-ci investit le Conseil de la responsabilité d'approuver les décrets et les règlements des offices;
- de travailler avec les offices à améliorer l'efficacité de la commercialisation des produits agricoles écoulés sur le marché interprovincial et à l'étranger; dans le cas d'un office de promotion et de recherche, de travailler à favoriser la commercialisation des produits agricoles importés et l'exécution d'activités de promotion et de recherche à leur sujet.

Le Conseil surveille les activités des cinq offices nationaux suivants :

- Office canadien de commercialisation des œufs;
- Office canadien de commercialisation du dindon;
- Les Producteurs de poulet du Canada;
- Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair;
- Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie.

Le Conseil exécute des activités qui visent à renforcer les secteurs qu'il supervise et à en rehausser la compétitivité. Il a à cœur de collaborer avec le secteur agricole et agroalimentaire à relever les défis et à tirer parti des possibilités qui découlent des changements importants touchant les politiques agroalimentaires, les tendances du secteur des affaires et les besoins des marchés intérieurs et extérieurs.

Le CNPA a joué un rôle actif dans la gestion du portefeuille en fournissant des conseils globaux au ministre et au gouvernement. Cet esprit de coopération qui anime le portefeuille de l'Agroalimentaire ne porte pas atteinte à l'indépendance dont jouit le Conseil de par sa vocation quasi-judiciaire, ni à l'autonomie et à la responsabilisation en gestion que commande aujourd'hui la fonction de contrôleur moderne.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

En élaborant son plan stratégique, le Conseil a tenu compte de l'évolution de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne et des nombreuses tendances qui la caractérisent, car elles influent sur les secteurs de son ressort. En gros, les quatre offices de gestion de l'offre que supervise le Conseil doivent composer avec les facteurs suivants :

- le commerce international;
- les tendances de consommation des produits de la volaille et des oeufs;
- les programmes de salubrité des aliments à la ferme;
- la santé animale;
- les conditions économiques généralement favorables pour les Canadiens;
- la croissance de la productivité et le recours accru à la technologie;
- l'échelle d'exploitation des entreprises agricoles;
- le regroupement dans le secteur de la transformation;
- les secteurs de l'épicerie et de la restauration.

Le principal enjeu qui se pose pour l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie et pour l'ensemble de l'industrie de l'élevage bovin est l'impact de l'épidémie d'ESB sur les marchés d'exportation du Canada. Parmi les autres questions que doivent traiter l'Office et ses partenaires (le Centre d'information sur le bœuf, la Fédération canadienne pour l'exportation de bœuf et le Conseil de recherche sur les bovins de boucherie), mentionnons :

- la salubrité des aliments;
- l'amélioration de la qualité et de l'uniformité;
- l'optimisation de la valeur des carcasses;
- l'amélioration de la perception des consommateurs vis-à-vis les produits;
- les programmes de développement des marchés pour le Canada, le Japon, la Corée, Taïwan, la Chine et le Mexique;
- l'élaboration d'une stratégie de recherche nationale.

Dépenses prévues (brutes) et équivalents plein temps

Dépenses estimatives 2005-2006[1]		Dépenses prévues 2006-2007		Dépenses prévues 2007-2008	
M$[2]	ETP	M$[2]	ETP	M$[2]	ETP
2,5	19,0	2,5	19,0	2,5	19,0

1. Correspondent aux meilleures prévisions des dépenses prévues totales jusqu'à la fin de l'exercice.
2. Ces montants sont inclus dans les crédits d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et comprennent 200 000 $ en subventions et contributions de même que 240 000 $ en avantages sociaux.

Les services fournis sans frais sont les suivants :

- les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
- les services ministériels (p. ex. systèmes financiers, sécurité, technologie de l'information, services et conseils en matière de ressources humaines) fournis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.
- Ces montants ne figurent pas dans les coûts du programme.

En 2005-2006, troisième année de son plan stratégique triennal, le CNPA mettra l'accent sur les activités de programme et les engagements énoncés ci-dessous.

Activité de programme : Voir à ce que les offices de commercialisation et de promotion travaillent dans le respect de l'équilibre des intérêts de tous les intervenants

Engagements

- Mener à terme le renouvellement des ententes fédérales-provinciales-territoriales pour les offices de commercialisation des œufs, du dindon et des œufs d'incubation de poulet à chair.
- Mener un examen de la Loi (*Loi sur les offices des produits agricoles*).
- Collaborer avec l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie à l'application d'un système national de perception des prélèvements sur les produits importés et écoulés sur les marchés interprovinciaux.

Résultats prévus

- Réception des projets d'ententes fédérales-provinciales-territoriales par les trois offices nationaux.
- Amorce de discussions avec les intervenants sur la meilleure façon de moderniser la Loi pour qu'elle réponde aux besoins de l'industrie.
- Établissement, dans les dix provinces, d'ordonnances d'imposition de prélèvements pour la production nationale.
- Établissement d'une ordonnance d'imposition de prélèvements pour le contrôle des importations de bœuf et de ses produits.

Activité de programme : Rendre le secteur agricole et agroalimentaire canadien plus vigoureux, concurrentiel, rentable et sensible aux besoins du marché

Engagements

- Continuer de collaborer avec AAC et l'ACIA à explorer des façons d'améliorer les méthodes actuelles de collecte des données en vue de mettre au point une base de données sectorielle qui renfermera de l'information cohérente, fiable et facile d'accès pour tous les participants de l'industrie.

Résultats prévus

- Rédaction, par les offices nationaux et les associations de transformateurs, d'un document de travail portant sur leurs besoins, notamment en ce qui a trait aux données sur les exportations et sur les stocks entreposés.
- Conclusion d'une entente entre le gouvernement et l'industrie concernant l'établissement d'une base de données sectorielle.

Activité de programme : Faire en sorte que les activités du CNPA soient gérées de façon efficiente, transparente et responsable

Engagements

- Mettre en oeuvre des pratiques de gestion modernes qui s'accordent avec les initiatives fédérales que sont notamment la fonction de contrôleur moderne, la vérification et l'évaluation, les valeurs et l'éthique, la gestion des ressources humaines et la normalisation des sites Internet.

Résultats prévus

- Achèvement de la deuxième phase des projets de mise en oeuvre.

Avantages pour les Canadiens

- Un secteur agricole efficient et concurrentiel.
- Une commercialisation plus efficiente des produits agricoles sur les marchés interprovinciaux et extérieurs.

SECTION III

Renseignements supplémentaires

TABLEAUX FINANCIERS

Tableau 1
Dépenses prévues et équivalents temps plein du Ministère

Tableau 2
Programme par activité

Tableau 3
Crédits votés et postes législatifs qui figurent dans le Budget principal des dépenses

Tableau 4
Coût net pour le Ministère au cours de l'année budgétaire

Tableau 5
Sommaire des dépenses en immobilisations, par activité de programme

Tableau 6
Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

Tableau 7
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel

Tableau 8
Besoins en ressources par équipe

Tableau 9
Frais d'utilisation

Tableau 10
Renseignements sur les dépenses de projets

Tableau 11
Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Tableau 12
Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Nota : Dans les tableaux suivants, les prévisions des dépenses correspondent aux meilleures prévisions concernant le financement autorisé jusqu'à la fin de l'exercice financier (il ne s'agit donc pas nécessairement des dépenses réelles qui seront faites). Quant aux dépenses prévues, elles correspondent aux fonds déjà versés dans les niveaux de référence du Ministère dans le cadre de la Mise à jour annuelle des niveaux de référence, et aux ajustements des fonds qui ont été approuvés dans le plan financier du gouvernement pour les années à venir, mais qui ne font pas encore partie des niveaux de référence du Ministère; elles tiennent compte de l'incidence du Budget fédéral 2005 et de l'Examen pangouvernemental des dépenses. En outre, le Ministère entend réaffecter des fonds qui lui permettront de faire des investissements ou de répondre à des priorités stratégiques, notamment dans le dossier de l'ESB, comme l'annonçait le gouvernement dans son discours du budget 2005. Les chiffres figurant dans le présent rapport ne tiennent pas compte de ces réaffectations internes, qui apparaîtront plutôt dans des documents ultérieurs (par exemple dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2005-2006).

Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les valeurs inférieures à un million sont indiquées par 0,0.

Tableau 1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein du Ministère

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005[1]	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Budgétaire du Budget principal des dépenses				
Environnement	325,9	**307,8**	283,1	265,7
Salubrité et qualité des aliments	77,1	**83,4**	85,7	84,1
Gestion des risques de l'entreprise	1 273,4	**1 319,7**	1 179,3	1 165,6
Questions internationales	117,5	**114,7**	114,4	113,4
Innovation et renouveau	319,8	**327,6**	273,3	279,6
Secrétariats rural et aux coopératives	18,4	**17,8**	18,8	18,3
Conseil national des produits agricoles	2,6	**2,5**	2,5	2,5
Agence canadienne du pari mutuel	15,4	**15,3**	15,3	15,3
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	**2 150,1**	**2 188,9**	**1 972,5**	**1 944,6**
Moins : Revenus disponibles[2]	39,3	35,8	37,8	39,8
Total du Budget principal des dépenses	**2 110,8**	**2 153,1**	**1 934,7**	**1 904,8**
Ajustements (dépenses prévues ne figurant pas dans le Budget principal des dépenses)[3]	–	–	–	–
Budget supplémentaire des dépenses (y compris les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés) :				
Gestion des risques de l'entreprise – Hausse des prévisions pour le PCSRA	438,2	–	–	–
Crise consécutive à la découverte de cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	282,5	–	–	–
Report de fonds de contribution du CSA de 2003-2004	–	**74,7**	74,7	–
Paiements de redressement en vertu du Programme canadien du revenu agricole en vue de la cessation du programme	58,4	–	–	–
Améliorations des systèmes de prestation des Programmes de gestion des risques de l'entreprise du Cadre stratégique pour l'agriculture	26,1	**48,3**	25,0	24,9
Report à nouveau du budget de fonctionnement	22,7	–	–	–
Virus de la sharka du prunier affectant l'industrie de la culture fruitière	9,4	–	–	–
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Décret de remise conditionnelle concernant le Régime d'assurance-revenu brut du Québec	7,8	–	–	–
Aide à l'industrie agricole pour la transition vers les nouveaux programmes de gestion des risques de l'entreprise du Cadre stratégique pour l'agriculture – Administration du PATI	6,6	–	–	–
Programme de génomique en vertu de la Stratégique canadienne de biotechnologie	–	**6,0**	6,0	6,0
Fonds pour la mise en oeuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture	6,5	–	–	–
Programmes de gestion des risques non liés à l'entreprise dans le cadre de l'initiative de suivi et de retraçage du Cadre stratégique pour l'agriculture	5,8	–	–	–
Réinvestissement des redevances de la propriété intellectuelle	5,3	–	–	–
Réinvestissement des recettes provenant des ventes et des services	1,4	–	–	–
Fonds reliés aux programmes de publicité du gouvernement	1,4	–	–	–
Réduction des émissions de gaz à effet de serre en vertu du Plan d'action du Canada sur les changements climatiques	0,7	–	–	–
Fonds pour les activités et programmes de communication à la suite de la fermeture de Communication Canada	0,5	–	–	–
Fonds pour les projets de développement et d'application de la biotechnologie	0,3	–	–	–
Évaluation, gestion et mesures visant les sites contaminés du gouvernement fédéral	0,2	–	–	–

Tableau 1, suite de la page 80

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005[1]	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Fonds pour le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle)	0,1	–	–	–
Initiatives pour appuyer la mise en œuvre d'une infrastructure électronique commune et d'une stratégie de prestation multimodale de services (Gouvernement en direct)	0,1	–	–	–
Moins : autorisations de dépenser à l'intérieur du crédit et provenant d'un autre crédit	(22,9)	–	–	–
Total – Budget supplémentaire des dépenses	851,2	**129,0**	105,7	30,9
Hausses salariales conformément aux conventions collectives	7,3	–	–	–
Annonces du discours du budget :				
Autres annonces du discours du budget 2005 (à déterminer)[4]	–	**5,0**	26,0	26,0
Examen pangouvernemental des dépenses[5]	–	**(25,0)**	(30,0)	(35,0)
Économies prévues au chapitre des approvisionnements	–	**(1,0)**	–	–
Total des ajustements	*858,4*	***108,1***	*101,7*	*21,9*
Total des dépenses nettes prévues	**2 969,3**	**2 261,2**	**2 036,3**	**1 926,7**
Moins : revenus non disponibles	53,8	**38,7**	38,7	38,7
Plus : Coûts des services reçus à titre gracieux[6]	44,1	**49,1**	45,4	47,3
Coût net pour le Ministère	**2 959,5**	**2 271,6**	**2 043,0**	**1 935,3**
Équivalents temps plein[7]	**6 367**	**6 367**	**6 367**	**6 367**

1 Correspondent aux meilleures prévisions concernant le financement autorisé jusqu'à la fin de l'exercice 2004-2005.

2 Les revenus disponibles ne comprennent pas les crédits nets approuvés à la fin de janvier 2005 pour les revenus de 11 millions de dollars provenant des activités de recherche en 2005-2006 ni les 22 millions de dollars permanents.

3 Les ajustements pour **2004-2005** tiennent compte des Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B) et d'autres ajustements. Il est à noter que le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2004-2005 comprenait deux paiements de transfert législatifs à titre d'information : le Programme d'aide transitoire à l'industrie (PATI), de 928 millions de dollars, et le Programme canadien du revenu agricole (PCRA), de 65 millions de dollars, qui ont été inscrits à l'exercice financier 2003-2004 aux fins des Comptes publics et, ainsi, ne sont pas encore pris en compte en 2004-2005. Quant aux ajustements pour **2005-2006** à **2007-2008**, ils correspondent aux initiatives pour lesquelles le Ministère peut présenter une demande pouvant atteindre le montant indiqué dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses, une fois approuvé. Le tableau ne tient pas compte du financement supplémentaire qui n'a pas encore été reporté à une année ultérieure ni des nouvelles autorisations qui pourraient être approuvées. En outre, le Ministère entend réaffecter des fonds qui lui permettront de faire des investissements ou de répondre à des priorités stratégiques, notamment dans le dossier de l'ESB, comme l'annonçait le gouvernement dans son discours du budget 2005. Les chiffres figurant dans le présent rapport ne tiennent pas compte de ces réaffectations internes, qui apparaîtront plutôt dans des documents ultérieurs (par exemple dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2005-2006).

4 Il s'agit des changements apportés aux dépenses prévues des programmes pour la prochaine période de planification, dans la foulée des annonces du discours du budget 2005.

5 Il s'agit des réductions apportées aux dépenses prévues du Ministère dans la foulée de l'exercice mené par le Comité d'examen des dépenses (CED), réductions qui ont été annoncées dans le discours du budget 2005. Le prochain budget supplémentaire des dépenses renfermera plus de précisions à ce sujet.

6 Les coûts des services offerts par d'autres ministères comprennent les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), les contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés, les dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), l'indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement social Canada et les dépenses salariales et connexes des services juridiques fournis par Justice Canada. Voir les détails au tableau 4.

7 Outre les ETP précités, AAC a affecté, en 2004-2005, 374 ETP au moyen de sources ne faisant pas partie des services votés dans le cadre de projets de recherche concertée avec l'industrie et d'autres activités non financées au moyen de crédits parlementaires. De plus, 283 ETP ont été occupés par des étudiants. Les données allant de 2005-2006 à 2007-2008 ne prévoient rien pour les ressources humaines financées au moyen d'autres sources ne faisant pas partie des services votés, ni pour les étudiants. Suivant l'introduction de crédits nets pour les revenus provenant d'ententes de recherche concertée et de services de recherche, en 2005-2006, les ETP seront ajustés en conséquence dans les rapports ultérieurs.

Les dépenses prévues pour 2004-2005 sont supérieures aux prévisions des trois prochaines années en raison des fonds supplémentaires fournis en 2004-2005 pour faire face aux difficultés auxquels les producteurs ont été confrontés à la suite des cas d'ESB, de l'influenza aviaire, du gel, de la sécheresse et de la remontée du dollar canadien.

Nota : Les dépenses prévues tiennent compte des fonds actuellement approuvés dans le plan financier du gouvernement.

Tableau 1, suite de la page 80

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005[1]	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Fonds pour le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle)	0,1	–	–	–
Initiatives pour appuyer la mise en œuvre d'une infrastructure électronique commune et d'une stratégie de prestation multimodale de services (Gouvernement en direct)	0,1	–	–	–
Moins : autorisations de dépenser à l'intérieur du crédit et provenant d'un autre crédit	(22,9)	–	–	–
Total – Budget supplémentaire des dépenses	851,2	129,0	105,7	30,9
Hausses salariales conformément aux conventions collectives	7,3	–	–	–
Annonces du discours du budget :				
Autres annonces du discours du budget 2005 (à déterminer)[4]	–	5,0	26,0	26,0
Examen pangouvernemental des dépenses[5]	–	(25,0)	(30,0)	(35,0)
Économies prévues au chapitre des approvisionnements	–	(1,0)	–	–
Total des ajustements	*858,4*	**108,1**	*101,7*	*21,9*
Total des dépenses nettes prévues	**2 969,3**	**2 261,2**	**2 036,3**	**1 926,7**
Moins : revenus non disponibles	53,8	38,7	38,7	38,7
Plus : Coûts des services reçus à titre gracieux[6]	44,1	49,1	45,4	47,3
Coût net pour le Ministère	**2 959,5**	**2 271,6**	**2 043,0**	**1 935,3**
Équivalents temps plein[7]	**6 367**	**6 367**	**6 367**	**6 367**

1 Correspondent aux meilleures prévisions concernant le financement autorisé jusqu'à la fin de l'exercice 2004-2005.

2 Les revenus disponibles ne comprennent pas les crédits nets approuvés à la fin de janvier 2005 pour les revenus de 11 millions de dollars provenant des activités de recherche en 2005-2006 ni les 22 millions de dollars permanents.

3 Les ajustements pour **2004-2005** tiennent compte des Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B) et d'autres ajustements. Il est à noter que le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2004-2005 comprenait deux paiements de transfert législatifs à titre d'information : le Programme d'aide transitoire à l'industrie (PATI), de 928 millions de dollars, et le Programme canadien du revenu agricole (PCRA), de 65 millions de dollars, qui ont été inscrits à l'exercice financier 2003-2004 aux fins des Comptes publics et, ainsi, ne sont pas encore pris en compte en 2004-2005. Quant aux ajustements pour **2005-2006** à **2007-2008**, ils correspondent aux initiatives pour lesquelles le Ministère peut présenter une demande pouvant atteindre le montant indiqué dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses, une fois approuvé. Le tableau ne tient pas compte du financement supplémentaire qui n'a pas encore été reporté à une année ultérieure ni des nouvelles autorisations qui pourraient être approuvées. En outre, le Ministère entend réaffecter des fonds qui lui permettront de faire des investissements ou de répondre à des priorités stratégiques, notamment dans le dossier de l'ESB, comme l'annonçait le gouvernement dans son discours du budget 2005. Les chiffres figurant dans le présent rapport ne tiennent pas compte de ces réaffectations internes, qui apparaîtront plutôt dans des documents ultérieurs (par exemple dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2005-2006).

4 Il s'agit des changements apportés aux dépenses prévues des programmes pour la prochaine période de planification, dans la foulée des annonces du discours du budget 2005.

5 Il s'agit des réductions apportées aux dépenses prévues du Ministère dans la foulée de l'exercice mené par le Comité d'examen des dépenses (CED), réductions qui ont été annoncées dans le discours du budget 2005. Le prochain budget supplémentaire des dépenses renfermera plus de précisions à ce sujet.

6 Les coûts des services offerts par d'autres ministères comprennent les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC); les contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés, les dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT); l'indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement social Canada et les dépenses salariales et connexes des services juridiques fournis par Justice Canada. Voir les détails au tableau 4.

7 Outre les ETP précités, AAC a affecté, en 2004-2005, 374 ETP au moyen de sources ne faisant pas partie des services votés dans le cadre de projets de recherche concertée avec l'industrie et d'autres activités non financées au moyen de crédits parlementaires. De plus, 283 ETP ont été occupés par des étudiants. Les données allant de 2005-2006 à 2007-2008 ne prévoient rien pour les ressources humaines financées au moyen d'autres sources ne faisant pas partie des services votés, ni pour les étudiants. Suivant l'introduction de crédits nets pour les revenus provenant d'ententes de recherche concertée et de services de recherche, en 2005-2006, les ETP seront ajustés en conséquence dans les rapports ultérieurs.

Les dépenses prévues pour 2004-2005 sont supérieures aux prévisions des trois prochaines années en raison des fonds supplémentaires fournis en 2004-2005 pour faire face aux difficultés auxquels les producteurs ont été confrontés à la suite des cas d'ESB, de l'influenza aviaire, du gel, de la sécheresse et de la remontée du dollar canadien.

Nota : Les dépenses prévues tiennent compte des fonds actuellement approuvés dans le plan financier du gouvernement.

Tableau 2 : Programme par activité

2005-2006

(en millions de dollars)	Budgétaires						Non budgétaire			
Activité de programme	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	Dépenses brutes	Revenus	Total net	Prêts, investissements et avances	Total, Budget principal des dépenses	Ajustements* (dépenses prévues non indiquées dans le Budget principal)	Total des dépenses prévues
Environnement	193,7	11,1	102,9	307,8	15,0	292,8	–	292,8	24,1	316,8
Salubrité et qualité des aliments	45,7	2,3	35,4	83,4	–	83,4	–	83,4	18,1	101,5
Gestion des risques de l'entreprise	109,6	4,2	1 205,9	1 319,7	5,5	1 314,2	–	1 314,2	66,4	1 380,6
Questions internationales	81,3	3,7	29,8	114,7	–	114,7	–	114,7	(5,8)	108,9
Innovation et renouveau	206,3	9,3	112,0	327,6	–	327,6	–	327,6	3,1	330,7
Secrétariats rural et aux coopératives	11,9	–	5,9	17,8	–	17,8	–	17,8	2,3	20,1
Conseil national des produits agricoles	2,3	–	0,2	2,5	–	2,5	–	2,5	0,0	2,5
Agence canadienne du pari mutuel	15,3	–	–	15,3	15,3	–	–	–	–	–
Total	**666,2**	**30,6**	**1 492,1**	**2 188,9**	**35,8**	**2 153,1**	**–**	**2 153,1**	**108,1**	**2 261,2**

* Les ajustements englobent les initiatives que le Ministère peut financer jusqu'à concurrence du montant figurant dans le Budget principal des dépenses, une fois qu'elles sont approuvées; ils tiennent aussi compte de l'incidence de l'Examen pangouvernemental des dépenses et du Budget fédéral 2005. Ils ne comprennent toutefois pas les montants supplémentaires qu'il reste à reporter d'un exercice à l'autre, ni les nouvelles autorisations susceptibles d'être sollicitées. En outre, le Ministère entend reaffecter des fonds qui lui permettront de faire des investissements ou de répondre à des priorités stratégiques, notamment dans le dossier de l'ESB, comme l'annonçait le gouvernement dans son discours du budget 2005. Les chiffres figurant dans le présent rapport ne tiennent pas compte de ces réaffectations internes, qui apparaîtront plutôt dans des documents ultérieurs (par exemple dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2005-2006).

Tableau 3 : Crédits votés et postes législatifs qui figurent dans le Budget principal des dépenses

(en millions de dollars) 2005-2006

Crédit voté ou poste législatif	Poste tronqué ou libellé législatif	Budget principal des dépenses actuel	Budget principal des dépenses précédent
1	Dépenses de fonctionnement	557,9	563,2
5	Dépenses en immobilisations	30,6	36,6
10	Subventions et contributions	371,2	335,0
15	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 1 700 000 000 $ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme d'avances printanières.	0,0	0,0
20	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 $ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être conclus par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol de la biomasse.	0,0	0,0
(L)	Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	0,2	0,2
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	65,5	65,5
(L)	Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	4,0	4,0
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Assurance-production[1]	404,8	–
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programme canadien de stabilisation du revenu agricole[1]	451,5	–
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programmes provinciaux[1]	84,8	–
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Projet de politiques agricoles	1,1	–
(L)	Paiements de contributions par catégorie pour le repositionnement de l'industrie canadienne du boeuf et des bovins vivants	108,9	–
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture[1]	–	378,9
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Compte de stabilisation du revenu net[1]	–	212,6
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Programme d'assurance-récolte[1]	–	227,3
(L)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Programmes provinciaux[1]	–	147,5
(L)	Contributions au Programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	–	69,4
(L)	Dépenses en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour des paiements conformes aux garanties prévues par le Programme d'avances printanières	–	–
(L)	Ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada – Traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	72,5	70,6
(L)	Utilisation des recettes provenant de l'aliénation de biens excédentaires de l'État	–	–
(L)	Droits des agences de recouvrement	–	–
(L)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	–	–
Total du Ministère		**2 153,1**	**2 110,8**

NOTES :

(L) désigne les postes législatifs

1 Pour l'exercice 2005-2006, ne figurent plus les montants se rapportant à trois programmes établis en vertu de la *Loi sur la protection du revenu agricole*, à savoir le Compte de stabilisation du revenu net, l'Assurance-récolte et les programmes provinciaux. Ces montants apparaissent plutôt pour les programmes qui leur ont succédé sous le régime du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) : le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, l'Assurance-production et les programmes provinciaux du CSA, respectivement.

Le Budget principal des dépenses de 2005-2006 s'élève à 2 153,1 millions de dollars comparativement à 2 110,8 millions de dollars en 2004-2005, une hausse de 42,3 millions de dollars. La hausse provient avant tout d'une augmentation des paiements de transfert liés surtout au nouveau Programme national de redressement de l'industrie bovine dans le sillage de l'ESB.

Tableau 4 : Coût net pour le Ministère au cours de l'année budgétaire

(en millions de dollars)	2005-2006 Total
Total des dépenses nettes prévues (total du Budget principal des dépenses plus les ajustements)	**2 261,2**
Plus : *Services reçus à titre gracieux*	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	16,8
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	29,0
Indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement social Canada	1,8
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	1,5
	49,1
Moins : *Revenus non disponibles*	38,7
2005-2006 Coût net pour le Ministère	**2 271,6**

Tableau 5 : Sommaire des dépenses en immobilisations, par activité de programme

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Environnement	13,1	**11,1**	9,1	9,1
Salubrité et qualité des aliments	2,8	**2,3**	2,3	2,3
Gestion des risques de l'entreprise	5,2	**4,2**	4,2	4,2
Questions internationales	4,5	**3,7**	3,7	3,7
Innovation et renouveau	11,4	**9,3**	9,3	9,3
Secrétariats rural et aux coopératives	–	–	–	–
Conseil national des produits agricoles	–	–	–	–
Agence canadienne du pari mutuel*	–	–	–	–
Total des dépenses en immobilisations	**36,9**	**30,6**	**28,6**	**28,6**

* Le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel comprend l'acquisition d'actifs amortissables de 0,1 million de dollars par année pour les exercices 2004-2005 à 2007-2008. Se reporter au tableau 7.

Tableau 6 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

Revenus disponibles[1]

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Environnement				
Pâturages collectifs	15,0	15,0	17,0	19,0
Total - Environnement	**15,0**	**15,0**	**17,0**	**19,0**
Gestion des risques de l'entreprise				
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole - Frais d'administration	8,9	5,5	5,5	5,5
Total - Gestion des risques de l'entreprise	**8,9**	**5,5**	**5,5**	**5,5**
Agence canadienne du pari mutuel				
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	15,4	15,3	15,3	15,3
Total - Agence canadienne du pari mutuel	**15,4**	**15,3**	**15,3**	**15,3**
Total des revenus disponibles	**39,3**	**35,8**	**37,8**	**39,8**

Revenus non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Environnement				
Remboursement de dépenses des exercices précédents[2]	1,0	1,0	1,0	1,0
Services et droits d'utilisation	0,5	0,5	0,5	0,5
Privilèges, licences et permis	1,0	1,0	1,0	1,0
Rendement des investissements[3]	0,8	0,8	0,8	0,8
Produits réels de la vente de biens de l'État	0,4	0,4	0,4	0,4
Autres recettes non fiscales	2,3	2,3	2,3	2,3
Total - Environnement	**5,9**	**5,9**	**5,9**	**5,9**
Salubrité et qualité des aliments				
Remboursement de dépenses des exercices précédents[2]	0,2	0,2	0,2	0,2
Services et droits d'utilisation	0,5	0,5	0,5	0,5
Privilèges, licences et permis	0,2	0,2	0,2	0,2
Rendement des investissements[3]	0,2	0,2	0,2	0,2
Produits réels de la vente de biens de l'État	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres recettes non fiscales	0,6	0,6	0,6	0,6
Total - Salubrité et qualité des aliments	**1,8**	**1,8**	**1,8**	**1,8**
Gestion des risques de l'entreprise				
Remboursement de dépenses des exercices précédents[2]	30,9	15,8	15,8	15,8
Services et droits d'utilisation	0,1	0,1	0,1	0,1
Privilèges, licences et permis	0,2	0,2	0,2	0,2
Rendement des investissements[3]	0,4	0,4	0,4	0,4
Produits réels de la vente de biens de l'État	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres recettes non fiscales	1,0	1,0	1,0	1,0
Total - Gestion des risques de l'entreprise	**32,8**	**17,7**	**17,7**	**17,7**

Tableau 6, suite de la page 85

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Questions internationales				
Remboursement de dépenses des exercices précédents[2]	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Services et droits d'utilisation	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Privilèges, licences et permis	0,2	**0,2**	0,2	0,2
Rendement des investissements[3]	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Produits réels de la vente de biens de l'État	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Autres recettes non fiscales	0,9	**0,9**	0,9	0,9
Total – Questions internationales	**2,0**	**2,0**	**2,0**	**2,0**
Innovation et renouveau				
Remboursement de dépenses des exercices précédents[2]	1,0	**1,0**	1,0	1,0
Services et droits d'utilisation	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Privilèges, licences et permis	5,1	**5,1**	5,1	5,1
Rendement des investissements[3]	0,8	**0,8**	0,8	0,8
Produits réels de la vente de biens de l'État	1,6	**1,6**	1,6	1,6
Autres recettes non fiscales	2,4	**2,4**	2,4	2,4
Total – Innovation et renouveau	**11,3**	**11,3**	**11,3**	**11,3**
Secrétariats rural et aux coopératives				
Remboursement de dépenses des exercices précédents[2]	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Services et droits d'utilisation	–	**–**	–	–
Privilèges, licences et permis	–	**–**	–	–
Rendement des investissements[3]	–	**–**	–	–
Produits réels de la vente de biens de l'État	–	**–**	–	–
Autres recettes non fiscales	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Total – Secrétariats rural et aux coopératives	**0,1**	**0,1**	**0,1**	**0,1**
Total des revenus non disponibles	**53,8**	**38,7**	**38,7**	**38,7**
Total des revenus disponibles et non disponibles	**93,0**	**74,5**	**76,5**	**78,5**

1 Les recettes disponibles ne comprennent pas les crédits nets approuvés à la fin de janvier 2005 pour les revenus provenant d'activités de recherche représentant 11 millions de dollars en 2005-2006 ni les 22 millions de dollars permanents.

2 Le remboursement de dépenses des exercices précédents pour l'activité de programme en gestion des risques de l'enteprise 2004-2005 comprend des montants recouvrés auprès des provinces pour des paiements effectués par AAC et le recouvrement de paiements en trop versés dans le cadre du Programme canadien du revenu agricole (PCRA).

3 Le rendement des investissements comprend l'intérêt sur les prêts pour la Commission canadienne du lait et la construction de bâtiments d'exposition polyvalents.

Tableau 7 : Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel

État des résultats

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Revenus disponibles	**15,4**	**15,3**	**15,3**	**15,3**
Dépenses				
Dépenses de fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux des employés	5,1	**5,1**	5,1	5,1
Amortissement	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Services d'administration et de soutien	9,7	**9,7**	9,7	9,7
Services publics, matériel et fournitures	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Total des dépenses de fonctionnement	**15,4**	**15,3**	**15,3**	**15,3**
Excédent (déficit)	**-**	**-**	**-**	**-**

État de l'évolution de la situation financière

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Excédent (déficit)	**-**	**-**	**-**	**-**
Ajouter les postes sans effet sur la trésorerie :				
Dépréciation/amortissement	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Activités de placement :				
Acquisition de biens amortissables	(0,1)	**(0,1)**	(0,1)	(0,1)
Excédent de trésorerie (besoins)	**-**	**-**	**-**	**-**

Utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Autorisations[1]	**2,0**	**2,0**	**2,0**	**2,0**
Prélèvements :				
Solde au 1er avril	1,0	**1,0**	1,0	1,0
Excédent prévu (prélèvements)	-	**-**	-	-
Total des prélèvements	**1,0**	**1,0**	**1,0**	**1,0**
Solde prévu au 31 mars	**3,0**	**3,0**	**3,0**	**3,0**

1 Un maximum de 2 millions de dollars peut être prélevé en tout temps sur le Trésor.

Tableau 8 : Besoins en ressources par équipe[1]

(en millions de dollars)	2005-2006								
Équipe	**Environnement**	**Salubrité et qualité des aliments**	**Gestion des risques de l'entreprise**	**Questions internationales**	**Innovation et renouveau**	**Secrétariats rural et aux coopératives**	**Conseil national des produits agricoles**	**Agence canadienne du pari mutuel**	**Total des dépenses prévues**
Environnement	100,1	–	–	–	–	–	–	–	**100,1**
Salubrité et qualité des aliments	–	26,5	2,6	2,2	–	–	–	–	**31,3**
Gestion des risques de l'entreprise	–	–	7,1	–	–	–	–	–	**7,1**
Marchés et commerce	–	–	–	47,9	–	–	–	–	**47,9**
Innovation et renouveau	–	–	–	–	132,5	–	–	–	**132,5**
Programmes[2]	132,2	54,6	1 293,5	24,8	111,7	2,3	–	–	**1 619,1**
Équipes habilitantes[3]	78,3	18,7	74,4	31,3	79,9	–	–	–	**282,5**
Bureaux du Ministère[4]	6,3	1,6	3.0	2,6	6,7	17,9	2,5	0,0	**40,6**
Total	**316,8**	**101,5**	**1 380,6**	**108,9**	**330,7**	**20,1**	**2,5**	**0,0**	**2 261,2**

1 AAC est passé d'une planification et structure par direction générale à une approche fondée sur les équipes établies en fonction des priorités du CSA.

Les besoins en ressources par équipe sont des répartitions théoriques fondées en grande partie sur les affectations des équipes de 2004-2005, étant donné que les budgets des équipes de 2005-2006 n'étaient pas encore fixés au moment de la rédaction du présent document.

2 Les ressources de l'**Équipe des programmes** sont beaucoup plus élevées que celles des autres équipes car elles comprennent la majorité des ressources du Ministère pour les paiements de transfert (1 486 millions de dollars compris).

3 Les **équipes habilitantes** sont l'Équipe des biens, l'Équipe des communications, l'Équipe des finances, l'Équipe des ressources humaines, l'Équipe des systèmes d'information, l'Équipe des politiques et de la planification.

4 Les **bureaux du Ministère** englobent les bureaux de la haute direction, le Secrétariat rural et le Secrétariat aux coopératives, le Conseil national des produits agricoles, les Services juridiques, le Groupe de la vérification et de l'évaluation, le Groupe des valeurs et de l'éthique, le Bureau de la divulgation interne, l'aide à la décision et les bureaux des sous-ministres adjoints.

Tableau 9 : Frais d'utilisation

Le Ministère n'a pas d'initiatives prévues relativement aux frais d'utilisation, qu'il s'agisse d'exiger des nouveaux frais ou de modifier les frais existants, en ce qui concerne ses programmes soumis à la *Loi sur les frais d'utilisation* c'est-à-dire le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et le Programme sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative.

Tableau 10 : Renseignements sur les dépenses de projets

Au cours des trois prochaines années, les projets suivants ont excédé ou excéderont leur pouvoir délégué d'approbation.

2005-2006

1. Complexe Skyline
2. Amélioration des systèmes de prestation des programmes du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programmes de gestion des risques de l'entreprise
3. Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE)
4. Installations de recherches laitières
5. Serres et phytotrons

2006-2007

1. Complexe Skyline
2. Amélioration des systèmes de prestation des programmes du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programmes de gestion des risques de l'entreprise
3. Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE)
4. Installations de recherches laitières
5. Serres et phytotrons

2007-2008

1. Complexe Skyline
2. Amélioration des systèmes de prestation des programmes du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programmes de gestion des risques de l'entreprise
3. Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE)

Pour obtenir plus d'information sur ces projets, veuillez consulter le site suivant : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

Tableau 11 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Au cours des trois prochaines années, Agriculture et Agroalimentaire Canada sera le grand responsable et effectuera l'administration des grands projets de l'État suivants :

2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008

Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE)

Pour obtenir plus d'information sur ces grands projets de l'État, veuillez consulter le site suivant : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

Tableau 12 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Au cours des trois prochaines années, Agriculture et Agroalimentaire Canada effectuera l'administration des programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars.

2005-2006

1. Programme canadien de stabilisation du revenu agricole
2. Assurance-production
3. ESB, vaches de réforme
4. Paiements liés à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*
5. Programme d'avances printanières
6. Programmes provinciaux
7. Remise concernant le Régime d'assurance-revenu brut du Québec
8. Programme canadien du revenu agricole
9. Contributions - Aide au secteur agricole et agroalimentaire - Environnement
10. Contributions - Aide au secteur agricole et agroalimentaire - Salubrité et qualité des aliments
11. Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies
12. Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire
13. Contributions - Aide au secteur agricole et agroalimentaire - Science et innovation
14. Élimination du virus de la sharka du prunier
15. Contributions - Aide au secteur agricole et agroalimentaire - Renouveau
16. Contributions - Aide au secteur agricole et agroalimentaire - Questions internationales (Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation)
17. Contributions - Aide au Canada rural et au développement dans le domaine des coopératives

2006-2007

1. Programme canadien de stabilisation du revenu agricole
2. Assurance-production
3. ESB, vaches de réforme
4. Paiements liés à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*
5. Programme d'avances printanières
6. Contributions - Aide au secteur agricole et agroalimentaire - Environnement
7. Contributions - Aide au secteur agricole et agroalimentaire - Salubrité et qualité des aliments
8. Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire
9. Contributions - Aide au secteur agricole et agroalimentaire - Science et innovation
10. Élimination du virus de la sharka du prunier
11. Contributions - Aide au secteur agricole et agroalimentaire - Renouveau
12. Contributions - Aide au secteur agricole et agroalimentaire - Questions internationales (Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation)
13. Contributions - Aide au Canada rural et au développement dans le domaine des coopératives

Tableau 12, suite de la page 90

2007-2008
1. Programme canadien de stabilisation du revenu agricole
2. Assurance-production
3. Paiements liés à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*
4. Programme d'avances printanières
5. Contributions – Aide au secteur agricole et agroalimentaire – Environnement
6. Contributions – Aide au secteur agricole et agroalimentaire – Salubrité et qualité des aliments
7. Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire
8. Contributions – Aide au secteur agricole et agroalimentaire – Science et innovation
9. Élimination du virus de la sharka du prunier
10. Contributions – Aide au secteur agricole et agroalimentaire – Renouveau
11. Contributions – Aide au secteur agricole et agroalimentaire – Questions internationales (Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation)
12. Contributions – Aide au Canada rural et au développement dans le domaine des coopératives

Pour obtenir plus d'information sur ces programmes de paiements de transfert, veuillez consulter le site suivant : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

Autres sujets d'intérêt

PORTEFEUILLE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

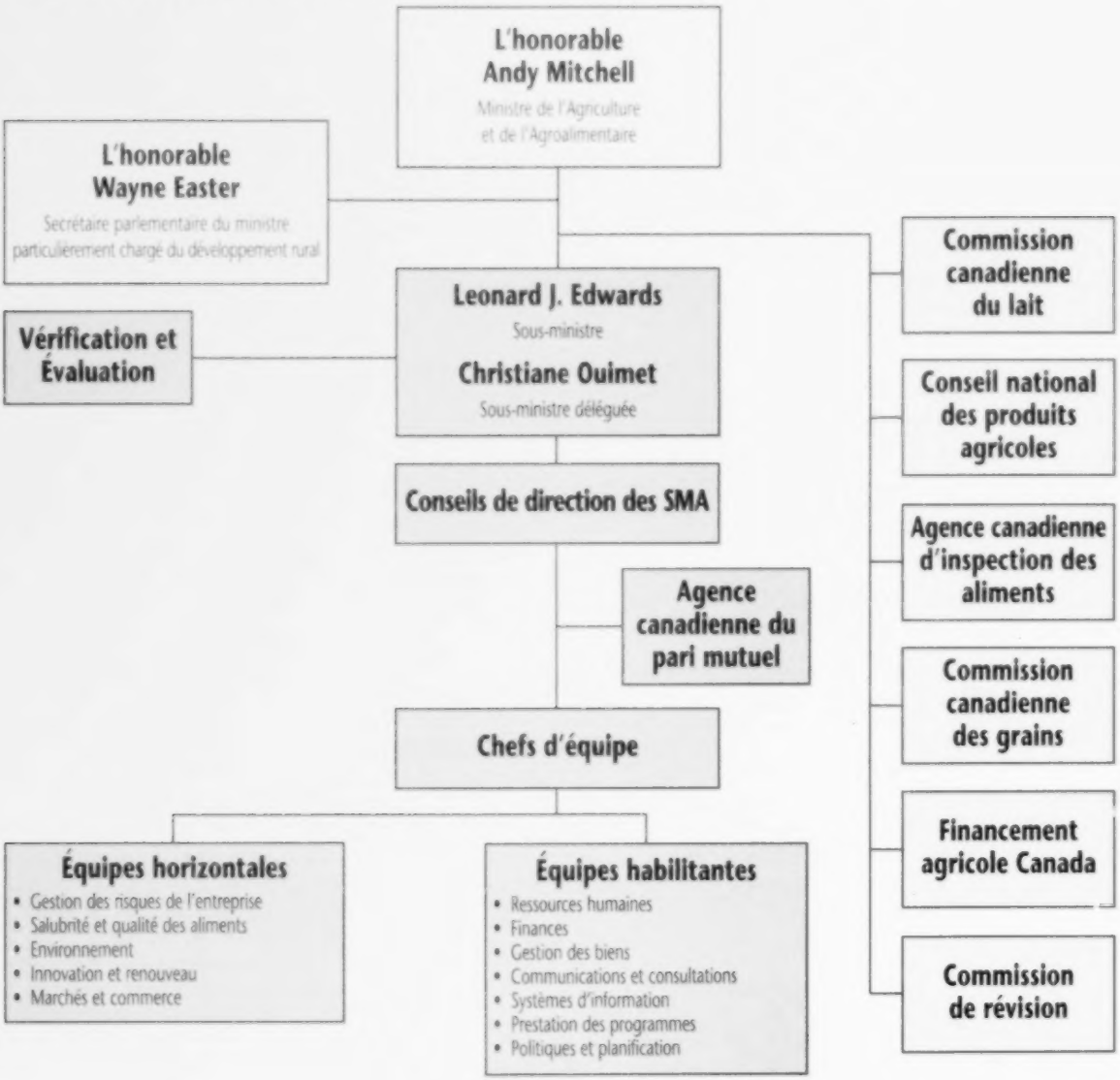

POUR NOUS JOINDRE

PERSONNES-RESSOURCES DU MINISTÈRE AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

Note : À moins d'indication contraire, l'adresse du Ministère est le 930, avenue Carling.

Renseignements généraux
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Tél. : (613) 759-1000 Adresse Internet : http://www.agr.gc.ca

Notre site Web à l'adresse http://www.agr.gc.ca/index_f.phtml renferme plus d'information sur le Ministère et ses activités.

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

L'honorable Andy Mitchell, C.P.
http://www.agr.gc.ca/minofff.html

Secrétaire parlementaire du ministre particulièrement chargé du développement rural

L'honorable Wayne Easter, député
Tél. : (613) 992-6188
easterw@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/minofff.html

Sous-ministre

Leonard J. Edwards
Tél. : (613) 759-1101
edwardslj@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/min/dmof.html

Sous-ministre déléguée

Christiane Ouimet
Tél. : (613) 759-1090
ouimetc@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/cb/min/dmof.html

CHEFS DES DIRECTIONS GÉNÉRALES ET DES ORGANISMES

Recherche

Bruce Archibald
Sous-ministre adjoint
(613) 759-7777
archibaldb@agr.gc.ca
res2.agr.gc.ca/research-recherche/

Services à l'industrie et aux marchés

Andrew Marsland
Sous-ministre adjoint
(613) 759-7561
marslanda@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/dgsim.html

Politiques stratégiques

Suzanne Vinet
Sous-ministre adjointe
(613) 759-7349
vinets@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/spb/spb_f.phtml

Programmes financiers pour l'agriculture

Mary Komarynsky
Sous-ministre adjointe
(613) 759-7243
komarynskym@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/ffpb/ffpb_f.phtml

Gestion intégrée

Bruce Deacon
Sous-ministre adjoint
(613) 759-6811
deaconb@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/csb_f.phtml

Communications et Consultations

Paul Schubert
Sous-ministre adjoint
(613) 759-7964
schubertp@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/cb/combr_f.phtml

Ressources humaines

Steve Tierney
Sous-ministre adjoint
(613) 759-1196
tierneys@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/hr/mainf.html

Vérification et Évaluation

Frank Brunetta
Directeur général
(613) 759-6471
brunettaf@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/review/frbmain.html

Agence canadienne du pari mutuel

Elizabeth Massey
Directrice exécutive
C.P. 5904 PDF, ch. Merivale
Ottawa (Ontario) K2E 8A9
(613) 946-1700
emassey@agr.gc.ca
www.cpma-acpm.gc.ca/

Administration du rétablissement agricole des Prairies

Carl Neggers
Directeur général
Tour CIBC
1800, rue Hamilton, Bureau 603
Regina (Saskatchewan) S4P 4L2
(306) 780-5081
neggersc@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/pfra/

Services juridiques

Heather Smith
Avocate générale
(613) 759-7879
smithh@agr.gc.ca

Secrétariat rural et aux coopératives

Donna Mitchell
Directrice exécutive
(613) 759-7113
mitchelldo@agr.gc.ca
www.rural.gc.ca
www.agr.gc.ca/policy/coop/

Équipe des systèmes d'information

Ernie Wallace
Dirigeant principal de l'information
(613) 759-6122
wallacee@agr.gc.ca

Secrétariat à la coordination du portefeuille

Louise Mignault
Directrice exécutive
(613) 759-1062
mignaultl@agr.gc.ca

PERSONNES-RESSOURCES DU PORTEFEUILLE

Conseil national des produits agricoles

Cynthia Currie
Présidente
344, rue Slater
10e étage
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
(613) 995-2298
curriec@agr.gc.ca
www.nfpc-cnpa.gc.ca

Commission canadienne des grains

Chris Hamblin
Commissaire en chef
303, rue Main, bureau 600
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G8
(204) 983-2735
chamblin@cgc.ca
www.cgc.ca

Agence canadienne d'inspection des aliments

Richard Fadden
Président
59, promenade Camelot
Ottawa (Ontario) K1A 0Y9
(613) 225-2342
faddenr@inspection.gc.ca
www.cfia-acia.agr.ca

Commission canadienne du lait

John Core
Président-directeur général
Édifice 55, Promenade de la CCN
Ferme expérimentale centrale
960, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0Z2
(613) 792-2060
jcore@agr.gc.ca
www.cdc.ca

Financement agricole Canada

John J. Ryan
Président-directeur général
C.P. 4320
1800, rue Hamilton
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
(306) 780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
www.fcc-sca.ca

Commission de révision

Thomas Barton
Président
Ferme expérimentale centrale
Promenade Birch
Édifice 60
Ottawa (Ontario) K1A 0C6
(613) 792-2087
www.rt-cr.gc.ca/